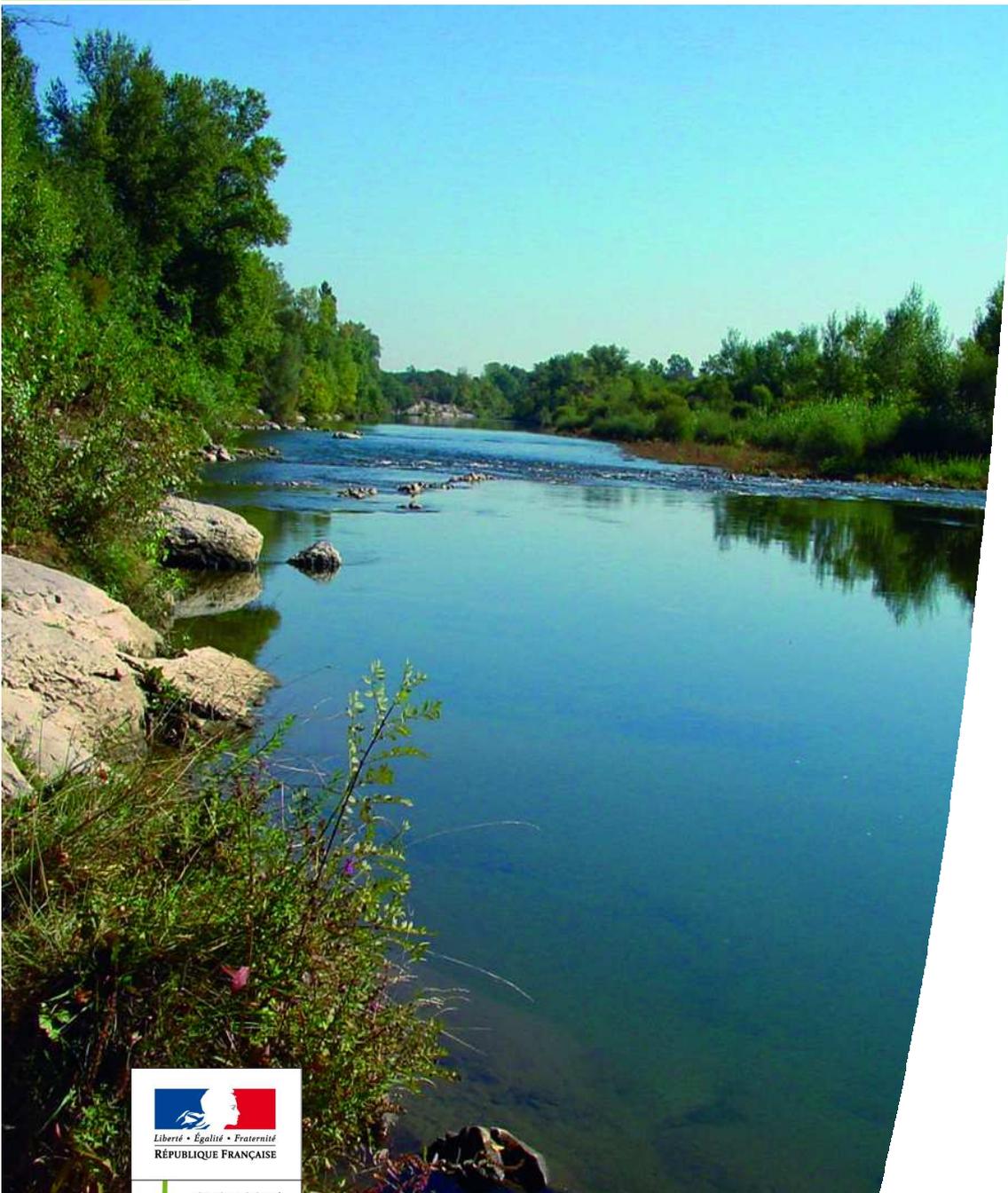


RAPPORTS

Direction régionale
de l'Environnement,
de l'Aménagement
et du Logement
Rhône-Alpes

État des lieux des pesticides dans les eaux de la région Rhône-Alpes

Campagne de l'année 2007



Ressources, territoires et habitats
Énergie et climat
Prévention des risques
Développement durable
Infrastructures, transports et mer

**Présent
pour
l'avenir**



Ministère de l'Écologie, de l'Énergie,
du Développement durable et de la Mer

www.rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr

Le réseau régional d'observation des pesticides dans les eaux de Rhône-Alpes, a été mis en oeuvre en 2007 sous maîtrise d'ouvrage de l'Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée et Corse (AERM et C). Les données de ce réseau sont valorisées par la DREAL dans le cadre du groupe régional chargé de la lutte contre la pollution des eaux par les produits phytosanitaires : la CROPPP (Cellule Régionale d'Observation et de Prévention des Pollutions par les Pesticides).

Directeur de la publication : Philippe LEDENVIC
Coordination, rédaction et mise en page : Ghislaine BEAUJEU - DREAL Rhône-Alpes
Reprographie :
Contributions et remerciements : CROPPP (dont la DRAAF – SRAL (depuis 2009) pour les éléments de réglementation pesticides)

Imprimé en 2009 en 100 exemplaires.

L'état des lieux des pesticides dans les eaux de la région Rhône-Alpes est consultable sur le site internet de la DREAL Rhône-Alpes et sur celui de la CROPPP.

Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement Rhône-Alpes
Délégation de bassin Rhône-Méditerranée
69509 CEDEX 03

E-mail : dreal-rhone-alpes@developpement-durable.gouv.fr
Site internet : www.rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr

Secrétariat de la CROPPP – Contact mail : srvp.DRAF-RHONE-ALPES@agriculture.gouv.fr
Site internet : <http://www.croppp.org/>

Toute reproduction intégrale ou partielle, faite sans le consentement de la DREAL RA, est illicite (loi du 11 mars 1957). Cette reproduction par quelques procédés que ce soient constituerait une contrefaçon sanctionnée par les articles 425 et suivants du Code pénal.

ÉTAT DES LIEUX DES PESTICIDES DANS LES EAUX DE LA RÉGION RHÔNE-ALPES

Campagne de l'année 2007

Septembre 2009



Sommaire

INTRODUCTION	4
PARTIE A : PRESENTATION DES DONNEES EXPLOITEES ET DES MODALITES DE SUIVI ET D'ANALYSES.....	5
1. DONNEES EXPLOITEES	5
2. LOCALISATION DES POINTS DE SUIVI	7
3. MODALITES DE SUIVI ET D'ANALYSES.....	9
3.1. <i>Modalités de prélèvement</i>	9
3.2. <i>Substances analysées et méthodes d'analyses</i>	10
PARTIE B : CONTEXTE GENERAL	12
1. REGLEMENTATION.....	12
1.1. <i>L'alimentation en eau potable</i>	12
1.2. <i>Les directives européennes</i>	12
1.3. <i>L'autorisation de mise sur le marché</i>	13
1.4. <i>Plan National Santé Environnement (PNSE)</i>	14
1.5. <i>Grenelle de l' Environnement</i>	14
2. PRESENTATION DU SEQ'EAU	15
2.1. <i>Le SEQ'Eaux superficielles</i>	15
2.2. <i>Le SEQ'Eaux souterraines</i>	16
3. CONDITIONS PLUVIOMETRIQUES ET HYDROLOGIQUES EN 2007	17
PARTIE C : RESULTATS DE LA CAMPAGNE DE SUIVI 2007	20
1. RESULTATS POUR LES EAUX SUPERFICIELLES	20
1.1. <i>La qualité selon le SEQ'Eau (V2)</i>	20
1.2. <i>Substances quantifiées et groupes d'usages</i>	23
1.3. <i>Fréquence de quantification des substances</i>	24
1.4. <i>Concentrations maximales par substances</i>	28
1.5. <i>Somme des substances</i>	29
1.6. <i>Evolution de la contamination au cours de l'année</i>	29
2. RESULTATS POUR LES EAUX SOUTERRAINES.....	30
2.1. <i>Les résultats selon le SEQ'Eaux souterraines</i>	31
2.2. <i>Substances quantifiées</i>	36
2.3. <i>Niveau de contamination</i>	38
2.4. <i>Evolution de la contamination au cours de l'année</i>	43
3. RESULTATS DETAILLES PAR STATIONS.....	45
CONCLUSION.....	47
ANNEXES.....	48

Liste des figures

- Figure 1..... carte de localisation des stations eaux superficielles
- Figure 2..... carte de localisation des stations eaux souterraines
- Figure 3..... évolution mensuelle des précipitations et des moyennes interannuelles
- Figure 4..... évolution des classes de qualité SEQ'Eau superficielle
- Figure 5..... carte de qualité eau superficielle (SEQ'Eau)
- Figure 6..... évolution du nombre de substances analysées et quantifiées et du nombre de prélèvement
- Figure 7..... évolution de la répartition des substances par groupe d'usage
- Figure 8..... fréquence de quantification des substances
- Figure 9..... évolution des fréquences de quantification des substances interdites ou prioritaires et de leurs métabolites
- Figure 10..... évolution des fréquences de quantification des autres substances
- Figure 11..... fréquences de quantification des substances dont la concentration est $> 0,1 \mu\text{g/l}$
- Figure 12..... concentrations maximales par substances
- Figure 13..... évolution des concentrations maximales ($> 2 \mu\text{g/l}$)
- Figure 14..... maximum des sommes des concentrations des prélèvements
- Figure 15..... évolution mensuelle du nombre de quantifications cumulées pour l'ensemble des stations "eaux superficielles"
- Figure 16 ... évolution du nombre total de substances quantifiées par année
- Figure 17..... carte de qualité eau souterraine (SEQ'Eau Aptitude à l'usage AEP)
- Figure 18..... évolution des classes de qualité SEQ eaux souterraines – Aptitude à l'usage AEP
- Figure 19..... carte de qualité eau souterraine (SEQ'Eau Usage Patrimonial)
- Figure 20..... évolution des classes de qualité SEQ eaux souterraines – Etat patrimonial
- Figure 21..... répartition des substances par groupe d'usage pour les eaux souterraines
- Figure 22..... fréquence de quantification des substances actives pour les eaux souterraines
- Figure 23..... fréquence de quantification des substances dont la concentration $\geq 0,1 \mu\text{g/l}$ pour les eaux souterraines
- Figure 24..... concentration maximale par substance pour les eaux souterraines
- Figure 25..... maximum des sommes de concentration pour les eaux souterraines
- Figure 26..... évolution du nombre de substances quantifiées pour les stations eaux souterraines « DIREN »

Liste des tableaux

- Tableau 1..... répartition du nombre de stations par département et par réseau d'origine
- Tableau 2..... récapitulatif des modalités de suivi et d'analyse
- Tableau 3..... limites de classes utilisées pour l'interprétation des données de surveillance des eaux brutes destinées à la consommation humaine
- Tableau 4..... résultats SEQ'Eau superficielle et paramètres déclassants
- Tableau 5..... résultats SEQ'Eau souterraine et paramètres déclassants

Introduction

Contexte

Le réseau d'observation des pesticides dans les eaux de Rhône-Alpes a été mis en place depuis septembre 2001, dans le cadre du groupe régional chargé de la lutte contre la pollution des eaux par les produits phytosanitaires, nommé en Rhône-Alpes : la CROPPP (Cellule Régionale d'Observation et de Prévention des Pollutions par les Pesticides). Ce groupe de travail régional a été instauré dans le cadre du plan national phytosanitaire qui a été mis en place sous l'égide de 3 ministères : le ministère chargé de l'environnement, le ministère chargé de l'agriculture et le ministère chargé de la santé. Ainsi la CROPPP s'est donnée plusieurs missions :

- Surveiller la qualité des eaux vis-à-vis des pesticides ;
- Comprendre l'origine des pollutions en mettant en place des diagnostics ;
- Agir en proposant des plans d'actions pour lutter contre les pollutions.

Ce réseau s'inscrit plus globalement dans le cadre du Schéma Directeur des Données sur l'Eau, placé sous la responsabilité du Préfet coordonnateur de Bassin, accompagné pour ce faire de la DIREN de Bassin et de l'Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée et Corse.

Objectifs du réseau d'observation des pesticides dans les eaux de Rhône-Alpes

Ce réseau constitue un réseau de connaissance générale de la qualité des eaux superficielles et souterraines vis-à-vis des pesticides. Il s'intéresse à la caractérisation et à l'évolution des pesticides dans les eaux, sans s'attacher à surveiller un usage de l'eau particulier. Cependant les points de suivi ont été positionnés en majorité sur des secteurs a priori à risques.

Les pesticides : définition

Les pesticides sont des produits destinés à lutter contre les organismes nuisibles, en particulier les mauvaises herbes (herbicides), les animaux (insecticides, acaricides, molluscicides, ...) ou les maladies (fongicides, bactéricides, ...).

Parmi les pesticides, on distingue les produits phytopharmaceutiques qui ont vocation à protéger les végétaux (directive 91/414/CE), et les biocides qui ont vocation à préserver la santé humaine et animale (directive 98/8/CE).

Le domaine d'application des pesticides est très large. Ils sont surtout employés en agriculture, mais aussi en zones non agricoles par les collectivités locales ou par des entreprises publiques (pour le désherbage des infrastructures, l'entretien des espaces verts), par les particuliers (jardins d'amateurs), dans le secteur de l'industrie (textile et bois) ou encore pour des usages domestiques. En Rhône-Alpes, une étude (2003) a montré que 10-15% des tonnages utilisés étaient consommés par les usages non agricole, le reste (85-90%) étant consommé pour l'agriculture.

Dans ce rapport, les pesticides ont été classés en 5 grands groupes d'usage: les herbicides, les insecticides, les fongicides, les métabolites et un groupe « autres usages » rassemblant les substances ayant une action molluscicide (pour lutter contre les limaces), corvifuge (contre les corbeaux), acaricide (contre les acariens) ainsi que les substances à usages multiples.

Les métabolites sont les molécules issues de la transformation, sous l'effet du milieu naturel et du temps, des substances utilisées.

Les pesticides peuvent être des composés minéraux (soufre, cuivre, arsenic), des substances organiques naturelles (pyréthre, roténone, nicotine) ou de synthèse (organochlorés, organophosphorés, urées, ...). Ils peuvent également être d'origine biologique (virus, bactéries, champignons, ...).

PARTIE A : Présentation des données exploitées et des modalités de suivi et d'analyses

1. Données exploitées

Le rapport exploite les données disponibles de janvier à décembre 2007, sur 90 points de suivi gérés entièrement par l'AERM et C. A l'origine de sa mise en place (septembre 2001), ce réseau était constitué de 2 réseaux complémentaires (réseau de bassin et réseau régional complémentaire dont les maîtrises d'ouvrage étaient partagées entre l'AERM et C et la DIREN RA) . Les emplacements des points de suivi avaient été choisis en tenant compte de l'occupation du sol et sont localisés au niveau de secteurs supposés *a priori* à risque. Ils représentent également pour les eaux souterraines différentes contextes hydrogéologiques.

Le réseau « Eaux superficielles » comprend au total 46 stations de mesures en 2007 contre 50 les années précédentes : les 4 stations sur le département de la Loire n'ont pas pu bénéficier de suivi en 2007 suite à la refonte des réseaux de mesure dans le cadre de la Directive Cadre sur l'Eau. Pour 2 stations, le code national a été modifié, le site de prélèvement restant identique aux années précédentes : il s'agit de l'Eygues à St Maurice sur Eygues (code 06800003 au lieu de 06117120) et le Garon à Brignais (code 06095300 au lieu de 06094320).

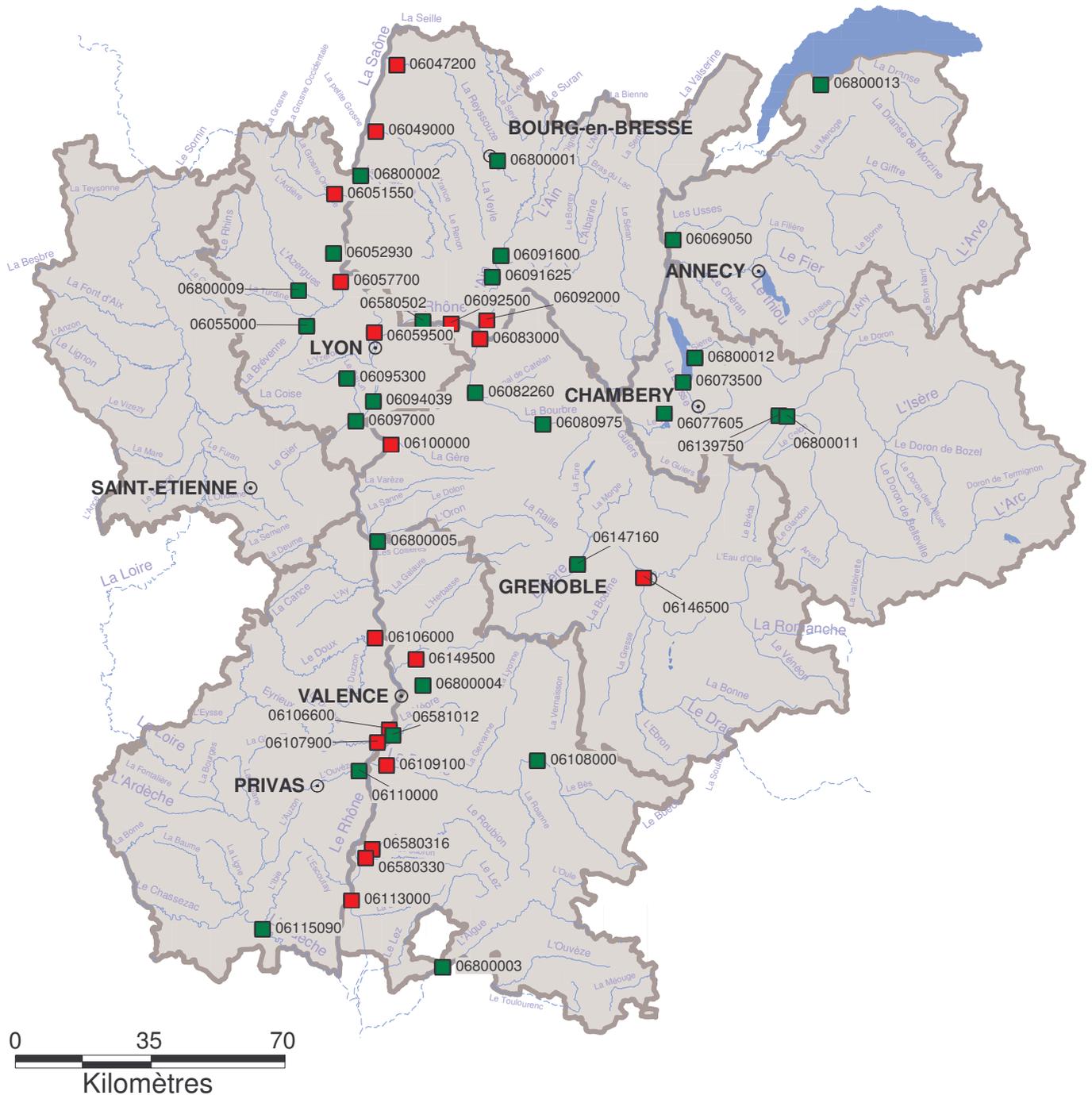
Le réseau « Eaux souterraines » comprend au total 44 stations de mesures en 2007. Les modifications apportées au réseau "Eaux souterraines depuis 2001 sont les suivantes :

- 2004 : les stations Puits des Iles à Chambéry (dept. 73), Forage de Gerige à Bourg St-Andéol (dépt. 07) et Source Perayou du moulin à St André de Cruzeilles (dépt. 07) ont été remplacées à partir de 2004 par les stations Source bleue de Dortan (01), captage industriel de Pont de Cheruy (38) et forage du Lingtier (26).
- 2005 : Sur la station "Forage de l'île quaternaire" dans la Drôme, les prélèvements n'avaient pas été réalisés sur le bon site. Les résultats n'avaient donc pas été présentés pour cette station en 2005 (corrigé en 2006).
- 2006 : Changement de nom pour la station du Captage de Pont-Evêque, qui devient le Forage La Fontaine-Les Prairies. Correction des codes BSS (code national de la Banque de Données du Sous-Sol) pour le Puits des Terres carrées Sud (07702X0068/P2S au lieu de 07702X0123/P) et la Source de la Douai à Cruseilles (06774X0046/SCE au lieu de 06774X0027/GL). Correction du code BSS de la station AEP de Meyzieu (BSS 06988B022/PUITS3), remplacée par le Puits de Meyzieu (BSS 06988B0007/N1).
- 2007 : correction du code BSS de la station du Puits de îles P4 à Péage-du-Roussillon (07466X0061/P au lieu de 07466X0050/P).

Le réseau régional d'observation des pesticides sous cette configuration a été mis en oeuvre pour la dernière fois en 2007. Il sera remplacé à partir de 2008 par le réseau de contrôle de surveillance (RCS) et le contrôle opérationnel (COP) mis en place dans le cadre de la directive cadre européenne sur l'eau.

La liste complète des stations pour les eaux superficielles et les eaux souterraines suivies en 2007 figure en annexe I.

Figure 1 : Localisation des points de mesure Eaux superficielles - Année 2007



Réseau d'origine des points de mesure

- réseau de bassin (18)
- réseau regional complémentaire (28)

Remarque : les données exploitées dans ce rapport sont également exploitées par l'IFEN pour le bilan national annuel des pesticides dans les eaux. De même, les données issues des réseaux gérés par l'Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée et Corse sont exploitées dans un rapport publiant les résultats obtenus sur l'ensemble du bassin Rhône-Méditerranée et sont accessibles sur le site Internet du réseau de bassin Rhône-Méditerranée-Corse. Pour les eaux souterraines, les données sont aussi disponibles sur la banque ADES (Banque nationale d'Accès aux Données sur les Eaux Souterraines).

2. Localisation des points de suivi

Les points ont plutôt été placés dans des secteurs où l'activité sur le bassin pouvait justifier l'usage de produits phytosanitaires, compte tenu du type d'occupation des sols par bassins versants.

Les cartes ci-jointes (cf. figures 1 et 2) situent l'emplacement des différents points de suivi pour les eaux superficielles et pour les eaux souterraines. Le tableau 1 ci-après indique le nombre de stations par département.

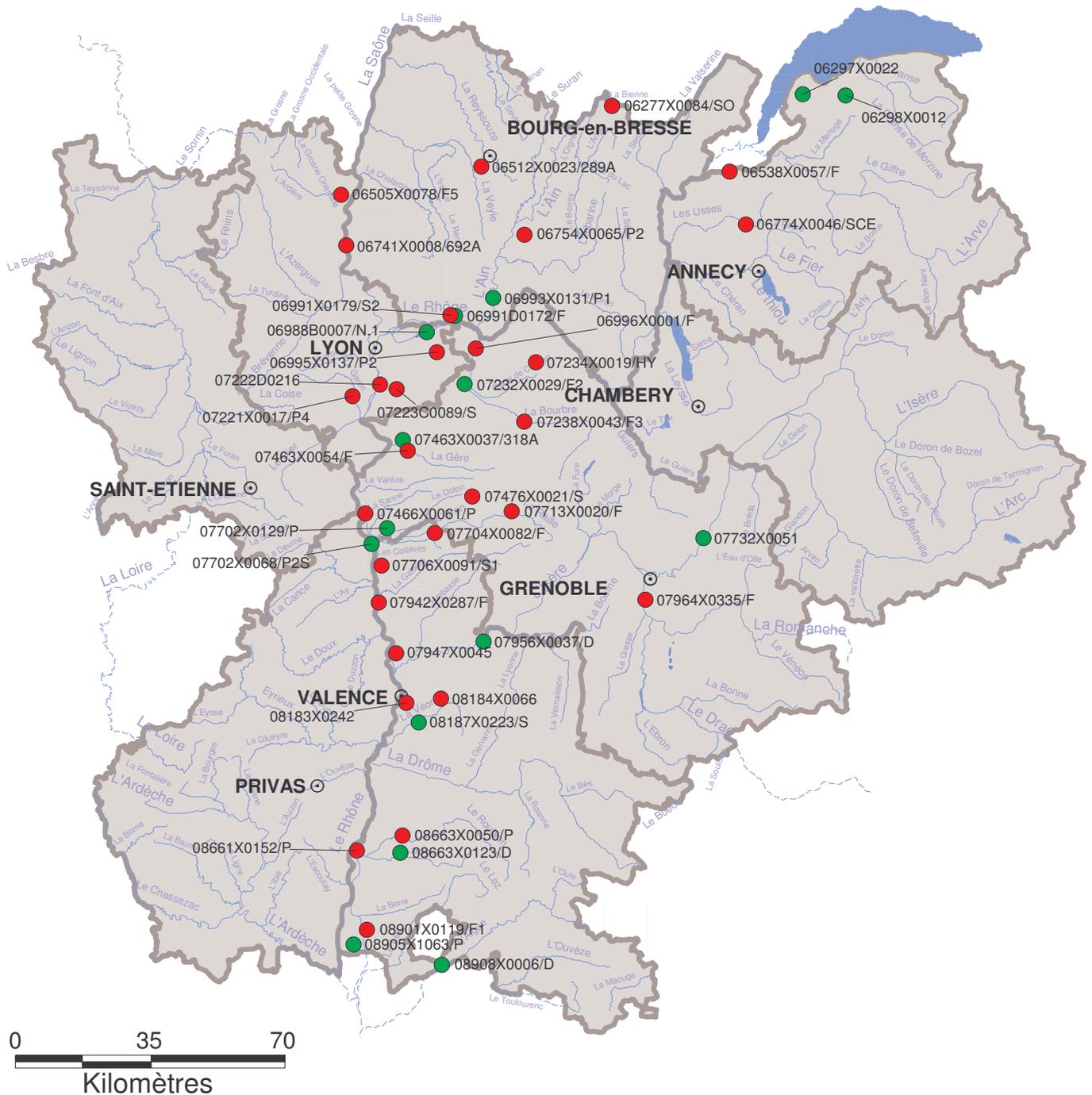
Pour les eaux superficielles, les points de suivi sont placés, en majorité, en fermeture de bassin versant. Dans le cas de contextes particuliers (pollution industrielle, urbanisation, risque d'assèchement), les points de prélèvements sont déplacés un peu plus en amont, l'objectif étant de placer le point en fermeture du bassin versant agricole (cas du Garon, de l'Azergues, de la Barberolle). Sur des cours d'eau plus importants (Drôme, Reyssouze, Bourbre), un 2ème point de suivi permet de mesurer le niveau de contamination sur le haut bassin versant. Pour les axes structurants (Rhône, Saône), les stations sont situées sur des points intermédiaires. Les points de suivi Eaux superficielles prospectés dans le cadre de ce réseau ne correspondent pas à des stations de prélèvement pour l'Alimentation en Eau Potable.

Pour les eaux souterraines, les points de suivi sont placés au niveau de stations permettant de garantir un bon renouvellement de l'eau prélevée dans l'ouvrage, représentatif d'un volume d'aquifère important et donc, de la ressource captée. Ainsi, Il s'agit préférentiellement de sources, qui font l'objet d'un renouvellement naturel permanent, ou de forages et puits régulièrement exploités par pompage. Ces derniers sont pour la plupart représentés par des captages d'alimentation en eau potable pour des raisons de facilité d'accès (par ailleurs suivis dans le cadre du contrôle sanitaire à une fréquence proportionnelle à leur sollicitation). Le reste des points, non exploités de façon continue, nécessite lors du prélèvement le soutirage d'un volume d'eau proportionnel au volume stocké dans l'ouvrage (forage ou puits), pour assurer un échantillonnage représentatif et non caractéristique du milieu de stockage.

Le choix des points s'est effectué en fonction de l'occupation du sol sur les bassins d'alimentation et de la vulnérabilité des aquifères concernés. Ces points de mesure se situent en majorité au niveau de zones agricoles et, plus exceptionnellement, en zones industrielles ou non agricoles. Ces secteurs d'activité agricole ou industrielle correspondent aussi aux secteurs de plaine occupés par des dépôts alluviaux.

Ainsi, la quasi-totalité des points représente des nappes alluviales d'accompagnement (en liaison hydraulique étroite avec les cours d'eau) ou des nappes d'alluvions anciennes de type fluvio-glaciaire. Ils permettent ainsi la couverture des principales ressources en eau souterraine de la région.

Figure 2 : Localisation des points de mesure Eaux souterraines - Année 2007



Réseau d'origine des points de mesure

- réseau de bassin (29)
- réseau régional complémentaire (15)

Tableau 1 : Répartition du nombre de stations par département et par réseau originel

Département	Eaux superficielles		Eaux souterraines	
	Réseau de bassin	Réseau Régional complémentaire	Réseau de bassin	Réseau Régional complémentaire
Ain	3	5	4	2
Ardèche	3	2	1	1
Drôme	5	5	8	5
Isère	3	3	8	4
Loire	0	0	0	0
Rhône	4	6	6	1
Savoie	0	5	0	0
Haute-Savoie	0	2	2	2
Total des Points	18	28	29	15

Des informations plus précises sur les points de suivi sont consignées dans les 2 tableaux situés en annexe I.

3. Modalités de suivi et d'analyses

Les modalités de suivi et d'analyses sont présentées dans le tableau 2 ci-dessous

Tableau 2 : Récapitulatif des modalités de suivi et d'analyse

	Eaux Superficielles	Eaux souterraines
Source des données	Agence RM et C	
Fréquence	1 prélèvement / mois	1 prélèvement / 2 mois
Analyses	Multirésidus (356 molécules) glyphosate, glufosinate d'ammonium, AMPA (3 molécules) aminotriazole (1 molécule) Méthode extraction liquide/solide couplée à une HPLC (10 substances) Diquat, paraquat (2 molécules) Carbamates (12 molécules)	
Prestataire prélèvement et analyse	LDA 26 (Valence)	

3.1. Modalités de prélèvement

Compte tenu de l'objectif de ce suivi régulier de la qualité de l'eau pour faire une évaluation à moyen terme de cette qualité et de son évolution, les prélèvements sont prévus à des dates fixes et non pas calés sur les conditions climatiques. La fréquence des prélèvements est mensuelle pour les eaux superficielles et bimestrielle pour les eaux souterraines.

Les prélèvements sur les eaux souterraines sont principalement effectués sur des sources ou des captages en activité, qui présentent l'intérêt d'assurer un renouvellement suffisant de l'eau (évitant ainsi d'analyser une eau « stagnante », non représentative de la ressource). Il en résulte que l'usage le plus fréquemment associé aux points de suivi est l'alimentation en eau potable, sur des puits ou forages équipés de pompes. Cependant, certaines stations de mesures correspondent à des points de prélèvements agricoles ou industriels (cf. précisions sur les usages des points sur les fiches stations).

3.2. Substances analysées et méthodes d'analyses

Les pesticides recherchés dans le cadre du réseau régional sont des substances organiques de synthèse. **Chaque échantillon prélevé fait l'objet d'un traitement par différentes méthodes d'analyse permettant au total d'analyser 384 molécules différentes.** La liste de l'ensemble des substances ainsi analysées (avec leurs seuils de quantification) est reportée dans l'annexe II. Par rapport à 2006, les méthodes d'analyses mises en oeuvre restent inchangées. La liste des substances recherchées a été complétée en 2007 par 2 nouvelles substances (la desethyldeisopropylatrazine et le rimsulfuron). De plus, pour 17 substances, les seuils de quantification ont été abaissés par rapport à 2006. Parmi ces 17 substances :

- 9 n'ont pas été quantifiées en 2007 ;
- 8 substances ont été quantifiées :
 - o il n'y a pas eu d'incidence sur le résultat pour 3 substances (acétochlore, alachlore et diméthoate) car tous les résultats de 2007 sont supérieurs au seuil de quantification de 2006 ;
 - o pour 5 substances (atrazine deisopropyl, carbaryl, carbofuran, methomyl et propoxur) l'abaissement du seuil de quantification a un impact sur le résultat car ces substances ont été quantifiées en 2007 à des concentrations inférieures au seuil de 2006. Néanmoins, pour ces substances (à l'exception du carbofuran : cf. page 24), la fréquence de quantification est faible, et cela ne change pas le diagnostic général qui est fait dans ce rapport.

Les 384 molécules ont été recherchées par le laboratoire d'analyse grâce à 6 méthodes analytiques différentes :

- **L'analyse multi-résidus** : L'analyse multi-résidus permet d'atteindre un maximum de substances en associant une extraction la plus large possible (multi-pH) à une multidétection. Les molécules ainsi détectées appartiennent à des familles très diverses comme les herbicides, les insecticides, les fongicides,... L'application en routine permet en 2007 d'analyser 356 molécules avec des limites de quantification qui varient entre 0,01 et 0,1 µg/l. On notera que si ce type d'analyse a l'avantage d'analyser simultanément de nombreux pesticides, il présente cependant certaines limites en terme de précision par rapport à une analyse ciblée sur une seule substance.
- **L'extraction Liquide/solide couplée à l'HPLC** : Mise en oeuvre depuis 2006, cette méthode permet d'analyser 8 molécules différentes en 2007 (10 à partir de juillet 2007) dont 4 métabolites (hydroxyatrazine, hydroxyterbutylazine, simazine hydroxy et atrazine déséthyl deisopropyl (par injection directe pour cette dernière molécule).
- **Les carbamates** : Ces herbicides ont fait l'objet à partir de 2006 d'une méthode analytique spécifique, ce qui a permis d'analyser 12 molécules appartenant à cette famille chimique (soit 6 molécules supplémentaires par rapport à 2005).
- **L'aminotriazole (ou amitrole)** : il s'agit d'un herbicide non sélectif à action systémique, très utilisé. Très soluble dans l'eau, il est employé pour détruire les mauvaises herbes à enracinement profond dans les cultures telles que les vignes et les vergers. Il est souvent utilisé en synergie avec le

thiocyanate d'ammonium qui accroît son effet herbicide. Il est très difficile à analyser dans l'eau du fait de sa forte solubilité. L'aminotriazole est recherché depuis la mise en place du réseau en sept. 2001. Il est analysé à l'aide d'une chromatographie liquide haute performance couplée à un détecteur fluorimétrique.

- **Le glyphosate, l'AMPA et le glufosinate d'ammonium** : le glyphosate est un herbicide non sélectif à action systémique appartenant aux désherbants organiques de synthèse. Le principe de substitution des molécules interdites a entraîné une recrudescence de l'utilisation du glyphosate, commercialisé depuis 1975. Il est ainsi utilisé en agriculture mais aussi par les utilisateurs non agricoles. C'est notamment le composant actif du désherbant Round'up. Le glyphosate est jugé faiblement toxique, mais dangereux pour l'environnement (toxique pour les organismes aquatiques pouvant entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique) cependant ses effets à long terme sur les organismes restent méconnus. Dans le sol, le glyphosate est fortement adsorbé et rapidement dégradé par voie microbienne en Acide AminoMéthylPhosphonique (AMPA), son métabolite. Ce dernier pose problème du fait de sa durée de demi-vie plus importante. L'analyse du glyphosate et de son métabolite, l'AMPA, pose problème du fait de leur caractère fortement hydrosoluble. L'analyse est effectuée dans le cadre du réseau régional par chromatographie liquide Haute Performance couplée à un détecteur fluorimétrique. Le glyphosate retrouvé dans les analyses provient de l'utilisation du glyphosate communément nommé (sels d'isopropylamine ou d'ammonium) mais également de celle du sulfosate (sel triméthylé du glyphosate), et du N-phosphonométhyl glycine. Malheureusement, il n'est pas possible de distinguer dans le résultat la part due au traitement par glyphosate de celle liée aux 2 autres molécules. La méthode a également permis d'analyser à partir de 2005 un autre herbicide, le glufosinate d'ammonium.

- **Le diquat et le paraquat** : ces 2 substances ont été analysées pour la première fois dans le cadre de ce réseau en 2006. Largement utilisés en France, ces 2 molécules, de la famille des ammoniums quaternaires, sont des herbicides non sélectifs qui agissent par contact. Très solubles dans l'eau (mais fortement adsorbés par les colloïdes du sol), ils sont également très toxiques, le danger étant principalement lié à leur grande toxicité aiguë.

PARTIE B : Contexte général

1. Réglementation

1.1. L'alimentation en eau potable

Pour être consommée, l'eau de boisson doit être conforme à la réglementation sanitaire qui s'appuie sur des limites réglementaires et des règles d'information, de suivis renforcés, de traitements et d'actions pour identifier et prévenir la dégradation des eaux à la distribution.

Les limites réglementaires concernant les pesticides dans les eaux destinées à la consommation humaine sont définies par le décret n°2001-1220 du 20 décembre 2001 relatif aux eaux destinées à la consommation humaine, à l'exclusion des eaux minérales naturelles (voir tableau 3).

Dans les eaux brutes utilisées pour la production d'eau potable, la limite de qualité est de 2 µg/l par substance individualisée et 5 µg/l pour l'ensemble des pesticides. Au delà de ces valeurs, les eaux ne peuvent être utilisées pour la fabrication d'eau potable sauf dérogation exceptionnelle. Le type de traitement à mettre en œuvre est fonction de la teneur en pesticides des eaux brutes. Ainsi pour les eaux dont la teneur en pesticides est inférieure ou égale à 0,1 µg/l par substance ou 0,5 µg/l pour le total, aucun traitement spécifique " pesticides " n'est requis. Entre 0,1 et 2 µg/l par substance ou entre 0,5 et 5 µg/l pour le total, un traitement d'affinage, visant à réduire la quantité de pesticides présents dans l'eau, doit être mis en œuvre.

Dans l'eau de boisson, les limites de qualité sont de 0,1 µg/l par substance individuelle et de 0,5 µg/l pour l'ensemble des substances mesurées, y compris les produits de dégradation. La limite de 0,1 µg/l peut être considérée comme une valeur de précaution dans la plupart des cas, sachant que l'Organisation Mondiale de la Santé propose des valeurs, établies à partir de données toxicologiques, souvent supérieures pour la majorité des substances (exemple 2 µg/l pour l'atrazine).

Tableau 3 : Limites de classes utilisées pour l'interprétation des données de surveillance des eaux brutes (superficielles ou souterraines) destinées à la consommation humaine (AEP)

Niveau de traitement	Substance individuelle* (µg/l)	Somme des substances (µg/l)
Eau pouvant être distribuée sans traitement spécifique « pesticides »	≤ 0,1 **	≤ 0,5
Eau nécessitant un traitement spécifique d'élimination des pesticides	0,1 < et ≤ 2	0,5 < et ≤ 5
Eau ne pouvant être distribuée qu'après autorisation du ministère chargé de la santé	> 2	> 5

* y compris les produits de dégradation

** sauf aldrine, dieldrine, heptachlore, heptachlore époxyde : concentration max admissible dans les eaux distribuées : 0.03 µg/l
concentration max admissible dans les eaux brutes : 0.3 µg/l

1.2. Les directives européennes

La directive « substances dangereuses » de 1976 définit 132 substances particulièrement toxiques dont 36 pesticides, pour lesquelles les rejets dans les eaux sont limités ou interdits.

Depuis, la Directive Cadre Européenne sur l'eau (Directive du 23 octobre 2000) fixe comme objectif général l'atteinte du bon état écologique et chimique des eaux de surface et du bon état chimique et quantitatif des eaux souterraines.

La DCE définit également une stratégie de lutte contre la pollution de l'eau. L'objectif est de lutter contre certains polluants (ou groupes de polluants) présentant un risque significatif pour ou via l'environnement aquatique, notamment des risques auxquels sont exposées les eaux utilisées pour le captage d'eau potable. Les mesures prises visent à réduire progressivement les rejets, émissions et pertes de substances dites prioritaires et d'arrêter ou supprimer progressivement les rejets, émissions et pertes de substances dangereuses prioritaires dans un délai de 20 ans (novembre 2021). L'annexe X de la Directive définit les 33 substances ou groupes de substances prioritaires, parmi lesquelles 12 pesticides. Il s'agit d'herbicides (alachlore, atrazine, diuron, isoproturon, simazine, trifluraline, pentachlorophénol), d'insecticides (chlorfenvinphos, chlorpyrifos, endosulfan, hexachlorocyclohexane dont le lindane) et de fongicide (pentachlorobenzène). Parmi les pesticides, seul le lindane est classé dangereux prioritaire.

Le 18 septembre 2008, le Parlement Européen a fait adopter une nouvelle directive établissant des normes de qualité environnementales et modifiant la liste de l'annexe X de la DCE. Pour cette dernière, 8 substances dites dangereuses sont ajoutées aux 33 substances prioritaires (à ne pas confondre avec les substances dites dangereuses prioritaires) parmi lesquelles 7 pesticides (6 herbicides : aldrine, dieldrine, endrine, isodrine, DDT total, para-para DDT et un fongicide : hexachlorobenzène). La liste des substances dangereuses prioritaires a également été révisée : l'endosulfan y figure désormais au côté du lindane.

Toutes les substances "pesticide" qui sont inscrites à l'annexe X (soit au total 19 pesticides) sont recherchées dans le cadre du réseau régional pesticide. Au niveau national, une grande partie de ces substances ont déjà été retirées du marché ou vont l'être prochainement (cf. §1.3).

1.3. L'autorisation de mise sur le marché

La Directive du Conseil 91/414/CEE du 15 juillet 1991 fixe les modalités de mise sur le marché des produits phytopharmaceutiques. En application de cette directive, une évaluation européenne des substances actives ainsi qu'une revue d'ensemble des substances existantes sur le marché ont été réalisées. Ce programme de réexamen s'est traduit au niveau national à des décisions de retrait de nombreux produits phytopharmaceutiques et à la mise en place d'un dispositif **d'autorisation de mise sur la marché (AMM)** délivrée par le Ministère en charge de l'Agriculture. Ainsi, seules les préparations (spécialités commerciales) autorisées peuvent être utilisées dans les conditions spécifiées par l'AMM.

Pour les biocides, même si la directive 98/8/CE prévoit des dispositions assez semblables, l'application de la procédure d'AMM qui relève du Ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement durable et de l'Aménagement du territoire est actuellement en phase transitoire.

Parmi les substances recherchées, **plus de 100 substances sont actuellement interdites d'utilisation** (l'annexe III dresse la liste complète de ces substances au 31/12/2007). C'est le cas notamment de certaines substances prioritaires (hexachlorobenzène, lindane (hexachlorocyclohexane gamma), atrazine, simazine) ainsi que d'autres substances fréquemment rencontrées telles que l'oxadixyl et le métolachlore (l'isomère du métolachlore, le S-métolachlore, reste autorisé). Pour plus de 50 substances, l'interdiction d'utilisation date du 1^{er} janvier 2004.

D'autres interdictions décidées en 2007 par la Commission Européenne prendront effet dans un futur proche : il s'agit notamment du carbofuran (insecticide) dont la date limite d'écoulement des stocks est fixé au 13/12/2008.

Restrictions d'usage :

L'isoproturon et le diuron (jusqu'au 13/12/2008 pour cette dernière substance) sont concernées par des mesures de restriction d'usage. Pour le diuron, les mesures prises en 2002 sont les suivantes :

interdiction d'emploi en période hivernale, réduction de dose, retrait de nombreuses spécialités fortement concentrées en diuron. Pour l'isoproturon, les mesures suivantes ont été prises en 2004 : interdiction d'emploi en zone non agricole, limitation de dose, utilisation maxi par an soit d'isoproturon soit de chlortoluron.

Concernant le glyphosate, le Ministère en charge de l'Agriculture a mis en place en octobre 2004 un plan opérationnel de rationalisation de l'utilisation des spécialités à base de cette substance active, plan qui concerne également le sulfosate et le N-phosphonométhyl glycine.

1.4. Plan National Santé Environnement (PNSE)

Adopté le 21 juin 2004, il prévoit une intensification des actions de prévention contre les pesticides. Il est décliné dans chaque région par des actions spécifiques dont 2 concernent directement les pesticides : limiter les pollutions des eaux et des sols dues aux pesticides et aux substances dangereuses (action 11) et organiser l'exploitation des données pour estimer l'exposition de la population aux pesticides (action 36). L'action 10 "Améliorer la qualité de l'eau potable en préservant les captages d'eau potable des pollutions ponctuelles et diffuses" concerne également les pesticides, mais de façon moins spécifique.

Dans le cadre du PNSE, un Plan Interministériel de Réduction des Risques liés aux Pesticides (2006-2009) a été adopté en juin 2006 : il vise en particulier à réduire de 50% les ventes globales des substances les plus dangereuses d'ici la fin de l'année 2009. Une liste de 47 substances concernées par ce plan a été dressée. Le chlorpyrifos et l'isoproturon sont en particulier concernés par ce plan.

1.5. Grenelle de l' Environnement

Suite au Grenelle de l'environnement (et dans le cadre du plan Ecophyto 2018), 30 substances phytosanitaires sont concernées par un retrait (partiel ou total) du marché pour les préparations les contenant.

- Pour 23 substances, toutes les préparations phytopharmaceutiques les contenant sont interdites (le délai d'utilisation est fixé au maximum au 31/12/2009). Pour une vingtaine d'entre elles, il s'agit en fait de molécules qui sont déjà interdite ou étaient déjà programmées d'interdiction au niveau national dans le cadre de la réglementation européenne (citons en particuliers le carbofuran).
- Pour les 7 autres substances généralement autorisées au niveau européen, l'interdiction d'utiliser les spécialités commerciales les contenant ne concerne que le territoire français (date limite d'utilisation fixée au 31 décembre 2008 ou au 31/12/2009). Citons en particulier la carbendazime, fongicide le plus retrouvé dans les eaux de la région Rhône-Alpes, et qui est concerné, à partir du 31 décembre 2009, par l'interdiction d'utilisation de 7 préparations le contenant.

Le plan Ecophyto 2018 prévoit également la réduction de 50% de l'usage des pesticides dans un délai de 10 ans si possible.

En bilan, parmi les 12 pesticides classés en substances prioritaires et les 7 pesticides classés en substances dangereuses :

- 12 substances sont désormais interdites en France (certaines même depuis longtemps) : hexachlorobenzène, lindane (hexachlorocyclohexane gamma), atrazine, simazine, pentachlorophénol, pentachlorobenzène, aldrine, dieldrine, endrine, isodrine, DDT total et para-para DDT ;
- 5 substances ont été interdites d'utilisation très récemment : l'endosulfan à partir du 30/05/2007, le chlorfenvinphos à partir du 31/12/2007 (pour les quelques usages maintenus

après le 31/12/2003), l'alachlore à partir 18/06/2008, le diuron à partir du 13/12/2008 et la trifluraline à partir du 31/12/2008 ;

- 2 substances sont encore autorisées : le chlorpyrifos et l'isoproturon (qui font partie des substances dont la quantité devra être réduite de moitié d'ici fin 2012).

2. Présentation du SEQ'Eau

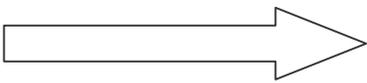
La qualité générale de l'eau est représentée dans ce rapport selon le système d'évaluation de la qualité des eaux (SEQ'Eau), dans sa version 2 (février 2003) pour les eaux superficielles et dans sa version 0 pour les eaux souterraines. Le SEQ est une méthode permettant d'évaluer selon des critères harmonisés la qualité des eaux en tenant compte de différents paramètres de qualité regroupés par altération et des potentialités relatives aux différents usages de l'eau. Elle permet de comparer de façon rigoureuse des résultats d'origines différentes.

Attention : ce système d'évaluation ne permet en aucun cas de juger d'un éventuel risque sur la santé humaine.

2.1. Le SEQ'Eaux superficielles

Pour les eaux superficielles, les résultats sont représentés dans ce rapport selon la qualité globale calculée par la version 2 du SEQ'Eau. Les seuils de qualité par substance sont reportés en annexe IV. Ces seuils sont nettement plus sévères que ceux de la version 1 élargie utilisée pour les 2 premiers rapports portant sur les résultats de septembre 2001-décembre 2002 et de l'année 2003. Afin de suivre de façon homogène l'évolution de la qualité, les données antérieures à 2004 ont été retraitées avec la version 2 du SEQ.

Le SEQ'Eau s'appuie sur cinq classes de qualité représentées par des couleurs allant du bleu, qui correspond à une eau de très bonne qualité au rouge représentant une eau de mauvaise qualité. Il repose pour l'altération pesticides sur les seuils définis pour les potentialités biologiques, basés sur les données de toxicité (ces seuils existent pour 74 substances) et pour l'usage production eau potable (basé sur la réglementation). Le seuil bas (passage de la classe bleu à vert) est inférieur ou égal à 0,1 µg/l (à l'exception du paramètre « somme des pesticides » dont le seuil est de 0.5 µg/l).

Très bonne qualité	Bonne qualité	Qualité moyenne	Qualité médiocre	Mauvaise qualité
Permet la vie et la production d'eau potable après une simple désinfection				Ne peut plus satisfaire la production d'eau potable ou les équilibres biologiques
$\leq 0.1 \mu\text{g/l}$				$2 \mu\text{g/l}^*$

* Le seuil haut (passage de l'orange au rouge) est généralement égal à 2 µg/l à l'exception de 13 substances pour lesquelles le seuil est plus bas et d'un paramètre (somme des pesticides) pour lequel le seuil est de 5 µg/l.

Certains seuils pris en compte dans les grilles du SEQ'Eau sont particulièrement bas, et ils peuvent être inférieurs aux seuils de quantification atteints par les laboratoires d'analyses. Ainsi pour 4 paramètres (carbendazime, chlorfenvinfos, chlorpyrifos-éthyl, deltaméthrine), la valeur du seuil de quantification se trouve dans la fourchette de la classe jaune, et pour 2 paramètres (dinoterbe et parathion éthyl), la valeur du seuil de quantification se situe dans la plage de valeur de la classe orange et rouge. Même si ces substances ne sont pas quantifiées, elles peuvent donc être présentes à un niveau suffisamment

fort pour perturber le milieu puisqu'elles peuvent atteindre une classe de qualité jaune à rouge sans pouvoir être quantifiées par l'analyse multi-résidus. La règle adoptée dans ce rapport est de ne pas déclasser le point (qualification en classe bleue) lorsque ces substances ne sont pas quantifiées.

Les règles appliquées pour déterminer la qualité annuelle sur une station sont les suivantes :

- pour un prélèvement, la qualité est déterminée par le paramètre le plus déclassant, c'est-à-dire celui qui donne l'indice de qualité le plus bas,
- l'évaluation de la qualité de la période janvier 2007–décembre 2007 s'est appuyée sur la règle des 90% : ainsi, lorsque 11 prélèvements ou plus ont été réalisés sur une station, le prélèvement le plus déclassant est éliminé. L'objectif de cette méthode est d'éviter de prendre en compte des situations exceptionnelles.

2.2. Le SEQ'Eaux souterraines

Pour les eaux souterraines, le SEQ'Eau permet de représenter la qualité globale en s'appuyant sur deux fonctions : l'usage production d'eau potable et l'état patrimonial. L'annexe IV présente les différents seuils du SEQ'Eaux souterraine pour l'altération pesticides et pour chacune de ces deux fonctions.

Compte tenu du fait que l'aptitude à la production d'eau potable constitue un enjeu majeur pour les eaux souterraines et que l'échelle d'appréciation de l'état patrimonial repose sur des critères très sévères de qualité, nous avons choisi dans ce rapport de représenter les résultats du suivi des eaux souterraines, séparément selon chacune de ces deux fonctions.

L'usage production d'eau potable (AEP) est représenté par le SEQ' Eau par seulement **4 classes** de qualité où les valeurs des seuils reprennent les limites réglementaires, telles que définies au §1. Cependant, pour cette fonction, le SEQ' Eau souterraine distingue deux classes, pour une eau brute destinée à la production d'eau potable : bleu clair (eau de qualité optimale) et bleu foncé (eau de qualité acceptable). Le seuil de passage d'une classe à l'autre est relativement bas et parfois inférieur au seuil de quantification des substances actives. Aussi avons-nous choisi dans ce rapport de ne pas distinguer ces deux classes et de ne représenter qu'une seule classe bleue, correspondant à une eau pouvant être consommée sans aucune nécessité de traitement.

Sont donc représentés dans ce rapport :

- classe bleue : aptitude à la consommation humaine (concentrations inférieures aux seuils de 0,1 µg/l par substance et 0,5 µg/l pour la somme),
- classe jaune : nécessité d'un traitement de potabilisation,
- classe rouge : inaptitude à la production d'eau potable (concentrations supérieures aux seuils de 2 µg/l par substance et 5 µg/l pour la somme).

Classes du SEQ'Eau AEP

Très bonne qualité	Bonne qualité	Qualité moyenne	Mauvaise qualité
Permet la production d'eau potable après une simple désinfection (aptitude à la consommation)		Traitement nécessaire	Ne peut plus satisfaire la production d'eau potable
0.1 µg/l			2 µg/l

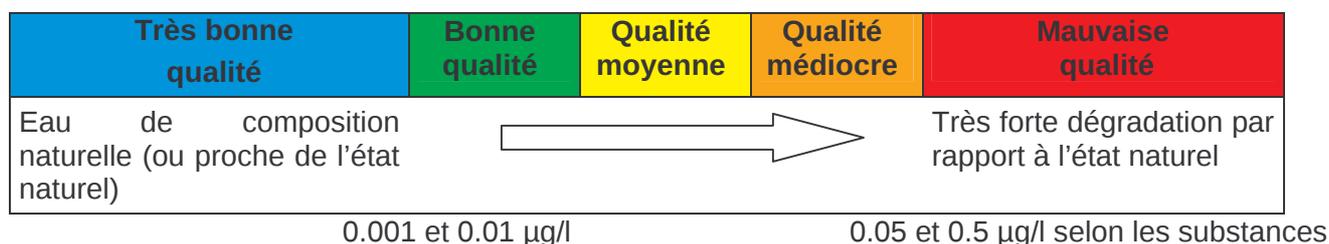
L'état patrimonial du SEQ'Eaux souterraines s'applique aux paramètres représentatifs d'altérations d'origine anthropique, il permet d'apprécier le degré d'atteinte des nappes par les pollutions résultant de la pression exercée par les activités humaines. Ainsi, pour cette fonction, la première classe de qualité

(parmi 5 possibles) correspond à une eau de composition naturelle et, de ce fait, le seuil de passage de la classe bleue à verte correspond au seuil de détection du paramètre considéré. Les premiers seuils correspondant aux classes de qualité sont donc fixés à un niveau très bas 0.01 µg/l pour la plupart des substances, à l'exception de 6 substances dont le seuil est des 0.001 µg/l. A l'opposé, les classes orange et rouge signifient une dégradation importante ou très importante par rapport à l'état naturel.

Dans certains cas le seuil de passage de la classe bleue à verte peut être inférieur au seuil de quantification des laboratoires prestataires des analyses. Dans ce cas, la règle adoptée dans le cadre de ce rapport est de ne pas déclasser le point (qualification en classe bleue).

Pour chacune de ces deux fonctions, les seuils correspondant à l'altération pesticides prennent en compte la totalité des substances actives analysées.

Classes du SEQ'Eau Patrimonial



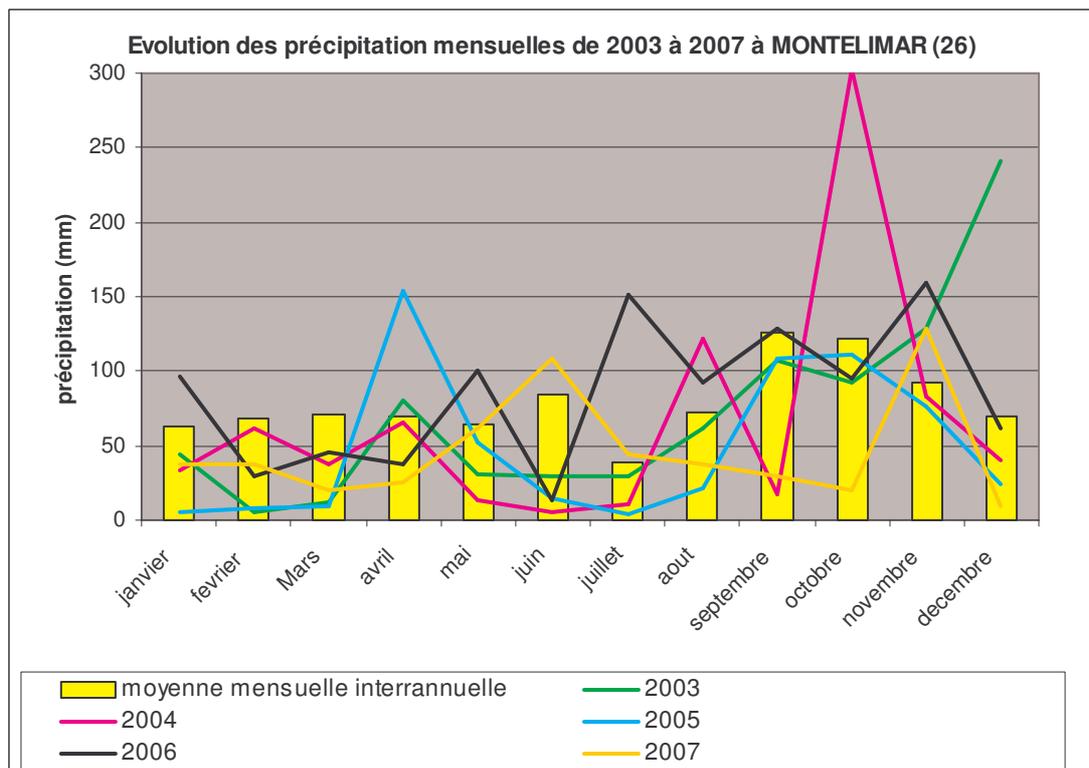
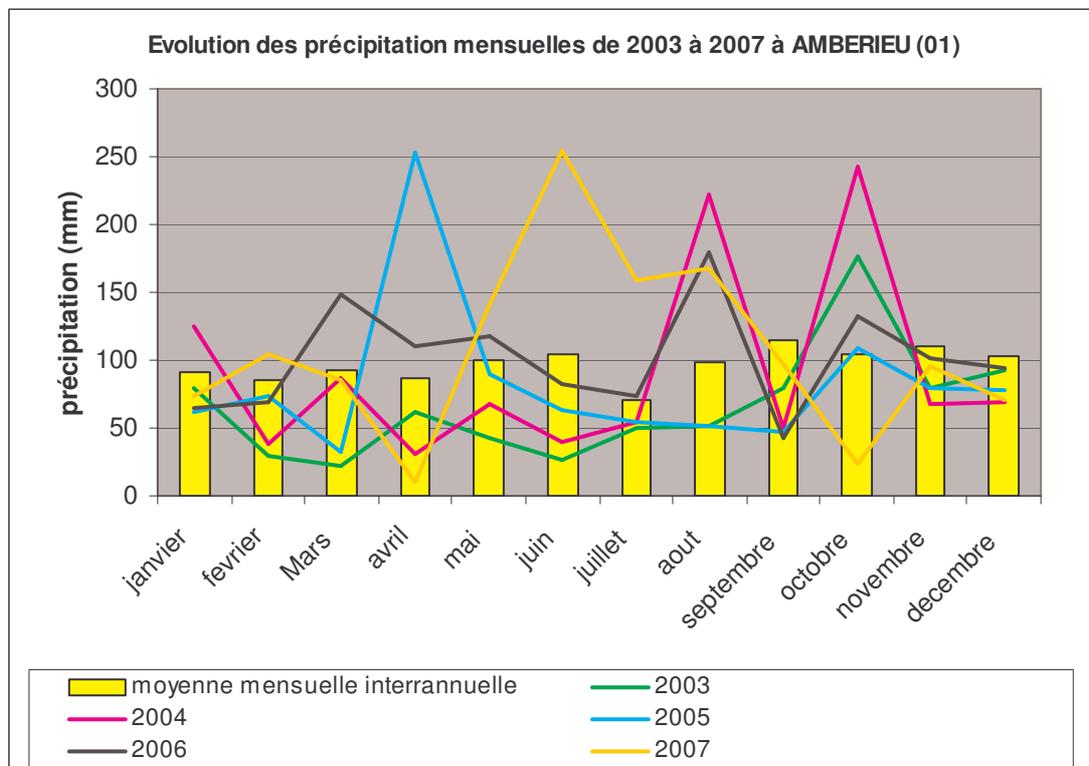
3. Conditions pluviométriques et hydrologiques en 2007

Le début de l'année 2007 (janvier et février) a été plutôt sec, les précipitations étant déficitaires sur l'ensemble de la région à l'exception du massif des Alpes. Le déficit s'accroît encore plus en mars et avril. Les mois de mai, juin et juillet sont marqués par des pluies très abondantes avec de nombreux orages parfois violents. Au mois d'août, les précipitations sont encore abondantes dans la partie Nord de la région (Ain, Loire, Savoie et Haute-Savoie).

A contrario, la Drôme, l'Ardèche, le Nord Isère et le Rhône ont été moyennement arrosés. Les mois de septembre et octobre ont été particulièrement secs pour la saison, l'ensemble de la région étant déficitaire par rapport aux moyennes mensuelles. Les 2 derniers mois de 2007 ont également été peu pluvieux pour la saison.

Les graphiques ci-après (figure 3) illustrent l'évolution des précipitations mensuelles de 2003 à 2007 en comparaison des moyennes mensuelles inter-annuelles (calculées par Météo France sur la période 1971-2000) sur 2 stations de la région : Ambérieu et Montélimar.

figure 3 : évolution des précipitations de 2003 à 2007



En début d'année 2007 (janvier à avril) les **écoulements dans les rivières** sont faibles à très faibles pour la saison sur les secteurs du sud, de l'ouest et du centre de la région. Aux mois de mai et juin, les débits deviennent importants pour la saison. Seules les vallées du Drac, de la Romanche et la haute Isère présentent des écoulements inférieurs aux moyennes saisonnières. Les écoulements observés sur les cours d'eau de la moitié nord pendant les mois de juillet-août restent importants pour la saison. Sur la moitié sud, les écoulements observés sont inférieurs aux valeurs moyennes pour la saison. En septembre et octobre du fait des précipitations peu abondantes, la tendance s'inverse sur la partie nord avec des écoulements mensuels faibles pour la saison et la sécheresse s'accroît sur les départements du sud. En fin d'année 2007, la situation des écoulements est hétérogène. Ils sont faibles sur les affluents directs du Rhône moyen et sur toute la partie sud de la région, voire très faibles dans les Alpes du Nord et les Préalpes drômoises. Sur les autres secteurs, la situation est proche de la normale.

Pour **les eaux souterraines**, la recharge des nappes intervient traditionnellement au cours des mois de fin d'automne et d'hiver, puis au printemps, lorsque le bilan hydrique s'exprime par des excédents de précipitations par rapport aux besoins de la végétation et des sols.

Comme l'année précédente, cette recharge a été faible à l'hiver 2006-2007 et plusieurs nappes ont abordé l'année avec des niveaux plus bas qu'à l'habituel, voire très inférieurs aux normales saisonnières. A cette sécheresse hivernale ont succédé des précipitations efficaces de printemps modérées, contribuant à une vidange régulière des aquifères régionaux.

Partis de très bas fin 2006, les stocks d'eau souterraines ont donc abordé l'été 2007 à de très bas niveaux, mais les précipitations particulièrement abondantes de Juin et Juillet ont contribué à améliorer cette situation, selon une dynamique atypique en période estivale (recharge des nappes). Des disparités régionales s'observent en fin d'été, avec des nappes encore déprimées sur l'Est lyonnais, Bièvre-Valloire, le Sud Drôme et Ardèche, la Plaine de Valence et de l'Ain, tandis que le Vercors, le bassin Lémanique, le Haut-Rhône et la Plaine du Forez ont largement bénéficié de cette recharge et présentent des niveaux supérieurs à la normale. Sur l'année, la recharge reste donc modérée mais concentrée sur les mois d'été (infiltration et lessivage accentués sur la période Juin-Août) et le battement des nappes important sur les nappes les plus réactives (amplitude annuelle moyenne entre hautes-eaux et basses eaux).

PARTIE C : Résultats de la campagne de suivi 2007

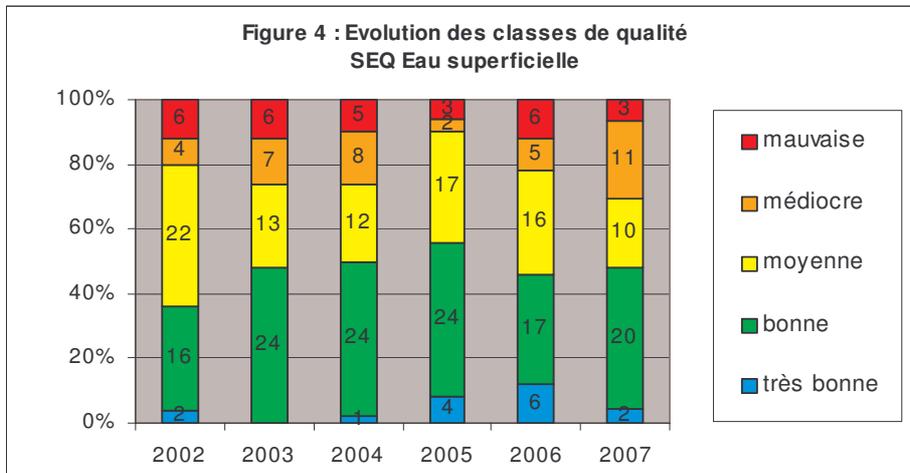
Les résultats de l'année 2007 présentés dans ce chapitre s'appuient sur les **552 prélèvements en eaux superficielles et 264 prélèvements en eaux souterraines**. Au total, ont été réalisées, environ 211 000 analyses pour les eaux superficielles et environ 101 000 analyses pour les eaux souterraines.

1. Résultats pour les Eaux superficielles

1.1. La qualité selon le SEQ'Eau (V2)

La qualité des cours d'eau observée en 2007 est globalement similaire à celle de 2006. Quelques évolutions apparaissent : les stations en très bonne qualité sont moins représentées, de même que les stations en mauvaise qualité. Sur les 46 stations suivies en 2007, on assiste à une amélioration de la qualité sur 8 stations, alors que pour 14 stations la qualité se dégrade. Sur les 24 autres stations, la qualité reste stationnaire par rapport à 2006.

Comme les années précédentes, ce sont toujours les cours d'eau du sud de la région qui enregistrent les meilleures qualités (Drôme, Eyrieux, Ouvèze, Doux, Ardèche, Eygues) même si pour certains d'entre eux, la qualité s'est légèrement dégradée entraînant le passage de la qualité bleue en 2006 à verte en 2007. Sur la rivière d'Ain, on peut également noter une faible contamination du cours d'eau, cette situation étant relativement stable depuis la mise en place du réseau en septembre 2001.

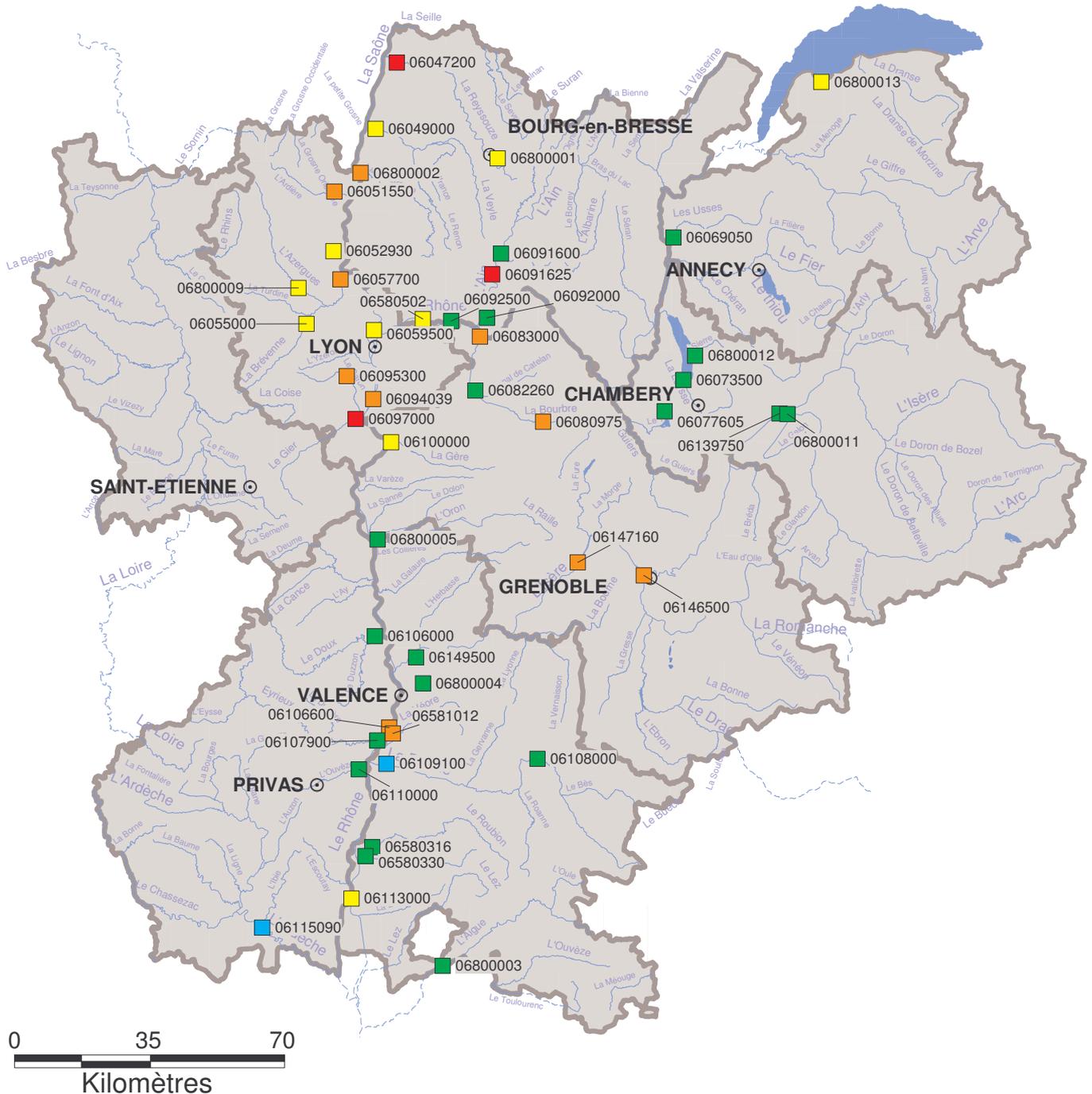


Les chiffres indiqués correspondent au nombre de station concerné par la classe de qualité

Les stations qui présentent la qualité de l'eau la plus dégradée par rapport aux pesticides (qualité mauvaise ou médiocre) sont principalement rencontrées dans le quart Nord-Ouest de la région avec des environnements relativement diversifiés. Parmi les plus perturbées (classe rouge), on retrouve comme les années antérieures la Reyssouze et le Gier. Le Toison rejoint également les stations de mauvaise qualité. Les stations de l'Azergues et du Garon, sont encore très fortement contaminées par les pesticides, bien que leur qualité se soit améliorée par rapport à 2006.

NB : la Coise n'ayant pas été suivie en 2007, il n'est pas possible de vérifier si cette station présente toujours une qualité d'eau dégradée (qualité mauvaise en 2006).

Figure 5 : Qualité des eaux superficielles Altération pesticides - Année 2007



Classes de qualité

Altération pesticides SEQ'Eau version2

- Eau de très bonne qualité (2)
- Eau de bonne qualité (20)
- Eau de qualité moyenne (10)
- Eau de qualité médiocre (11)
- Eau de mauvaise qualité (3)

Sources de données : BdCarthage IGN - DIREN RA
Agence de l'Eau RM&C

Tableau 4 : Résultats SEQ'Eau superficielle pour 2007 et paramètres déclassants

Point de mesure	Dpt.	Code national	Classe de qualité globale	Evolution **	paramètres déclassants pour les classes jaune, orange ou rouge (nombre de fois où le paramètre est déclassant)	nombre prélèvs
Reyssouze à Pont de Vaux	01		5	→	total substances, AMPA, glyphosate	12
Veyle à Pont de Veyle	01	06049000	3	→	carbofuran (2), AMPA (2), métolachlore, 2 hydroxy-atrazine, total substances	12
Seynard à St Maurice de Remens	01	06091600	2	↘	carbofuran *	12
Toison à Villieu-Loyes-Mollon	01	06091625	5	↗	AMPA, glyphosate, métolachlore, chlortoluron, total substances (2)	12
Ain à Saint Maurice de Gourdans	01	06092000	2	→	carbofuran *	12
Sereine à Beynost	01	06580502	3	→	AMPA, isoproturon, glyphosate, carbofuran (2), diuron, chlorfenvinphos	12
Reyssouze à Bourg en Bresse	01	06800001	3	→	AMPA, carbofuran (2)	12
Chalaronne à Thoissey	01	06800002	4	↗	carbofuran , total substances (2), glyphosate, 2,4D	12
Doux à Tournon	07	06106000	2	↗		12
Rhône à Charmes sur Rhône	07	06106600	4	↗	carbendazime, aminotriazole	11
Eyrieux à Beauchastel	07	06107900	2	↗		12
Ouvèze au Pouzin	07	06110000	2	↗		12
Ardèche à Vallon-Pont-D'Arc	07	06115090	1	↘		12
Rhône à Donzère	26	06113000	3	↗	carbofuran, AMPA, carbendazime	11
Drôme à Ponet et St Auban	26	06108000	2	↗		12
Drôme à Livron sur Drôme	26	06109100	1	→		12
Eygues à St Maurice sur Eygues	26	06800003	2	→	chlorpyrifos-éthyl *	12
Isère à Chateaufort sur Isère	26	06149500	2	→	carbendazime *	12
Roubion à Montélimar	26	06580316	2	→	simazine*, carbofuran *	12
Jabron à Montélimar	26	06580330	2	→	diuron *, glyphosate *, total substances *	12
Véore à Etoile sur Rhône	26	06581012	4	↗	propachlore, carbendazime, chlorothalonil (2), chlorfenvinphos (2)	12
Barberolle à St Marcel Les Valence	26	06800004	2	→	2,4D *	12
Les Collières à St Rambert-d'Albon	26	06800005	2	↘	AMPA *	12
La Bourbre à Cessieu	38	06080975	4	↗	glyphosate (2), total substances (2), acifluorfen	12
Canal Catelan à la Verpillière	38	06082260	2	→	diuron *	12
Bourbre à Chavanoz	38	06083000	4	↗	AMPA (2)	12
Gère à Vienne	38	06100000	3	→	AMPA, carbofuran	12
Drac à Fontaine	38	06146500	4	→	oxadiazon, carbendazime, diuron, DDT pp'	12
Canal Fure-Morge à Poliénas	38	06147160	4	→	carbendazime (2)	12
Ardières à Saint Jean d'Ardières	69	06051550	4	↗	total substances (3), procymidone	12
Morgon à Gleizé	69	06052930	3	↘	total substances (3), diuron (3), simazine (7), AMPA (2), norflurazon (2)	12
Brevenne à St Bel	69	06055000	3	→	glyphosate (2), total substances, AMPA (3)	12
Azergues à Lucenay	69	06057700	4	↘	AMPA, total substances, simazine, simazine-hydroxy	12
Saône à Lyon	69	06059500	3	↘	carbofuran, AMPA	12
Rhône à Jons	69	06092500	2	→	simazine*	12
Ozon à Solaize	69	06094039	4	↗	glyphosate (2), carbétamide, chlorfenvinphos	12
Garon à Brignais	69	06095300	4	↘	AMPA, carbendazime, chlorfenvinphos	12
Gier à Givors	69	06097000	5	→	AMPA (4), total substances, glyphosate	12
Azergues à Legny	69	06800009	3	↗	glyphosate, simazine	12
Laysse au Bourget du Lac	73	06073500	2	→		12
Laysse d'Aiguebelette à Nances	73	06077605	2	↗	carbofuran *	12
Bialle à St Pierre d'Albigny	73	06139750	2	→		12
Gelon à Chamousset	73	06800011	2	→		12
Sierroz à Aix les Bains	73	06800012	2	→	acétochlore *	12
Usses à Seyssel	74	06069050	2	→	carbofuran *	12
Foron à Sciez	74	06800013	3	↗	glyphosate, AMPA (2), 2,4D, isoproturon, total substances	12

* Paramètre déclassant en jaune ou orange une seule fois. Suite à la règle des 90 %, ce prélèvement est éliminé et la classe de qualité est donnée par les 11 autres prélèvements.

** Evolution de la qualité par rapport à 2006 :
 → stabilité
 ↗ indice en hausse : dégradation de la qualité
 ↘ indice en baisse : amélioration de la qualité

Les évolutions les plus significatives observées en 2007 sont les suivantes :

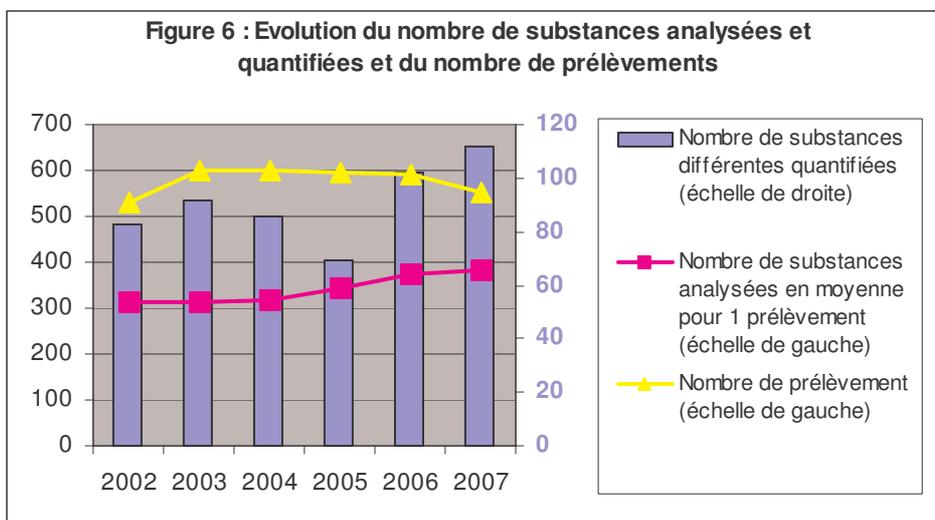
- la Reyssouze confirme en 2007 la forte dégradation de ses eaux observée en 2006, alors que les années antérieures (2003, 2004, 2005), la qualité était moyenne.
- la qualité du Toison s'est fortement dégradée en 2007, alors qu'elle avait enregistré de nettes améliorations de 2003 à 2006.
- 6 stations qui étaient en classe jaune en 2006 ont basculés en classe orange en 2007. Il s'agit de la Chalaronne , du Rhône à Charmes, de la Véore, de la Bourbre à Cessieu et à Chavanoz et de l'Ozon .
- le Rhône à Charmes a atteint son niveau de qualité le plus bas en 2007 depuis la mise en place du réseau pesticide. Cette station dont la qualité était bonne jusqu'en 2005 s'est dégradée successivement en 2006 (classe jaune) puis 2007 (classe orange). En 2007, l'origine du déclassement en qualité médiocre est due à une teneur élevée en aminotriazole (1.5 µg/l en décembre 2007) et carbendazime (0.15 µg/l le 22/02/07). Le Rhône à Donzère s'est également dégradé d'une classe passant de la qualité bonne en 2006 à la qualité moyenne en 2007. On retrouve parmi les paramètres déclassants la carbendazime (0.13 µg/l le 22/02/07).

On constate que **22 substances différentes (contre 30 en 2006 et 21 en 2005) sont à l'origine du déclassement des cours d'eau en qualité jaune, orange ou rouge**, auxquelles il faut rajouter le paramètre « total substances ». Les paramètres les plus souvent déclassants sont (cf. tableau 4) : l'AMPA et sa molécule mère le glyphosate (herbicide) ainsi que le paramètre "total substances" et dans une moindre mesure, le carbofuran (insecticide), la carbendazime (fongicide) et le diuron (herbicide).

1.2. Substances quantifiées et groupes d'usages

Au total, 112 substances différentes ont été quantifiées dans les eaux superficielles durant l'année 2007, ce qui est en légère augmentation par rapport à 2006. Le nombre total de prélèvement est en déclin par rapport aux années précédentes en raison de l'arrêt du suivi sur les 4 stations du département de la Loire (cf. Partie A - § 1).

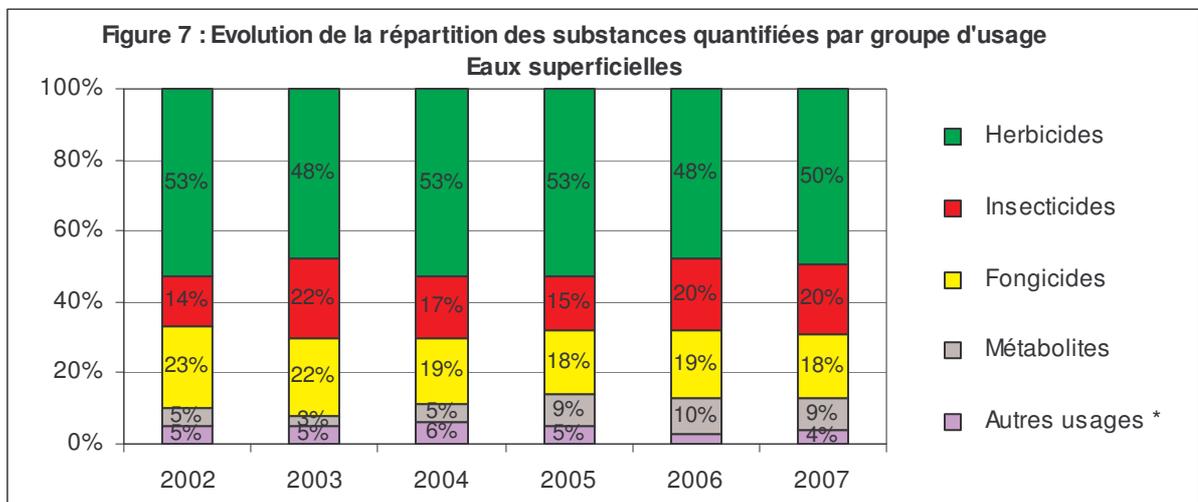
La liste des substances quantifiées en 2007 (complétées de leur usage, de la fréquence de quantification et du nombre de stations contaminées) figure en annexe VI.



Globalement, parmi les 112 substances quantifiées dans les eaux superficielles :

- **11 substances sont classées « substances prioritaires »** au titre de la DCE, parmi lesquelles le diuron et l'atrazine sont les plus fréquentes ;
- **24 substances étaient interdites d'utilisation en France en 2007** (en particulier l'atrazine, le métolachlore, la terbuthylazine, l'oxadixyl et la simazine) **et 4 sont des métabolites de substances interdites** (métabolites de l'atrazine, de la terbuthylazine et de la simazine).

La répartition des 112 substances quantifiées en fonction de leur usage (cf. figure 7 ci-après) confirme globalement les observations des années précédentes : les herbicides sont les plus représentés (56 substances différentes quantifiées), suivis des insecticides (22 substances) puis des fongicides (20 substances) et des métabolites issus de la dégradation d'herbicides (10 substances).



* corvifuges, acaricides, substances à usages multiples

1.3. Fréquence de quantification des substances

Comme les années précédentes, les substances les plus quantifiées dans les eaux superficielles sont toutes des herbicides ainsi que leurs métabolites (cf. figure 8). Il s'agit en particulier de l'AMPA (dans près d'un prélèvement sur 2) et de sa molécule mère le glyphosate, du diuron, de l'atrazine et de son métabolite l'atrazine-déséthyl, du métolachlore (somme du métolachlore interdit et du S-métolachlore autorisé) et enfin de l'oxadiazon .

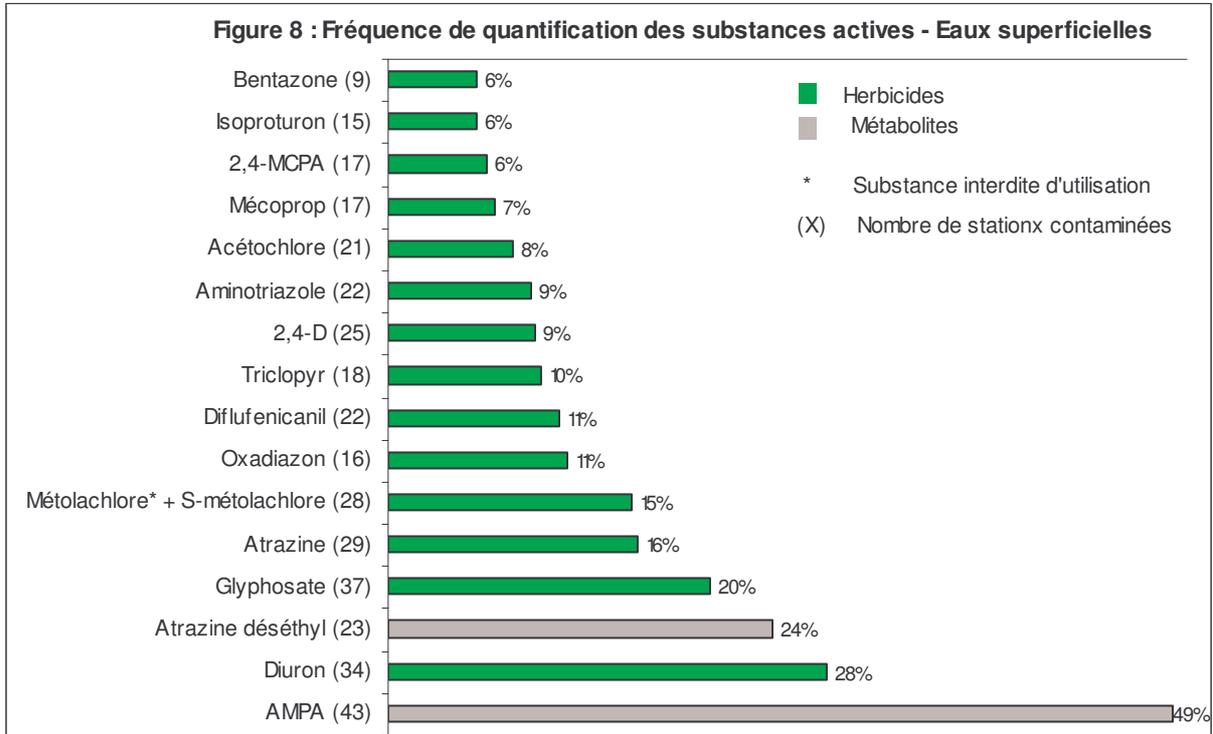
1.3.1. Les herbicides

- Cas des substances interdites et/ou prioritaires

Comme en 2006, on observe en 2007 une légère hausse des fréquences de quantification de certains herbicides interdits depuis fin 2003 et en 2004 (cf. figure 9). C'est le cas de l'atrazine (et de façon encore plus marquée de son métabolite l'atrazine-déséthyl), du métolachlore¹ et de la terbuthylazine. L'explication de cette évolution est probablement à lier à des résidus de substances

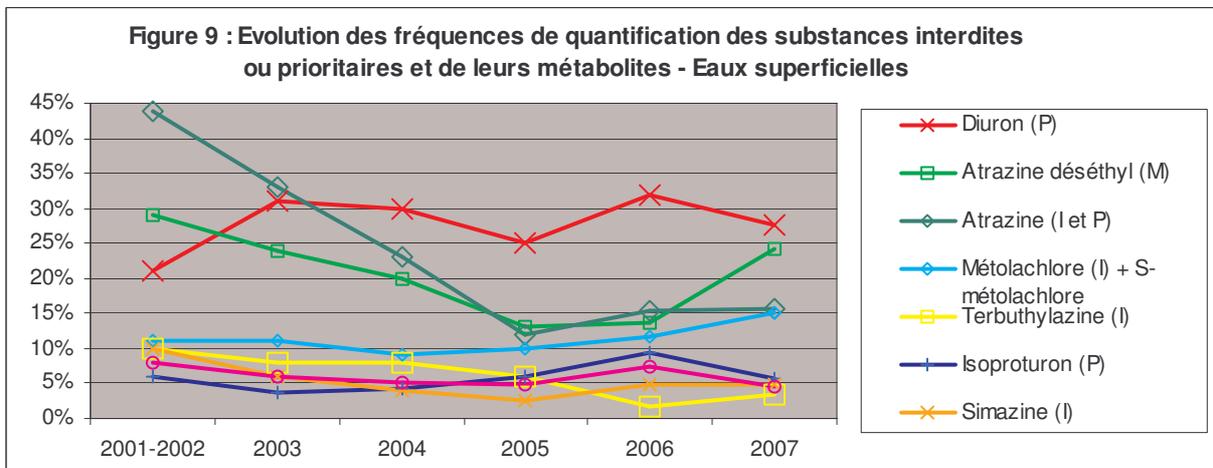
¹ Le métolachlore analysé par le laboratoire est le cumul du métolachlore interdit d'utilisation et du S-métolachlore encore autorisé.

stockées dans les sols et remobilisées puis entraînées par ruissellement dans le cours d'eau suite aux conditions climatiques particulièrement pluvieuses rencontrées en 2006 et 2007.



Ainsi, ce sont sur les cours d'eau où l'on enregistre, avant l'interdiction de ces herbicides, une très forte contamination, que l'on quantifie aujourd'hui encore ces substances à une fréquence très soutenue (jusqu'à 100% des prélèvements). C'est le cas notamment :

- pour l'atrazine-déséthyl et/ou sa molécule mère l'atrazine : des Collières, de la Véore et de la Bourbre;
- pour la terbuthylazine et son métabolite la terbuthylazine-déséthyl, l'oxadixyl et la simazine : du Morgon.



I : substance interdite - P : substance prioritaire et dangereuses prioritaires des directives européennes - M : métabolite

Concernant le métolachlore on observe en 2007 une hausse significative de ses fréquences de quantification. Néanmoins, l'analyse seule du S-métolachlore n'étant pas encore assurée par le laboratoire d'analyse, il n'est pas possible de distinguer la part issue du S-métolachlore encore autorisé du métolachlore interdit.

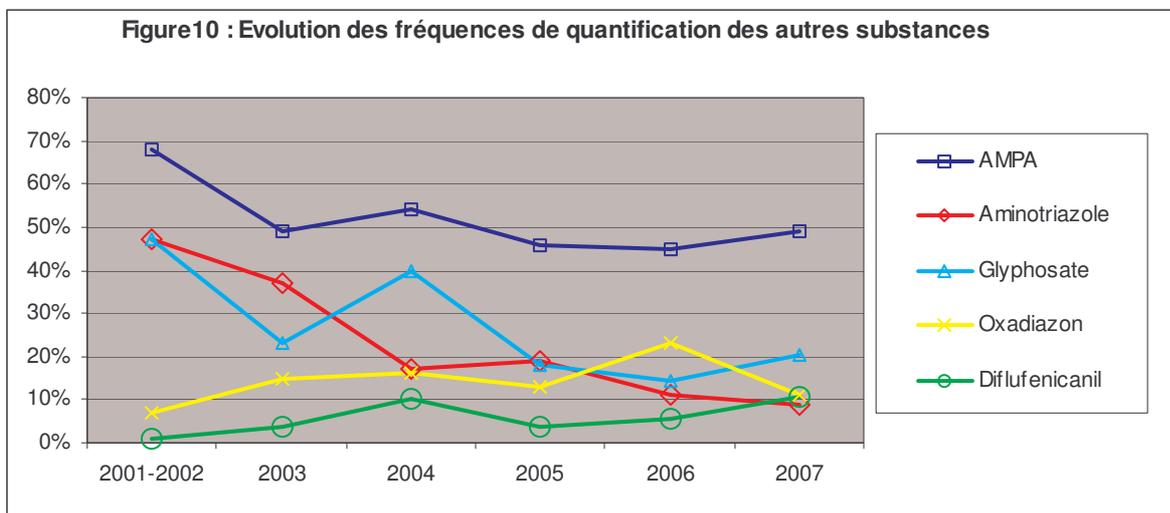
Concernant les substances prioritaires encore autorisées en 2007 (diuron et isoproturon), leur évolution est à la baisse en 2007. La contamination par le diuron marque encore un nombre important de station (34 stations sur les 46 suivis en 2007). Le métabolite du diuron, le DCPMU (1-(3,4-dichlorophényl)-3-méthyl-urée), est également en net retrait par rapport à 2005 et 2006 (fréquence de quantification de 2.7 % en 2007, 9% en 2005 et 12 % en 2006).

- Cas des autres herbicides

L'évolution des autres herbicides les plus fréquemment rencontrés figure sur le graphique de la figure 10 ci-après :

- le diflufenicanil, le glyphosate et l'AMPA sont en légère hausse par rapport à 2006. La contamination des cours d'eau par ces substances est assez généralisée, elle concerne 43 stations du réseau pour l'AMPA et 37 stations pour le glyphosate.

- les fréquences de quantification de l'aminotriazole et de l'oxadiazon sont en baisse par rapport à 2006. Pour l'aminotriazole, les résultats de 2007 confirment la tendance enregistrée ces dernières années. L'Ardières et l'Azergues à Lucenay sont les 2 stations sur lesquelles la substance est la plus quantifiée (respectivement 50 et 60 % des prélèvements). Pour l'oxadiazon, l'évolution interannuelle ne dégage pas de tendance nette. Comme les années précédentes, cette substance est plus particulièrement retrouvée (dans plus d'un prélèvement sur deux) dans le Drac à Fontaine, l'Isère à Chateauneuf sur Isère en fermeture de bassin versant) et le Rhône.



1.3.2. Les insecticides

En 2007, l'insecticide le plus souvent quantifié (parmi les 22 insecticides différents rencontrés en 2007) est le carbofuran. Cet insecticide connaît depuis 2004 une croissance modérée mais constante, sa fréquence de quantification étant passé progressivement de l'ordre de 0.7 % en 2004 à 1.2 % en 2005, 2.4% en 2006 et 3.4% en 2007). Néanmoins, pour 2007, l'augmentation constatée est directement liée à l'abaissement du seuil de quantification (qui est passé de 0,05 µg/l jusqu'en 2006 à 0,02 µg/l en 2007). Si le seuil n'avait pas été abaissé en 2007, la fréquence de quantification serait de 1,7%.

Le 2^{ème} insecticide le plus fréquemment quantifié est le piperonyl butoxyde. Son taux de quantification a nettement diminué en 2007 puisqu'il atteint 2.2% alors qu'il était compris entre 4 et 5.2 % entre 2003 et 2006.

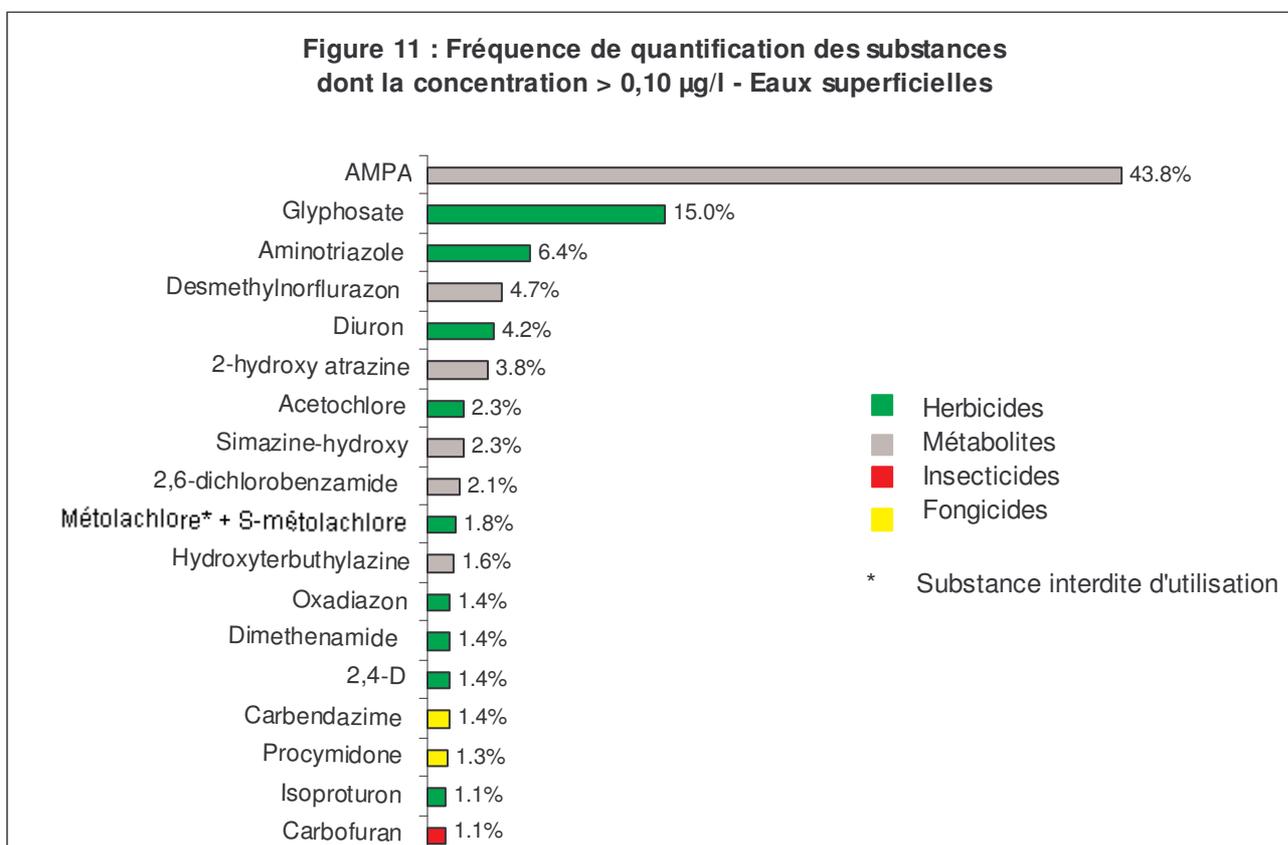
1.3.3. Les fongicides

Parmi les 20 fongicides différents retrouvés dans les eaux superficielles de la région, l'oxadixyl (substance interdite d'utilisation depuis janvier 2004) est comme les années précédentes, le fongicide le plus représenté en 2007 (fréquence de quantification de 4.5%). Les cours d'eau du Beaujolais sont une nouvelle fois les plus concernés par cette molécule en particulier le Morgon pour lequel la fréquence de quantification est de 100%. Le 2^{ème} fongicide rencontré est le métalaxyl (dans 2.9% des prélèvements). Les autres substances fongicides retrouvées à des fréquences un peu plus faibles sont la procymidone (2.7%), l'azoxystrobine (2.0%), la carbendazime (1.4%) et le tébuconazole (1.1%) .

1.3.4. Concentrations par substance individualisée dont concentration > 0,1 µg/l

L'analyse des résultats obtenus en 2007 par rapport au seuil réglementaire de 0,1 µg/l permet de relever les points suivants :

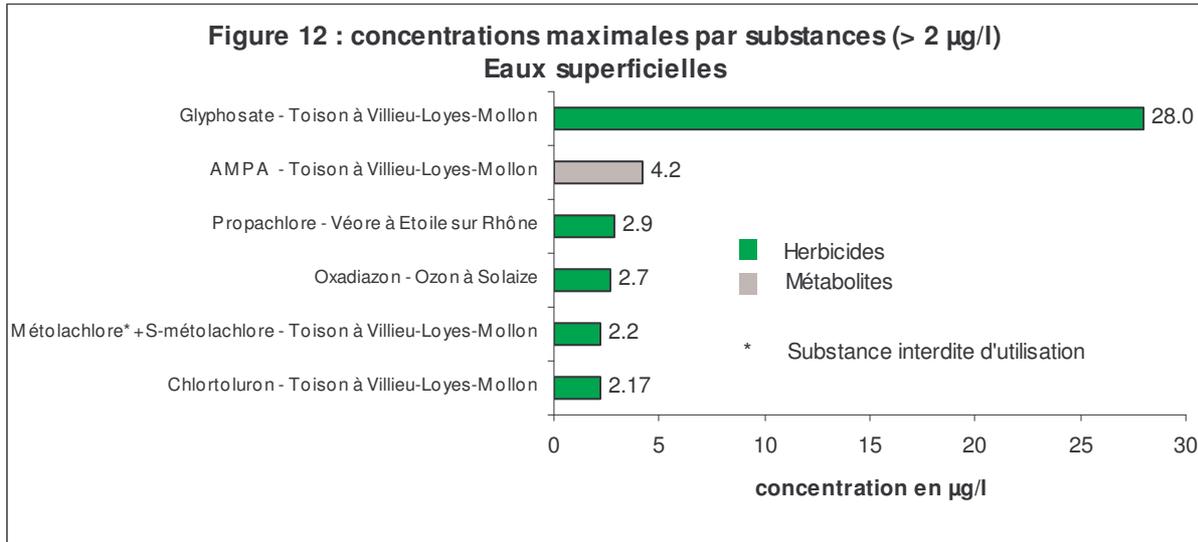
- 54% des prélèvements sont concernés par une concentration supérieure à 0,10 µg/l. Ce chiffre est stable par rapport aux années précédentes ;
- une seule station (l'Ardèche à Vallon-Pont-d-Arc) ne présente aucune substance à une concentration supérieure à 0,10 µg/l ;
- comme les années précédentes, l'AMPA et le glyphosate sont les 2 substances que l'on retrouve le plus fréquemment à une concentration supérieure à 0,10 µg/l (cf. figure 11 ci-dessous).



1.4 Concentrations maximales par substance

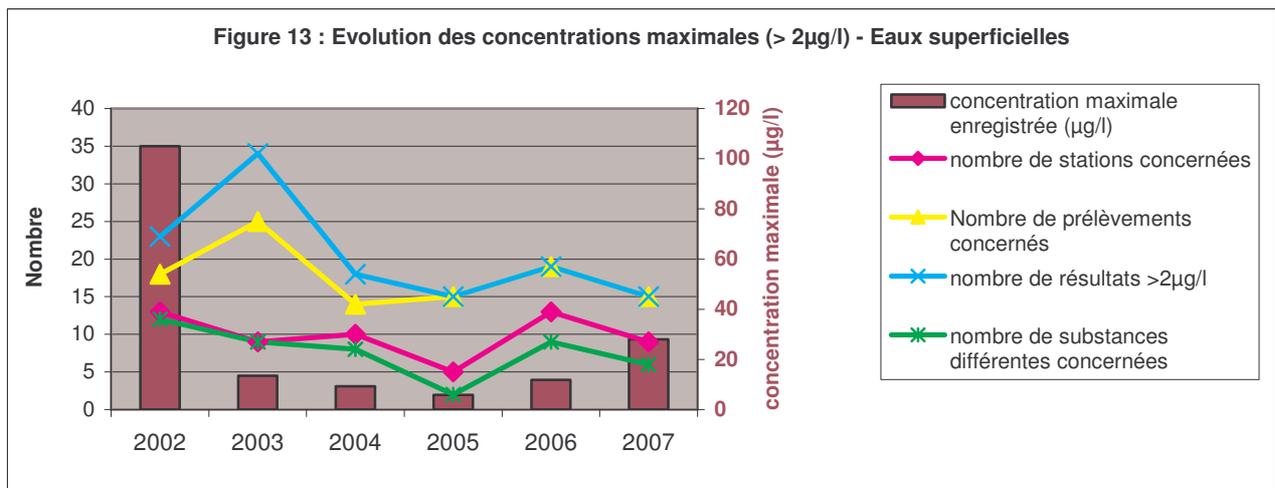
Durant l'année 2007, il y a eu 17 dépassements du seuil de 2 µg/l mettant en jeu 5 substances différentes (cf. figure 12 ci-après), dont principalement le glyphosate et l'AMPA .

Ce type de contamination concerne au total 9 stations (cf. liste en annexe V) et plus particulièrement de façon récurrente depuis 2002 le Toison.



Les substances faisant l'objet du dépassement du seuil de 2 µg/l sont des substances qu'il est autorisé d'utiliser, à l'exception du métoalachlore composé en partie du métoalachlore interdit (les méthodes d'analytiques ne permettent pas de distinguer le métoalachlore interdit du S-métoalachlore autorisé)

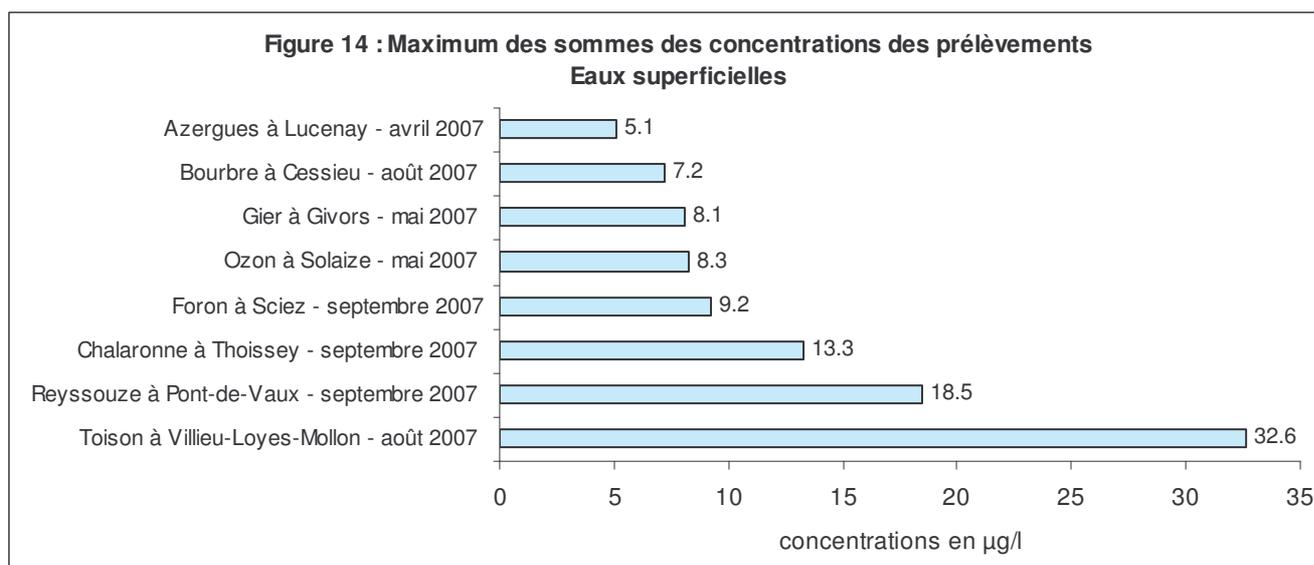
On observe en 2007 un recul des dépassements du seuil de 2µg/l (cf. figure 13), seule la concentration maximale enregistrée ayant augmenté.



Remarque : Pour les résultats de l'année 2002, les chiffres sont probablement sous-estimés car les analyses de glyphosate, d'AMPA et d'aminotriazole n'avaient pas été réalisées à cette époque sur les stations gérées par l'AERM et C. De plus, sur ces mêmes stations, on ne dispose pour l'année 2002 que de 7 mois de données (janvier à juillet 2002)

1.5. Somme des substances

Les stations les plus contaminées par le cumul des substances (somme des concentrations > 5 µg/l) sont représentés sur la figure 14. Pour chaque station ne figure que le prélèvement le plus défavorable.



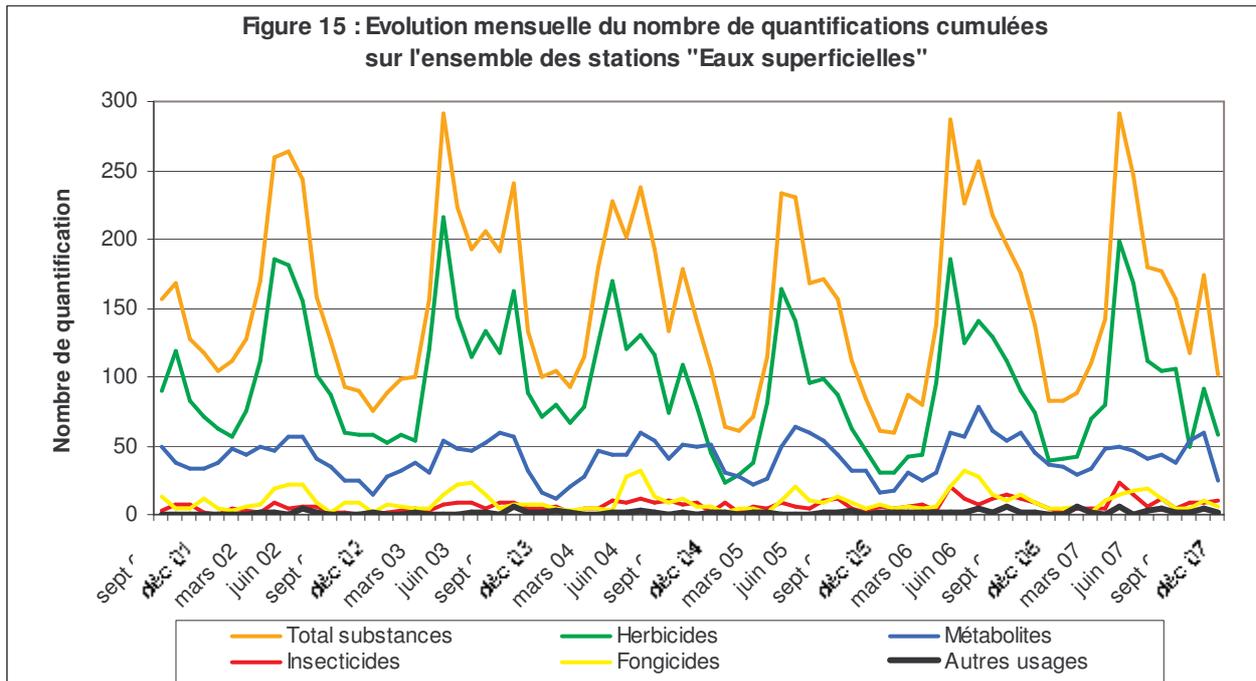
On constate en 2007 que pour 8 stations, la somme des concentrations dépasse au moins une fois le seuil de 5 µg/l. (cf. figure 14). Parmi elles, figurent 2 stations (le Toison et l'Ozon) pour lesquelles une ou plusieurs substances ont atteint une concentration individuelle assez élevée (cf. §1.4). La quantification de nombreuses substances à des teneurs plus faibles peut également être à l'origine d'une somme de concentration élevée dépassant le seuil de 5 µg/l. Ainsi, pour chacun des prélèvements mentionnés sur la figure 14 entre 10 et 18 substances y ont été quantifiées. Seul, le prélèvement d'août sur la Bourbre à Cessieu comprend un nombre plus limité de substances quantifiées (6).

1.6. Evolution de la contamination au cours de l'année

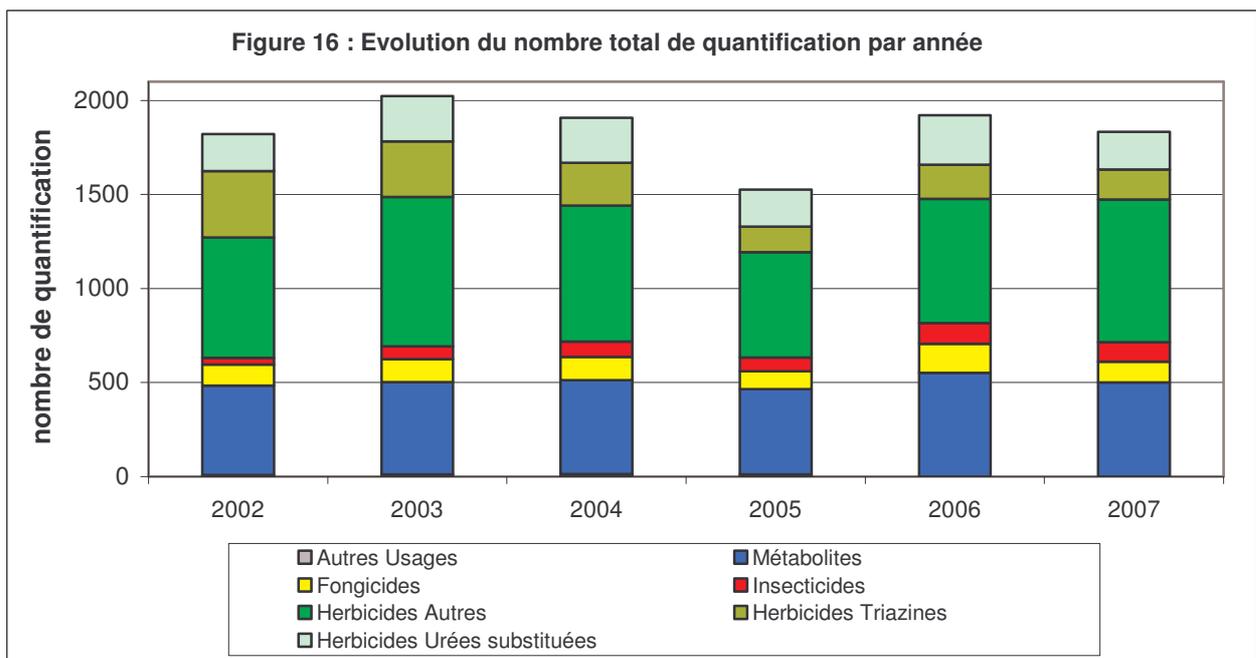
La figure 15 ci-après permet de rendre compte de la variabilité du nombre total de quantifications des substances actives (en fonction de leur groupe d'usage) depuis la mise en service du réseau régional pesticide (septembre 2001) jusqu'à décembre 2007.

En 2007, la contamination suit, comme les années précédentes, une évolution fortement influencée par la saison. Le maximum de quantification est atteint en mai et juin. L'analyse des prélèvements réalisés sur l'ensemble des 46 stations suivis en 2007 aboutit à 292 quantifications en mai et 246 en juin. La contamination la plus faible est observée en hiver en début d'année 2007 (pendant les mois de janvier et février). Le nombre de quantification reste même à cette période de l'année assez significatif.

Ce graphique confirme également le poids des herbicides et de leurs métabolites dans la contamination des eaux superficielles par rapport aux autres groupes d'usage.



La figure 16 présente les mêmes informations que la figure 15, l'échelle de temps étant ramené à l'année. Il permet de mieux apprécier l'évolution interannuelle du nombre de quantification et leur répartition entre les différents groupes d'usage. On observe en 2007 une diminution du nombre de quantification par rapport à 2003, 2004 et 2006, mais sans retrouver le niveau de contamination le plus bas atteint en 2005. Cette évolution est à relativiser par le fait que le suivi réalisé en 2007 ne porte que sur 46 stations au lieu de 50 stations les années précédentes.



On constate globalement une répartition constante au cours des années des différents groupes d'usage.

2. Résultats pour les Eaux souterraines

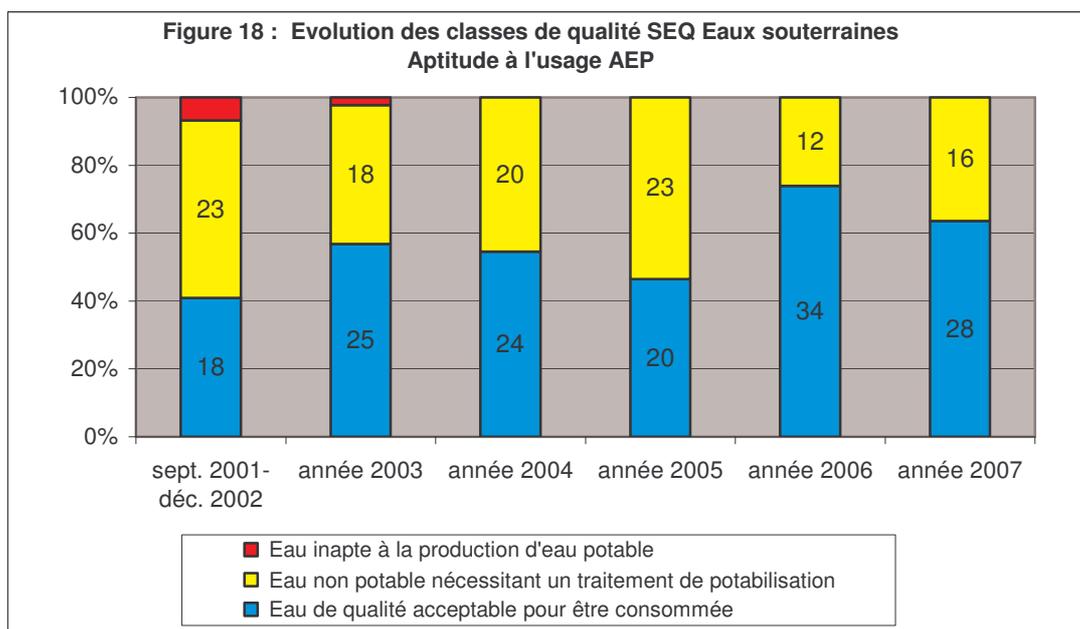
2.1. Les résultats selon le SEQ'Eaux souterraines

2.1.1. SEQ Eau AEP

La carte de qualité des eaux souterraines (figure 17) présente la répartition des résultats du suivi 2007, selon les classes de qualité définies par le SEQ'Eaux souterraines pour l'**usage eau potable** (AEP). La situation apparaît contrastée pour les eaux souterraines (figure 18) : une majorité de stations (28 points sur un total de 44, soit 64% de l'échantillon) présente toujours une eau de bonne qualité pour un usage en consommation (classe bleue), tandis que les autres (16 stations représentant 36% des points) se caractérisent par une eau de qualité moyenne, nécessitant un traitement de potabilisation (classe jaune).

Comme les trois années précédentes, aucun point ne présente une eau brute inapte à la production d'eau potable (classe rouge, qui soulignerait une concentration supérieure à 2µg/l pour au moins une substance). Cette absence de point particulièrement dégradé confirme l'amélioration constatée régulièrement par rapport aux premières années de suivi (dans un contexte hydrologique certes légèrement différent).

Toutefois, la tendance générale est orientée à la dégradation relative, marquée par une proportion plus importante de points de qualité moyenne en 2007 par rapport à l'année 2006 (eau qui nécessiterait un traitement pour un usage « boisson »). Dans le détail, 2 stations voient leur qualité s'améliorer et 6 points montrent une dégradation relative par rapport à l'année précédente, sur cette aptitude à l'usage AEP.

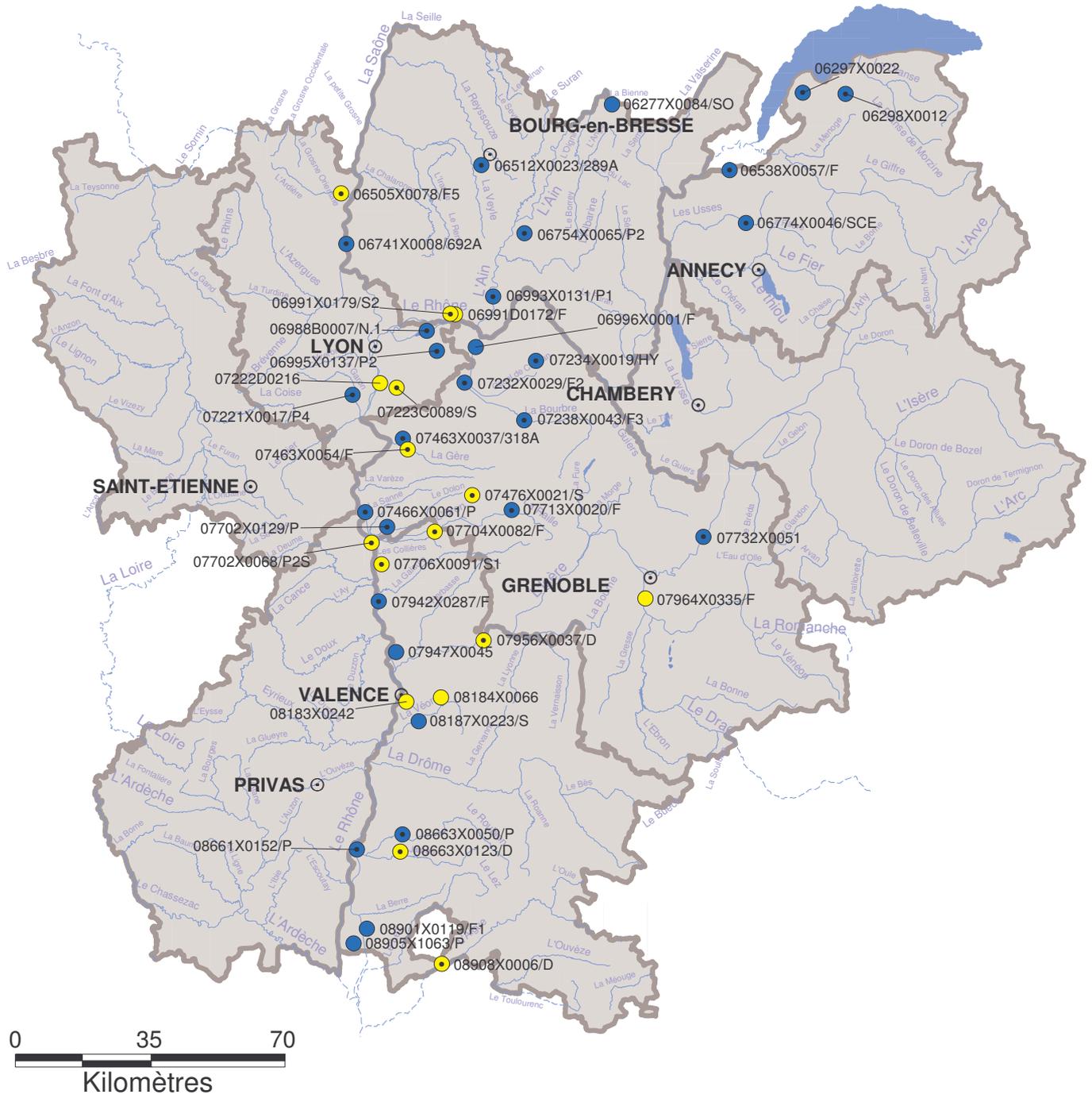


NB : les chiffres indiqués correspondent au nombre de stations concernées par la classe de qualité

Comme les années précédentes, les paramètres déclassant les stations en jaune selon les règles du SEQ'Eaux souterraines sur l'usage AEP sont principalement la **déséthyl-atrazine** et le **total des substances**.

Attention, ces résultats statistiques sur tous les points de suivi des eaux souterraines du réseau régional (tous usages confondus) ne préjugent pas des résultats du contrôle sanitaire réglementaire réalisé par les DDASS et pouvant entraîner au cas par cas des mesures d'information et de restrictions. La variabilité saisonnière de certaines substances peut ainsi induire quelques différences analytiques sur un même point (pic ou absence de molécules au moment du prélèvement).

Figure 17 : Qualité des eaux souterraines - Aptitude à l'usage en eau potable Altération pesticides - Année 2007



Classes de qualité - Altération pesticides
SEQ'Eau souterraine (V0) - Aptitude à l'usage AEP (*)

- Eau de qualité acceptable pour être consommée (28)
- Eau non potable nécessitant un traitement de potabilisation (16)
- Eau inapte à la production d'eau potable (0)
- Captage AEP

(*) ces résultats ne préjugent pas de ceux obtenus dans le cadre du contrôle sanitaire réglementaire réalisé par les DDASS

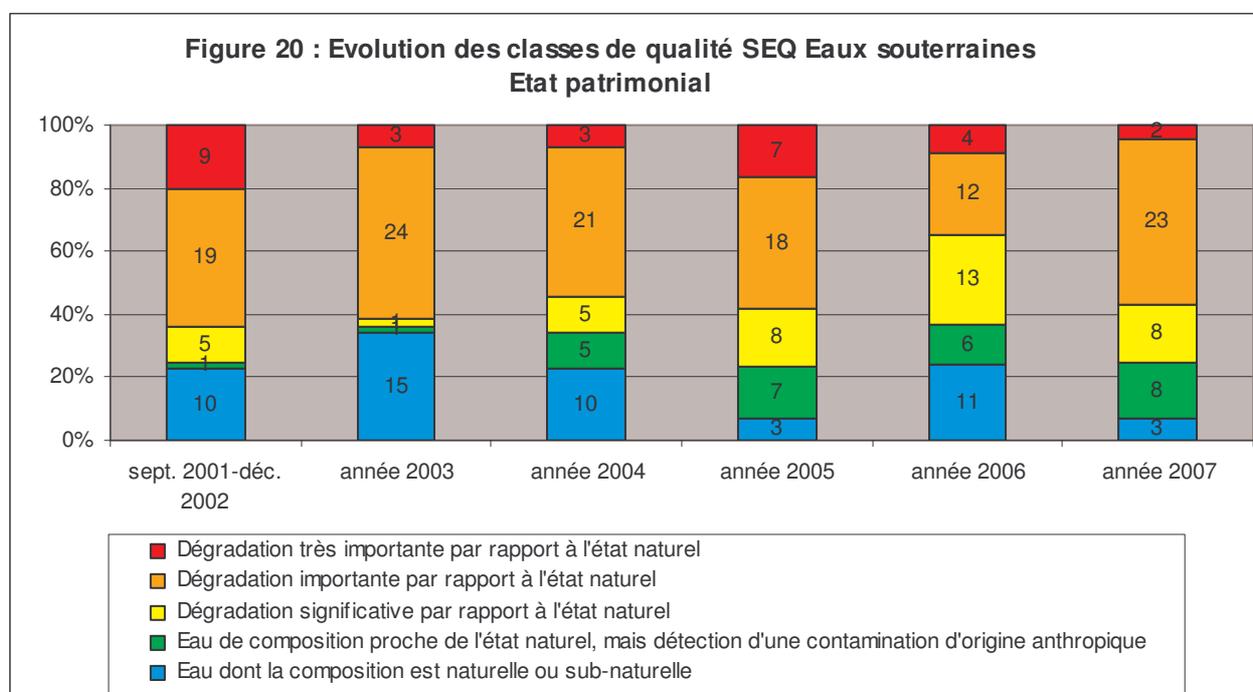
2.1.2. SEQ Eau patrimonial

La carte de la figure 19 (ci-après) présente la qualité de ces mêmes points selon l'état patrimonial des eaux souterraines.

Selon les critères du SEQ'Eaux souterraines, seul le quart des points (11 sur 44) offre une eau de qualité proche de la qualité naturelle (classes bleue et verte). Moins de 5% des points se caractérise par une très forte dégradation de la qualité originelle (rouge). Très majoritaires, les deux tiers des stations présentent une dégradation significative (classes de couleur jaune et orange).

L'évolution d'ensemble est celle d'une qualité à la baisse par rapport à l'année 2006. Dans le détail, la dégradation sur l'état patrimonial est encore plus significative qu'en usage AEP, avec une qualité à la baisse sur 15 points, contre seulement 2 en amélioration relative.

Les résultats de l'année 2007 constituent un retour en arrière sur la qualité patrimoniale, avec une situation proche de celle rencontrée en 2005 (excepté pour les stations en qualité rouge).



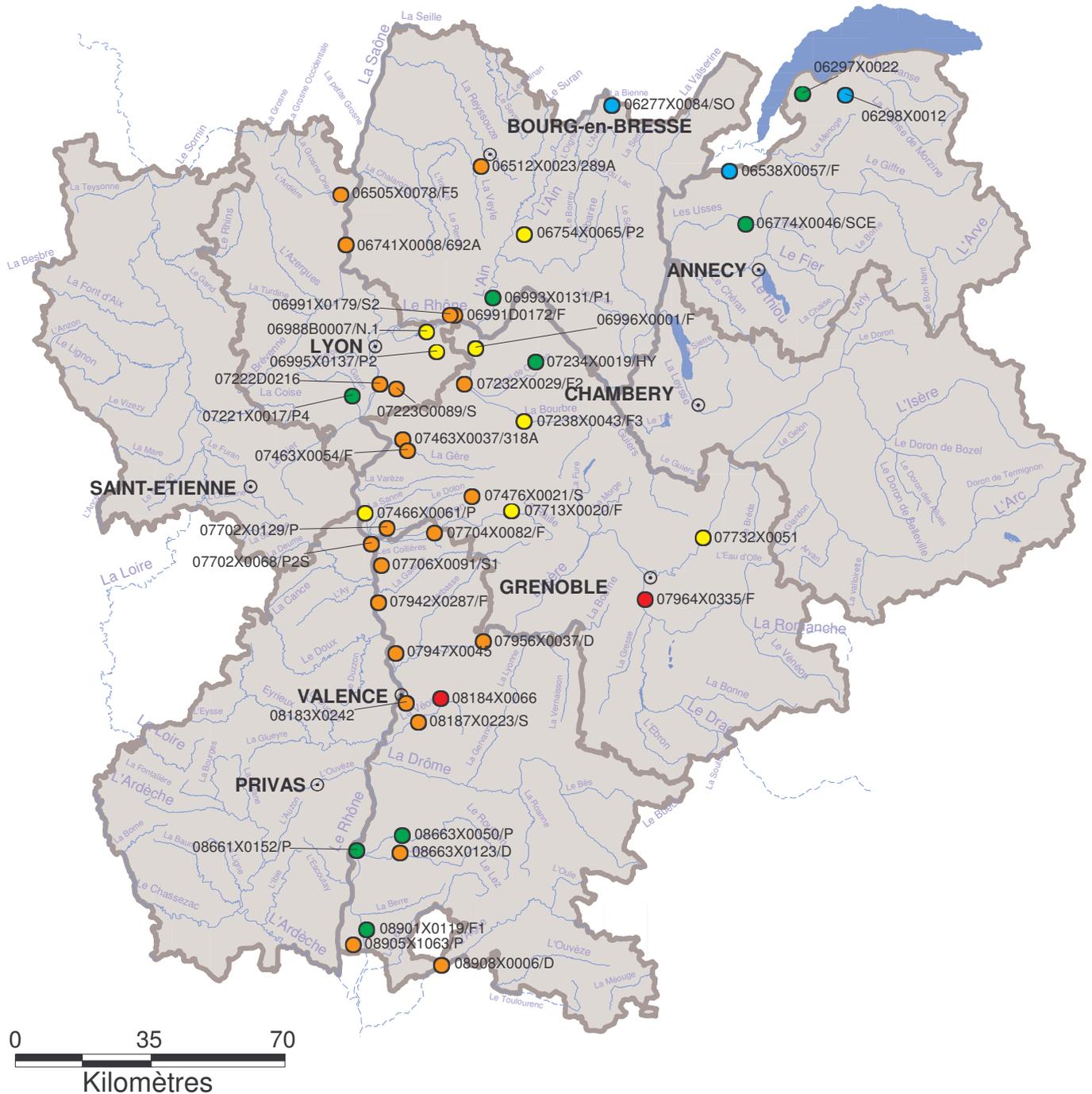
NB : les chiffres indiqués correspondent au nombre de stations concernées par la classe de qualité

Comme les années précédentes, **les paramètres déclassants** (usage patrimonial) des stations **en classe jaune et au-delà** (stations présentant au moins une fois un dépassement du seuil de 0,1 µg/l, au-delà duquel un traitement de potabilisation est nécessaire) sont très majoritairement **l'atrazine-déséthyl** et sa molécule mère **l'atrazine**, ainsi que le **total des substances**.

Dans une moindre mesure, d'autres substances tels la terbuthylazine et la terbuthylazinedéséthyl, l'oxadiazon, la simazine, l'oxadixyl participent au déclassement des stations (cf. tableau 5). La famille des triazines et ses principaux dérivés est toujours sur-représentée. La **bentazone** confirme et renforce sa présence en 2007. De façon générale, les produits de dégradation sont assez fréquents et en quantités parfois importantes : c'est le signe d'un héritage mais aussi d'une certaine rémanence de la pollution (qui se substitue en quantité aux molécules-

Figure 19 : Qualité des eaux souterraines - Etat patrimonial

Altération pesticides - Année 2007



Classes de qualité -Altération pesticides

SEQ'Eau souterraine (V0) - Etat Patrimonial

- Eau de composition naturelle (3)
- Eau proche de sa qualité naturelle (8)
- Eau moyennement dégradée (8)
- Eau de mauvaise qualité (23)
- Eau très fortement dégradée par rapport à son état naturel (2)

Sources de données : BdCarthage IGN - DIREN RA
Agence de l'Eau RM&C

Tableau 5 : Résultats SEQ Eau souterraine et paramètres déclassants

PESTICIDES RESEAU EAUX SOUTERRAINES ©			RESULTATS 2007						
IDENTIFICATION DU POINT			USAGE AEP			ETAT PATRIMONIAL			nombre total prélèvements
Point de mesure	Dpt.	Code national	Classe Qualité	évolution	paramètres déclassants	Classe Qualité	évolution	paramètres déclassants	
SOURCE BLEUE DE DORTAN	01	06277X0084/SO	1	→		1	→		6
FORAGE DE PRÉ CHAUPUIS	74	06297X0022/F2105A	1	→		2	→	atrazine déséthyl (6), total substances (6)	6
SOURCE DE DRAILLANT	74	06298X0012/VILLA	1	→		1	→		6
PUITS DE SAINT-JEAN-D'ARDIERES F5	69	06505X0078/F5	3	→	2,6 dichlorobenzamide (3)	4	→	simazine (6), terbuthylazine (5), oxadixyl (6), total substances (6), 2,6 dichlorobenzamide (5), Terbuthylazine-déséthyl (6), Atrazine désisopropyl (2)	6
PUITS DE PERONNAS - P2	01	06512X0023/289A	1	→		4	→	atrazine (6), atrazine déséthyl (6), total substances (6), Acétochlore (1), Simazine (1)	6
PUITS DE CRACHE	74	06538X0057/F	1	→		1	→		6
CAPTAGE DE BEAUREGARD	69	06741X0008/692A	1	↘		4	→	Total substances (6), 2,6 dichlorobenzamide (5), Oxadixyl (6), Déséthylatrazine (5), Atrazine (5), Diuron (3), Métolachlore (2), Simazine (1)	6
PUITS DU BELLATON NOUVEAU	01	06754X0065/P2	1	→		3	→	Total substances (6), Déséthylatrazine (6), Atrazine (5), Simazine (1)	6
SOURCE DE LA DOUAI	74	06774X0046/SCE	1	→		2	↗	Acétochlore (1), Total substances (1)	6
PUITS DE MEYZIEU	69	06988B0007/N.1	1	→		3	→	atrazine (3), Total substances (5), Bentazone (5), Déséthylatrazine (4), Métolachlore (1)	6
PUITS DU CAMP DE LA VALBONNE	01	06991D0172/F	3	→	Déséthylatrazine (1)	4	→	Total substances (6), Déséthylatrazine (6), Atrazine (4), Bentazone (1)	6
PUITS DE BALAN	01	06991X0179/S2	3	↗	Déséthylatrazine (1)	4	↗	Total substances (6), Déséthylatrazine (6), Atrazine (4), Bentazone (3)	6
PUITS DU LUZARD 1	01	06993X0131/P1	1	→		2	→	Total substances (6), Déséthylatrazine (6)	6
PUITS D'AZIEU SAINT-EXUPERY P1	69	06995X0137/P2	1	→		3	↗	Total substances (6), Déséthylatrazine (3), Atrazine (2), Bentazone (5)	6
CAPTAGE INDUSTRIEL DE PONT DE CHERUY	38	06996X0001/F	1	→		3	→	Total substances (4), Déséthylatrazine (4), Atrazine (4), Diuron (1)	5
PUITS DES FELINS P4	69	07221X0017/P4	1	→		2	↗	Total substances (3), Déséthylatrazine (3)	7
PUITS PRIVE DE FEYZIN	69	07222D0216/A26-1	3	→	Diuron (1)	4	↘	Total substances (3), Diuron (2), Métolachlore (1), DCPMU (1)	6
PUITS DES ROMANETTES	69	07223C0089/S	3	↗	AMPA (1)	4	↗	Total substances (6), 2,6 dichlorobenzamide (2), AMPA (1), Déséthylatrazine (4), Cyprodinil (1), Métolachlore (1)	6
FORAGE DE LA RONTA	38	07232X0029/F2	1	→		4	↗	Total substances (6), Simazine (6), Déséthylatrazine (6), Atrazine (6), Terbuthylazine déséthyl (1)	6
SOURCE DU MOULIN DE TIRIEU	38	07234X0019/HY	1	→		2	↗	Total substances (5), Déséthylatrazine (5)	6
FORAGE DU VERNAY NORD	38	07238X0043/F3	1	→		3	→	Total substances (6), Déséthylatrazine (6), Atrazine (5)	6
FORAGE LA FONTAINE-LES PRAIRIES	38	07463X0037/318A	1	→		4	↗	Total substances (6), Déséthylatrazine (6), Atrazine (6), AMPA (1)	6
GALERIE DE LA GERE	38	07463X0054/F	3	↗	AMPA (1)	4	↗	total substances (6), Déséthylatrazine (5), AMPA (1), Atrazine (1)	6
PUITS LES ILES P4	38	07466X0061/P	1	→		3	↗	Total substances (5), Déséthylatrazine (5), Atrazine (3), 2,6 dichlorobenzamide (3)	6
FORAGE DE FARAMANS F2	38	07476X0021/S	3	→	Déséthylatrazine (1)	4	→	Total substances (6), Déséthylatrazine (6), Atrazine (6)	6
PUITS DES TERRES CARRÉES SUD	07	07702X0068/P2S	3	↗	Hexithiazox (1)	4	↗	Total substances (6), Déséthylatrazine (6), Atrazine (5), Simazine (1), Hexythiazox (1)	6
PUITS DU MOULIN DE GOLLEY	38	07702X0129/P	1	→		4	→	Total substances (6), Déséthylatrazine (6), Atrazine (6), 2,6-dichlorobenzamide (3), Carbetamide (1)	6
FORAGE DE L'ILE QUATERNAIRE	26	07704X0082/F	3	→	Déséthylatrazine (1)	4	↘	Atrazine (6), Déséthylatrazine (6), Total Substances (6), Simazine (6)	6
PUITS DES PRES NOUVEAUX	26	07706X0091/S1	3	→	Métolachlore (1), AMPA (1)	4	→	Total substances (6), Métolachlore (6), Déséthylatrazine (6), Atrazine (6), AMPA (1)	6
FORAGE DU RIVAL	38	07713X0020/F	1	→		3	→	Total substances (6), Déséthylatrazine (6), Atrazine (3), Anthraquinone (1)	6
FORAGE DE LA SOURCE DU TROU BLEU	38	07732X0051/38214C	1	→		3	↗	Perméthrine (1), Total substances (1)	6
CAPTAGE DES CHATAIGNIERS	07	07942X0287/F	1	↘		4	→	Total substances (6), oxadiazon (6), Atrazine (3), Diuron (1)	6
PUITS PRIVE LES CHASSIS	26	07947X0045/PUITS	1	→		4	↗	Total substances (6), Oxadixyl (6), Déséthylatrazine (6), AMPA (1), Bromacil (1), Métolachlore (1)	6
DRAIN LES EGANCIÈRES	26	07956X0037/D	3	↗	Déséthylatrazine (2)	4	→	Total substances (6), Déséthylatrazine (6), Atrazine (6), Métolachlore (5), Bentazone (2)	6
FORAGE PRIVE DE PONT-DE-CLAIX	38	07964X0335/F	3	→	Total substances (6), HCH bêta (6), Oxadiazon (1), Diuron (1)	5	→	Total substances (6), HCH alpha (6), HCH bêta (6), HCH delta (6), HCH gamma (6), diuron (6), Oxadiazon (6), Isoproturon (1)	6
SOURCE DES MALCONTENTS	26	08183X0242/SMAL01	3	↗	Déséthylatrazine (2)	4	→	Total substances (6), Déséthylatrazine (6), Atrazine (6), Bentazone (2), Cyprodinil (1), Azaconazole (1), Métolachlore (1)	6
GALERIE NORD DE CHABEUIL	26	08184X0066/DRAIN	3	→	Total substances (1), Déséthylatrazine (6), 2 hydroxy-atrazine (1)	5	→	Total substances (6), Déséthylatrazine (6), Atrazine (6), Métolachlore (2), Simazine (1), 2 Hydroxy atrazine (1)	6
SOURCE DE BEAUMONT LES VALENCE	26	08187X0223/S	1	→		4	↗	Total substances (6), Déséthylatrazine (6), Diuron (1)	6
PUITS DE LA DAME - SUD	26	08661X0152/P	1	→		2	↘	Total substances (6), Oxadiazon (1), Diuron (1), Métolachlore (2)	6
PUITS DES REYNIERES	26	08663X0050/P	1	→		2	→	Total substances (5), Déséthylatrazine (5)	6
CAPTAGE DE LA TOUR	26	08663X0123/D	3	→	Déséthylatrazine (4), Métolachlore (1), Cyprodinil (2)	4	→	Total substances (6), Déséthylatrazine (6), Atrazine (6), Métolachlore (5), Bentazone (1), Simazine (1), Cyprodinil (1)	6
FORAGE DU QUARTIER DE LINGTIER (LA-GARDE-ADHEMAR)	26	08901X0119/F1	1	→		2	→	Total substances (5), Déséthylatrazine (4), Métolachlore (1)	6
CAPTAGE SMARD	26	08905X1063/P	1	→		4	↗	Total substances (6), Déséthylatrazine (5), Atrazine (3), Cyprodinil (1), Simazine (1)	6
CAPTAGE SAMSON	26	08908X0006/D	3	→	Terbuthylazine déséthyl (2)	4	→	Total substances (6), Terbuthylazine déséthyl (6), Terbuthylazine (6), Atrazine désisopropyl (1), Métolachlore (1), Simazine (1)	6

Evolution de la qualité par rapport à 2006 :

→

stabilité

↗

dégradation

↘

amélioration

Le **métolachlore**, le **bromacil**, l'**aminotriazole**, l'**AMPA**, l'**hydroxy-atrazine**, les **HCH** et le **2,6-dichlorobenzamide** apparaissent toujours de façon ponctuelle mais récurrente. Ils restent encore à l'origine de déclassements, comme cela était le cas les années antérieures. Le **diuron** est moins fréquent mais de nouvelles molécules font leur apparition en concentrations déclassantes : **cyprodinil**, **hexythiazox**, **carbetamide**.

Le nombre de substances actives à l'origine du déclassement sur l'usage AEP varie peu (à ne pas confondre avec le nombre de substances retrouvées). Ce nombre est rarement supérieur à 2 (seuls 3 points présentent 3 molécules déclassantes ou plus) et s'élève au maximum à 4 molécules (1 seul point) en 2007. Un peu plus élevé si l'on se réfère à l'état patrimonial, le nombre de molécules à l'origine du déclassement oscille entre 3 et 5, et un maximum de 8 (dans 2 cas, dont le total des substances).

Le contexte environnemental des stations contaminées peut expliquer cette variabilité, notamment sur les types de molécules: on retrouve ainsi des contaminations en milieux agricoles divers (cultures de maïs, céréales, grandes cultures, vignes ou vergers) mais aussi dans un cadre plus industriel ou citoyen. De façon générale, les contaminations les plus marquées sont récurrentes et touchent toujours les mêmes points, avec les mêmes types de produits, que les années précédentes.

Le nombre de stations en classe rouge (selon le SEQ-Eau usage patrimonial) est en amélioration, confirmant la bonne évolution sur la dernière période : seules 2 stations atteignent cette limite (contre 4 en 2006 et 7 en 2005) ; ces 2 stations présentaient déjà cette mauvaise qualité.

Pourtant, le nombre de stations exemptes de toute contamination est en nette régression : seules 3 stations sur 44 présentent en 2007 un profil de qualité d'eau identique à son état naturel (classe Bleue du SEQ-Eau patrimonial) alors qu'on en dénombrait 11 en 2006. La différence d'évolution est particulièrement marquée dans le nombre de points dégradés de façon importante (classe de qualité orange) qui double, en passant de 12 à 23 stations d'un an sur l'autre : cela représente plus de la moitié des stations.

Ce mauvais résultat relatif d'une année sur l'autre n'est pas lié aux modalités de choix des stations de mesures, avec un échantillon constant. Par contre, le nombre élevé de points dégradés n'est pas représentatif de la qualité des eaux souterraines à l'échelle régionale, car il s'applique à des stations volontairement placées dans des secteurs sensibles vis-à-vis de leur environnement agricole ou industriel (échantillonnage orienté). L'influence de ces activités sur la qualité des eaux souterraines sous-jacentes semble donc marquée, notamment par l'apparition de nouvelles molécules. Il s'exprime également plus fortement qu'en 2006, et d'une intensité proche des suivis 2004 et surtout 2005.

Par rapport au résultat précédent, il s'agit d'une inversion de tendance, qui pourrait traduire une prédominance du contexte hydroclimatique particulier (recharge « estivale » après « sécheresse hivernale », relargage et lessivage de produits en zone non saturée) plutôt qu'une évolution de la pression polluante ou des actions de préservation. Cette dernière évolution (structurelle) devra être recherchée dans les prochains exercices.

2.2. Substances quantifiées

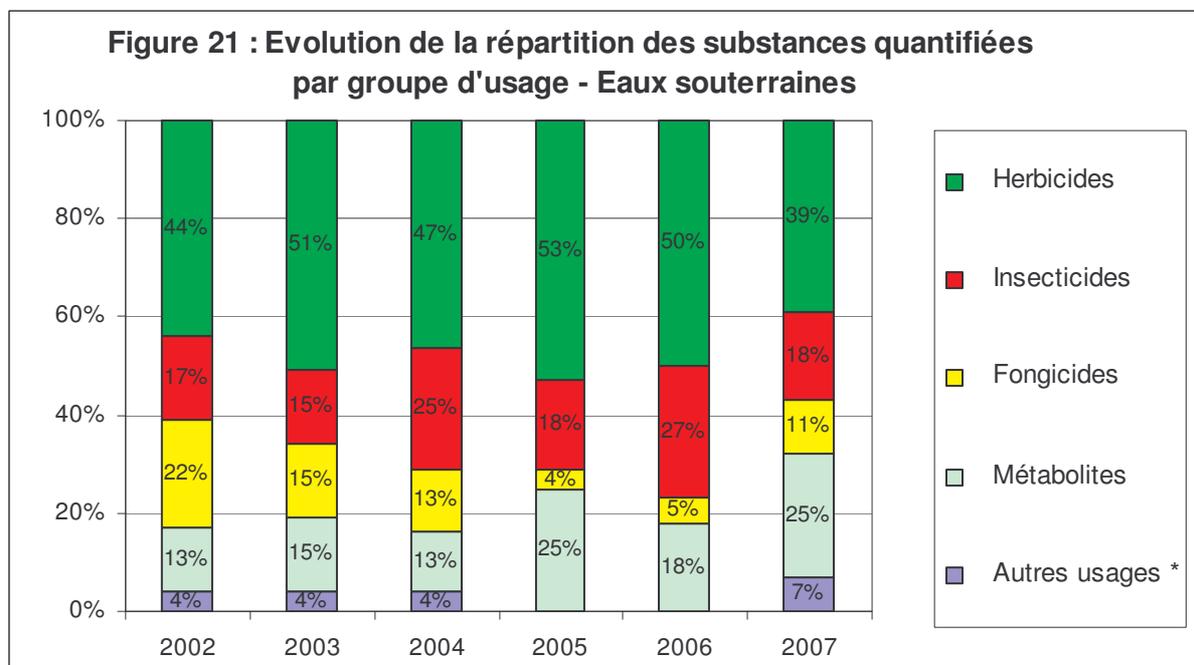
Le nombre de **substances actives différentes** quantifiées dans les eaux souterraines en 2007 (28 substances - cf. tableau de l'annexe VI : matières actives quantifiées) est en augmentation par rapport à 2006 (22 substances), de même que le nombre de quantifications relevées au cours de l'exercice. Là encore, les chiffres rappellent la situation de 2005.

Quelques confirmations mais aussi des évolutions sont constatées sur le type de substances rencontrées.

La répartition par groupes d'usages (figure 21) confirme la prédominance des **herbicides**.

Les **métabolites** (molécules de dégradation) constituent le second groupe de substances, dépassant ainsi les **insecticides** (dont les HCH) au cours de l'année 2007.

Suivent les **fongicides** (dont l'oxadixyl, qui renforce sa présence), ainsi que quelques **molécules liées à d'autres usages** (qui n'avaient pas été retrouvés au cours des 2 années précédentes).



Dans le détail, cette répartition appelle quelques commentaires :

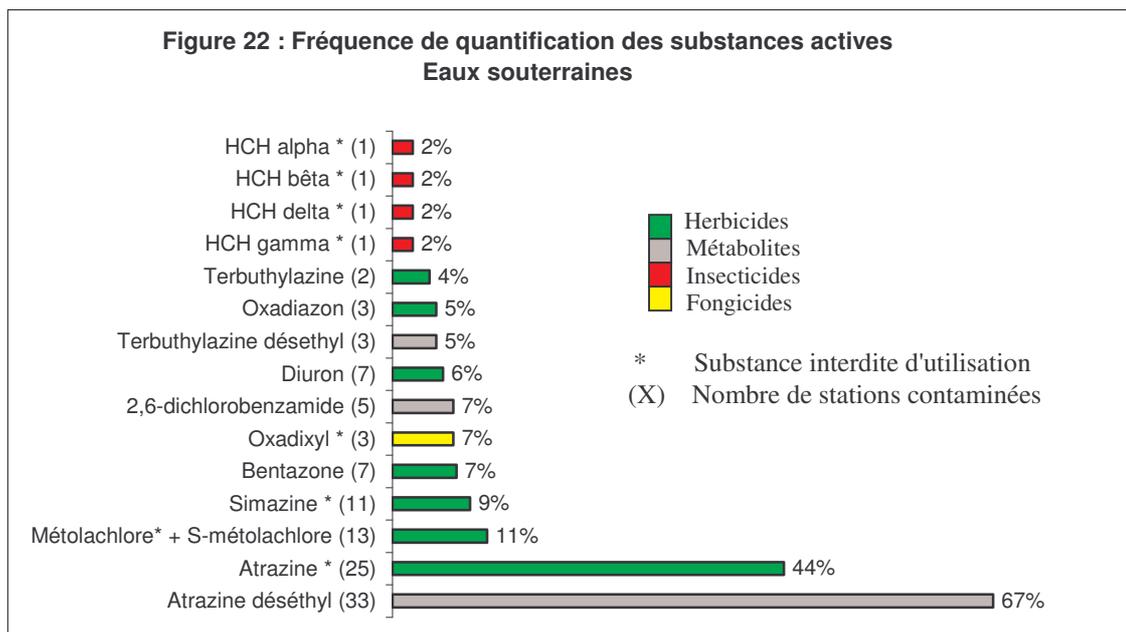
- Les herbicides sont en baisse sensible et ne représentent « plus que » 39% des substances quantifiées. Ce résultat est globalement compensé par le fait qu'il y a plus de métabolites (qui sont issus des herbicides). Néanmoins, le nombre de substances herbicides quantifiées est constant par rapport à 2006 et s'élève à 11.
- Les insecticides se positionnent en retrait, mais à des niveaux déjà observés précédemment. Ces chiffres sont à relativiser, car la fluctuation est liée au nombre importants d'insecticides historiquement trouvés sur la seule station de Pont-de-Claix (contexte industriel très particulier).
- La proportion de fongicides retrouvés double par rapport à 2006, alors qu'elle avait régulièrement décru depuis 5 ans.
- Les métabolites affirment leur présence, en contre-pied de l'évolution enregistrée l'année précédente. Cette évolution semble pourtant logique au regard de l'origine de ces produits issus d'herbicides, largement représentés depuis l'origine du suivi. Leur disparition n'est donc pas d'actualité et l'on peut s'attendre à en voir croître la proportion.
- La part des pesticides classés en "autres usages" est significatif en 2007, et est due à 2 substances : l'antraquinone (corvifuge) et de l'hexythiazox (acaricide). Mais ce résultat est à moduler par la très faible représentativité de ces 2 substances (quantifiée chacune une seule fois).

2.3. Niveau de contamination

2.3.1. Contamination par substance individualisée

Comme les années précédentes, la majorité des substances actives quantifiées (au-dessus d'une fréquence de 2%) sont des herbicides ou dérivés (cf. figure 22). Les substances les plus fréquemment quantifiées restent, très largement, **l'atrazine-déséthyl**, dans plus des 2/3 des mesures, et sa molécule mère **l'atrazine**, dans presque la moitié des cas.

Les substances interdites les plus rencontrées dans les eaux souterraines sont très similaires à celles enregistrées dans les exercices précédents et dans les résultats analytiques sur les eaux superficielles. Ce commentaire ne s'applique pourtant pas aux substances retrouvées en moindres quantités, représentatives de pressions locales, plus ou moins récentes.



En outre, à de rares exceptions (oxadiazon), toutes les substances les plus présentes en 2007 l'étaient déjà l'année précédente, mais sont désormais quantifiées en des proportions de 2 à 3 fois supérieures à celles de 2006 : la hausse des fréquences de quantification est donc quasi-générale sur les eaux souterraines.

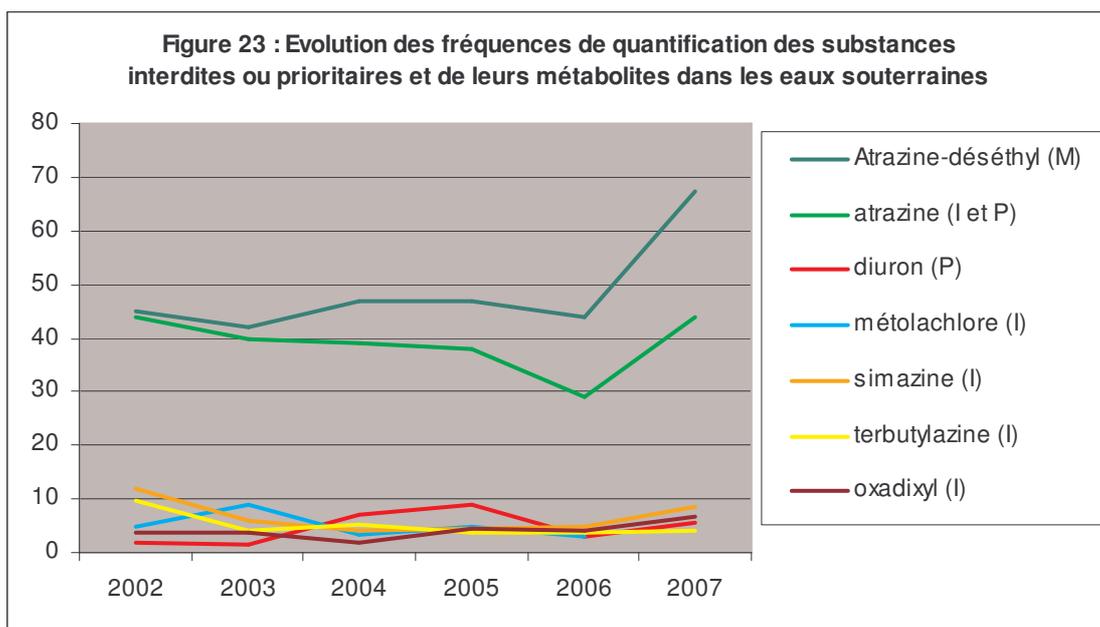
D'une manière générale, il est toujours frappant de constater que les **molécules les plus représentées** (en nombre de points) figurent toujours parmi **celles qui ne doivent plus être utilisées en France en 2007** (en particulier l'atrazine, le métolachlore, la terbutylazine, l'oxadixyl et la simazine). Lorsque ce ne sont pas celles-ci directement, il s'agit des **métabolites de substances interdites** (dégradations de l'atrazine, de la terbutylazine et de la simazine).

L'effet de l'arrêt théorique de l'utilisation de la plupart de ces molécules apparaît sans être très explicite dans la majorité des aquifères. La présence plus affirmée (en proportion) des métabolites au détriment de leurs molécules-mères (en diminution relative) semble être un signe de cette transition. Ce n'est pourtant pas une généralité ; la proportion d'atrazine rencontrée dans les eaux souterraines en 2007 est ainsi étonnamment croissante, malgré l'arrêt maintenant ancien de son utilisation.

La dynamique lente de ces systèmes dans les processus d'infiltration à travers la zone non saturée, puis la vitesse de propagation de l'eau au sein même de l'aquifère sont à l'origine de l'inertie plus ou moins grande de la disparition de ces substances dans les eaux les plus profondes. Cependant, il est encore difficile d'apprécier la montée en puissance de certaines molécules (plus actives donc moins décelables, si tant est qu'elles soient recherchées), en substitution aux molécules abandonnées.

Les évolutions constatées pour les substances interdites ou prioritaires au sens de la DCE sont les suivantes en fréquence de prélèvements (cf. tableau en annexe VI) :

- **l'atrazine et l'atrazine-déséthyl** apparaissent davantage que les années précédentes : si l'évolution de la molécule de dégradation peut paraître justifiée, celle de la molécule-mère est en contradiction avec son interdiction et abandon théoriques depuis plusieurs années. Les 2 molécules atteignent un maximum de fréquence de quantification depuis la mise en place du suivi. La lente dégradation de l'atrazine peut contribuer à sa présence dans les sols pendant quelque temps encore (contamination récente par rapport à l'inertie de certains sols et systèmes aquifères) mais l'affirmation de sa signature souligne de possibles relargages par lessivage des sols (ou actions bactériennes), à défaut d'une utilisation effective ;
- la **simazine** confirme et accentue sa fréquence d'apparition par rapport aux 3 années précédentes : elle constitue avec **l'atrazine** et le **terbutylazine** les triazines les plus représentées ;
- le **métolachlore** est en très forte hausse (plus de 10% des échantillons contre moins de 3% en 2006), comme c'est le cas pour les eaux superficielles : il reste toujours bien présent, malgré son interdiction d'utilisation depuis le 1^{er} janvier 2004 (attention : ce résultat d'analyse comprend non seulement le métolachlore mais aussi le S-métolachlore, toujours autorisé) ;
- le **diuron** est également davantage présent dans les eaux souterraines qu'il ne l'était en 2006: il ne fait plus partie du trio de tête mais il confirme sa persistance dans les eaux, après une baisse en 2006 ;
- le **terbutylazine et son principal métabolite** se retrouvent toujours parmi les substances les plus retrouvées (stable sur l'exercice 2006-2007) ;
- **l'oxadixyl** enregistre une hausse sensible par rapport à 2006.

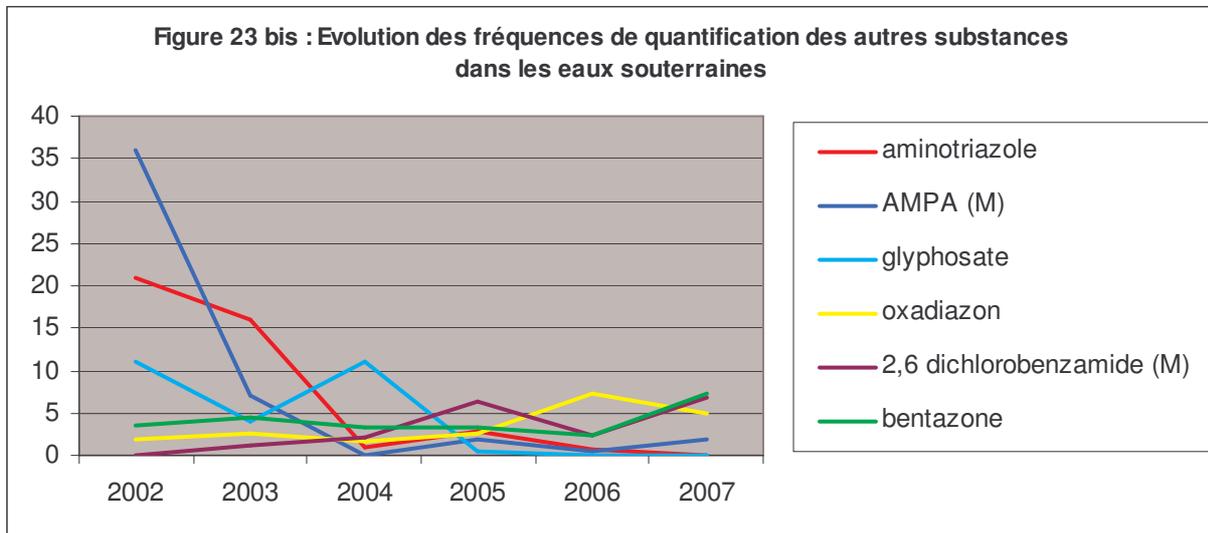


I : substance interdite - P : substance prioritaire et dangereuses prioritaires des directives européennes - M : métabolites

Concernant les substances encore autorisées (cf. figure 23 bis) :

- l'**oxadiazon** reste la plus présente et deux fois plus souvent quantifiée que ses suivantes, malgré son recul relatif comparé à 2006. Cette proportion n'est cependant pas représentative d'une contamination d'ensemble car toujours principalement relevée, à des teneurs et fréquences élevées, sur un faible nombre de points ;
- l'**AMPA**, principal métabolite du glyphosate, présente une fréquence de quantification légèrement orientée à la hausse (presque 2% des échantillons en 2007 contre 0,4% l'an passé), mais cela reste relativement faible et conforte la chute enregistrée entre 2002 et 2004 ;
- l'**aminotriazole** et le **glyphosate** n'apparaissent définitivement plus dans les substances les plus souvent quantifiées en 2007, confirmant leur très faible présence de 2006. Le glyphosate confirme sa forte baisse de 2006.
- la **bentazone** apparaît également parmi les substances les plus souvent quantifiées en 2007 dans les eaux souterraines, en hausse sensible par rapport aux années précédentes (7% des cas) ;
- la 2,6 dichlorobenzamide (métabolite du dichlobénil (usage ZNA, usage aquatique) est en forte hausse depuis 2005

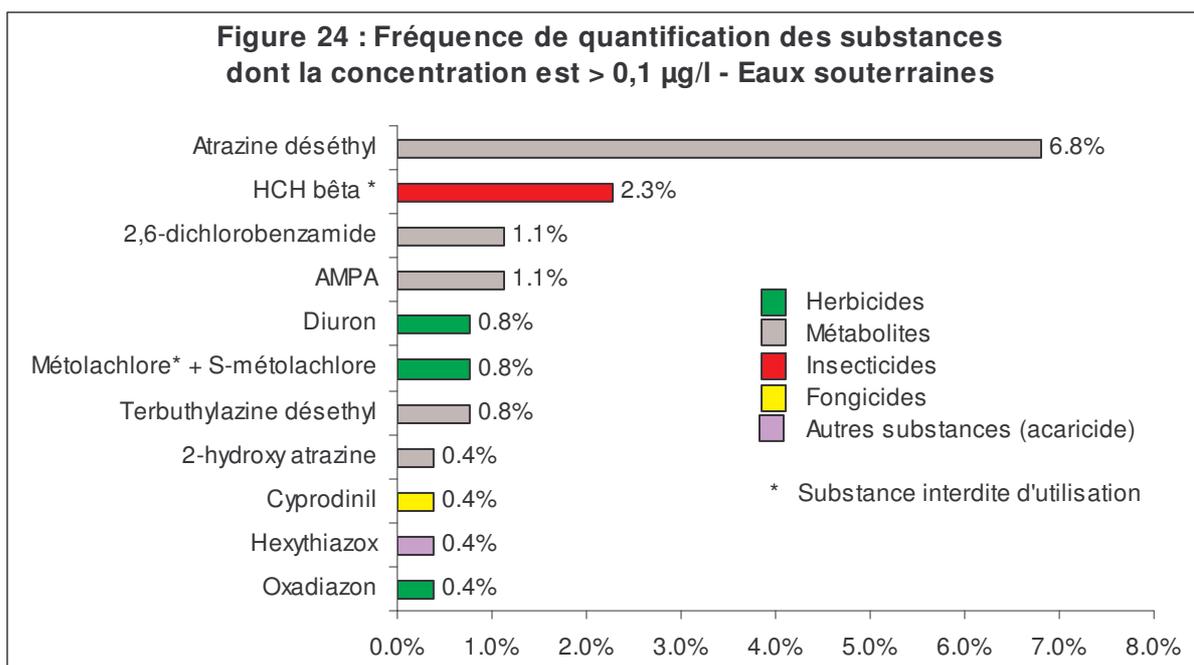
On notera encore que, parmi les substances retrouvées dans les eaux souterraines, 8 sont classées substances prioritaires de la Directive Cadre Européenne et 6 sont désormais interdites d'utilisation en France (atrazine, bromacil, métolachlore, oxadixyl, simazine et terbuthylazine).



M : métabolites

2.3.2. Contamination par substance dont concentration > 0,1 µg/l

L'examen de la nature des substances actives retrouvées à une concentration supérieure au seuil de **0,1 µg/l** (figure 24) montre que les **dépassements les plus fréquents** sont liés à la présence de l'**atrazine-déséthyl** (très largement majoritaire), l'**hexachlorocyclohexane** bêta et epsilon (quantifiés uniquement sur la station de Pont-de-Caix dans un environnement industriel), le **2,6-dichlorobenzamide** et l'**AMPA**.



Les 2/3 des stations présente au moins une fois des concentrations unitaires supérieures à 0.1 µg/l. Cela représente 14 % des prélèvements sur l'ensemble des stations (contre 14% en 2006 et 21 % en 2005). Il s'agit d'un bilan mitigé par rapport à l'année précédente, sans réelle tendance d'évolution.

2.3.3. Concentrations maximales par substances

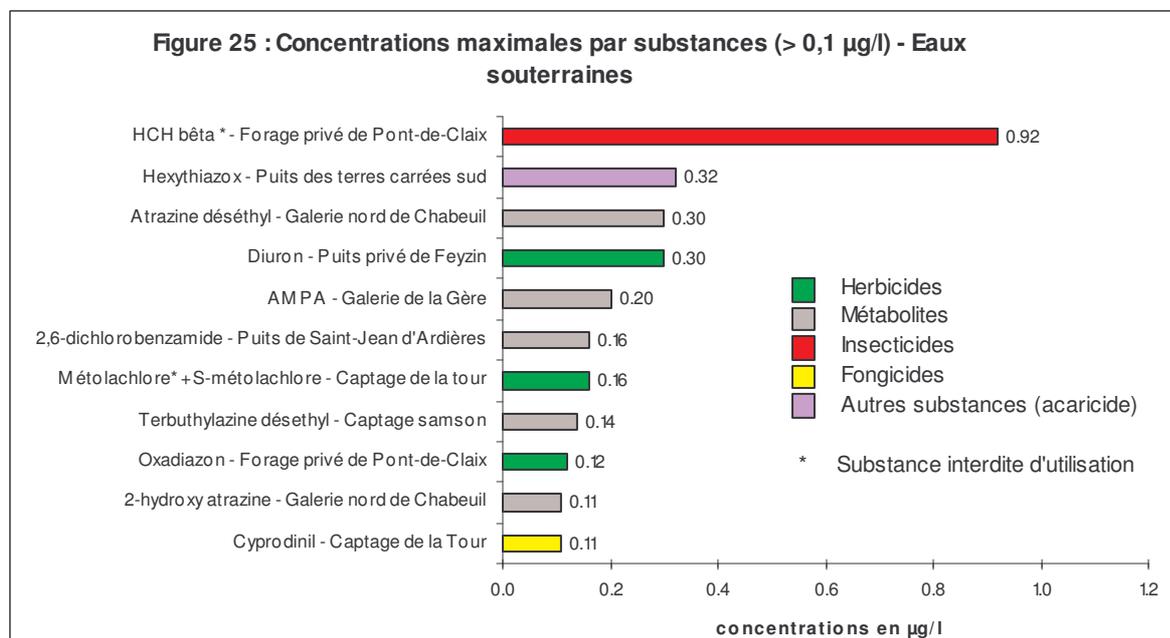
Comme en 2006, aucune substance ne se distingue par des concentrations unitaires excessives, supérieure à 1 µg/l (cf. figure 25 ci-après)¹. Seul l'HCH bêta s'approche de cette valeur, comme c'était précédemment le cas. Ces fortes concentrations sont dues respectivement aux puits privés de Feyzin et de Pont de Claix (comme en 2004, 2005 et 2006 pour ce dernier), situés en environnement industriel. Ces fortes contaminations correspondent à des substances que l'on ne retrouve pas sur les autres stations.

Les autres substances actives présentent toutes des concentrations inférieures à 0,5 µg/l et souvent inférieures à 0,2 µg/l. On retrouve ainsi des métabolites de molécules autrefois très utilisées et de molécules encore utilisées (atrazine-déséthyl et terbutylazine-déséthyl, 2,6-dichlorobenzamide et AMPA) mais aussi des molécules-mères (métolachlore, aminotriazole, simazine et oxadiazon), qui confirment en 2007 leur présence parmi les substances retrouvées avec les plus fortes concentrations. L'Hexythiazox et le Cyprodinil apparaissent, tandis que le bromacil disparaît à nouveau de ce groupe.

Le tableau de l'annexe V dresse la liste des stations les plus contaminées, c'est à dire présentant au moins pour un prélèvement, une concentration maximale par substance supérieure à 0,1 µg/l. Cette situation se rencontre pour 11 substances, représentant 16 stations régionales (contre 12 en 2006 et 23 en 2005).

¹ On remarque que l'hexachlorocyclohexane epsilon (une molécule synthétique utilisée comme insecticide) n'est plus retrouvé selon les concentrations marquées de l'année précédente.

Les stations de l'Ain confirment en 2007 leur amélioration de l'année précédente, sur les gros dépassements. Les stations des départements de la Drôme et de l'Isère restent les plus touchées en fréquence et en quantité de substances rencontrées, suivies par celles du Rhône.

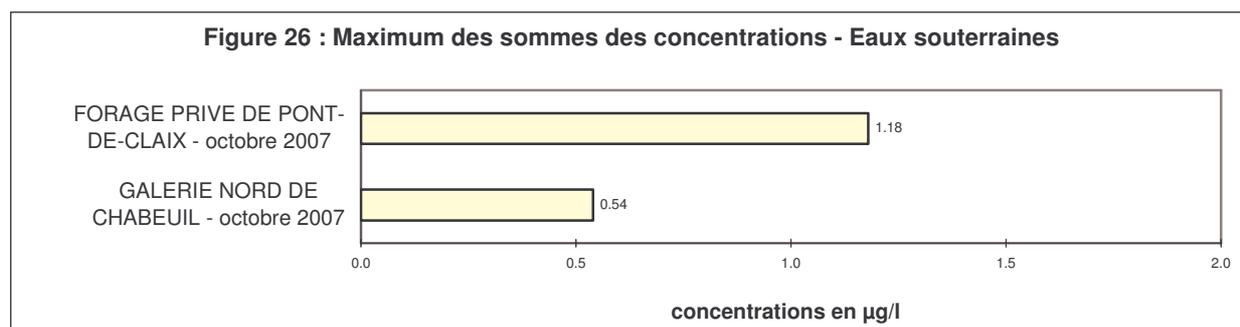


2.3.4. Somme des substances

28 substances différentes ont été quantifiées dans les eaux souterraines au cours de l'année 2007. Plus de la moitié de ces molécules a été quantifiées dans plus de 2% des analyses.

Les sommes des concentrations pour les stations les plus largement contaminées (somme des concentrations supérieures à 0,5 µg/l) sont présentées en figure 26 : cela ne concerne que 2 points, contre 4 en 2006, confirmant l'amortissement, perceptible depuis 3 ans, d'une contamination large. Il s'agit toujours des stations présentant les plus fortes concentrations individuelles, soit le forage privé de Pont de Claix dans la nappe du Drac (identifié ainsi depuis 2002) et la Galerie Nord de Chabeuil, dans la plaine de Valence (déjà présente en 2002, 2004, 2005 et 2006). Le puits privé de Feyzin, ainsi que le forage de l'île Quaternaire (au centre de la Plaine de Bièvre-Valloire) sortent de cet inventaire en 2007.

Le nombre de captages approchant ce seuil en cumul des substances est en repli par rapport aux années précédentes.



2.4. Evolution de la contamination au cours de l'année

Pour les eaux souterraines, l'évolution de la contamination au cours de l'année pose des difficultés d'interprétation à plusieurs titres car les résultats observés à un instant t résultent de multiples facteurs, tels que :

- les conditions de transfert dans le sol et le sous-sol (flux d'infiltration privilégiés ou non, efficacité d'utilisation de la molécule par les végétaux, etc.),
- la réactivité des molécules avec le milieu traversé (dynamique de dégradation des substances actives, interactions des molécules entre elles),
- les conditions climatiques récentes (température, pluviométrie),
- l'historique de la parcelle concernée (traitements appliqués, travail du sol)...

La variabilité intersaisonnière est également liée à l'utilisation plus ou moins récente, ponctuelle et temporaire, des molécules rencontrées. De plus, les analyses se situant à des taux de détection et quantification très bas, le franchissement ou non du seuil analytique peut contribuer à la détection chronique d'une molécule. Ce n'est donc qu'au bout de plusieurs années d'observation que de grandes tendances peuvent éventuellement se dessiner.

L'analyse de l'évolution temporelle des teneurs en pesticides (figure 27) s'appuie sur les résultats établis à partir d'un échantillon constant et pérenne, à l'origine constitué par les points du réseau régional complémentaire (15 points, soit le tiers des points du réseau régional). Le suivi sur ce réseau s'effectue sans interruption depuis septembre 2001, grâce à des prélèvements réguliers et synchrones tous les 2 mois.

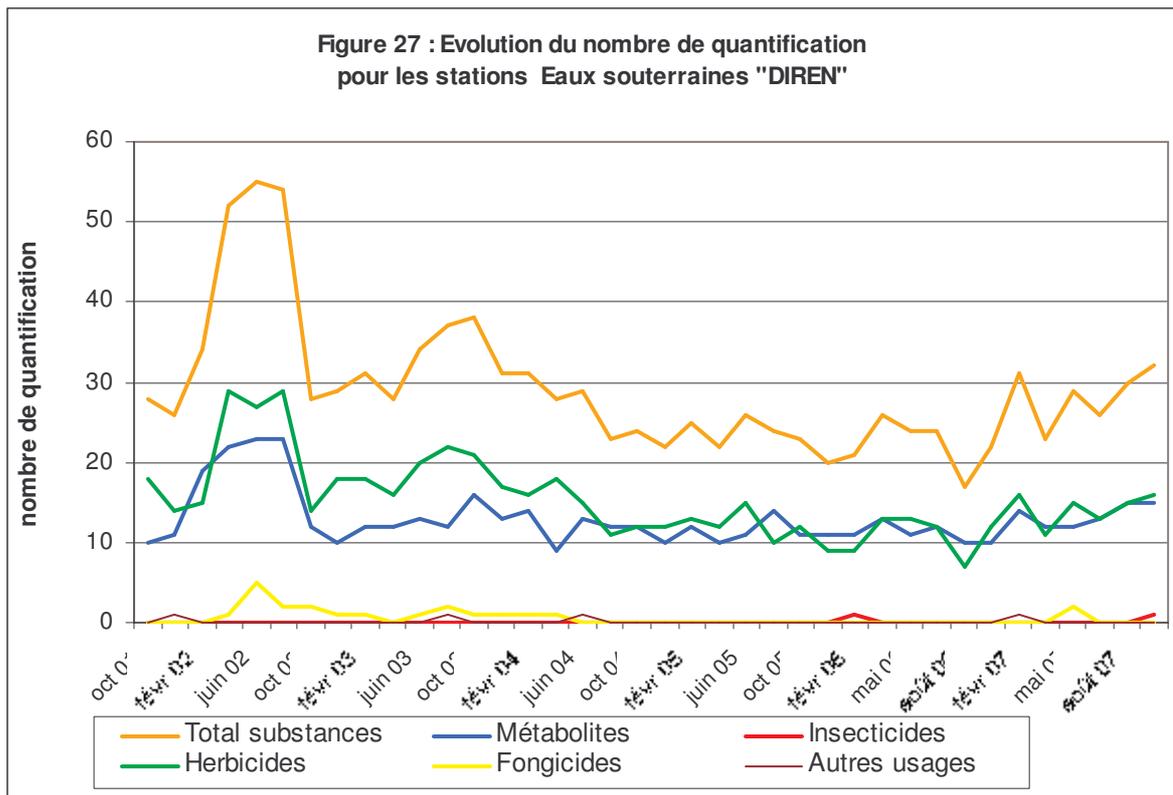
Les variations de contamination perceptibles en 2007 restent modérées, relativement contrastées et supérieures à celles de l'année précédente. Les pics de contamination printaniers et estivaux apparaissent sensiblement corrélés aux épisodes de précipitations régionaux.

La contamination des eaux souterraines évolue à la hausse tout au long de l'année 2007, atteignant au final un niveau équivalent à celui de 2003. Sur l'ensemble de la période d'observation, la tendance confirmée est celle d'un tassement du nombre de points très contaminés ou, au contraire, très peu atteints, au bénéfice de plus nombreux points atteints. Cette évolution est à mettre en relation avec des niveaux de recharge de nappe différents de l'année 2006 (phénomènes de dilution pour les plus contaminés et de lessivage pour ceux auparavant plus discrets).

La situation actuelle est liée à plusieurs facteurs, hérités pour partie de la situation des mois, voire des années (en ce qui concerne les aquifères) précédents :

- Le contexte hydroclimatique et plus particulièrement la répartition des pluies a un impact fort par rapport aux périodes d'applications de produits en territoires agricoles ou un décalage dans le temps (au détriment des eaux superficielles) des transferts de produits issus du lessivage sur sols secs (et peu infiltrants).

On rappelle que les conditions climatiques des années 2003 à 2005 ont été marquées par des forts épisodes de sécheresse, limitant le transfert des eaux pluviales (et des produits dissous liés) vers les nappes. Cette tendance globale a persisté en 2006, mais avec un régime de précipitations plus marquées en mars, août et novembre, ce qui a entraîné des écoulements de surface plus conséquents au printemps et à l'automne (lessivage plus importants des sols).



Attention : ce graphe n'illustre l'évolution que d'une partie des points constituant un échantillon commun et pérenne du réseau régional. Cette tendance est néanmoins jugée représentative de l'ensemble du réseau.

- D'autre part, les limitations d'utilisation des produits pesticides (par effort d'application pour une efficacité maximale des traitements ou par diminution relative des applications) peuvent logiquement réduire la contamination par les pesticides des sols et des eaux, et donc mener à l'élimination ou la présence réduite des substances détectées (si elles sont recherchées) dans les eaux souterraines.

Ces résultats et hypothèses sont à comparer au constat dressé pour les eaux superficielles. En effet, la qualité globalement plus stable des eaux de surface contraste avec la dégradation de la qualité des eaux souterraines en 2007. Cette même évolution (dégradation de la qualité) avait par contre été repérée dans les eaux superficielles en 2006 (alors que cela ne fut pas le cas pour les eaux souterraines). Cette évolution pourrait traduire un transfert retardé des pesticides vers les eaux souterraines (retard en l'occurrence d'un an ou davantage), tout autant qu'un effet direct de la dynamique hydrologique particulière de l'année 2007 (été plutôt pluvieux succédant à un printemps sec). Elle annulerait, s'il y a lieu, toute réduction d'emploi de produits pesticides, comme le laissait supposer le bilan 2005 (il aurait été intéressant, dans ce cas, de confronter cette hypothèse aux quantités annuelles de produits utilisés, pour infirmer ou confirmer cette dernière supposition).

3. Résultats détaillés par stations

Le rapport est complété par la présentation pour chaque station de suivi, de résultats statistiques, sous la forme de fiches stations (annexes VII). Les informations disponibles, volontairement synthétiques mais suffisamment précises pour pouvoir être étudiées séparément de l'ensemble du rapport, sont :

- L'extrait de carte IGN (Scan 100 – échelle : 1cm pour 500 m) avec l'emplacement du point et sa couleur en terme de qualité SEQ'Eau vis-à-vis des pesticides (version 0 – aptitude à l'usage AEP pour les eaux souterraines et version 2 – qualité globale pour les eaux superficielles).
- Les principales caractéristiques identitaires du point avec son codage dans les bases de données nationales (BSS pour les eaux souterraines et code national pour les eaux superficielles), le département, la commune, la petite région agricole, la fréquence des prélèvements, les coordonnées Lambert (non renseignées pour les documents grand public sur les points à usage d'eau potable pour des raisons de confidentialité). Pour les eaux souterraines, les éléments complémentaires suivants sont ajoutés : profondeur du point, nom de l'aquifère concerné et l'usage du point. Pour les eaux superficielles, les éléments suivants sont renseignés : cours d'eau concerné et surface approximative du bassin versant (cette dernière information a été calculée à partir d'un logiciel de traitement automatique qui peut être approximatif, notamment sur les secteurs de plaine).
- Une fenêtre donne les informations sur la période où a été effectuée la campagne de prélèvement, le nombre de prélèvements effectués, le nombre de substances analysées et le nombre de substances différentes quantifiées lors des analyses.
- Un camembert présente la répartition des résultats obtenus par groupe d'usage (insecticides, herbicides urées substituées, herbicides triazines, autres herbicides, fongicides, métabolites et autres fonctions). Il s'agit du nombre de substances différentes retrouvées dans une fonction d'usage/nombre total de substances différentes.
- Deux graphes apportent des informations quantitatives et qualitatives sur la contamination de la station. L'un représente, pour chaque prélèvement effectué, la concentration totale en pesticides ainsi que le nombre de substances quantifiées. Le second graphe indique, pour les substances actives les plus retrouvées, la fréquence d'identification, au maximum 9 molécules étant représentées.
- Ces informations graphiques sont complétées par : la liste exhaustive des molécules retrouvées sur la station pour la période d'étude et une synthèse reprenant les chiffres clés des 2 graphiques et indiquant :
 - la fréquence à laquelle la somme des concentrations est supérieure au seuil de qualité de 0,1 µg/l (pour les eaux souterraines) et de 0,5 µg/l pour les eaux superficielles (nombre de prélèvements où la somme des concentrations est supérieure à un seuil / nombre total de prélèvements)
 - la fréquence à laquelle les prélèvements sont concernés pour au moins une des substances analysées par une concentration supérieure ou égale à 0,5 µg/l (pour les eaux souterraines) et à 0,1 µg/l pour les eaux superficielles (nombre de prélèvements où la concentration d'une substance est supérieure à un seuil / nombre total de prélèvements).
- Un commentaire a été rédigé pour chacun des points. Ce commentaire s'intéresse essentiellement à l'environnement général du point, à sa qualité en terme de pesticides et à son évolution par rapport à la précédente période d'étude.

Remarque : dans certains commentaires, il est fait référence à la petite région agricole. La petite région agricole est établie en fonction de la vocation agricole dominante du secteur. La région Rhône-Alpes en compte 62. Les dominantes agricoles reportées sont celles de la petite région agricole et non celles de l'environnement immédiat du point. On y retrouve les grandes catégories suivantes : les céréales (avoine, blé, orge, maïs grain et semence, riz, seigle, sorgho grain, triticale,

autres), les cultures industrielles (oléagineux - colza, tournesol, soja, autres -, plantes textiles - lin et autres -, houblon, tabac, plantes aromatiques à parfums, médicinales et condimentaires, semences grainières et autres) et le fourrage (maïs fourrage et ensilage, prairies de graminées semées depuis automne 1994, prairies artificielles, prairies semées depuis automne 1994, plantes sarclées fourragères), la viticulture, l'arboriculture,

Conclusion

Pour les eaux superficielles, les résultats obtenus en 2007 ne font pas apparaître d'évolutions bien marquées par rapport à 2006 :

- la proportion de stations en bonne à très bonne qualité (selon le SEQ'Eau) est en 2007 de l'ordre de 50%, chiffre similaire à celui de 2006 ;
- 112 substances pesticides ont été quantifiées dans les eaux superficielles, chiffre légèrement en hausse par rapport à 2006 (où l'on avait comptabilisé 102 substances différentes) ;
- la répartition de ces substances par grands groupes d'usage n'évolue pas : les substances les plus représentées sont toujours des herbicides, suivies des insecticides puis des fongicides et des métabolites ;
- Comme en 2006, l'AMPA est la substance la plus souvent quantifiée dans les eaux superficielles. Viennent ensuite le diuron et l'atrazine-déséthyl .

La hausse de la fréquence de quantification de certains herbicides interdits et de leurs produits de dégradation (notamment l'atrazine-déséthyl), est une des évolutions les plus marquantes de l'année 2007 pour les eaux superficielles.

Pour les eaux souterraines, les résultats traduisent une augmentation sensible de la contamination et une dégradation relative, par rapport à l'année précédente :

- la proportion générale de points de qualité moyenne ou médiocre (selon le SEQ'eau patrimonial) est en hausse, bien que les points les plus ou les moins dégradés soient en diminution ;
- 28 substances pesticides ont été quantifiées dans les eaux souterraines, ce qui correspond à un plus grand éventail de molécules qu'en 2006 (22 substances comptabilisées) ;
- si l'atrazine et l'atrazine-déséthyl sont les 2 substances les plus couramment quantifiées dans les eaux souterraines depuis la mise en place du réseau, elles apparaissent encore davantage en 2007 et atteignent un maximum de fréquence de quantification depuis la mise en place du suivi.

La répartition des substances quantifiées dans les eaux souterraines par grands groupes d'usage évolue d'une année sur l'autre de façon plus accentuée que pour les eaux superficielles. On assiste ainsi en 2007 à un retrait relatif (en %) des herbicides (qui restent toutefois le groupe d'usage le plus représenté) et des insecticides au profit des métabolites (d'herbicides), des fongicides et des autres usages (corvifuge et acaricide).

Certains secteurs confirment une contamination importante et persistante depuis la mise en place du réseau pesticide en septembre 2001 : il s'agit notamment pour les eaux superficielles du Gier (origines multiples) et de la Reyssouze (origine agricole), et pour les eaux souterraines, de la plaine de Valence (origine agricole) et des alluvions du Drac (origine industrielle). Le Toison rejoint également les stations de mauvaise qualité en 2007.

Liste des annexes

Annexe I	Listes des points de suivi eaux superficielles et eaux souterraines
Annexe II	Liste des substances analysées et seuils de quantification
Annexe III	Retraits et interdictions d'usage des substances actives recherchées
Annexe IV	Seuils SEQ'Eau pour les eaux superficielles (Version 2) et pour les eaux souterraines (Version 0)
Annexe V	Stations les plus contaminées
Annexe VI	Substances actives retrouvées et principaux usages
Annexe VII	Fiches stations

Annexe I : Liste des points de suivi

EAUX SUPERFICIELLES

Département de l'AIN

Code station	Type réseau	Cours d'eau	Localisation	Code INSEE commune	Commune	Coord. X LII Etendu (m)	Coord. Y LII Etendu (m)
06092000	réseau de bassin	AIN	Ain à Saint Maurice de Gourdans	01378	SAINT MAURICE DE GOURDANS	823465	2094780
06800002	réseau regional complémentaire	CHALARONNE	Chalaronne à Thoissey	01420	THOISSEY	790471	2132940
06047200	réseau de bassin	REYSSOUZE	Reyssouze à Pont de Vaux	01305	PONT DE VAUX	799905	2162010
06800001	réseau regional complémentaire	REYSSOUZE	Reyssouze à Bourg en Bresse à la Gravière	01053	BOURG-EN-BRESSE	826265	2136775
06580502	réseau regional complémentaire	SEREINE	Sereine à Beynost au lieu-dit la Tuilerie	01043	BEYNOST	806716	2094452
06091600	réseau regional complémentaire	SEYMARD	Seynard à St Maurice de Remens au Hyeron	01379	SAINT-MAURICE-DE-REMENS	827140	2111695
06091625	réseau regional complémentaire	TOISON	Toison à Villieu-Loyes-Mollon	01450	VILLIEU-LOYES-MOLLON	824840	2106224
06049000	réseau de bassin	VEYLE	Veyle à Pont de Veyle	01306	PONT DE VEYLE	794390	2144575

Département de l'ARDECHE

06115090	réseau regional complémentaire	ARDÈCHE	Ardèche à Vallon-Pont-D'Arc camping les Tunnels	07330	VALLON-PONT-D'ARC	764769	1934197
06106000	réseau de bassin	DOUX	Doux à Tournon sur Rhône	07324	TOURNON SUR RHONE	794193	2010927
06107900	réseau de bassin	EYRIEUX	Eyrieux à Beauchastel	07027	BEAUCHASTEL	794836	1983490
06110000	réseau regional complémentaire	OUVÈZE	Ouvèze au Pouzin au lieu-dit les Clos	07181	LE POUZIN	790024	1975865
06106600	réseau de bassin	RHONE	Rhône à Charmes sur Rhône	07055	CHARMES SUR RHONE	797938	1986852

Département de LA DROME

06800004	réseau regional complémentaire	BARBEROLLE	Barberolle à St Marcel Les Valence à Thodure	26313	SAINT-MARCEL-LES-VALENCE	806768	1998498
06109100	réseau de bassin	DROME	Drôme à Livron sur Drôme	26165	LIVRON SUR DROME	797219	1977302
06108000	réseau regional complémentaire	DRÔME	Drôme à Ponet et St Auban	26246	PONET-ET-SAINT-AUBAN	836654	1978628
06800003	réseau regional complémentaire	EYGUES	Eygues à St Maurice Sur Eygues au pont de la D20	26317	SAINT-MAURICE-SUR-EYGUES	811895	1924112
06149500	réseau de bassin	ISERE	Isère à Chateauneuf sur Isère	26084	CHATEAUNEUF SUR ISERE	804965	2005372
06580330	réseau de bassin	JABRON	Jabron à Montélimar	26198	MONTELMAR	791747	1953012
06800005	réseau regional complémentaire	COLLIÈRES	Collières à St Rambert-d'Albon	26325	SAINT-RAMBERT-D'ALBON	794892	2036381
06580316	réseau de bassin	ROUBION	Roubion à Montélimar	26198	MONTELMAR	791804	1953096
06581012	réseau regional complémentaire	VÉORE	Véore à Etoile Sur Rhône au lieu-dit Fumat	26124	ETOILE-SUR-RHONE	798888	1985323
06113000	réseau de bassin	RHONE	Rhône à Donzère	26290	DONZERE	788079	1941818

Département de L'ISERE

06080975	réseau regional complémentaire	BOURBRE	Bourbre à Cessieu au lieu-dit la Madeleine	38064	CESSIEU	838121	2067397
06083000	réseau de bassin	BOURBRE	Bourbre à Chavanoz	38097	CHAVANOZ	821625	2089815
06082260	réseau regional complémentaire	CANAL CATELAN	Canal Catelan à la Verpillière lieu-dit ferme de Cabale	38537	LA VERPILLIERE	820416	2075642
06147160	réseau regional complémentaire	CANAL FURE-MORGE	Canal Fure-Morge à Poliéna sud-est des Glières	38310	POLIENAS	847163	2030365
06146500	réseau de bassin	DRAC	Drac à Fontaine	38169	FONTAINE	864427	2026937
06100000	réseau de bassin	GERE	Gère à Vienne	38544	VIENNE	798405	2062000

Code station	Type réseau	Cours d'eau	Localisation	Code INSEE commune	Commune	Coord. X LII Etendu (m)	Coord. Y LII Etendu (m)
--------------	-------------	-------------	--------------	--------------------	---------	-------------------------	-------------------------

Département du RHONE

06055000	réseau regional complémentaire	BREVENNE	Brevenne, gué au nord de St Bel	69171	SAIN-BEL	776340	2093195
06051550	réseau de bassin	ARDIERES	Ardières à Saint Jean d'Ardières	69211	SAINT JEAN D'ARDIERES	783625	2128035
06057700	réseau de bassin	AZERGUES	Azergues à Lucenay	69122	LUCENAY	785225	2104925
06800009	réseau regional complémentaire	AZERGUES	Azergues à Legny à la côte 243	69111	LEGNY	774225	2102650
06095300	réseau regional complémentaire	GARON	Garon à Brignais Passerelle Bois d'Arnaud	69027	BRIGNAIS	786850	2079450
06097000	réseau regional complémentaire	GIER	Gier à Givors au pont de la D2	69091	GIVORS	789201	2068153
06052930	réseau regional complémentaire	MORGON	Morgon à Gleizé au lieu-dit les Grands Moulins	69092	GLEIZE	783380	2112345
06094039	réseau regional complémentaire	OZON	Ozon à Solaize au pont de la D12	69296	SOLAIZE	793767	2073393
06092500	réseau de bassin	RHONE	Rhône à Jons	69280	JONS	814106	2093919
06059500	réseau de bassin	SAONE	Saône à Lyon	69123	LYON	793980	2091549

Département de la SAVOIE

06139750	réseau regional complémentaire	BIALLE	Bialle à St Pierre d'Albigny Pré du Séminaire	73270	SAINT-PIERRE-D'ALBIGNY	899842	2069571
06800011	réseau regional complémentaire	GELON	Gelon à Chamousset au pont de la D204	73068	CHAMOUSSET	901905	2069465
06077605	réseau regional complémentaire	LEYSSE d'Aiguebelette	Leysse d'Aiguebelette à Nances Sud de Bellemin	73184	NANCES	869850	2070148
06073500	réseau regional complémentaire	LEYSSE du Bourget	Leysse au Bourget du Lac Pont chemin Pailleret	73051	LE BOURGET-DU-LAC	874755	2078445
06800012	réseau regional complémentaire	SIERROZ	Sierroz à Aix les Bains au nord de la Fin	73008	AIX-LES-BAINS	877810	2084794

Département de la HAUTE-SAVOIE

06800013	réseau regional complémentaire	FORON de Sciez	Foron à Sciez au lieu-dit le Domaine de Coudrée	74263	SCIEZ	910784	2156926
06069050	réseau regional complémentaire	USSES	Usses à Seyssel au Nord du Pont de Bassy	74269	SEYSSEL	872150	2115940

Annexe I : Liste des points de suivi

EAUX SOUTERRAINES

Département de l'AIN

Type réseau	Code BSS	Localisation	Code INSEE commune	Aquifère observé	Code entité	Mode de gisement	Cote au sol (m)	Prof. ouvrage (m)	Date début gestion
Réseau de Bassin	06754X0065/P2	PUITS DU BELLATON NOUVEAU à AMBRONAY	01007	Alluvions fluvio-glaciaires de la plaine de l'Ain	094D	LIBRE	243	21	07/09/2000
Réseau de Bassin	06991X0179/S2	PUITS DE BALAN à BALAN	01027	Alluvions du Rhône	151F	LIBRE	184	22	14/05/2001
Réseau régional complémentaire	06991D0172/F	PUIT DU CAMP DE LA VALBONNE à BALAN	01027	Alluvions fluvio-glaciaires de la plaine de l'Ain	151A	LIBRE		16	01/10/2001
Réseau régional complémentaire	06993X0131/P1	PUIT DU LUIZARD 1 à CHAZEY-SUR-AIN	01099	Alluvions fluviales de la plaine de l'Ain	94B	LIBRE		24	01/10/2001
Réseau de Bassin	06512X0023/289A	PUITS DE PERONNAS - P2 à PERONNAS	01289	Pliocène de Bresse (Intercalation de cailloutis dans les marnes de Bresse)	151A	LIBRE/ CAPTIF	245	40	24/11/1987
Réseau de Bassin	06277X0084/S0	SOURCE BLEUE DE DORTAN	01148	Calcaires jurassiques et crétacés du Jura méridional	094A		365		

Département de l'ARDECHE

Réseau de Bassin	07942X0287/F	CAPTAGE DES CHATAIGNIERS à ARRAS-SUR-RHONE	07015	Alluvions du Rhône	603F	LIBRE	130		28/05/2001
Réseau régional complémentaire	07702X0068/P2S	PUIT DES TERRES CARREES SUD à PEYRAUD	07174	Alluvions du Rhône	603A	LIBRE			01/10/2001

Département de la DROME

Réseau de Bassin	07706X0091/S1	PUITS DES PRES NOUVEAUX à ALBON	26002	Alluvions fluvio-glaciaires de la plaine de Valloire	152K	LIBRE	147	43	07/06/2001
Réseau régional complémentaire	08663X0123/D	CAPTAGE DE LA TOUR à LA-BATIE-ROLLAND	26031	Alluvions fluviales et fluvio-glaciaires de la Plaine de la Valdaine	544E	LIBRE			01/10/2001
Réseau régional complémentaire	08187X0223/S	SOURCE DE BEAUMONT LES VALENCE à BEAUMONT-LES-VALENCE	26037	Alluvions de l'ancienne Isère dans la Plaine de Valence	154A	LIBRE		0	01/10/2001
Réseau de Bassin	08663X0050/P	PUITS DES REYNIERES à BONLIEU-SUR-ROUBION	26052	Alluvions ancienne plaine du Roubion	369	LIBRE	145	8	21/09/2000
Réseau de Bassin	08184X0066/DRAIN	GALERIE NORD DE CHABEUIL à CHABEUIL	26064	Cailloutis calcaires d'Alixan - Plaine de Valence	154A	LIBRE	205		28/05/2001
Réseau régional complémentaire	07956X0037/D	DRAIN DE L'ECANCIERE à EYMEUX	26129	Alluvions de l'ancienne Isère dans la Plaine de Valence	154A	LIBRE			01/10/2001
Réseau de Bassin	07704X0082/F	FORAGE DE L'ILE - QUATERNAIRE à MANTHES	26172	Alluvions fluvio-glaciaires de la plaine de Valloire	152K	LIBRE	240	22	01/09/2000
Réseau de Bassin	08661X0152/P	PUITS DE LA DAME - SUD à MONTELIMAR	26198	Alluvions du Rhône	327A	LIBRE	70	8	03/11/1987
Réseau régional complémentaire	08905X1063/P	CAPTAGE SMARD à PIERRELATTE	26235	Alluvions fluviales et fluvioglaciaires de la Plaine de Pierrelatte	327C	LIBRE		8	01/10/2001

Annexe I : Liste des points de suivi

Type réseau	Code BSS	Localisation	Code INSEE commune	Aquifère observé	Code entité	Mode de gisement	Cote au sol (m)	Prof. ouvrage (m)	Date début gestion
Réseau de Bassin	07947X0045/PUITS	PUITS PRIVE LES CHASSIS à ROCHE-DE-GLUN	26271	Alluvions au confluent Isère-Rhône	152M	LIBRE		30	28/05/2001
Réseau régional complémentaire	08908X0006/D	CAPTAGE SAMSON à TULETTE	26357	Alluvions de l'Aygues	155A	LIBRE		4	01/10/2001
Réseau de Bassin	08183X0242/SMAL01	SOURCE DES MALCONTENTS à VALENCE	26362	Alluvions fluvio-glaciaires de la plaine de Valence	154A	LIBRE	120		19/09/2000
Réseau de Bassin	08901X0119/F1	FORAGE DE LINGTIER A LA GARDE- ADHEMAR		Alluvions fluviales et Fluvio-glaciaires de la Plaine de Pierrelatta	542				

Département de l'ISERE

Réseau régional complémentaire	07702X0129/P	PUIT DU MOULIN GOLLEY à AGNIN	38003	Alluvions Fluvio-glaciaires de la plaine de la Valloire	152K	LIBRE			01/10/2001
Réseau de Bassin	07713X0020/F	FORAGE DU RIVAL à LA COTE-SAINT-ANDRE	38130	Alluvions fluvio-glaciaires de la plaine de Bièvre	152K	LIBRE	350	39.2	06/05/2001
Réseau de Bassin	07463X0054/F	GALERIE DE LA GERE à ESTRABLIN	38157	Alluvions de la Gère	152P	LIBRE	190		06/05/2001
Réseau de Bassin	07476X0021/S	FORAGE DE FARAMANS F2 à FARAMANS	38161	Alluvions fluvio-glaciaires de la plaine du Liers	152K	LIBRE	368	83	06/05/2001
Réseau régional complémentaire	07732X0051/38214C	FORAGE DE LA SOURCE DU TROU BLEU à LUMBIN	38214	Cône de déjection dans la vallée de l'Isère - Grésivaudan	543A	LIBRE		15	01/10/2001
Réseau de Bassin	07466X0061/P	PUITS LES ILES P4 à PEAGE-DU-ROUSSILLON	38298	Alluvions du Rhône	152J	LIBRE	138	15	06/05/2001
Réseau de Bassin	07964X0335/F	FORAGE PRIVE DE PONT-DE-CLAIX à PONT-DE-CLAIX	38317	Alluvions du Drac - Aval confluence Romanche	325C	LIBRE	235	20	12/06/2001
Réseau régional complémentaire	07463X0037/318A	CAPTAGE DE PONT-EVEQUE à PONT-EVEQUE	38318	Alluvions fluvio-glaciaires de la vallée de la Véga	152O	LIBRE			01/10/2001
Réseau de Bassin	07238X0043/F3	FORAGE DU VERNAY NORD à RUY	38348	Alluvions fluvio-glaciaires de la plaine de la Bourbre	152I	LIBRE		12	11/06/2001
Réseau régional complémentaire	07232X0029/F2	FORAGE DE LA RONTA à SATOLAS-ET-BONCE	38475	Alluvions fluvio-glaciaires de la vallée de la Bourbre, plaine de Chesnes	152H	LIBRE		32	01/10/2001
Réseau de Bassin	07234X0019/HY	SOURCE DU MOULIN DE TIRIEU à SOLEYMIEU	38494	Calcaires du plateau de l'Île Crémieu + moraines quaternaires	153A	LIBRE	272		03/08/2001
Réseau de Bassin	06996X0001/F	CAPTAGE INDUSTRIEL DE PONT DE CHERUY	38316	Alluvions de la plaine de la Bourbre	152H		200		

Département du RHONE

Réseau de Bassin	06505X0078/F5	PUITS DE SAINT-JEAN-D'ARDIERES F5 à SAINT-JEAN D'ARDIERES	69211	Pliocène sous alluvions quaternaires	233	CAPTIF	178	78	05/06/2001
Réseau de Bassin	06741X0008/692A	CAPTAGE DE BEAUREGARD à VILLEFRANCHE-SUR-SAONE	69264	Alluvions de la Saône	540C	LIBRE	170		15/03/1988
Réseau de Bassin	07221X0017/P4	PUITS DES FELINS P4 à VOURLES	69268	Alluvions du Garon	621D	LIBRE	205	46	18/05/2001

Annexe I : Liste des points de suivi

Type réseau	Code BSS	Localisation	Code INSEE commune	Aquifère observé	Code entité	Mode de gisement	Cote au sol (m)	Prof. ouvrage (m)	Date début gestion
Réseau de Bassin	07223C0089/S	PUITS DES ROMANETTES à CORBAS	69273	Alluvions fluvio-glaciaires du couloir de Mions	152E	LIBRE	192	17	18/05/2001
Réseau de Bassin	07222D0216/A26-1	PUITS PRIVE DE FEYZIN à FEYZIN	69276	Alluvions du Rhône	152B	LIBRE	160	19	23/07/2001
Réseau de Bassin	06995X0137/P2	PUITS D'AZIEU SAINT-EXUPERY P1 à GENAS	69277	Alluvions fluvio-glaciaires du couloir de Meyzieux	152C	LIBRE	217	50	30/05/2001
Réseau régional complémentaire	06988B0007/N.1	AEP DE MEYZIEU à MEYZIEU	69282	Alluvions du Rhône, île de miribel Jonage (canal de Jonage)	152A	LIBRE	177		01/10/2001

Département de la HAUTE- SAVOIE

Réseau de Bassin	06774X0046/SCE	SOURCE DE LA DOUAI à CRUSEILLES	74096	Calcaires urgoniens du massif de Salève	542	LIBRE	500		17/05/2001
Réseau régional complémentaire	06297X0022/F2105A	FORAGE LES PRES CHAPUIS à DOUVAINE	74105	Complexe fluvioglaciaire et morainique des terrasses de Thonon	177	CAPTIF		10	01/10/2001
Réseau régional complémentaire	06298X0012/VILLA	SOURCE DE DRAILLANT à PERRIGNIER	74210	Complexe fluvioglaciaire et morainique des terrasses de Thonon	177	CAPTIF		39	01/10/2001
Réseau de Bassin	06538X0057/F	PUITS DE CRACHE à SAINT-JULIEN-EN-GENEVOIS	74243	Formations fluvio-glaciaires profondes du Genevois "aval"	177	CAPTIF	438	115	17/05/2001

Annexe II : Liste des substances analysées et seuils de quantification

Intitulé de la substance	Seuil de quantification (µg/l)
1-(4-IsopropylPhényl) Urée	0.02
2,4,5-T	0.02
2,4 D	0.02
2,4-D isopropyl ester	0.02
2,4-DB	0.04
2,4-D-methyl ester : 2,4-Dichlorophenoxyacetic acid methyl ester	0.02
2,4-MCPA	0.02
2,4-MCPB	0.04
2,6-dichlorobenzamide	0.02
2-hydroxy atrazine	0.1
3-hydroxy-carbofuran	0.02
Acétochlore	0.01
acifluorfen	0.04
Aclonifène	0.05
Acrinathrine	0.02
Alachlore	0.01
Aldicarbe	0.02
Aldicarbe sulfoné	0.02
Aldicarbe sulfoxyde	0.02
Aldrine	0.01
Allethrine = Depalléthrine	0.01
Alpha-cyperméthrine : alphaméthrine	0.02
Amétryne	0.01
Amidosulfuron	0.1
Aminotriazole	0.05
Amitraze	0.02
AMPA	0.1
Anthraquinone	0.02
Asulame	0.1
Atrazine	0.02
Atrazine déisopropyl	0.05
Atrazine déséthyl	0.02
Azaconazole	0.02
Azamétiophos	0.01
Azinphos éthyl	0.04
Azinphos méthyl	0.04
Azoxystrobine	0.01
Benalaxyl	0.01
Bendiocarbe	0.02
Benfluraline	0.02
Benfuracarbe	0.1
Bénomyl	0.08
Benoxacor	0.02
Bentazone	0.02
Betacyfluthrine	0.02
Bifénox	0.05
Bifenthrine	0.02
Bioresméthrine	0.04
Bitertanol	0.04
Bromacil	0.05
Bromadiolone	0.1
Bromophos éthyl	0.04
Bromophos méthyl	0.04
Bromopropylate	0.02

Annexe II : Liste des substances analysées et seuils de quantification

Bromoxynil	0.04
Bromuconazole	0.02
Bupirimate	0.02
Buprofézine	0.05
Butraline	0.04
Buturon	0.05
Cadusafos	0.02
Captafol	0.02
Captane	0.04
Carbaryl	0.02
Carbendazime	0.1
Carbétamide	0.04
Carbofuran	0.02
Carbophénothion	0.04
Carbosulfan	0.02
Chinométhionate	0.02
Chlorbromuron	0.01
Chlorbufame	0.04
Chlordane	0.02
Chlordane alpha	0.02
Chlordane bêta	0.02
Chlordane gamma	0.02
Chlordécone	0.01
Chlorfenvinphos	0.02
Chlorfluazuron	0.05
Chloridazone	0.05
Chlorméphos	0.04
Chloronèbe	0.04
Chlorophacinone	0.05
Chlorothalonil	0.04
Chloroxuron	0.05
Chlorprophame	0.02
Chlorpyriphos-éthyl	0.02
Chlorpyriphos-méthyl	0.02
Chlorsulfuron	0.04
Chlorthal	0.04
Chlorthiamide	0.01
Chlortoluron	0.05
Clomazone	0.04
Clopyralide	0.1
Cloquintocet-mexyl	0.1
Coumaphos	0.05
Coumatétralyl	0.04
Cyanazine	0.04
Cycluron	0.02
Cyfluthrine	0.02
Cymoxanil	0.1
Cyperméthrine	0.02
Cyproconazole	0.05
Cyprodinil	0.04
DCPMU : 1-(3,4-Dichlorophényl)-3-MéthylUrée	0.02
DPU : 1-(3,4-dichlorophéyl) urée	0.02
DDD 24'	0.01
DDD 44'	0.01
DDE 24'	0.01
DDE 44'	0.01

Annexe II : Liste des substances analysées et seuils de quantification

DDT 24'	0.01
DDT 44'	0.01
Deltaméthrine	0.02
Déméton	0.1
Déméton-S-Méthyl	0.1
Déméton-S-méthylsulfone	0.1
Desethyldeisopropylatrazine	0.1
Desmethylnorflurazon	0.05
Desmétryne	0.02
Diallate	0.05
Diazinon	0.04
Dicamba	0.04
Dichlobenil	0.05
Dichlofluanide	0.04
Dichlorofenthion	0.02
Dichlorprop	0.02
Dichlorvos	0.04
Diclofop-méthyl	0.04
Dicofol	0.02
Dieldrine	0.01
Diéthofencarbe	0.04
Difénoconazole	0.05
Diflubenzuron	0.05
Diflufenicanil	0.02
Diméfuron	0.02
Dimétachlore	0.05
Dimethenamide	0.04
Diméthoate	0.05
Diméthomorphe	0.1
Dimétilan	0.04
Diniconazole	0.04
Dinitrocrésol	0.05
Dinocap	0.05
Dinosébe	0.05
Dinoterbe	0.05
Diquat	0.1
Disulfoton	0.05
Dithianon	0.05
Diuron	0.02
Endosulfan	0.02
Endosulfan alpha	0.02
Endosulfan bêta	0.02
Endosulfan sulfate	0.02
Endrine	0.01
Epoxiconazole	0.02
EPTC	0.04
Esfenvalerate	0.04
Ethidimuron	0.05
Ethiofencarbe	0.05
Ethion	0.02
Ethofumésate	0.04
Ethoprophos	0.04
Famoxadone	0.02
Fénamidone	0.05
Fénarimol	0.04
Fénazaquin	0.02

Annexe II : Liste des substances analysées et seuils de quantification

Fenbuconazole	0.1
Fenchlorphos	0.05
Fenhexamid	0.05
Fénitrothion	0.04
fénoxaprop-éthyl	0.04
fénoxycarbe	0.04
Fenpropathrine	0.02
Fenpropidine	0.05
Fenpropimorphe	0.05
Fenthion	0.04
Fénuron	0.04
Ferbame	0.08
Fipronil	0.01
Flazasulfuron	0.1
Fluazifop-P-butyl	0.05
Fludioxonil	0.04
Flufenoxuron	0.05
Flumioxazine	0.02
Flupyrsulfuron methyle	0.1
Fluquinconazole	0.01
Fluridone	0.05
Flurochloridone	0.04
Fluroxypyr	0.04
Flurprimidol	0.02
Flurtamone	0.02
Flusilazole	0.05
Flutriafol	0.05
Fluvalinate-tau	0.04
Folpel	0.02
Fomesafen	0.05
Fonofos	0.02
Formothion	0.04
Furalaxyl	0.05
Furathiocarbe	0.02
Glufosinate-ammonium	0.1
Glyphosate	0.1
Haloxypop = Haloxypop-méthyl R	0.1
HCH alpha	0.01
HCH bêta	0.01
HCH delta	0.01
HCH epsilon	0.01
HCH gamma	0.01
Heptachlore	0.01
Heptachlore époxyde	0.01
Heptenophos	0.02
Hexachlorobenzène	0.01
Hexaconazole	0.1
Hexaflumuron	0.04
Hexazinone	0.05
Hexythiazox	0.05
Hydroxyterbutylazine	0.1
Imazalil	0.02
Imazaméthabenz-méthyl	0.05
Imidaclopride	0.05
Iodofenphos	0.02
Iodosulfuron méthyl	0.07

Annexe II : Liste des substances analysées et seuils de quantification

Ioxynil	0.04
Ioxynil methyl ether	0.05
Ioxynil octanoate	0.05
Iprodione	0.04
Iprovalicarb	0.1
isazofos	0.04
Isodrine	0.01
Isufenphos	0.04
Isoproturon	0.04
Isoxaben	0.04
Isoxaflutole	0.02
Kresoxim-méthyl	0.01
Lambda-cyhalothrine	0.02
Lénacile	0.1
Linuron	0.02
Lufénuron	0.02
Malathion	0.04
MCPA-1-butyl ester	0.05
MCPA-2-ethylhexyl ester	0.05
MCPA-butoxyethyl ester	0.05
MCPA-ethyl-ester	0.05
MCPA-methyl-ester	0.05
Mécoprop	0.02
Mecoprop-1-octyl ester	0.05
Mecoprop-2,4,4-trimethylpentyl ester	0.05
Mecoprop-2-butoxyethyl ester	0.05
Mecoprop-2-ethylhexyl ester	0.05
Mecoprop-2-octyl ester	0.05
Mecoprop-methyl ester	0.05
Mecoprop-n iso-butyl ester	0.05
Mefenacet	0.04
Mépronil	0.04
Mercaptodiméthur	0.02
Mesosulfuron méthyle	0.1
Métalaxyl	0.02
Métamitrone	0.05
Métazachlore	0.05
Méthabenzthiazuron	0.04
Methamidophos	0.1
Méthidathion	0.04
Méthomyl	0.02
Méthoxychlore	0.02
Métobromuron	0.02
Métolachlore	0.02
Métosulame	0.1
Métoxuron	0.04
Métribuzine	0.05
Metsulfuron méthyle	0.1
Mévinphos	0.04
Molinate	0.02
Monolinuron	0.02
Monuron	0.02
Myclobutanil	0.05
Naled	0.04
Napropamide	0.02
Naptalame	0.02

Annexe II : Liste des substances analysées et seuils de quantification

Néburon	0.04
Nicosulfuron	0.05
Norflurazone	0.05
Nuarimol	0.04
Ofurace	0.01
Ométhoate	0.1
Oryzalin	0.05
Oxadiazon	0.02
Oxadixyl	0.02
Oxamyl	0.1
Oxydéméton-méthyl	0.1
Oxyfluorène	0.1
Paraquat	0.1
Parathion éthyl	0.04
Parathion méthyl	0.04
Penconazole	0.05
Pencycuron	0.05
Pendiméthaline	0.02
Pentachlorobenzène	0.01
Pentachlorophénol	0.02
Perméthrine	0.02
Phenmédiaphame	0.1
Phorate	0.04
Phosalone	0.04
Phosmet	0.02
Phosphamidon	0.05
Phoxime	0.1
Piperonyl butoxyde	0.04
Pirimicarbe	0.02
Pretilachlore	0.02
Prochloraz	0.05
Procymidone	0.04
Profenofos	0.04
Promécarbe	0.05
Prométone	0.04
Prométryne	0.05
Propachlore	0.04
Propanil	0.04
Propaquizafop	0.04
Propargite	0.05
Propazine	0.02
Propétamphos	0.04
Propiconazole	0.1
Propoxur	0.02
Propyzamide	0.04
Prosulfocarbe	0.04
Pyraclostrobine	0.05
Pyrazophos	0.02
Pyridabène	0.04
Pyridate	0.05
Pyrifenox	0.02
Pyriméthanyl	0.04
Pyrimiphos-éthyl	0.04
Pyrimiphos-méthyl	0.04
Quinalphos	0.04
Quinoxyfen	0.01

Annexe II : Liste des substances analysées et seuils de quantification

Quintozène	0.01
Quizalofop	0.05
Quizalofop éthyl	0.02
Rimsulfuron	0.02
Roténone	0.04
S-Métolachlore	0.05
Sébuthylazine	0.02
Secbuméton	0.04
Simazine	0.02
Simazine-hydroxy	0.1
Spiroxamine	0.1
Sulcotrione	0.04
Sulfotep	0.05
Tébuconazole	0.06
Tébufénozide	0.04
Tébufenpyrad	0.04
Tébutame	0.02
Téflubenzuron	0.05
Téméphos	0.1
Terbacil	0.04
Terbuméton	0.02
Terbuphos	0.02
Terbuthylazine	0.02
Terbuthylazine déséthyl	0.02
Terbutryne	0.04
Tétrachlorobenzène	0.05
Tétrachlorvinphos	0.04
Tetraconazole	0.1
Tétradifon	0.1
Thiabendazole	0.02
Thiazafluron	0.08
Thifensulfuron méthyl	0.1
Thiodicarbe	0.06
Thiofanox	0.05
Thiofanox-sulfone	0.05
Thiofanox-sulfoxyde	0.05
Thiométon	0.1
Tolyfluanide	0.04
Tralométhrine	0.02
Triadiméfone	0.05
Triadiménol	0.1
Triallate	0.04
Triasulfuron	0.1
Triazamate	0.1
Triazophos	0.1
Trichlorfon	0.1
Triclopyr	0.02
Trifloxystrobine	0.05
Triflumuron	0.1
Trifluraline	0.02
Vinclozoline	0.02

Les nouveaux paramètres analysés à partir de 2007 sont signalés en caractère gras

Annexe III

Liste des substances actives recherchées et interdites d'utilisation en 2007

Substance	Situation réglementaire en France des substances actives	date limite d'utilisation
2,4,5-T	Interdit	31/12/2003
acifluorfène	Interdit	31/12/2003
aldicarbe	Interdit (maintien pour quelques spécialités de l'autorisation sur betteraves et vigne jusqu'au 31/12/2007)	30/06/2004
aldrine	Interdit	01/01/1973
alléthrine	Interdit	25/07/2003
amétryne	Interdit	31/12/2003
amitraze	Interdit	31/07/2005
atrazine	Interdit	ZNA = 1997 - ZA = 30/09/2003
azaconazole	Interdit	31/12/2003
azamétiphos	Interdit	31/12/2003
azinphos éthyl	Interdit	<i>13/01/1996, à confirmer</i>
bendiocarbe	Interdit	31/12/2003
bénomyl	Interdit	31/12/2003
bioresméthrine	Interdit	31/12/2003
bromacil	Interdit sauf sur lavandes, lavandins et plantes assimilées jusqu'au 31/12/2007	31/12/2003
bromophos éthyl	Interdit	1991
bromophos méthyl	Interdit	1991
bromopropylate	Interdit	31/12/2003
buturon	inexistant dans les bases de données*	-
carbophénothion	Interdit	25/07/2003
captafol	Interdit	1991
chinométhionate	Interdit	31/12/2003
chlorbromuron	inexistant dans la base de données française; autorisé puis interdit au niveau européen**	-
chlorbufame	Interdit	1993
chlordane	Interdit	01/01/1973
chlordécone	Interdit	30/09/1993 : pour utilisation des stocks 01/02/1990 : retrait autorisation de vente
chlorfenvinphos	Interdit sauf qqs usages légumes autorisés jusqu'au 31/12/2007	31/12/2003
chlorméphos	Interdit	31/12/2003
chloronèbe	inexistant dans les bases de données*	-
chloroxuron	Interdit	31/12/2003
chlorthiamide	Interdit	31/12/2003
coumaphos	Interdit *	-
cyanazine	Interdit	30/09/2003, à confirmer
cycluron	Interdit	1993
DDD op'	Interdit	1972
DDT pp'	Interdit	1972
déméton	inexistant dans les bases de données*	-
déméton-S-Méthyl	inexistant dans la base de données française; autorisé puis interdit au niveau européen**	-
déméton-S-méthylsulfone	Interdit	1996
desmétryne	Interdit	1999
diallate	Interdit	1995
dichlofluanide	Interdit	31/12/2003
dichlorofenthion	Interdit	31/12/2003
dichlorprop	Interdit	31/12/2003

Annexe III

Liste des substances actives recherchées et interdites d'utilisation en 2007

Substance	Situation réglementaire en France des substances actives	date limite d'utilisation
dieldrine	Interdit	1972 ?
diméfuron	Interdit	31/12/2003
diméthilan	inexistant dans les bases de données*	-
dinitrocrésol (DNOC)	Interdit	31/03/2000, à confirmer
dinosèbe	Interdit	1991
dinoterbe	Interdit	30/09/1997
disulfoton	Interdit	31/12/2003
endosulfan	Interdit	30/05/2007
endrine	Interdit	avant 1985
EPTC	Interdit	31/12/2003
ethidimuron	Interdit	31/12/2003
ethiofencarbe	Interdit	31/12/2003
ethion = diéthion	Interdit * maintien de l'autorisation pour qqes usages légumes jusqu'au 31/12/2007	31/12/2003
fenpropathrine	Interdit	31/12/2003
fenthion	Interdit	31/07/2005
fénuron	Interdit *	-
ferbame	Interdit	13/01/1996, à confirmer
fipronil	Suspension de l'autorisation de vente pour les usages "Traitement de semences" et "Traitements de sols/taupins et charançons" jusqu'à l'achèvement de la procédure communautaire d'évaluation de la substance active ; les autres usages restent autorisés	autorisation de semis des semences traitées avec un produit à base de fipronil jusqu'au 31 mai 2004
fluridone	Interdit	31/12/2003
fonofos	Interdit	31/12/2003
formothion	Interdit	31/12/2003
furalaxyl	Interdit	31/12/2003
heptachlore	Interdit	01/01/1973
heptenophos	Interdit	31/12/2003
hexachlorobenzène	Interdit	01/01/1973
hexachlorocyclohexane gamma (lindane)	Interdit	01/07/1998
hexazinone	Interdit sauf maintien de quelques usages jusqu'au 31/12/2007	31/12/2003
imidaclopride	Suspension de l'usage "Tournesol-traitement de semences" et retrait de l'usage "maïs-traitement de semences", les autres usages restent autorisés	autorisation d'utilisation de semences de maïs traitées avec un produit à base d'imidaclopride jusqu'au 30 juin 2004
iodofenphos	Interdit	01/12/2000 pour les biocides
isazofos	Interdit	31/12/2003
isodrine	inexistant dans les bases de données*	-
isofenphos	Interdit	31/12/2003
méfénacet	inexistant dans la base de données française; autorisé puis interdit au niveau européen**	-
mépronil	Interdit	31/12/2003
méthidathion	Interdit sauf certains usages cochenilles autorisés jusqu'au 30/06/2007	31/12/2004
méthoxychlore	Interdit *	-
métobromuron	Interdit sauf deux usages desherbage autorisés jusqu'au 31/12/2007	31/12/2003
métolachlore	Interdit	31/12/2003

Annexe III

Liste des substances actives recherchées et interdites d'utilisation en 2007

Substance	Situation réglementaire en France des substances actives	date limite d'utilisation
métoxuron	Interdit sauf un usage autorisé jusqu'au 31/12/2007(désherbage carotte)	31/12/2003
mévinphos	Interdit	31/12/2003
monolinuron	Interdit	09/09/2001, à confirmer
monuron	Interdit *	-
naphtalène	Interdit *	
naptalam	Interdit	31/12/2003
néburon	Interdit	31/12/1998
norflurazon	Interdit	31/12/2003
nuarimol	Interdit	31/12/2004, à confirmer
Ofurace	Interdit	31/12/2003
oxadixyl	Interdit	31/12/2003
parathion éthyl	Interdit	30/09/2002
parathion méthyl	Interdit	31/12/2003
pentachlorobenzène	inexistant dans les bases de données*	-
pentachlorophénol	inexistant dans la base de données française; autorisé puis interdit au niveau européen**	-
phorate	Interdit	31/12/2003
phosphamidon	Interdit	31/12/2003
profenofos	Interdit	31/12/2003
promécarbe	Interdit	1992
prométone	inexistant dans les bases de données*	-
prométryne	Interdit sauf qqs usages autorisés jusqu'au 31/12/2007	31/12/2003
propazine	inexistant dans la base de données française; autorisé puis interdit au niveau européen**	-
propéтамphos	Interdit	2000
pyrazophos	Interdit	09/09/2001, à confirmer
pyrifénox	Interdit	31/12/2003
pyrimiphos-éthyl	Interdit	2001
quinalphos	Interdit	31/12/2003
quintozène	Interdit	27/06/2001, à confirmer
quizalofop	Interdit	31/12/2003
sébutylazine	Interdit (inexistant dans les bases de données)*	-
sebuméton	Interdit	1992
simazine	Interdit	ZNA = 1997 - ZA = 30/09/2003
sulfotep	Interdit	31/12/2003
tébutame	Interdit	31/12/2003, à confirmer
terbacile	Interdit sauf qqs usages autorisés jusqu'au 31/12/2007	31/12/2003
terbuméton	Interdit	1999
terbuphos	Interdit	31/12/2003
terbutylazine	Interdit (sauf en vigne jusqu'au 30/06/2004)	30/09/2003
terbutryne	Interdit	31/12/2003
tétrachlorvinphos	Interdit	avant 1985
tétradifon	Interdit	31/12/2003
thiazafluron	Interdit	31/12/2003
thiométon	Interdit	31/12/2003
tralométhrine	Interdit	31/12/2003
triadiméfon	Interdit	31/12/2004, à confirmer
triazophos	Interdit	1992

Annexe IV : Seuils SEQ EAU

Seuils SEQ'Eau superficielle - Version 2 (février 2003)								
Altération Pesticides sur eaux brutes - Qualité Globale								
<i>Classes d'aptitude</i>	<i>Bleu</i>		<i>Vert</i>		<i>Jaune</i>		<i>Orange</i>	<i>Rouge</i>
Aclonifène		0.007		0.07		0.7		2
Aldicarbe		0.005		0.05		0.5		2
Aldrine		0.001		0.05		0.2		0.3
Atrazine		0.02		0.2		1		2
Atrazine déséthyl		0.02		0.2		1		2
Bifénox		0.007		0.07		0.7		2
Carbendazime		0.0007		0.007		0.07		2
Carbofuran		0.0015		0.015		0.15		2
Chlorfenvinphos		0.0003		0.003		0.03		2
Chlorothalonil		0.0004		0.004		0.04		2
Chlorpyriphos-éthyl		0.00005		0.0005		0.005		0.05
Cymoxanil		0.006		0.06		0.6		2
Cyprodinil		0.01		0.1		1		2
DDD op'		0.0006		0.006		0.06		0.6
DDD pp'		0.0006		0.006		0.06		0.6
DDE op'		0.03		0.3		1.6		2
DDE pp'		0.03		0.3		1.6		2
DDT op'		0.0002		0.002		0.02		0.2
DDT pp'		0.0002		0.002		0.02		0.2
Deltaméthrine		0.00002		0.0002		0.002		0.02
Dichlorprop		0.05		0.5		1.2		2
Dieldrine		0.0005		0.005		0.05		0.3
Dinitrocrésol		0.07		0.7		1.4		2
Dinoterbe		0.0003		0.003		0.03		0.3
Diquat		0.02		0.2		1		2
Diuron		0.02		0.2		1		2
Endosulfan		0.002		0.02		0.2		0.3
Endrine		0.0003		0.003		0.03		0.3
Ethofumésate		0.08		0.8		1.4		2
Fenpropridine		0.0006		0.006		0.06		2
Folpel		0.002		0.02		0.2		2
Glyphosate		0.04		0.4		1.2		2
Hexachlorocyclohexane gamma		0.001		0.01		0.1		1.1
Ioxynil		0.04		0.4		1.2		2
Iprodione		0.02		0.2		1		2
Isodrine		0.0003		0.003		0.03		2
Isoproturon		0.02		0.2		1		2
Linuron		0.05		0.5		1.3		2
Mancozèbe		0.1		1		1.5		2
Manèbe		0.01		0.1		1		2
Méthomyl		0.03		0.3		1.1		2
Norflurazone		0.01		0.1		1.2		2
Oxydéméton-méthyl		0.003		0.03		0.3		2
Parathion éthyl		0.000003		0.00003		0.0003		0.03
Parathion méthyl		0.0002		0.002		0.02		2
Pendiméthaline		0.03		0.3		1.1		2
Prochloraz		0.01		0.1		1		2
Prosulfocarbe		0.01		0.1		1		2
Simazine		0.002		0.02		0.2		2
Tébuconazole		0.1		1		1.5		2
Terbutylazine		0.02		0.2		1		2
Terbutryne		0.03		0.3		1.1		2
Total des substances		0.5		2		3.5		5
Tridémorphe		0.1		1.3		1.6		2
Trifluraline		0.02		0.2		1		2
Autres substances		0.1		0.7		1.4		2

Source : Système d'évaluation de la qualité de l'eau des cours d'eau (version2), MEDD et Agences de l'Eau, février 2003.

Annexe IV : Seuils SEQ EAU

SEQ 'Eau souterraine - Version 0 Altération Pesticides

Usage Eau potable						
Classes d'aptitude	Bleu clair	bleu foncé	Jaune	Rouge		
Aldrine (µg/l)		0,01	0,03	2,0		
Atrazine (µg/l)		0,05	0,10	2,0		
Atrazine déséthyl (µg/l)		0,05	0,1	2,0		
Dieldrine (µg/l)		0,01	0,03	2,0		
Diuron (µg/l)		0,05	0,1	2,0		
Isoproturon (µg/l)		0,05	0,1	2,0		
Heptachlore (µg/l)		0,01	0,03	2,0		
Heptachlore époxyde (µg/l)		0,01	0,03	2,0		
Lindane (µg/l)		0,05	0,1	2,0		
Simazine (µg/l)		0,05	0,1	2,0		
Simazine déséthyl		0,05	0,1	2,0		
Terbuthylazine (µg/l)		0,05	0,1	2,0		
Total Parathion ⁽¹⁾ (µg/l)		0,05	0,1	2,0		
Pesticides (autres) (µg/l)		0,05	0,1	2,0		
Total pesticides ⁽²⁾ (µg/l)		0,1	0,5	5		

(1) Total Parathion = somme des concentrations en parathion éthyl et parathion méthyl

(2) Total pesticides = somme de tous les pesticides individualisés, détectés et quantifiés

Etat patrimonial									
Classes d'aptitude	Bleu	Vert	Jaune	Orange	Rouge				
Indices d'aptitude		80	60	40	20				
Aldrine (µg/l)		0,001	0,005	0,01	0,05				
Atrazine (µg/l)		0,01	0,05	0,1	0,5				
Atrazine déséthyl (µg/l)		0,01	0,05	0,1	0,5				
Dieldrine (µg/l)		0,001	0,005	0,01	0,05				
Diuron (µg/l)		0,01	0,05	0,1	0,5				
Isoproturon (µg/l)		0,01	0,05	0,1	0,5				
Heptachlore (µg/l)		0,001	0,005	0,01	0,05				
Heptachlore époxyde (µg/l)		0,001	0,005	0,01	0,05				
Lindane (µg/l)		0,01	0,05	0,1	0,5				
Simazine (µg/l)		0,01	0,05	0,1	0,5				
Simazine déséthyl (µg/l)		0,01	0,05	0,1	0,5				
Terbuthylazine (µg/l)		0,01	0,05	0,1	0,5				
Parathion éthyl (µg/l)		0,001	0,005	0,01	0,05				
Parathion méthyl (µg/l)		0,001	0,005	0,01	0,05				
Pesticides (autres) ⁽²⁾ (µg/l)		0,01	0,05	0,1	0,5				
Total pesticides ⁽¹⁾ (µg/l)		0,01	0,05	0,1	0,5				

(1) Total pesticides = somme de tous les pesticides individualisés, détectés et quantifiés

(2) A titre de référence : liste des pesticides à rechercher préférentiellement dans les eaux souterraines d'après le protocole pour la mise en place du réseau national de connaissance des eaux souterraines

Annexe 5: Stations les plus contaminées

Eaux superficielles

Date de prélèvement	Nb de substances actives	Somme des concentrations (µg/l)	Concentration maximale par substance (avec [CMax]>= 2.00 µg/l)
------------------------	--------------------------------	---------------------------------------	---

BOURBRE À CESSIEU AU LIEU-DIT LA MADELEINE

16-août-07	6	7.23	Glyphosate (6.70 µg/l).
------------	---	------	-------------------------

CHALARONNE À THOISSEY

19-sept-07	12	13.29	Glyphosate (9.10 µg/l).
------------	----	-------	-------------------------

DRAC À FONTAINE

10-déc-07	7	3.37	Oxadiazon (2.30 µg/l).
-----------	---	------	------------------------

FORON À SCIEZ AU LIEU-DIT LE DOMAINE DE COUDRÉE

18-sept-07	10	9.21	Glyphosate (6.90 µg/l).
------------	----	------	-------------------------

GIER À GIVORS AU PONT DE LA D2

14-mai-07	12	8.06	AMPA (3.00 µg/l), Glyphosate (4.30 µg/l).
-----------	----	------	---

28-août-07	6	2.38	AMPA (2.20 µg/l).
------------	---	------	-------------------

13-sept-07	5	3.99	AMPA (3.10 µg/l).
------------	---	------	-------------------

13-nov-07	7	4.48	AMPA (3.35 µg/l).
-----------	---	------	-------------------

OZON À SOLAIZE AU PONT DE LA D12

14-mai-07	18	8.29	Oxadiazon (2.70 µg/l).
-----------	----	------	------------------------

REYSSOUZE À PONT DE VAUX

25-avr-07	7	3.43	AMPA (3.10 µg/l).
-----------	---	------	-------------------

18-sept-07	15	18.46	Glyphosate (11.40 µg/l).
------------	----	-------	--------------------------

TOISON À VILLIEU-LOYES-MOLLON

15-mai-07	20	9.38	Métolachlore (2.20 µg/l).
-----------	----	------	---------------------------

16-août-07	10	32.59	AMPA (4.20 µg/l), Glyphosate (28.00 µg/l).
------------	----	-------	--

14-nov-07	5	3.30	Chlortoluron (2.17 µg/l).
-----------	---	------	---------------------------

VÉORE À ETOILE SUR RHÔNE AU LIEU-DIT FUMAT

13-août-07	7	3.36	Propachlore (2.90 µg/l).
------------	---	------	--------------------------

Annexe 5: Stations les plus contaminées

Eaux souterraines

Date de prélèvement	Nb de substances actives	Somme des concentrations (µg/l)	Concentration maximale par substance (avec [CMax]>= 0.10 µg/l)
---------------------	--------------------------	---------------------------------	--

CAPTAGE DE LA TOUR

01-févr-07	4	0.24	Atrazine déséthyl (0.14 µg/l).
03-avr-07	3	0.28	Métolachlore (0.16 µg/l).
03-mai-07	5	0.35	Cyprodinil (0.11 µg/l).
03-juil-07	3	0.25	Atrazine déséthyl (0.11 µg/l).
02-août-07	3	0.27	Atrazine déséthyl (0.13 µg/l).
02-oct-07	2	0.15	Atrazine déséthyl (0.11 µg/l).

CAPTAGE SAMSON

05-févr-07	2	0.16	Terbutylazine déséthyl (0.14 µg/l).
09-mai-07	3	0.18	Terbutylazine déséthyl (0.14 µg/l).

DRAIN LES ÉCANCIÈRES

31-janv-07	4	0.21	Atrazine déséthyl (0.11 µg/l).
02-avr-07	4	0.26	Atrazine déséthyl (0.15 µg/l).

FORAGE DE FARAMANS F2

27-févr-07	2	0.18	Atrazine déséthyl (0.13 µg/l).
------------	---	------	--------------------------------

FORAGE DE L'ILE - QUATERNAIRE

27-févr-07	3	0.19	Atrazine déséthyl (0.12 µg/l).
------------	---	------	--------------------------------

FORAGE PRIVE DE PONT-DE-CLAIX

27-févr-07	7	0.82	Diuron (0.12 µg/l), HCH bêta (0.42 µg/l).
18-avr-07	6	1.09	HCH bêta (0.83 µg/l).
15-mai-07	6	0.84	HCH bêta (0.54 µg/l).
11-juil-07	6	1.02	HCH bêta (0.70 µg/l), Oxadiazon (0.12 µg/l).
29-août-07	6	1.12	HCH bêta (0.90 µg/l).
10-oct-07	7	1.18	HCH bêta (0.92 µg/l).

GALERIE DE LA GERE

04-oct-07	2	0.23	AMPA (0.20 µg/l).
-----------	---	------	-------------------

GALERIE NORD DE CHABEUIL

31-janv-07	2	0.26	Atrazine déséthyl (0.21 µg/l).
02-avr-07	3	0.40	Atrazine déséthyl (0.30 µg/l).
02-mai-07	2	0.22	Atrazine déséthyl (0.18 µg/l).
02-juil-07	2	0.25	Atrazine déséthyl (0.20 µg/l).
01-août-07	3	0.25	Atrazine déséthyl (0.16 µg/l).
01-oct-07	4	0.54	2-hydroxy atrazine (0.11 µg/l), Atrazine déséthyl (0.30 µg/l).

PUITS DE BALAN

30-juil-07	3	0.18	Atrazine déséthyl (0.11 µg/l).
------------	---	------	--------------------------------

PUITS DE SAINT-JEAN-D'ARDIERES F5

14-févr-07	5	0.39	2,6-dichlorobenzamide (0.16 µg/l).
18-juil-07	5	0.32	2,6-dichlorobenzamide (0.11 µg/l).
22-août-07	6	0.40	2,6-dichlorobenzamide (0.14 µg/l).

Date de prélèvement	Nb de substances actives	Somme des concentrations (µg/l)	Concentration maximale par substance (avec [CMax]>= 0.10 µg/l)
------------------------	--------------------------------	---------------------------------------	---

PUITS DES PRES NOUVEAUX

28-févr-07	3	0.28	Métolachlore (0.15 µg/l).
10-oct-07	4	0.40	AMPA (0.20 µg/l).

PUITS DES ROMANETTES

16-avr-07	2	0.13	AMPA (0.11 µg/l).
-----------	---	------	-------------------

PUITS DES TERRES CARRÉES SUD

28-févr-07	3	0.37	Hexythiazox (0.32 µg/l).
------------	---	------	--------------------------

PUITS DU CAMP DE LA VALBONNE

27-févr-07	2	0.14	Atrazine déséthyl (0.12 µg/l).
------------	---	------	--------------------------------

PUITS PRIVE DE FEYZIN

12-juil-07	2	0.32	Diuron (0.30 µg/l).
------------	---	------	---------------------

SOURCE DES MALCONTENTS

31-janv-07	4	0.25	Atrazine déséthyl (0.11 µg/l).
01-août-07	3	0.21	Atrazine déséthyl (0.13 µg/l).

Annexe VI : Substances actives quantifiées Eaux superficielles

Substances actives	Groupe d'usage	Fréquence de prélèvements positifs	Nombre de stations contaminées
1-(4-IsopropylPhényl) Urée	Métabolites	0.2%	1
2,4,5-T	Herbicides Autres	0.2%	1
2,4-D	Herbicides Autres	9.2%	26
2,4-MCPA	Herbicides Autres	6.2%	18
2,6-dichlorobenzamide	Métabolites	3.8%	3
2-hydroxy atrazine	Métabolites	4.5%	9
Acétochlore	Herbicides Autres	7.8%	21
acifluorfen	Herbicides Autres	0.2%	1
Alachlore	Herbicides Autres	1.6%	7
Aldicarbe sulfoné	Insecticides	0.4%	1
Aldicarbe sulfoxyde	Insecticides	0.4%	1
Aminotriazole	Herbicides Autres	8.9%	23
AMPA	Métabolites	49.1%	45
Anthraquinone	Autres Fonctions	3.6%	14
Atrazine	Herbicides Triazines	15.6%	29
Atrazine déisopropyl	Métabolites	1.6%	1
Atrazine déséthyl	Métabolites	24.1%	23
Azinphos méthyl	Insecticides	0.2%	1
Azoxystrobine	Fongicides	2.0%	8
Benalaxyl	Fongicides	0.4%	2
Bentazone	Herbicides Autres	5.6%	9
Bifénox	Herbicides Autres	0.5%	1
Bromacil	Herbicides Autres	0.2%	1
Bromoxynil	Herbicides Autres	0.4%	2
Bupirimate	Fongicides	0.2%	1
Carbaryl	Insecticides	0.7%	3
Carbendazime	Fongicides	1.4%	7
Carbétamide	Herbicides Autres	0.5%	3
Carbofuran	Insecticides	3.4%	16
Chlorfenvinphos	Insecticides	0.9%	4
Chlorothalonil	Fongicides	0.4%	1
Chlorprophame	Herbicides Autres	0.5%	2
Chlorpyrifos-éthyl	Insecticides	0.2%	1
Chlorpyrifos-méthyl	Insecticides	0.2%	1
Chlortoluron	Herbicides Urées substituées	2.7%	9
Clomazone	Herbicides Autres	0.4%	2
Cyprodinil	Fongicides	0.7%	4
DCPMU	Métabolites	2.7%	6
DDD pp'	Insecticides	0.4%	1
DDE pp'	Insecticides	0.2%	1

Substances actives	Groupe d'usage	Fréquence de prélèvements positifs	Nombre de stations contaminées
DDT pp'	Insecticides	0.4%	1
Desmethylnorflurazon	Herbicides Autres	5.1%	6
Dicamba	Herbicides Autres	1.1%	5
Dichlobenil	Herbicides Autres	0.2%	1
Dichlorprop	Herbicides Autres	4.2%	20
Diflufenicanil	Herbicides Autres	10.7%	23
Dimethenamide	Herbicides Autres	2.5%	11
Diméthoate	Insecticides	0.2%	1
Diméthomorphe	Fongicides	0.7%	2
Dinitrocrésol	Autres Fonctions	1.1%	4
Diuron	Herbicides Urées substituées	27.5%	35
Epoxiconazole	Fongicides	0.4%	2
Ethion	Insecticides	1.8%	1
Flazasulfuron	Herbicides Autres	0.2%	1
Fluquinconazole	Fongicides	0.7%	3
Flurochloridone	Herbicides Autres	0.2%	1
Fluroxypyr	Herbicides Autres	0.2%	1
Flusilazole	Fongicides	0.2%	1
Glufosinate-ammonium	Herbicides Autres	0.2%	1
Glyphosate	Herbicides Autres	20.1%	38
HCH alpha	Insecticides	1.6%	1
HCH bêta	Insecticides	1.4%	2
HCH delta	Insecticides	1.3%	1
HCH gamma	Insecticides	1.6%	2
Hexazinone	Herbicides Autres	0.2%	1
Hydroxyterbuthylazine	Métabolites	2.2%	3
Imidaclopride	Insecticides	0.7%	4
loxynil	Herbicides Autres	0.4%	2
Iprodione	Fongicides	0.9%	2
Isoproturon	Herbicides Urées substituées	5.6%	15
Kresoxim-méthyl	Fongicides	0.4%	2
Linuron	Herbicides Urées substituées	1.4%	7
Mécoprop	Herbicides Autres	6.7%	18
Mercaptodiméthur	Autres Fonctions	0.7%	3
Métalaxyl	Fongicides	2.9%	7
Métazachlore	Herbicides Autres	0.7%	4
Méthabenzthiazuron	Herbicides Urées substituées	0.4%	2
Méthomyl	Insecticides	1.4%	5
Métobromuron	Herbicides Urées substituées	0.2%	1
Métolachlore	Herbicides Autres	15.2%	29
Napropamide	Herbicides Autres	0.4%	2
Nicosulfuron	Herbicides Autres	0.7%	3
Norflurazone	Herbicides Autres	4.3%	3
Oryzalin	Herbicides Autres	0.2%	1

Substances actives	Groupe d'usage	Fréquence de prélèvements positifs	Nombre de stations contaminées
Oxadiazon	Herbicides Autres	11.2%	17
Oxadixyl	Fongicides	4.5%	9
Pencycuron	Fongicides	0.2%	1
Pendiméthaline	Herbicides Autres	1.8%	9
Perméthrine	Insecticides	0.2%	1
Piperonyl butoxyde	Insecticides	2.2%	7
Pirimicarbe	Insecticides	0.4%	2
Procymidone	Fongicides	2.7%	5
Propachlore	Herbicides Autres	0.4%	1
Propanil	Herbicides Autres	0.2%	1
Propoxur	Insecticides	0.2%	1
Propyzamide	Herbicides Autres	0.4%	2
Prosulfocarbe	Herbicides Autres	0.2%	1
Pyriméthanil	Fongicides	0.7%	4
Simazine	Herbicides Triazines	4.7%	13
Simazine-hydroxy	Métabolites	2.5%	7
Spiroxamine	Fongicides	0.5%	2
Sulcotrione	Herbicides Autres	1.8%	4
Tébuconazole	Fongicides	1.1%	3
Tébutame	Herbicides Autres	0.4%	2
Terbuméton	Herbicides Triazines	2.0%	2
Terbutylazine	Herbicides Triazines	3.3%	5
Terbutylazine déséthyl	Métabolites	2.4%	2
Terbutryne	Herbicides Triazines	3.3%	5
Tétrachlorobenzène	Autres Fonctions	0.2%	1
Triclopyr	Herbicides Autres	9.6%	19
Trifluraline	Herbicides Autres	0.4%	1
Vinclozoline	Fongicides	0.4%	2

Annexe VI : Substances actives quantifiées Eaux souterraines

Substances actives	Groupe d'usage	Fréquence de prélèvements positifs	Nombre de stations contaminées
2,6-dichlorobenzamide	Métabolites	6.8%	5
2-hydroxy atrazine	Métabolites	0.4%	1
Acétochlore	Herbicides Autres	0.8%	2
AMPA	Métabolites	1.9%	5
Anthraquinone	Autres Fonctions	0.4%	1
Atrazine	Herbicides Triazines	43.9%	25
Atrazine déisopropyl	Métabolites	1.1%	2
Atrazine déséthyl	Métabolites	67.4%	33
Azaconazole	Fongicides	0.4%	1
Bentazone	Herbicides Autres	7.2%	7
Bromacil	Herbicides Autres	0.4%	1
Carbétamide	Herbicides Autres	0.4%	1
Cyprodinil	Fongicides	1.5%	4
DCPMU	Métabolites	0.4%	1
Diuron	Herbicides Urées substituées	5.7%	7
HCH alpha	Insecticides	2.3%	1
HCH bêta	Insecticides	2.3%	1
HCH delta	Insecticides	2.3%	1
HCH gamma	Insecticides	2.3%	1
Hexythiazox	Autres Fonctions	0.4%	1
Isoproturon	Herbicides Urées substituées	0.8%	1
Métolachlore	Herbicides Autres	10.6%	13
Oxadiazon	Herbicides Autres	4.9%	3
Oxadixyl	Fongicides	6.8%	3
Perméthrine	Insecticides	0.4%	1
Simazine	Herbicides Triazines	8.7%	11
Terbutylazine	Herbicides Triazines	4.2%	2
Terbutylazine déséthyl	Métabolites	4.9%	3

ANNEXES VII : FICHES STATIONS

Information sur la station

Code national:	06092000
Réseau:	Réseau de bassin pesticides géré par l'Agence de l'Eau
Cours d'eau:	AIN
Bassin versant (km ²):	1525
Fréquence des prélèvements:	mensuelle
Département:	Ain
Commune:	SAINT MAURICE DE GOURDANS
Coord. X Lambert 2 étendu:	823465
Coord. Y Lambert 2 étendu:	2094780
Petite région agricole:	Coteaux en bordure des Dombes

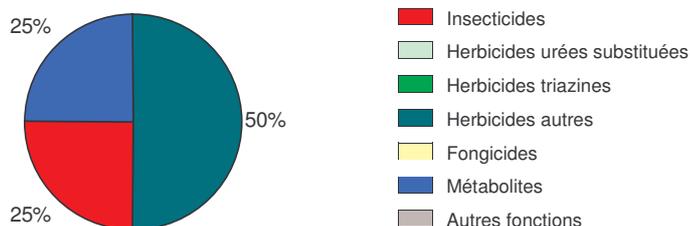


la couleur du point correspond à la classe définie par le SEQ'Eau - qualité globale V2

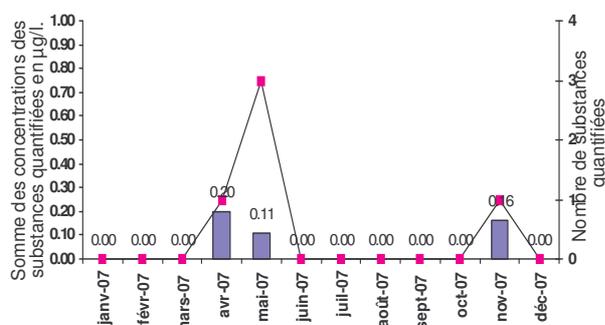
Statistiques générales

Période d'étude	01/01/2007	au	31/12/2007
Nombre de prélèvements	12		
Nombre de substances analysées	378		
Nombre de substances quantifiées	4		

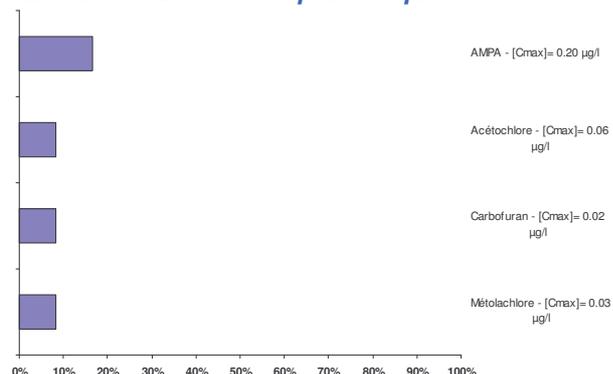
Répartition par groupe d'usage



Concentrations cumulées et nombre de substances quantifiées par prélèvement



Fréquence de quantification des substances actives les plus fréquentes



Commentaires et liste des substances quantifiées

Commentaires :

Station située à la fermeture du bassin versant. Station représentative de la Basse Vallée de l'Ain où domine la culture du maïs.

Eau de bonne qualité (classe verte du SEQ'eau). A noter, comme en 2005 et 2006, l'absence de substances quantifiées pendant 9 mois de l'année. Situation stationnaire depuis septembre 2001.

Liste des substances retrouvées:

AMPA, Carbofuran, Acétochlore, Métolachlore.

Synthèse

Concentration cumulée maximum/prélèvement	0.20 µg/l
Concentration cumulée minimum./prélèvement	0.00 µg/l
Nombre maximum de subst. quantifi./prélèv.	3
Nombre minimum de subst. quantifi./prélèv.	0
Fréquence à laquelle la somme des concentrations est > 0.5 µg/l	0.00%
Fréquence à laquelle les prélèvements sont concernés par une concentration > 0.1 µg/l pour au moins une substance	16.67%

Information sur la station

Code national:	06800002
Réseau:	Réseau régional complémentaire pesticides
Cours d'eau:	CHALARONNE
Bassin versant (km ²):	325
Fréquence des prélèvements:	mensuelle
Département:	Ain
Commune:	THOISSEY
Coord. X Lambert 2 étendu:	790471
Coord. Y Lambert 2 étendu:	2132940
Petite région agricole:	Vallée de la Saône

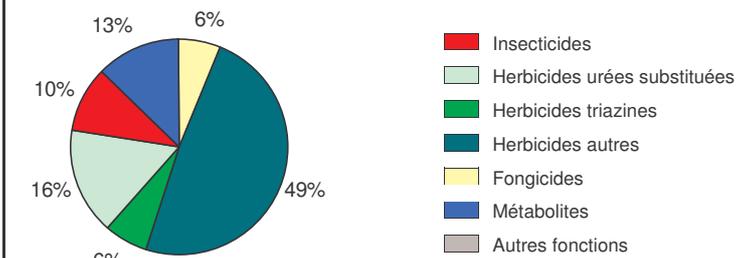


la couleur du point correspond à la classe définie par le SEQ'Eau - qualité globale V2

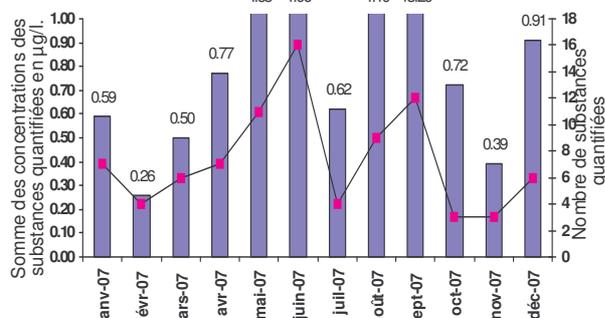
Statistiques générales

Période d'étude	01/01/2007	au	31/12/2007
Nombre de prélèvements	12		
Nombre de substances analysées	378		
Nombre de substances quantifiées	31		

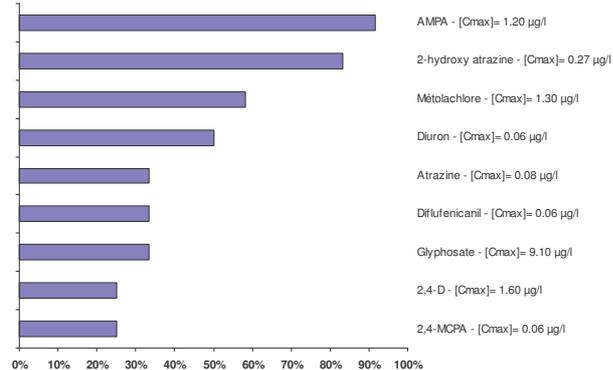
Répartition par groupe d'usage



Concentrations cumulées et nombre de substances quantifiées par prélèvement



Fréquence de quantification des substances actives les plus fréquentes



Commentaires et liste des substances quantifiées

Commentaires :

Station située en fermeture de bassin versant. Point situé à l'aval de Thoissey, à quelques kms de l'exutoire à la Saône. Dominante fourrage sur la petite région agricole. Influence probable des cultures industrielles, des collectivités et des jardiniers amateurs.

Eau de qualité médiocre (classe orange du SEQ'Eau) - Paramètres déclassants : carbofuran, glyphosate, 2,4D et total substances. Pic de mai 2007 lié à des teneurs élevées en méthomyl (1.1 µg/l), métolachlore (1.3 µg/l) et carbofuran (0.85 µg/l). Pic de septembre 2007 lié à des teneurs élevées en AMPA (1.2 µg/l), 2,4-D (1.6 µg/l), et glyphosate (9.1 µg/l).

A noter comme les années précédentes la quantification quasi systématique de l'AMPA dans les prélèvements. Le 2-hydroxy atrazine (métabolite de l'atrazine) est également très présent dans le cours d'eau.

Situation en dégradation par rapport à 2006 (eau de qualité moyenne - classe jaune du SEQ'Eau). La qualité sur cette station varie entre les classes verte (en 2005), jaune (en 2006, 2004 et 2003) et orange (2007 et 2002).

Liste des substances retrouvées:

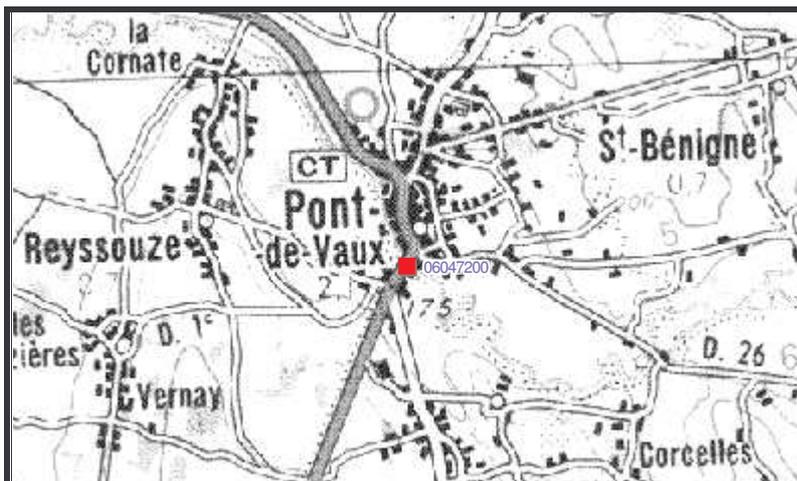
AMPA, 2-hydroxy atrazine, Simazine-hydroxy, Atrazine déséthyl, Carbofuran, Imidaclopride, Méthomyl, Méthabenzthiazuron, Linuron, Isoproturon, Diuron, Chlortoluron, Simazine, Atrazine, 2,4-MCPA, Mécoprop, Aminotriazole, 2,4-D, Alachlore, Triclopyr, Dicamba, Glyphosate, Sulcotrione, Métazachlore, Dimethenamide, Diflufenicanil, Nicosulfuron, Acétochlore, Métolachlore, Fluquinconazole, Cyprodinil.

Synthèse

Concentration cumulée maximum/prélèvement	13.29 µg/l
Concentration cumulée minimum./prélèvement	0.26 µg/l
Nombre maximum de subst. quantifi./prélèv.	16
Nombre minimum de subst. quantifi./prélèv.	3
Fréquence à laquelle la somme des concentrations est > 0.5 µg/l	83.33%
Fréquence à laquelle les prélèvements sont concernés par une concentration > 0.1 µg/l pour au moins une substance	100.00%

Information sur la station

Code national:	06047200
Réseau:	Réseau de bassin pesticides géré par l'Agence de l'Eau
Cours d'eau:	REYSSOUZE
Bassin versant (km ²):	485
Fréquence des prélèvements:	mensuelle
Département:	Ain
Commune:	PONT DE VAUX
Coord. X Lambert 2 étendu:	799905
Coord. Y Lambert 2 étendu:	2162010
Petite région agricole:	Bresse

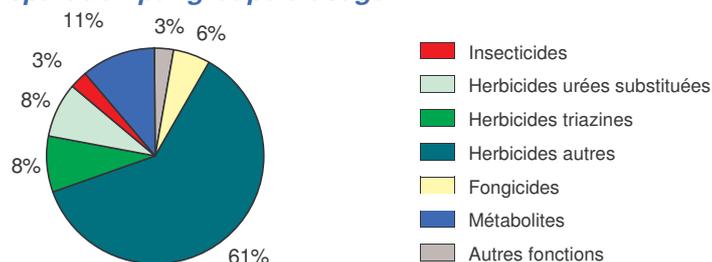


la couleur du point correspond à la classe définie par le SEQ'Eau - qualité globale V2

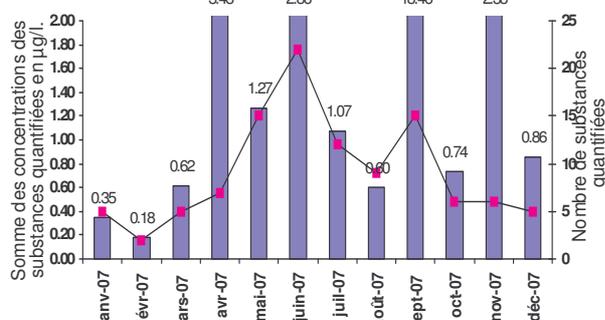
Statistiques générales

Période d'étude	01/01/2007	au	31/12/2007
Nombre de prélèvements	12		
Nombre de substances analysées	378		
Nombre de substances quantifiées	36		

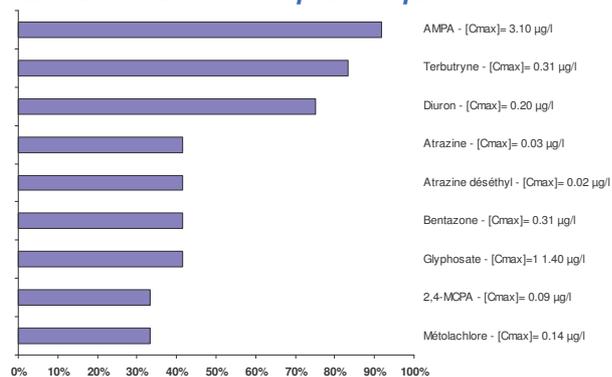
Répartition par groupe d'usage



Concentrations cumulées et nombre de substances quantifiées par prélèvement



Fréquence de quantification des substances actives les plus fréquentes



Commentaires et liste des substances quantifiées

Commentaires :

Station située à la fermeture de bassin versant. Dominate grandes cultures.

Eau de qualité mauvaise (classe rouge du SEQ'Eau). Paramètres déclassants : glyphosate (herbicide) et son métabolite l'AMPA, ainsi que le total des substances. A noter le très fort pic de contamination observé en septembre 2007 et lié à une teneur très élevée en glyphosate (11,4 µg/l) combinée à des concentrations fortes (environ 1,5 µg/l) pour le 2,4D, le métazachlore (herbicides), l'AMPA ainsi que le pyriméthanol (fongicide). Les pics d'avril et de novembre sont liés à de fortes teneurs en AMPA, celui de juin au cumul de concentrations de 22 substances différentes.

Classe de qualité stable par rapport à 2006, en dégradation par rapport aux années antérieures (qualité moyenne - classe jaune du SEQ'Eau de 2003 à 2005).

Liste des substances retrouvées:

Hydroxyterbutylazine, AMPA, 2-hydroxy atrazine, Atrazine déséthyl, Carbofuran, Diuron, Isoproturon, Linuron, Atrazine, Terbutryne, Simazine, Pendiméthaline, Métolachlore, Mécoprop, 2,4-MCPA, 2,4-D, Bentazone, Aminotriazole, Dichlorprop, Tébutame, Acétochlore, Nicosulfuron, Diflufenicanil, Fluroxypyr, Dimethenamide, Oxadiazon, Alachlore, Napropamide, Glyphosate, Dicamba, Clomazone, Triclopyr, Métazachlore, Pyriméthanol, Epoxiconazole, Mercaptodiméthur.

Synthèse

Concentration cumulée maximum/prélèvement	18.46 µg/l
Concentration cumulée minimum./prélèvement	0.18 µg/l
Nombre maximum de subst. quantifi./prélèv.	22
Nombre minimum de subst. quantifi./prélèv.	2
Fréquence à laquelle la somme des concentrations est > 0.5 µg/l	83.33%
Fréquence à laquelle les prélèvements sont concernés par une concentration > 0.1 µg/l pour au moins une substance	100.00%

Information sur la station

Code national:	06800001
Réseau:	Réseau régional complémentaire pesticides
Cours d'eau:	REYSSOUZE
Bassin versant (km ²):	101
Fréquence des prélèvements:	mensuelle
Département:	Ain
Commune:	BOURG-EN-BRESSE
Coord. X Lambert 2 étendu:	826265
Coord. Y Lambert 2 étendu:	2136775
Petite région agricole:	Bresse

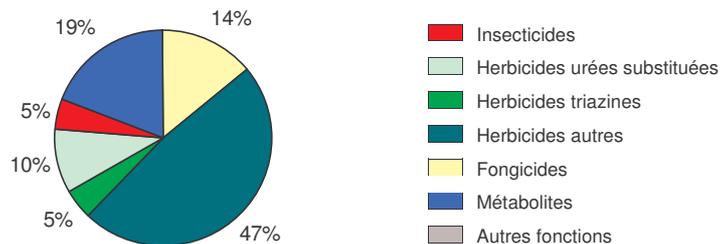


la couleur du point correspond à la classe définie par le SEQ'Eau - qualité globale V2

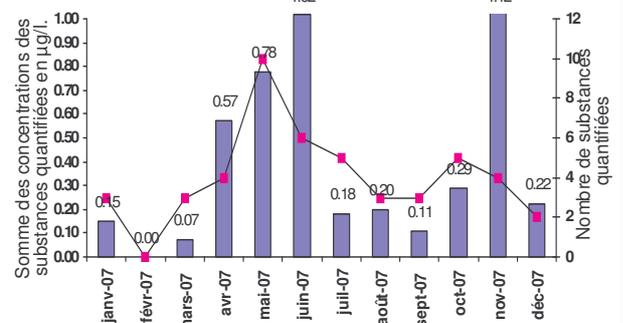
Statistiques générales

Période d'étude	01/01/2007	au	31/12/2007
Nombre de prélèvements	12		
Nombre de substances analysées	378		
Nombre de substances quantifiées	21		

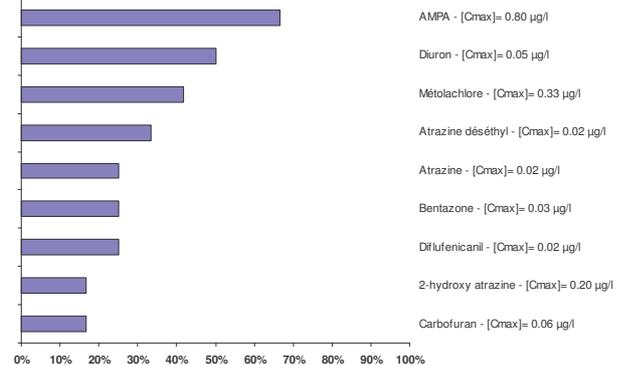
Répartition par groupe d'usage



Concentrations cumulées et nombre de substances quantifiées par prélèvement



Fréquence de quantification des substances actives les plus fréquentes



Commentaires et liste des substances quantifiées

Commentaires :
Station intermédiaire. Point situé à l'amont de Bourg-en-Bresse. Dominante céréales sur la petite région agricole.

Eau de qualité moyenne (classe jaune du SEQ'eau). Paramètres déclassants : AMPA, carbofuran. Pic de juin 2007 lié en partie aux teneurs élevées en AMPA (0.4 µg/l) et bromoxynil (0.35 µg/l). Pic de novembre 2007, lié à une teneur élevée en AMPA (0.8 µg/l).

Classe de qualité stable depuis 2005 (classe jaune), en dégradation d'une classe de qualité par rapport à 2003 et 2004 (eau de bonne qualité - classe verte du SEQ'Eau).

Liste des substances retrouvées:

AMPA, Atrazine déséthyl, 2-hydroxy atrazine, Simazine-hydroxy, Carbofuran, Diuron, Linuron, Atrazine, Triclopyr, Bentazone, Bromoxynil, Dichlorprop, 2,4-MCPA, Métolachlore, Glyphosate, Dimethenamide, Diflufenicanil, Acétochlore, Azoxystrobine, Oxadixyl, Cyprodinil.

Synthèse

Concentration cumulée maximum/prélèvement	1.12 µg/l
Concentration cumulée minimum./prélèvement	0.00 µg/l
Nombre maximum de subst. quantifi./prélèv.	10
Nombre minimum de subst. quantifi./prélèv.	0
Fréquence à laquelle la somme des concentrations est > 0.5 µg/l	33.33%
Fréquence à laquelle les prélèvements sont concernés par une concentration > 0.1 µg/l pour au moins une substance	66.67%

Information sur la station

Code national:	06091600
Réseau:	Réseau régional complémentaire pesticides
Cours d'eau:	SEYMARD
Bassin versant (km ²):	345
Fréquence des prélèvements:	mensuelle
Département:	Ain
Commune:	SAINT-MAURICE-DE-REMENS
Coord. X Lambert 2 étendu:	827140
Coord. Y Lambert 2 étendu:	2111695
Petite région agricole:	Coteaux en bordure des Dombes

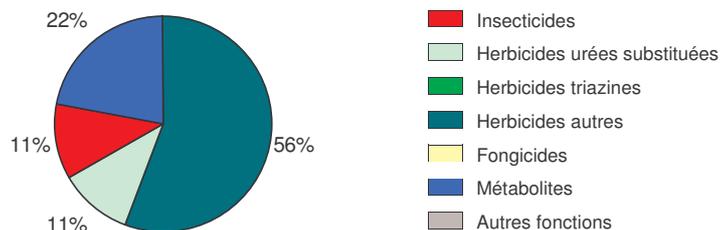


la couleur du point correspond à la classe définie par le SEQ'Eau - qualité globale V2

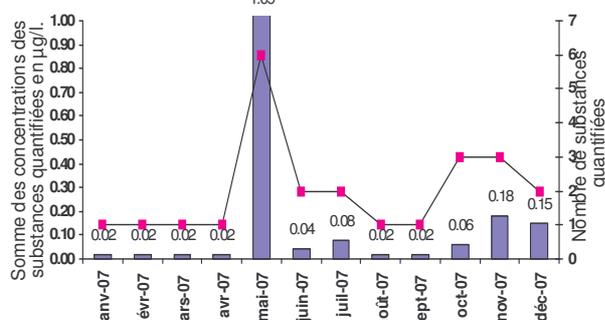
Statistiques générales

Période d'étude	01/01/2007	au	31/12/2007
Nombre de prélèvements	12		
Nombre de substances analysées	378		
Nombre de substances quantifiées	9		

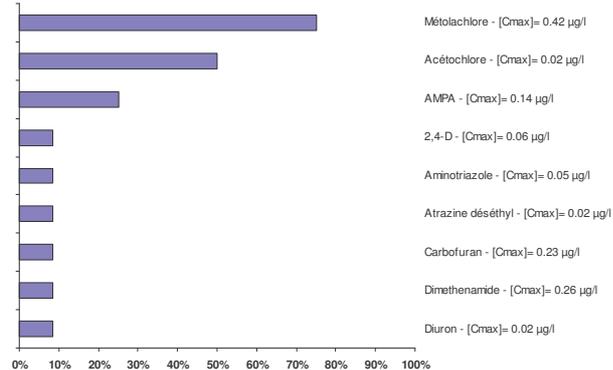
Répartition par groupe d'usage



Concentrations cumulées et nombre de substances quantifiées par prélèvement



Fréquence de quantification des substances actives les plus fréquentes



Commentaires et liste des substances quantifiées

Commentaires :

Station située en fermeture de bassin versant. Dominante céréales sur la petite région agricole. Zone boisée et prairiale à proximité.

Eau de bonne qualité (classe verte du SEQ'Eau). A noter la pression soutenue par le métolachlore (herbicide) qui est présent dans près de 80% des prélèvements et peut ponctuellement atteindre des concentrations non négligeables (0,42 µg/l en mai 2007).

La qualité s'améliore d'une classe par rapport à 2006 (classe jaune - qualité moyenne) et rejoint ainsi la qualité observée en 2003 et 2004, sans atteindre le niveau obtenu en 2005 (eau de très bonne qualité - classe bleue du SEQ'Eau).

Liste des substances retrouvées:

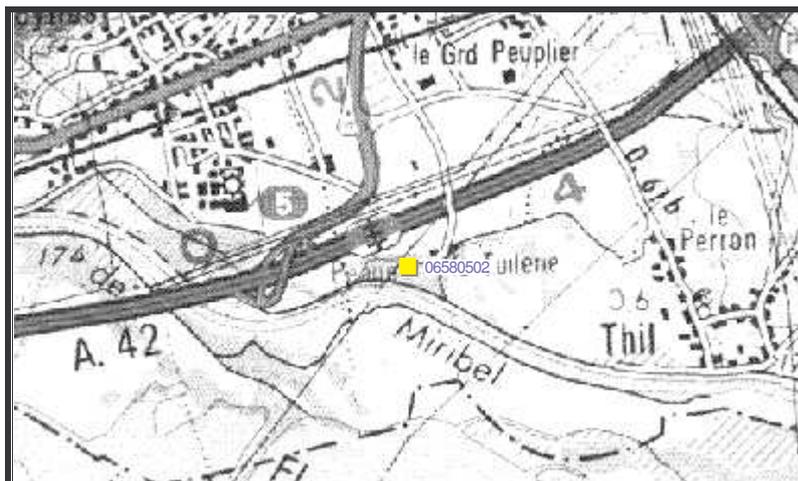
AMPA, Atrazine déséthyl, Carbofuran, Diuron, Acétochlore, Dimethenamide, Métolachlore, 2,4-D, Aminotriazole.

Synthèse

Concentration cumulée maximum/prélèvement	1.09 µg/l
Concentration cumulée minimum./prélèvement	0.02 µg/l
Nombre maximum de subst. quantifi./prélèv.	6
Nombre minimum de subst. quantifi./prélèv.	1
Fréquence à laquelle la somme des concentrations est > 0.5 µg/l	8.33%
Fréquence à laquelle les prélèvements sont concernés par une concentration > 0.1 µg/l pour au moins une substance	16.67%

Information sur la station

Code national:	06580502
Réseau:	Réseau régional complémentaire pesticides
Cours d'eau:	SEREINE
Bassin versant (km ²):	12
Fréquence des prélèvements:	mensuelle
Département:	Ain
Commune:	BEYNOST
Coord. X Lambert 2 étendu:	806716
Coord. Y Lambert 2 étendu:	2094452
Petite région agricole:	Coteaux en bordure des Dombes

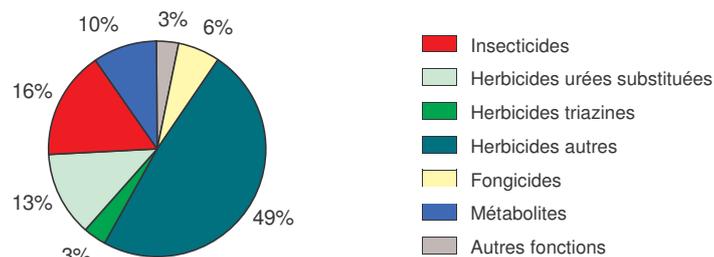


la couleur du point correspond à la classe définie par le SEQ'Eau - qualité globale V2

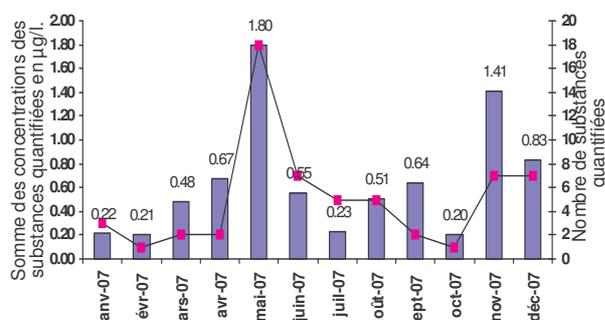
Statistiques générales

Période d'étude	01/01/2007	au	31/12/2007
Nombre de prélèvements	12		
Nombre de substances analysées	378		
Nombre de substances quantifiées	31		

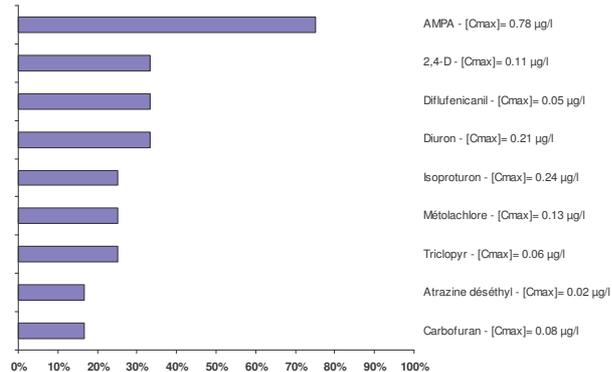
Répartition par groupe d'usage



Concentrations cumulées et nombre de substances quantifiées par prélèvement



Fréquence de quantification des substances actives les plus fréquentes



Commentaires et liste des substances quantifiées

Commentaires :

Station située en fermeture de bassin versant. Dominante céréales sur la petite région agricole. Environnement immédiat boisé, à l'aval de Beynost. Influence probable du maraîchage et des cultures industrielles.

Eau de qualité moyenne (classe jaune du SEQ'Eau). Paramètres déclassants : AMPA, glyphosate, isoproturon, carbofuran, diuron, chlorfenvinphos. Pic de mai 2007 lié à la présence simultanée de 18 substances.

Situation stable depuis 2004 (classe jaune), en dégradation par rapport à 2003 (eau de bonne qualité - classe verte du SEQ'Eau).

Liste des substances retrouvées:

AMPA, Atrazine déséthyl, 2-hydroxy atrazine, Carbofuran, Méthomyl, Imidaclopride, Piperonyl butoxyde, Chlorfenvinphos, Isoproturon, Métobromuron, Diuron, Chlortoluron, Atrazine, Dichlorprop, Triclopyr, Bentazone, Métolachlore, 2,4-D, Propyzamide, Aminotriazole, Glyphosate, Clomazone, Sulcotrione, Oxadiazon, Métazachlore, Dimethenamide, Diflufenicanil, Acétochlore, Métalaxyl, Pencycuron, Dinitrocrésol.

Synthèse

Concentration cumulée maximum/prélèvement	1.80 µg/l
Concentration cumulée minimum./prélèvement	0.20 µg/l
Nombre maximum de subst. quantifi./prélèv.	18
Nombre minimum de subst. quantifi./prélèv.	1
Fréquence à laquelle la somme des concentrations est > 0.5 µg/l	58.33%
Fréquence à laquelle les prélèvements sont concernés par une concentration > 0.1 µg/l pour au moins une substance	100.00%

Information sur la station

Code national:	06091625
Réseau:	Réseau régional complémentaire pesticides
Cours d'eau:	TOISON
Bassin versant (km ²):	42
Fréquence des prélèvements:	mensuelle
Département:	Ain
Commune:	VILLIEU-LOYES-MOLLON
Coord. X Lambert 2 étendu:	824840
Coord. Y Lambert 2 étendu:	2106224
Petite région agricole:	Coteaux en bordure des Dombes

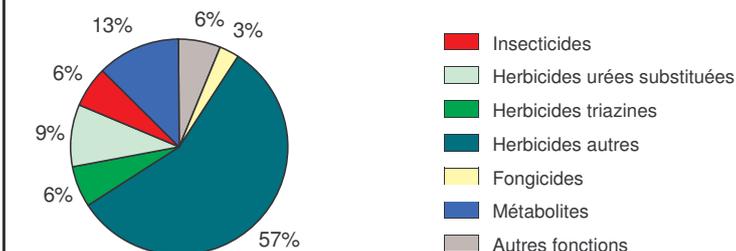


la couleur du point correspond à la classe définie par le SEQ'Eau - qualité globale V2

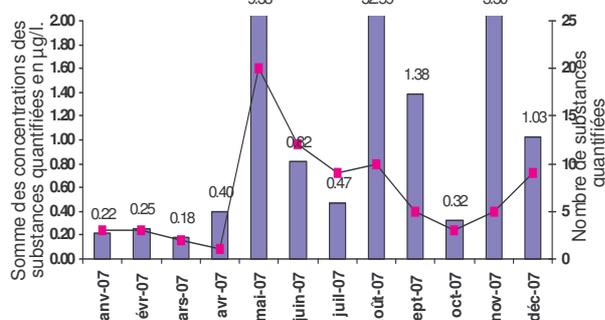
Statistiques générales

Période d'étude	01/01/2007	au	31/12/2007
Nombre de prélèvements	12		
Nombre de substances analysées	378		
Nombre de substances quantifiées	32		

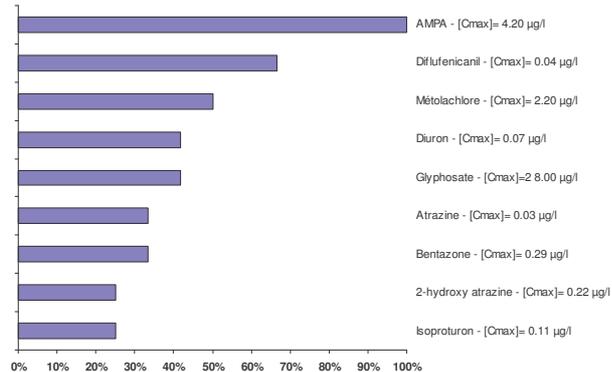
Répartition par groupe d'usage



Concentrations cumulées et nombre de substances quantifiées par prélèvement



Fréquence de quantification des substances actives les plus fréquentes



Commentaires et liste des substances quantifiées

Commentaires :

Station située en fermeture de bassin versant. Dominante céréales sur la petite région agricole. Point situé en début de zone boisée, à l'aval de Villieu. Plan d'actions CROPPP pour réduire les pollutions phytosanitaires sur le bassin versant du Toison de 2003 à 2005 (maîtrise d'ouvrage : commune de Villieu, maîtrise d'œuvre : CDA01).

Eau de qualité mauvaise (classe rouge du SEQ'Eau). Paramètres déclassants : AMPA, glyphosate, métolachlore, chlortoluron, total substances. Pic de mai 2007 lié à la présence simultanée de 20 substances dont certaines à des teneurs très élevées (carbofuran (1.3 µg/l), mecoprop (2 µg/l), metolachlore 2.2 µg/l). Le très fort pic de contamination observé en août 2007 est dû à une concentration très élevée en glyphosate (28 µg/l) ainsi que son métabolite l'AMPA (4.2 µg/l). A noter également la quantification dans tous les prélèvements de l'AMPA. Situation en très nette dégradation par rapport à 2005 et 2006 (qualité moyenne - classe jaune) qui rejoint la qualité observée en 2003 (eau de mauvaise qualité - classe rouge du SEQ'Eau).

Liste des substances retrouvées:

1-(4-IsopropylPhényl) Urée, AMPA, Atrazine déséthyl, 2-hydroxy atrazine, Carbofuran, Imidaclopride, Isoproturon, Diuron, Chlortoluron, Terbutryne, Atrazine, Mecoprop, 2,4-D, Dichlorprop, Bentazone, Ioxynil, Aminotriazole, Bromoxynil, Alachlore, Triclopyr, Dicamba, Glyphosate, Sulcotrione, Dimethenamide, Dichlobenil, Diflufenicanil, Nicosulfuron, Acétochlore, Métolachlore, Fluquinconazole, Mercaptodiméthur, Anthraquinone.

Synthèse

Concentration cumulée maximum/prélèvement	32.59 µg/l
Concentration cumulée minimum./prélèvement	0.18 µg/l
Nombre maximum de subst. quantifi./prélèv.	20
Nombre minimum de subst. quantifi./prélèv.	1
Fréquence à laquelle la somme des concentrations est > 0.5 µg/l	50.00%
Fréquence à laquelle les prélèvements sont concernés par une concentration > 0.1 µg/l pour au moins une substance	100.00%

Information sur la station

Code national:	06049000
Réseau:	Réseau de bassin pesticides géré par l'Agence de l'Eau
Cours d'eau:	VEYLE
Bassin versant (km ²):	650
Fréquence des prélèvements:	mensuelle
Département:	Ain
Commune:	PONT DE VEYLE
Coord. X Lambert 2 étendu:	794390
Coord. Y Lambert 2 étendu:	2144575
Petite région agricole:	Bresse

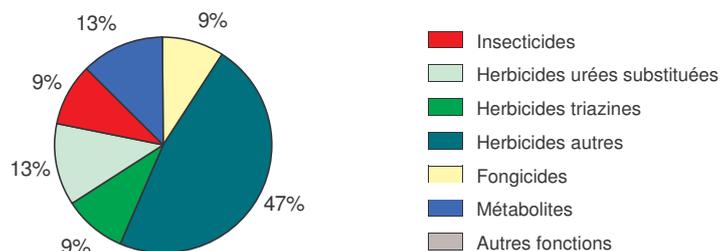


la couleur du point correspond à la classe définie par le SEQ'Eau - qualité globale V2

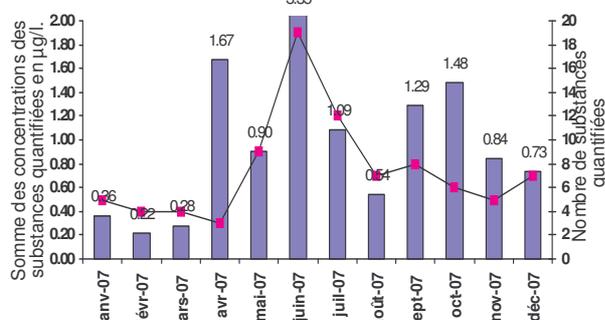
Statistiques générales

Période d'étude	01/01/2007	au	31/12/2007
Nombre de prélèvements	12		
Nombre de substances analysées	378		
Nombre de substances quantifiées	32		

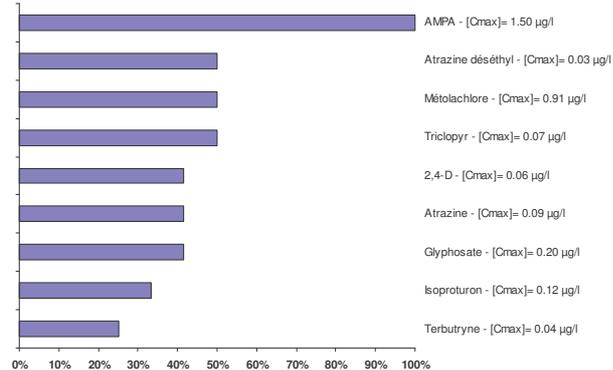
Répartition par groupe d'usage



Concentrations cumulées et nombre de substances quantifiées par prélèvement



Fréquence de quantification des substances actives les plus fréquentes



Commentaires et liste des substances quantifiées

Commentaires :

Station située à la fermeture du bassin versant. Dominante grandes cultures.

Eau de qualité moyenne (classe jaune du SEQ'Eau). Paramètres déclassants : carbofuran (insecticide), métolachlore (herbicide), AMPA et 2 hydroxy-atrazine (métabolites) et total substances. A noter que l'AMPA est quantifié dans tous les prélèvements (cf. histogramme ci-contre).

Classe de qualité stable par rapport à 2005 et 2006 (classe jaune), en amélioration d'une classe par rapport à 2003 et 2004 (qualité médiocre - classe orange du SEQ'Eau).

Liste des substances retrouvées:

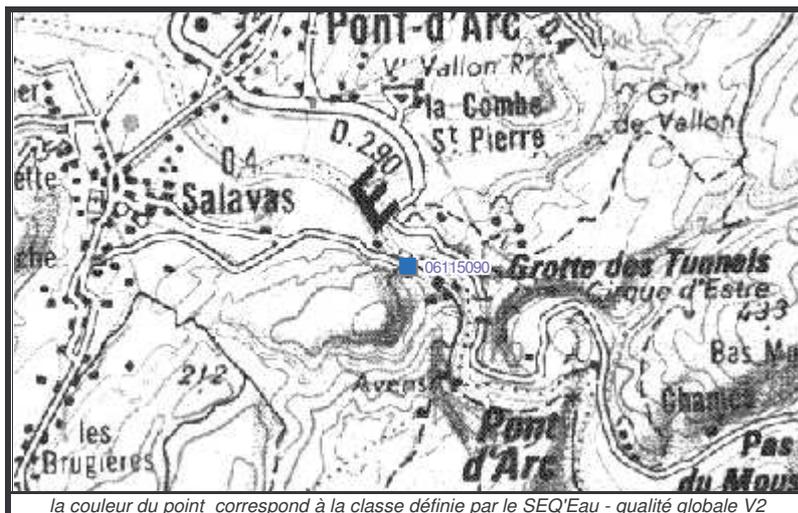
AMPA, 2-hydroxy atrazine, Simazine-hydroxy, Atrazine déséthyl, Imidaclopride, Carbofuran, Piperonyl butoxyde, Chlortoluron, Diuron, Isoproturon, Méthabenzthiazuron, Terbutryne, Atrazine, Simazine, Sulcotrione, Aminotriazole, Acétochlore, Diflufenicanil, Bentazone, Dimethenamide, Métolachlore, Dichlorprop, Triclopyr, Glyphosate, 2,4-MCPA, Mécoprop, Dicamba, Alachlore, 2,4-D, Epoxiconazole, Cyprodinil, Fluquinconazole.

Synthèse

Concentration cumulée maximum/prélèvement	3.35 µg/l
Concentration cumulée minimum./prélèvement	0.22 µg/l
Nombre maximum de subst. quantifi./prélèv.	19
Nombre minimum de subst. quantifi./prélèv.	3
Fréquence à laquelle la somme des concentrations est > 0.5 µg/l	75.00%
Fréquence à laquelle les prélèvements sont concernés par une concentration > 0.1 µg/l pour au moins une substance	91.67%

Information sur la station

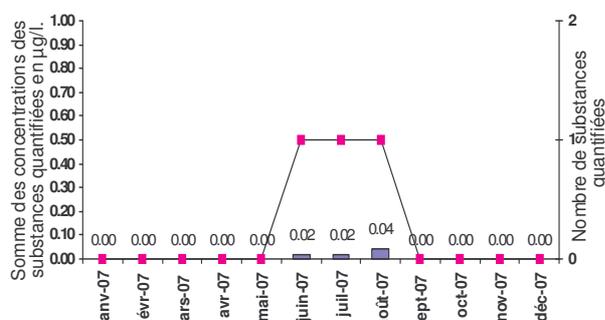
Code national:	06115090
Réseau:	Réseau régional complémentaire pesticides
Cours d'eau:	ARDÈCHE
Bassin versant (km ²):	1897
Fréquence des prélèvements:	mensuelle
Département:	Ardèche
Commune:	VALLON-PONT-D'ARC
Coord. X Lambert 2 étendu:	764769
Coord. Y Lambert 2 étendu:	1934197
Petite région agricole:	Bas-Vivarais



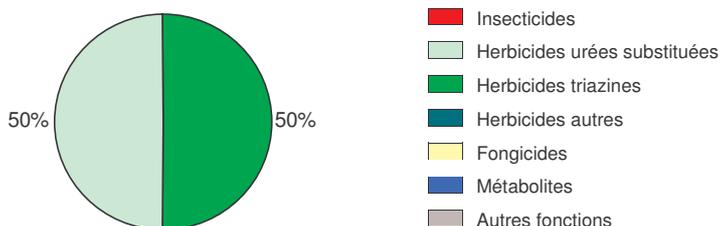
Statistiques générales

Période d'étude	01/01/2007	au	31/12/2007
Nombre de prélèvements	12		
Nombre de substances analysées	378		
Nombre de substances quantifiées	2		

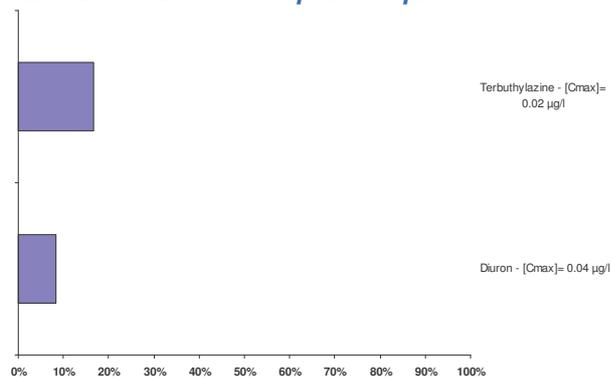
Concentrations cumulées et nombre de substances quantifiées par prélèvement



Répartition par groupe d'usage



Fréquence de quantification des substances actives les plus fréquentes



Commentaires et liste des substances quantifiées

Commentaires :

Station intermédiaire sur l'Ardèche. Dominante vigne sur la petite région agricole. Nette influence de la viticulture; influence probable des collectivités et campings à l'amont immédiat du point. Pentas rocheuses et boisées de part et d'autre du point.

Eau de très bonne qualité (classe bleue du SEQ'eau). A noter, comme en 2005 et 2006, l'absence de substances quantifiées pendant une partie de l'année. (9 mois en 2007).

La qualité oscille entre la classe bleue (en 2005 et 2007) et la classe verte (en 2003 et 2004), voire jaune en 2002.

Liste des substances retrouvées:

Diuron, Terbutylazine.

Synthèse

Concentration cumulée maximum/prélèvement	0.04 µg/l
Concentration cumulée minimum./prélèvement	0.00 µg/l
Nombre maximum de subst. quantifi./prélèv.	1
Nombre minimum de subst. quantifi./prélèv.	0
Fréquence à laquelle la somme des concentrations est > 0.5 µg/l	0.00%
Fréquence à laquelle les prélèvements sont concernés par une concentration > 0.1 µg/l pour au moins une substance	0.00%

Information sur la station

Code national:	06106000
Réseau:	Réseau de bassin pesticides géré par l'Agence de l'Eau
Cours d'eau:	DOUX
Bassin versant (km ²):	655
Fréquence des prélèvements:	mensuelle
Département:	Ardèche
Commune:	TOURNON SUR RHONE
Coord. X Lambert 2 étendu:	794193
Coord. Y Lambert 2 étendu:	2010927
Petite région agricole:	Vallée du Rhône

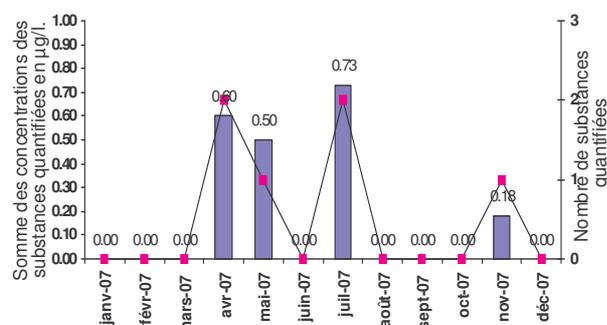


la couleur du point correspond à la classe définie par le SEQ'Eau - qualité globale V2

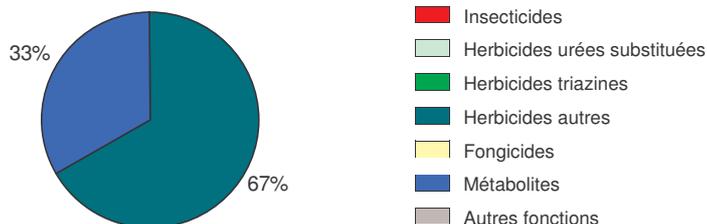
Statistiques générales

Période d'étude	01/01/2007	au	31/12/2007
Nombre de prélèvements	12		
Nombre de substances analysées	378		
Nombre de substances quantifiées	3		

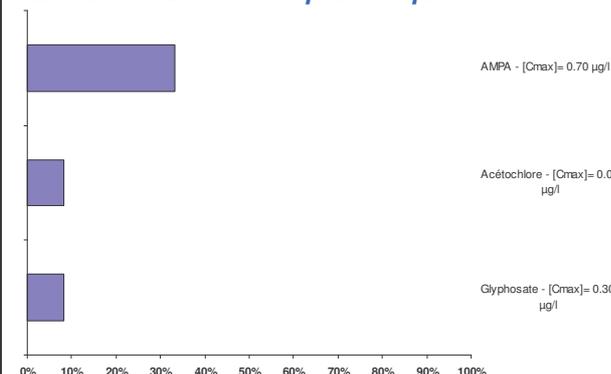
Concentrations cumulées et nombre de substances quantifiées par prélèvement



Répartition par groupe d'usage



Fréquence de quantification des substances actives les plus fréquentes



Commentaires et liste des substances quantifiées

Commentaires :

Station située à la fermeture du bassin versant.

Eau de bonne qualité (classe verte du SEQ'Eau). Aucune substance n'a été quantifiée sur 8 prélèvements réalisés au cours de l'année 2007 (en 2006, aucune substance n'avait été quantifiée sur les 12 prélèvements).

La classe de qualité est en dégradation par rapport à 2006 et 2005 (classe bleue du SEQ'Eau - qualité très bonne), et rejoint la situation observée en 2003 et 2004 (qualité verte).

Liste des substances retrouvées:

AMPA, Acétochlore, Glyphosate.

Synthèse

Concentration cumulée maximum/prélèvement	0.73 µg/l
Concentration cumulée minimum./prélèvement	0.00 µg/l
Nombre maximum de subst. quantifi./prélèv.	2
Nombre minimum de subst. quantifi./prélèv.	0
Fréquence à laquelle la somme des concentrations est > 0.5 µg/l	16.67%
Fréquence à laquelle les prélèvements sont concernés par une concentration > 0.1 µg/l pour au moins une substance	33.33%

Information sur la station

Code national:	06107900
Réseau:	Réseau de bassin pesticides géré par l'Agence de l'Eau
Cours d'eau:	EYRIEUX
Bassin versant (km ²):	856
Fréquence des prélèvements:	mensuelle
Département:	Ardèche
Commune:	BEAUCHASTEL
Coord. X Lambert 2 étendu:	794836
Coord. Y Lambert 2 étendu:	1983490
Petite région agricole:	Vallée du Rhône

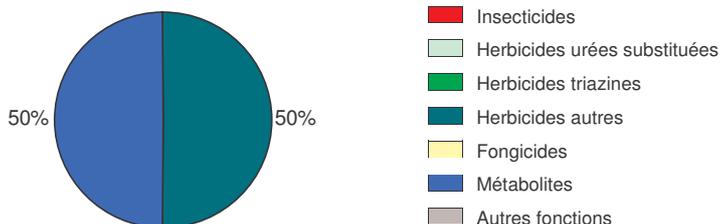


la couleur du point correspond à la classe définie par le SEQ'Eau - qualité globale V2

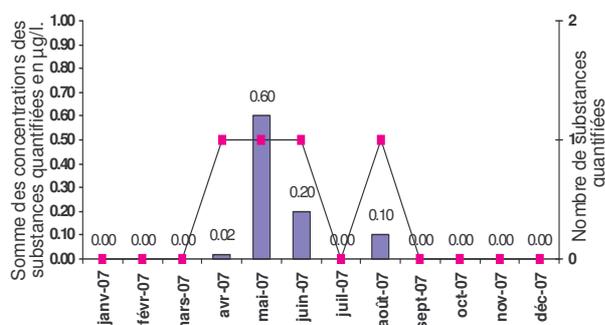
Statistiques générales

Période d'étude	01/01/2007	au	31/12/2007
Nombre de prélèvements	12		
Nombre de substances analysées	378		
Nombre de substances quantifiées	2		

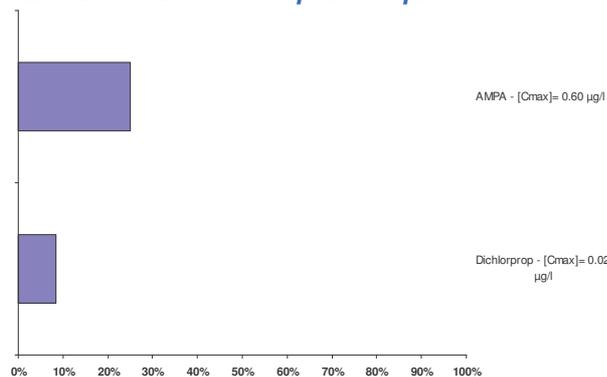
Répartition par groupe d'usage



Concentrations cumulées et nombre de substances quantifiées par prélèvement



Fréquence de quantification des substances actives les plus fréquentes



Commentaires et liste des substances quantifiées

Commentaires :

Station située à la fermeture du bassin versant. Occupation du sol fortement agricole.

Eau de bonne qualité (classe verte du SEQ'Eau). A noter, comme en 2005 et 2006, l'absence de substances quantifiées une partie de l'année (9 mois en 2006, 8 mois en 2005 et 2007).

La qualité de l'eau est en légère dégradation par rapport à 2006 (eau de très bonne qualité - classe bleue) et retrouve le niveau observé de 2003 à 2005 (classe verte).

Liste des substances retrouvées:

AMPA, Dichlorprop.

Synthèse

Concentration cumulée maximum/prélèvement	0.60 µg/l
Concentration cumulée minimum./prélèvement	0.00 µg/l
Nombre maximum de subst. quantifi./prélèv.	1
Nombre minimum de subst. quantifi./prélèv.	0
Fréquence à laquelle la somme des concentrations est > 0.5 µg/l	8.33%
Fréquence à laquelle les prélèvements sont concernés par une concentration > 0.1 µg/l pour au moins une substance	16.67%

Information sur la station

Code national:	06110000
Réseau:	Réseau régional complémentaire pesticides
Cours d'eau:	OUVÈZE (Ardèche)
Bassin versant (km ²):	123
Fréquence des prélèvements:	mensuelle
Département:	Ardèche
Commune:	LE POUZIN
Coord. X Lambert 2 étendu:	790024
Coord. Y Lambert 2 étendu:	1975865
Petite région agricole:	Vallée du Rhône

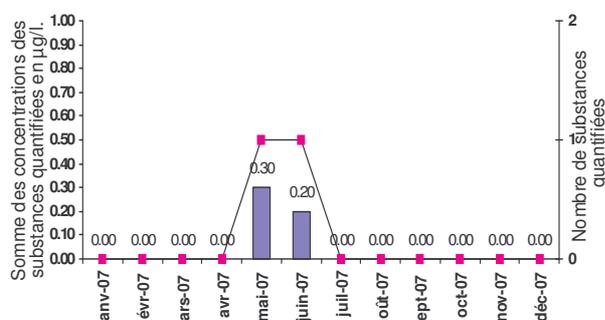


la couleur du point correspond à la classe définie par le SEQ'Eau - qualité globale V2

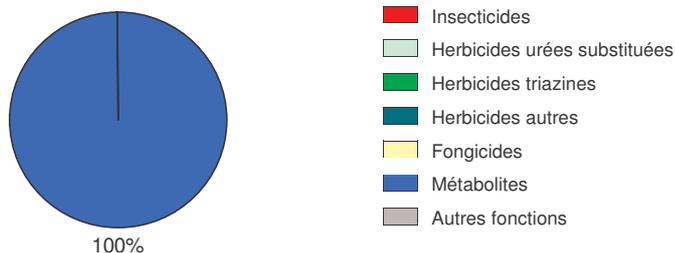
Statistiques générales

Période d'étude	01/01/2007	au	31/12/2007
Nombre de prélèvements	12		
Nombre de substances analysées	378		
Nombre de substances quantifiées	1		

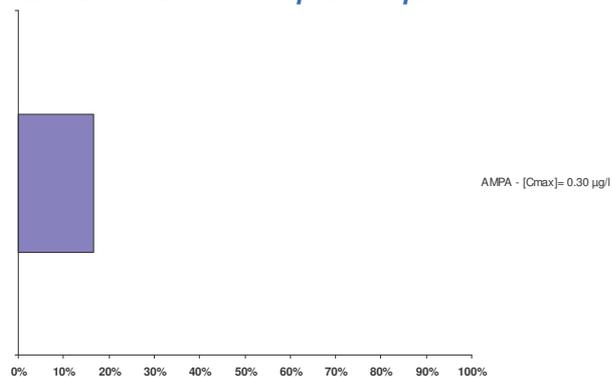
Concentrations cumulées et nombre de substances quantifiées par prélèvement



Répartition par groupe d'usage



Fréquence de quantification des substances actives les plus fréquentes



Commentaires et liste des substances quantifiées

Commentaires :

Station située en fermeture de bassin versant. Dominante céréales sur la petite région agricole. Coteaux rocheux de part et d'autre du point. Part importante des cultures industrielles.

Eau de bonne qualité (classe verte du SEQ'Eau). A noter, comme en 2005 et 2006, l'absence de substances quantifiées pendant une partie de l'année (10 mois).

Après un passage en classe bleue (eau de très bonne qualité) en 2006, la qualité de l'eau retrouve le niveau observé de 2002 à 2005 (classe verte du SEQ'Eau).

Liste des substances retrouvées:

AMPA.

Synthèse

Concentration cumulée maximum/prélèvement	0.30 µg/l
Concentration cumulée minimum./prélèvement	0.00 µg/l
Nombre maximum de subst. quantifi./prélèv.	1
Nombre minimum de subst. quantifi./prélèv.	0
Fréquence à laquelle la somme des concentrations est > 0.5 µg/l	0.00%
Fréquence à laquelle les prélèvements sont concernés par une concentration > 0.1 µg/l pour au moins une substance	16.67%

Information sur la station

Code national:	06106600
Réseau:	Réseau de bassin pesticides géré par l'Agence de l'Eau
Cours d'eau:	RHONE
Bassin versant (km ²):	24
Fréquence des prélèvements:	mensuelle
Département:	Ardèche
Commune:	CHARMES SUR RHONE
Coord. X Lambert 2 étendu:	797938
Coord. Y Lambert 2 étendu:	1986852
Petite région agricole:	Vallée du Rhône

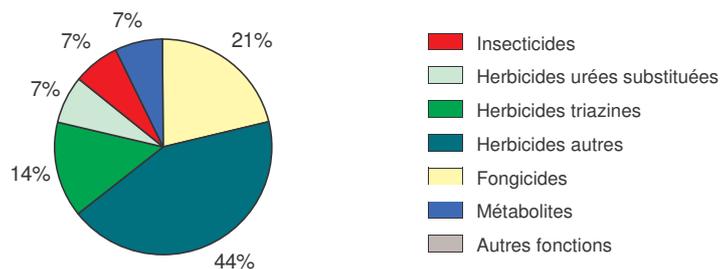


la couleur du point correspond à la classe définie par le SEQ'Eau - qualité globale V2

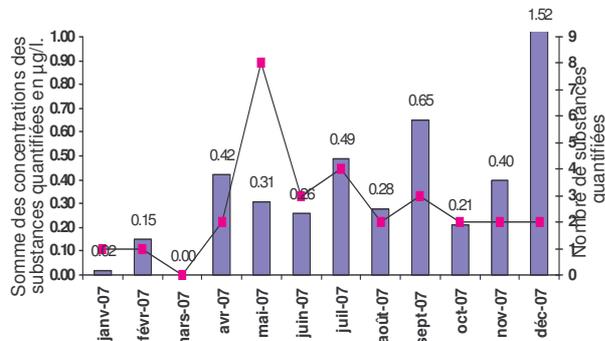
Statistiques générales

Période d'étude	01/01/2007	au	31/12/2007
Nombre de prélèvements	12		
Nombre de substances analysées	378		
Nombre de substances quantifiées	14		

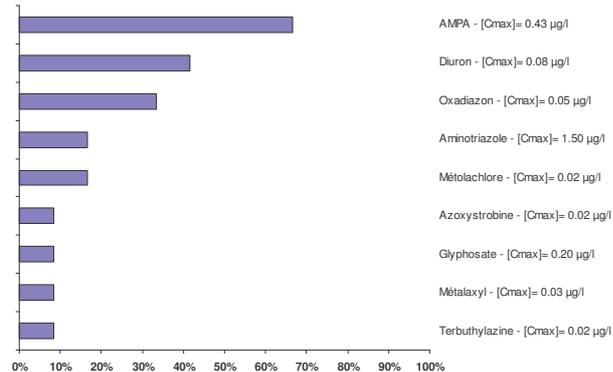
Répartition par groupe d'usage



Concentrations cumulées et nombre de substances quantifiées par prélèvement



Fréquence de quantification des substances actives les plus fréquentes



Commentaires et liste des substances quantifiées

Commentaires :

Station intermédiaire sur le Rhône située à l'aval de la confluence avec l'Isère.

Eau de qualité médiocre (classe orange du SEQ'Eau). Paramètres déclassants : carbendazime, aminotriazole. Le pic de contamination de décembre 2007 est lié à une forte teneur en aminotriazole (1.5 µg/l). La dégradation observée en 2006 s'accroît en 2007 : l'eau est passée progressivement d'une bonne qualité (classe verte du SEQ'Eau) de 2002 à 2005 à une qualité moyenne en 2006 puis médiocre en 2007.

Liste des substances retrouvées:

AMPA, Carbofuran, Diuron, Terbutylazine, Atrazine, Acétochlore, Oxadiazon, Glyphosate, Métolachlore, 2,4-D, Aminotriazole, Azoxystrobine, Métalaxyl, Carbendazime.

Synthèse

Concentration cumulée maximum/prélèvement	1.52 µg/l
Concentration cumulée minimum./prélèvement	0.00 µg/l
Nombre maximum de subst. quantifi./prélèv.	8
Nombre minimum de subst. quantifi./prélèv.	0
Fréquence à laquelle la somme des concentrations est > 0.5 µg/l	16.67%
Fréquence à laquelle les prélèvements sont concernés par une concentration > 0.1 µg/l pour au moins une substance	83.33%

Information sur la station

Code national:	06800004
Réseau:	Réseau régional complémentaire pesticides
Cours d'eau:	BARBEROLLE
Bassin versant (km ²):	20
Fréquence des prélèvements:	mensuelle
Département:	Drôme
Commune:	SAINT-MARCEL-LES-VALENCE
Coord. X Lambert 2 étendu:	806768
Coord. Y Lambert 2 étendu:	1998498
Petite région agricole:	Plaine Rhodaniennes

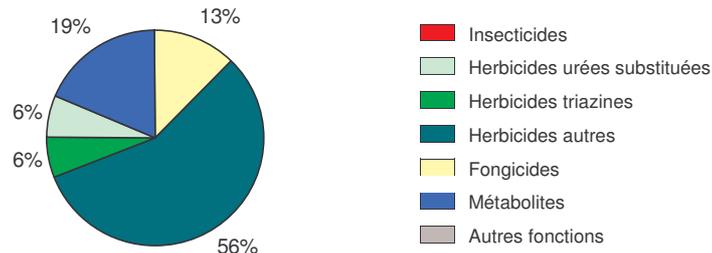


la couleur du point correspond à la classe définie par le SEQ'Eau - qualité globale V2

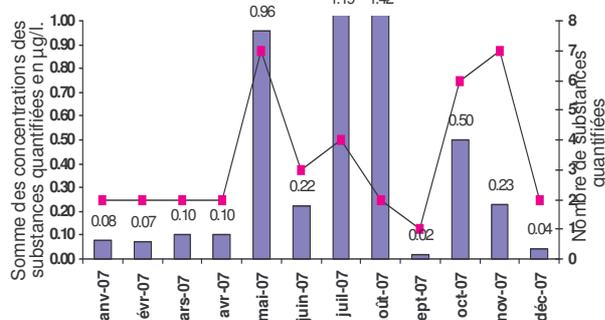
Statistiques générales

Période d'étude	01/01/2007	au	31/12/2007
Nombre de prélèvements	12		
Nombre de substances analysées	378		
Nombre de substances quantifiées	16		

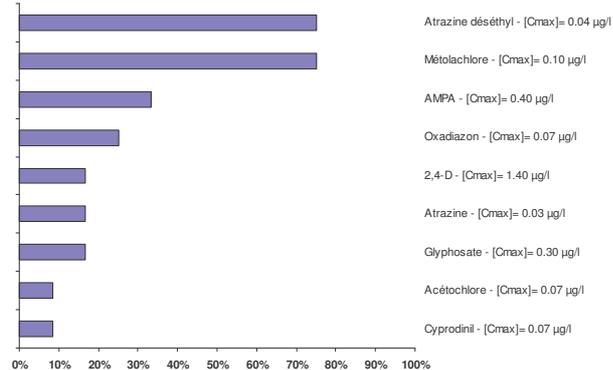
Répartition par groupe d'usage



Concentrations cumulées et nombre de substances quantifiées par prélèvement



Fréquence de quantification des substances actives les plus fréquentes



Commentaires et liste des substances quantifiées

Commentaires :

Station intermédiaire sur la Barberolle. Dominante céréales sur la petite région agricole. Zones rurale, habitations nouvelles (jardins) et arboriculture à proximité.

La qualité selon le SEQ'Eau est bonne (classe verte). Le pic de contamination d'août 2007 est lié une concentration élevée en 2,4 D (4 µg/l), glyphosate (1.42 µg/l) et AMPA (0.52 µg/l). A noter comme les années précédentes, la contamination très fréquente par l'atrazine déséthyl, produit de dégradation de l'atrazine, et le métolachlore (herbicide) malgré l'interdiction d'utiliser ces substances depuis le fin 2003.

La qualité annuelle selon le SEQ varie globalement entre la bonne qualité (classe verte en 2003, 2004, 2006 et 2007) et la qualité moyenne (classe jaune en 2002 et 2005).

Liste des substances retrouvées:

AMPA, 2-hydroxy atrazine, Atrazine déséthyl, Linuron, Atrazine, Glyphosate, 2,4-D, Mécoprop, Aminotriazole, Métolachlore, Desmethylnorflurazon, Oxadiazon, Diflufenicanil, Acétochlore, Oxadixyl, Cyprodinil.

Synthèse

Concentration cumulée maximum/prélèvement	1.42 µg/l
Concentration cumulée minimum./prélèvement	0.02 µg/l
Nombre maximum de subst. quantifi./prélèv.	7
Nombre minimum de subst. quantifi./prélèv.	1
Fréquence à laquelle la somme des concentrations est > 0.5 µg/l	25.00%
Fréquence à laquelle les prélèvements sont concernés par une concentration > 0.1 µg/l pour au moins une substance	33.33%

Information sur la station

Code national:	06800005
Réseau:	Réseau régional complémentaire pesticides
Cours d'eau:	COLLIÈRES
Bassin versant (km ²):	632
Fréquence des prélèvements:	mensuelle
Département:	Drôme
Commune:	SAINT-RAMBERT-D'ALBON
Coord. X Lambert 2 étendu:	794892
Coord. Y Lambert 2 étendu:	2036381
Petite région agricole:	Gallaure et Herbasse

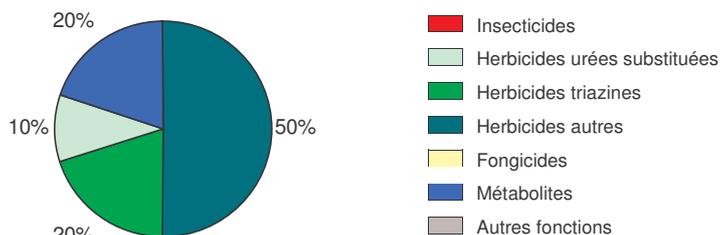


la couleur du point correspond à la classe définie par le SEQ'Eau - qualité globale V2

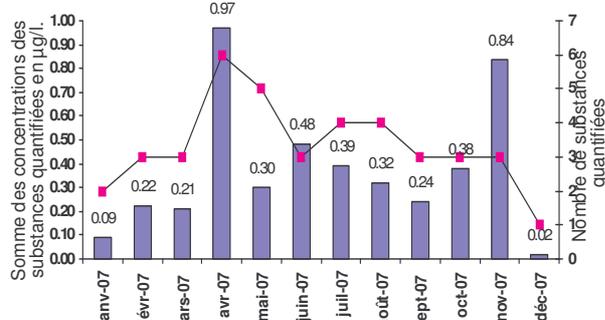
Statistiques générales

Période d'étude	01/01/2007	au	31/12/2007
Nombre de prélèvements	12		
Nombre de substances analysées	378		
Nombre de substances quantifiées	10		

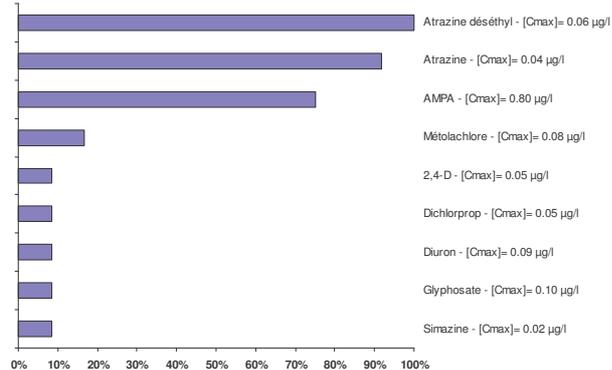
Répartition par groupe d'usage



Concentrations cumulées et nombre de substances quantifiées par prélèvement



Fréquence de quantification des substances actives les plus fréquentes



Commentaires et liste des substances quantifiées

Commentaires :

Station située en fermeture de bassin versant. Dominante céréales sur la petite région agricole mais forte influence de l'arboriculture à proximité. En amont des zones urbaines.

Eau de bonne qualité moyenne (classe verte selon le SEQ'Eau). A noter, comme les années précédentes, la contamination quasi-systématique (80 à 100 % des prélèvements) par l'atrazine et son métabolite l'atrazine déséthyl, alors que l'atrazine est interdite d'utilisation depuis octobre 2003.

De 2002 à 2007, la qualité annuelle varie de la bonne qualité (classe verte du SEQ'Eau en 2003, 2004 et 2007) à la qualité moyenne (classe jaune du SEQ'Eau en 2002, 2005 et 2006).

Liste des substances retrouvées:

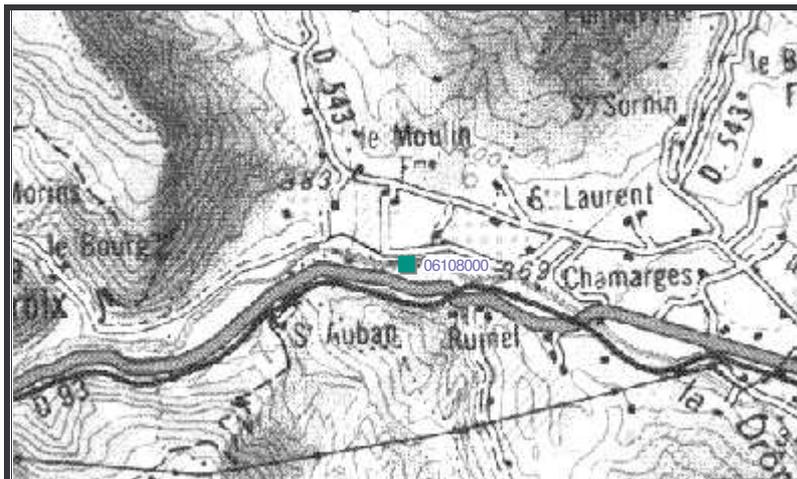
AMPA, Atrazine déséthyl, Diuron, Simazine, Atrazine, Acétochlore, Glyphosate, Métolachlore, Dichlorprop, 2,4-D.

Synthèse

Concentration cumulée maximum/prélèvement	0.97 µg/l
Concentration cumulée minimum./prélèvement	0.02 µg/l
Nombre maximum de subst. quantifi./prélèv.	6
Nombre minimum de subst. quantifi./prélèv.	1
Fréquence à laquelle la somme des concentrations est > 0.5 µg/l	16.67%
Fréquence à laquelle les prélèvements sont concernés par une concentration > 0.1 µg/l pour au moins une substance	83.33%

Information sur la station

Code national:	06108000
Réseau:	Réseau régional complémentaire pesticides
Cours d'eau:	DRÔME
Bassin versant (km ²):	736.5
Fréquence des prélèvements:	mensuelle
Département:	Drôme
Commune:	PONET-ET-SAINT-AUBAN
Coord. X Lambert 2 étendu:	836654
Coord. Y Lambert 2 étendu:	1978628
Petite région agricole:	Diols

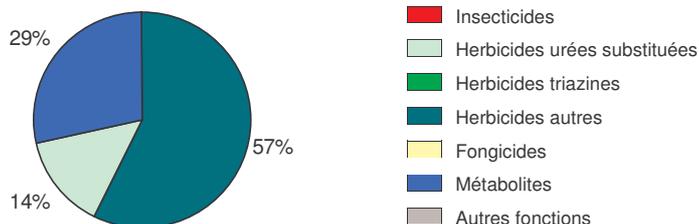


la couleur du point correspond à la classe définie par le SEQ'Eau - qualité globale V2

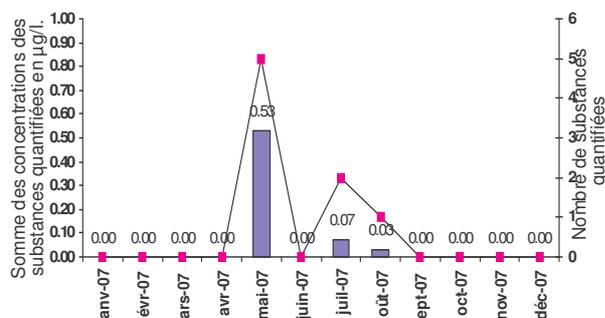
Statistiques générales

Période d'étude	01/01/2007	au	31/12/2007
Nombre de prélèvements	12		
Nombre de substances analysées	378		
Nombre de substances quantifiées	7		

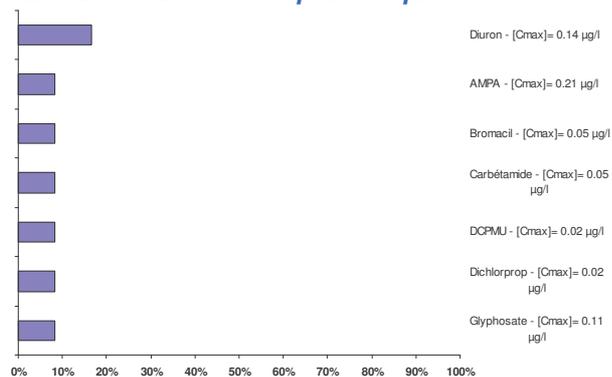
Répartition par groupe d'usage



Concentrations cumulées et nombre de substances quantifiées par prélèvement



Fréquence de quantification des substances actives les plus fréquentes



Commentaires et liste des substances quantifiées

Commentaires :

Station intermédiaire sur la Drôme. Dominante fourrage / céréales sur la petite région agricole. Environnement boisé en coteaux. Présence de vignes.

Eau de bonne qualité (classe verte du SEQ'eau). Aucune substance n'a été quantifiée sur une majorité des prélèvements réalisés au cours de l'année 2007 (9 sur 12).

En 2007, la qualité de l'eau est en légère dégradation par rapport à 2006 (classe bleue), et retrouve le niveau observé de 2003 à 2005 (classe verte).

Liste des substances retrouvées:

DCPMU, AMPA, Diuron, Bromacil, Glyphosate, Carbétamide, Dichlorprop.

Synthèse

Concentration cumulée maximum/prélèvement	0.53 µg/l
Concentration cumulée minimum./prélèvement	0.00 µg/l
Nombre maximum de subst. quantifi./prélèv.	5
Nombre minimum de subst. quantifi./prélèv.	0
Fréquence à laquelle la somme des concentrations est > 0.5 µg/l	8.33%
Fréquence à laquelle les prélèvements sont concernés par une concentration > 0.1 µg/l pour au moins une substance	8.33%

Information sur la station

Code national:	06109100
Réseau:	Réseau de bassin pesticides géré par l'Agence de l'Eau
Cours d'eau:	DRÔME
Bassin versant (km ²):	1641
Fréquence des prélèvements:	mensuelle
Département:	Drôme
Commune:	LIVRON SUR DROME
Coord. X Lambert 2 étendu:	797219
Coord. Y Lambert 2 étendu:	1977302
Petite région agricole:	Plaine Rhodaniennes

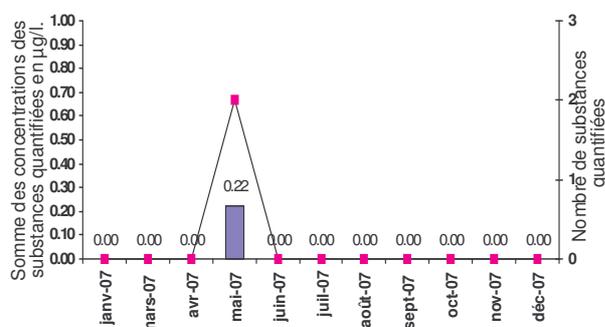


la couleur du point correspond à la classe définie par le SEQ'Eau - qualité globale V2

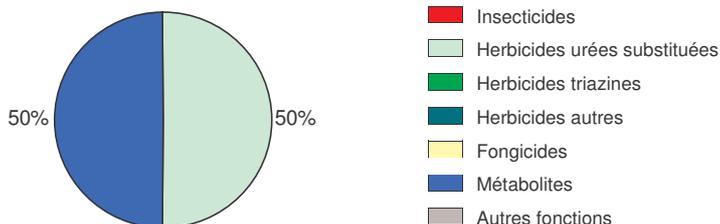
Statistiques générales

Période d'étude	01/01/2007	au	31/12/2007
Nombre de prélèvements	12		
Nombre de substances analysées	378		
Nombre de substances quantifiées	2		

Concentrations cumulées et nombre de substances quantifiées par prélèvement



Répartition par groupe d'usage



Commentaires et liste des substances quantifiées

Commentaires :

Station située à la fermeture du bassin versant. BV peu agricole (pas de cultures intensives). Présence de vignes et de vergers sur le bassin versant.

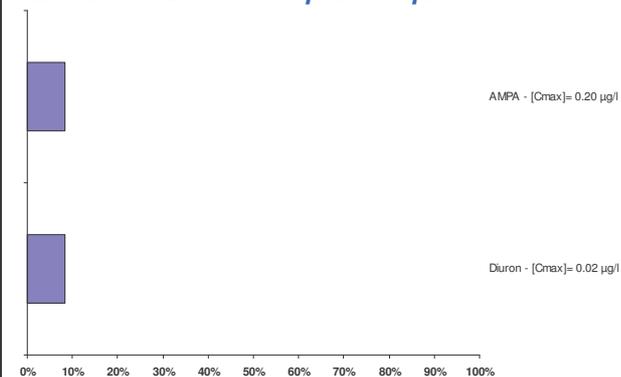
Eau de très bonne qualité (classe bleue du SEQ'Eau). 2 substances uniquement ont été quantifiées au cours de l'année (dans le prélèvement de mai 2007).

Situation comparable à celle des années 2006, 2005, 2004 et 2002 (classe bleue), en amélioration par rapport à 2003 (classe verte).

Liste des substances retrouvées:

AMPA, Diuron.

Fréquence de quantification des substances actives les plus fréquentes



Synthèse

Concentration cumulée maximum/prélèvement	0.22 µg/l
Concentration cumulée minimum./prélèvement	0.00 µg/l
Nombre maximum de subst. quantifi./prélèv.	2
Nombre minimum de subst. quantifi./prélèv.	0
Fréquence à laquelle la somme des concentrations est > 0.5 µg/l	0.00%
Fréquence à laquelle les prélèvements sont concernés par une concentration > 0.1 µg/l pour au moins une substance	8.33%

Information sur la station

Code national:	06800003
Réseau:	Réseau régional complémentaire pesticides
Cours d'eau:	EYGUES
Bassin versant (km ²):	862
Fréquence des prélèvements:	mensuelle
Département:	Drôme
Commune:	SAINT-MAURICE-SUR-EYGUES
Coord. X Lambert 2 étendu:	811895
Coord. Y Lambert 2 étendu:	1924112
Petite région agricole:	Serrois et Baronnies

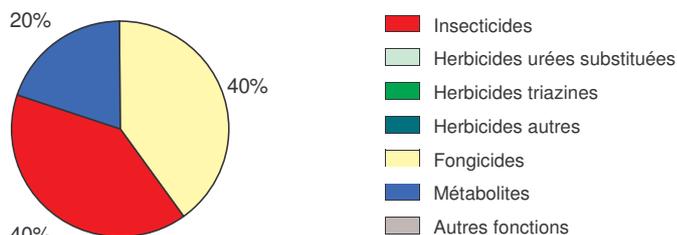


la couleur du point correspond à la classe définie par le SEQ'Eau - qualité globale V2

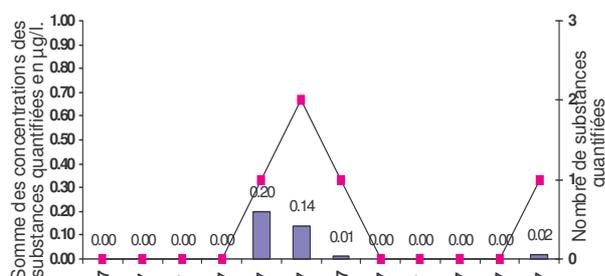
Statistiques générales

Période d'étude	01/01/2007	au	31/12/2007
Nombre de prélèvements	12		
Nombre de substances analysées	378		
Nombre de substances quantifiées	5		

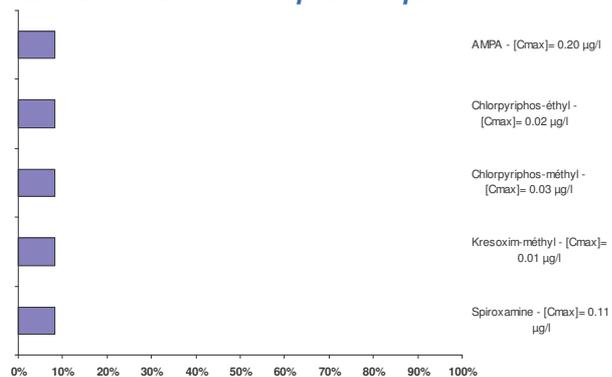
Répartition par groupe d'usage



Concentrations cumulées et nombre de substances quantifiées par prélèvement



Fréquence de quantification des substances actives les plus fréquentes



Commentaires et liste des substances quantifiées

Commentaires :

Station intermédiaire sur l'Eygues. Dominante vigne sur la petite région agricole. Point situé en zone «tampon» (zone boisée, couverte, protégée) de l'Eygues.

Eau de bonne qualité (classe verte du SEQ'Eau). A noter comme les années précédentes, qu'aucune substance l'absence de substances quantifiées sur une majorité de prélèvements..

Situation stationnaire depuis 2003 (classe verte), en amélioration par rapport à 2002 (qualité moyenne - classe jaune du SEQ'Eau).

Liste des substances retrouvées:

AMPA, Chlorpyrifos-méthyl, Chlorpyrifos-éthyl, Spiroxamine, Kresoxim-méthyl.

Synthèse

Concentration cumulée maximum/prélèvement	0.20 µg/l
Concentration cumulée minimum./prélèvement	0.00 µg/l
Nombre maximum de subst. quantifi./prélèv.	2
Nombre minimum de subst. quantifi./prélèv.	0
Fréquence à laquelle la somme des concentrations est > 0.5 µg/l	0.00%
Fréquence à laquelle les prélèvements sont concernés par une concentration > 0.1 µg/l pour au moins une substance	16.67%

Information sur la station

Code national:	06149500
Réseau:	Réseau de bassin pesticides géré par l'Agence de l'Eau
Cours d'eau:	ISERE
Bassin versant (km ²):	11164
Fréquence des prélèvements:	mensuelle
Département:	Drôme
Commune:	CHATEAUNEUF SUR ISERE
Coord. X Lambert 2 étendu:	804965
Coord. Y Lambert 2 étendu:	2005372
Petite région agricole:	Plaine Rhodaniennes

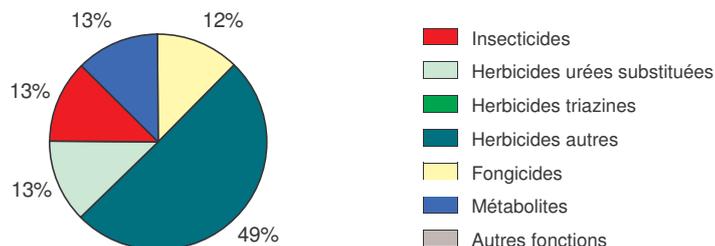


la couleur du point correspond à la classe définie par le SEQ'Eau - qualité globale V2

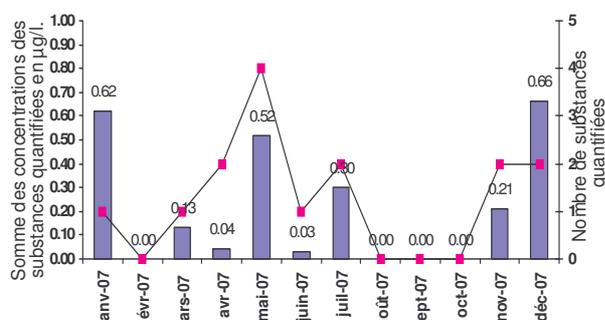
Statistiques générales

Période d'étude	01/01/2007	au	31/12/2007
Nombre de prélèvements	12		
Nombre de substances analysées	378		
Nombre de substances quantifiées	8		

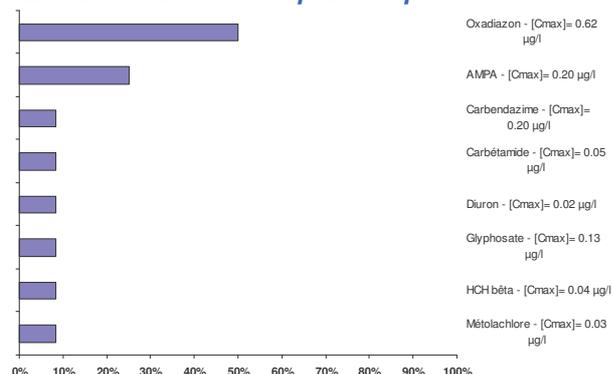
Répartition par groupe d'usage



Concentrations cumulées et nombre de substances quantifiées par prélèvement



Fréquence de quantification des substances actives les plus fréquentes



Commentaires et liste des substances quantifiées

Commentaires :

Station située à la fermeture du bassin versant. Station très peu influencée par l'activité agricole.

Eau de bonne qualité (classe verte du SEQ'Eau). A noter la fréquence de quantification élevée de l'oxadiazon (50%), bien que moins importante que les années précédentes (80%). Cette substance provient probablement du Drac où elle est quantifiée dans près de 70% des prélèvements. Situation stationnaire depuis 2002 (classe de qualité verte).

Liste des substances retrouvées:

AMPA, HCH bêta, Diuron, Oxadiazon, Glyphosate, Carbétamide, Métolachlore, Carbendazime.

Synthèse

Concentration cumulée maximum/prélèvement	0.66 µg/l
Concentration cumulée minimum./prélèvement	0.00 µg/l
Nombre maximum de subst. quantifi./prélèv.	4
Nombre minimum de subst. quantifi./prélèv.	0
Fréquence à laquelle la somme des concentrations est > 0.5 µg/l	25.00%
Fréquence à laquelle les prélèvements sont concernés par une concentration > 0.1 µg/l pour au moins une substance	50.00%

Information sur la station

Code national:	06580330
Réseau:	Réseau de bassin pesticides géré par l'Agence de l'Eau
Cours d'eau:	JABRON
Bassin versant (km ²):	202
Fréquence des prélèvements:	mensuelle
Département:	Drôme
Commune:	MONTÉLIMAR
Coord. X Lambert 2 étendu:	791747
Coord. Y Lambert 2 étendu:	1953012
Petite région agricole:	Plaine Rhodaniennes

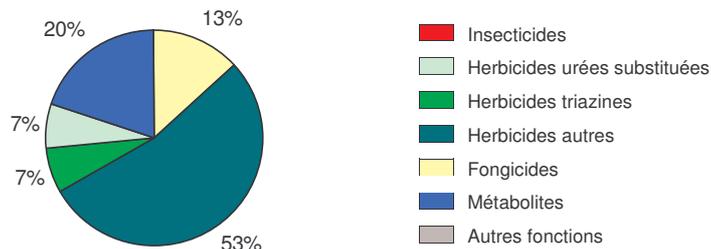


la couleur du point correspond à la classe définie par le SEQ'Eau - qualité globale V2

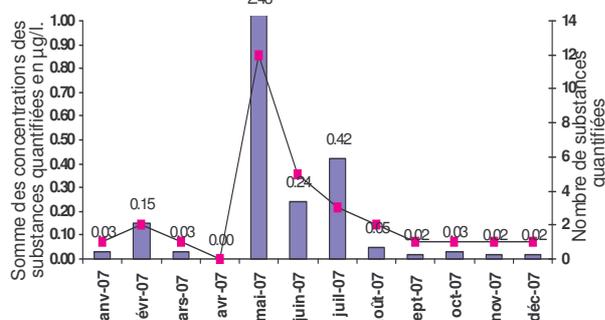
Statistiques générales

Période d'étude	01/01/2007	au	31/12/2007
Nombre de prélèvements	12		
Nombre de substances analysées	378		
Nombre de substances quantifiées	15		

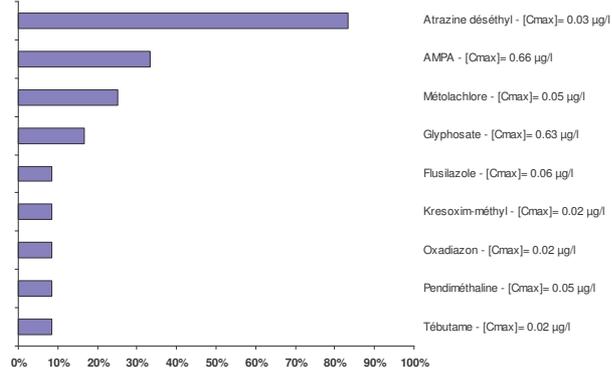
Répartition par groupe d'usage



Concentrations cumulées et nombre de substances quantifiées par prélèvement



Fréquence de quantification des substances actives les plus fréquentes



Commentaires et liste des substances quantifiées

Commentaires :

Station située à la fermeture du bassin versant. Influence des grandes cultures céréalières.

Eau de bonne qualité (classe verte du SEQ'Eau). Comme pour le Roubion, il est à noter le taux de quantification encore élevé (+ de 80 %) de l'atrazine déséthyl, métabolite de l'atrazine interdite depuis octobre 2003. Comme sur le Roubion, on observe également un pic de contamination en mai 2007. Situation globalement stationnaire par rapport aux années antérieures (classe verte de 2002 à 2006).

Liste des substances retrouvées:

DCPMU, AMPA, Atrazine déséthyl, Diuron, Atrazine, Flurochloridone, Oxadiazon, Tébutame, Glyphosate, Pendiméthaline, Métolachlore, 2,4-MCPA, Dichlorprop, Kresoxim-méthyl, Flusilazole.

Synthèse

Concentration cumulée maximum/prélèvement	2.48 µg/l
Concentration cumulée minimum./prélèvement	0.00 µg/l
Nombre maximum de subst. quantifi./prélèv.	12
Nombre minimum de subst. quantifi./prélèv.	0
Fréquence à laquelle la somme des concentrations est > 0.5 µg/l	8.33%
Fréquence à laquelle les prélèvements sont concernés par une concentration > 0.1 µg/l pour au moins une substance	33.33%

Information sur la station

Code national:	06113000
Réseau:	Réseau de bassin pesticides géré par l'Agence de l'Eau
Cours d'eau:	RHÔNE
Bassin versant (km ²):	
Fréquence des prélèvements:	mensuelle
Département:	Drôme
Commune:	DONZERE
Coord. X Lambert 2 étendu:	788079
Coord. Y Lambert 2 étendu:	1941818
Petite région agricole:	Vallée du Rhône

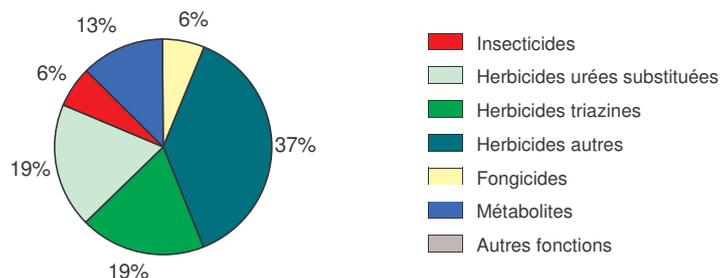


la couleur du point correspond à la classe définie par le SEQ'Eau - qualité globale V2

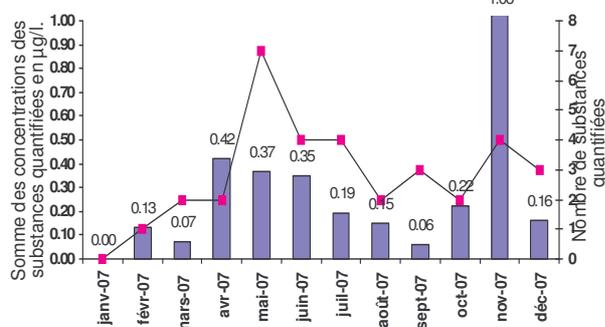
Statistiques générales

Période d'étude	01/01/2007	au	31/12/2007
Nombre de prélèvements	12		
Nombre de substances analysées	378		
Nombre de substances quantifiées	16		

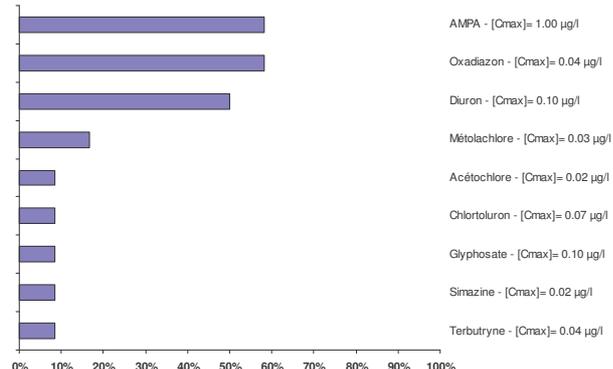
Répartition par groupe d'usage



Concentrations cumulées et nombre de substances quantifiées par prélèvement



Fréquence de quantification des substances actives les plus fréquentes



Commentaires et liste des substances quantifiées

Commentaires :

Station intermédiaire sur le Rhône située en amont de la dérivation du canal de Donzère.

Eau de qualité moyenne (classe jaune du SEQ'Eau). Paramètres déclassants : carbofuran, AMPA, carbendazime. Le pic de contamination observé en novembre 2007 est lié à une forte teneur (= 1 µg/l) en AMPA (métabolite du glyphosate). A noter la fréquence de quantification de l'oxadiazon qui est particulièrement élevée (60%).

Qualité en dégradation par rapport à 2006 (eau de bonne qualité - classe verte du SEQ'eau).

Liste des substances retrouvées:

Atrazine déséthyl, AMPA, Carbofuran, Isoproturon, Chlortoluron, Diuron, Simazine, Terbutryne, Atrazine, Métolachlore, Aminotriazole, Glyphosate, Oxadiazon, Acétochlore, 2,4-D, Carbendazime.

Synthèse

Concentration cumulée maximum/prélèvement	1.06 µg/l
Concentration cumulée minimum./prélèvement	0.00 µg/l
Nombre maximum de subst. quantifi./prélèv.	7
Nombre minimum de subst. quantifi./prélèv.	0
Fréquence à laquelle la somme des concentrations est > 0.5 µg/l	8.33%
Fréquence à laquelle les prélèvements sont concernés par une concentration > 0.1 µg/l pour au moins une substance	50.00%

Information sur la station

Code national:	06580316
Réseau:	Réseau de bassin pesticides géré par l'Agence de l'Eau
Cours d'eau:	ROUBION
Bassin versant (km ²):	400
Fréquence des prélèvements:	mensuelle
Département:	Drôme
Commune:	MONTÉLIMAR
Coord. X Lambert 2 étendu:	791804
Coord. Y Lambert 2 étendu:	1953096
Petite région agricole:	Plaine Rhodaniennes

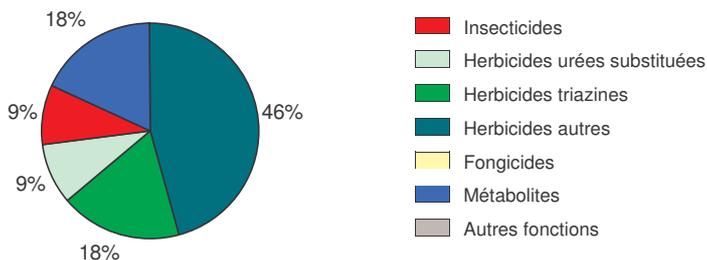


la couleur du point correspond à la classe définie par le SEQ'Eau - qualité globale V2

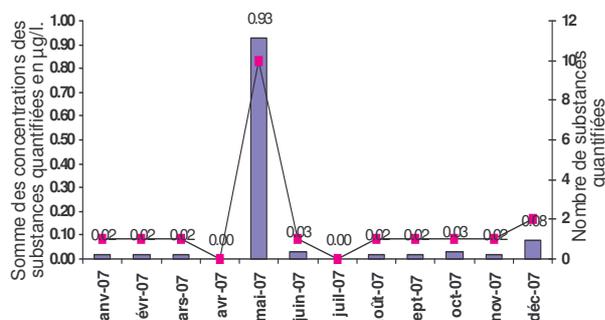
Statistiques générales

Période d'étude	01/01/2007	au	31/12/2007
Nombre de prélèvements	12		
Nombre de substances analysées	378		
Nombre de substances quantifiées	11		

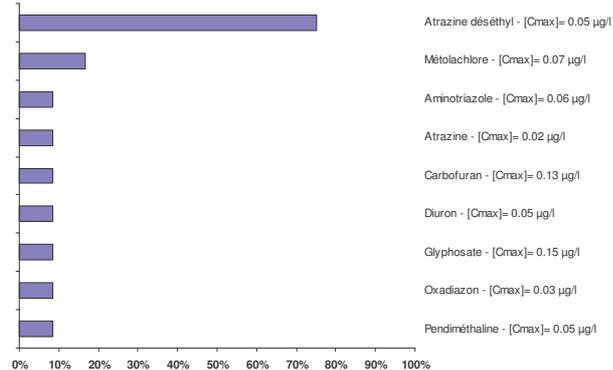
Répartition par groupe d'usage



Concentrations cumulées et nombre de substances quantifiées par prélèvement



Fréquence de quantification des substances actives les plus fréquentes



Commentaires et liste des substances quantifiées

Commentaires :

Station située à la fermeture du bassin versant. Influence des grandes cultures céréalières.

Eau de bonne qualité (classe verte du SEQ'Eau). Comme pour le Jabron, il est à noter le taux de quantification élevé (+ de 70%) de l'atrazine-déséthyl métabolite de l'atrazine interdite depuis octobre 2003. Comme sur le Jabron, on observe un pic de contamination en mai 2007.

Situation globalement stationnaire par rapport aux années antérieures (classe verte en 2002, 2004, 2005 et 2006), en amélioration par rapport à 2003 (qualité moyenne - classe jaune du SEQ'Eau).

Liste des substances retrouvées:

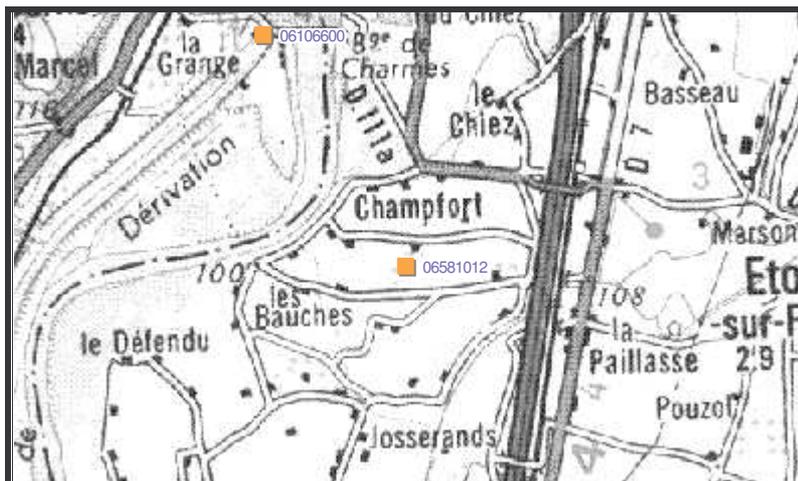
AMPA, Atrazine déséthyl, Carbofuran, Diuron, Simazine, Atrazine, Oxadiazon, Glyphosate, Pendiméthaline, Métolachlore, Aminotriazole.

Synthèse

Concentration cumulée maximum/prélèvement	0.93 µg/l
Concentration cumulée minimum./prélèvement	0.00 µg/l
Nombre maximum de subst. quantifi./prélèv.	10
Nombre minimum de subst. quantifi./prélèv.	0
Fréquence à laquelle la somme des concentrations est > 0.5 µg/l	8.33%
Fréquence à laquelle les prélèvements sont concernés par une concentration > 0.1 µg/l pour au moins une substance	8.33%

Information sur la station

Code national:	06581012
Réseau:	Réseau régional complémentaire pesticides
Cours d'eau:	VÉORE
Bassin versant (km ²):	616
Fréquence des prélèvements:	mensuelle
Département:	Drôme
Commune:	ETOILE-SUR-RHONE
Coord. X Lambert 2 étendu:	798888
Coord. Y Lambert 2 étendu:	1985323
Petite région agricole:	Plaine Rhodaniennes

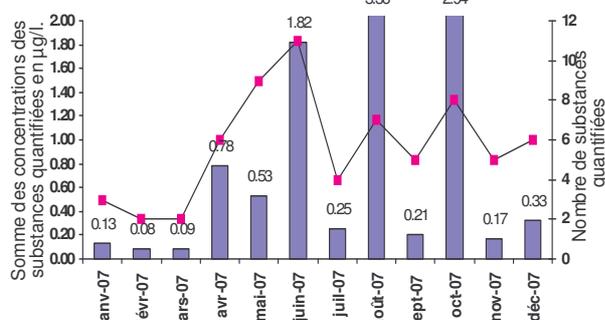


la couleur du point correspond à la classe définie par le SEQ'Eau - qualité globale V2

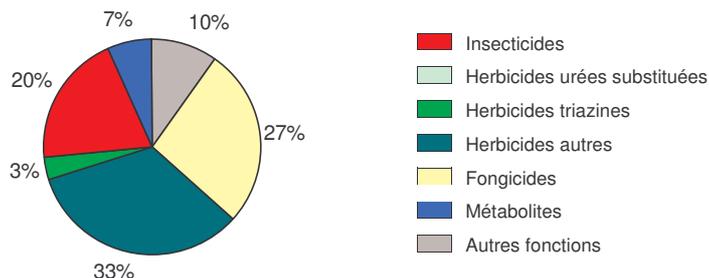
Statistiques générales

Période d'étude	01/01/2007	au	31/12/2007
Nombre de prélèvements	12		
Nombre de substances analysées	378		
Nombre de substances quantifiées	30		

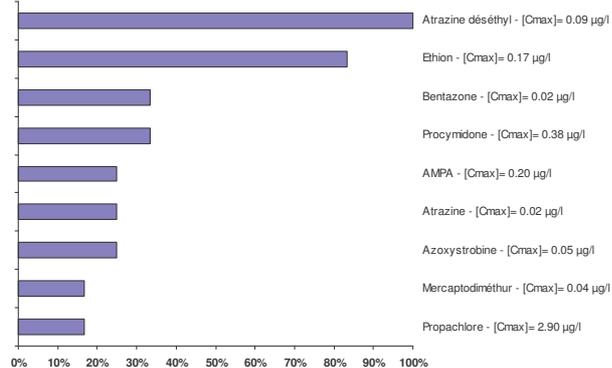
Concentrations cumulées et nombre de substances quantifiées par prélèvement



Répartition par groupe d'usage



Fréquence de quantification des substances actives les plus fréquentes



Commentaires et liste des substances quantifiées

Commentaires :

Station située en fermeture de bassin versant. Dominante céréales sur la petite région agricole. Influence probable de l'arboriculture et des communes à l'amont (+ cultures industrielles ?).

Eau de qualité médiocre (classe orange selon le SEQ'Eau). Paramètres déclassants : propachlore, carbendazime, chlorothalonil, chlorfenvinphos. A noter comme les années précédentes la contamination systématique par l'atrazine déséthyl, métabolite de l'atrazine, alors que cette dernière substance est interdite d'utilisation depuis octobre 2003. L'ethion (insecticide) est également très présent dans le cours d'eau. Les pics de contamination sont liés à de fortes teneurs de certains pesticides : la carbendazime (fongicide- conc = 1.3 µg/l) en juin, le propachlore (herbicide - conc. = 2.9 µg/l) en août et diméthoate (insecticide - conc. = 1.1 µg/l) et glyphosate (herbicide - conc. = 1.2 µg/l) en octobre.

Dégradation d'une classe de qualité par rapport à 2006. La qualité de l'eau évolue beaucoup d'une année sur l'autre : classe jaune en 2002, 2003 et 2006, orange en 2004 et 2007, verte en 2005.

Liste des substances retrouvées:

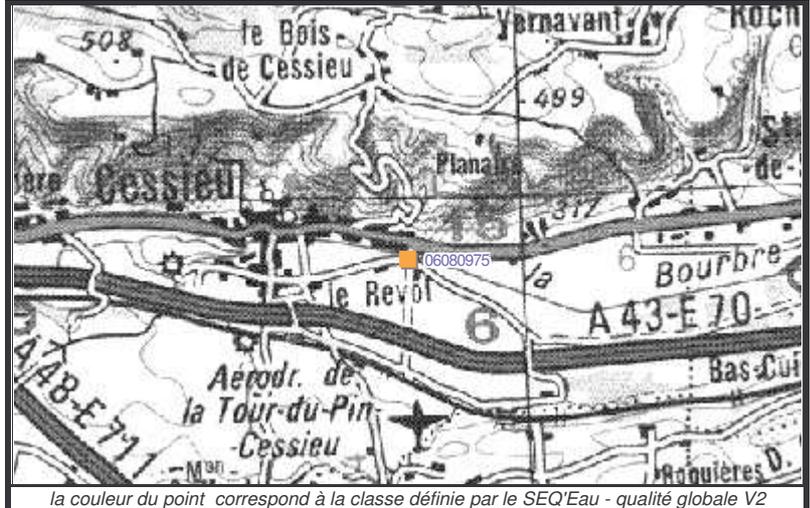
AMPA, Atrazine déséthyl, Pirimicarbe, Ethion, Méthomyl, Diméthoate, Chlorfenvinphos, Azinphos méthyl, Atrazine, Bentazone, Propachlore, Diflufenicanil, Acétochlore, Glyphosate, Ioxynil, 2,4-MCPA, Prosulfocarbe, Trifluraline, Métolachlore, Carbendazime, Chlorothalonil, Procymidone, Oxadixyl, Benalaxyl, Métalaxyl, Azoxystrobine, Pyriméthanyl, Anthraquinone, Dinitrocrésol, Mercaptodiméthur.

Synthèse

Concentration cumulée maximum/prélèvement	3.36 µg/l
Concentration cumulée minimum./prélèvement	0.08 µg/l
Nombre maximum de subst. quantifi./prélèv.	11
Nombre minimum de subst. quantifi./prélèv.	2
Fréquence à laquelle la somme des concentrations est > 0.5 µg/l	41.67%
Fréquence à laquelle les prélèvements sont concernés par une concentration > 0.1 µg/l pour au moins une substance	58.33%

Information sur la station

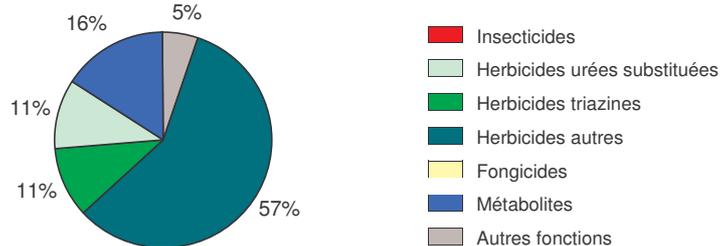
Code national:	06080975
Réseau:	Réseau régional complémentaire pesticides
Cours d'eau:	BOURBRE
Bassin versant (km ²):	53
Fréquence des prélèvements:	mensuelle
Département:	Isère
Commune:	CESSIEU
Coord. X Lambert 2 étendu:	838121
Coord. Y Lambert 2 étendu:	2067397
Petite région agricole:	Bas Dauphiné



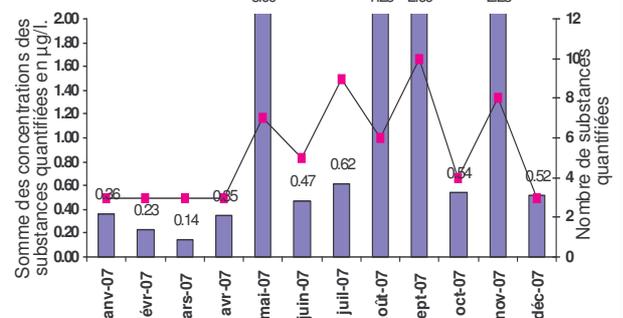
Statistiques générales

Période d'étude	01/01/2007	au	31/12/2007
Nombre de prélèvements	12		
Nombre de substances analysées	378		
Nombre de substances quantifiées	19		

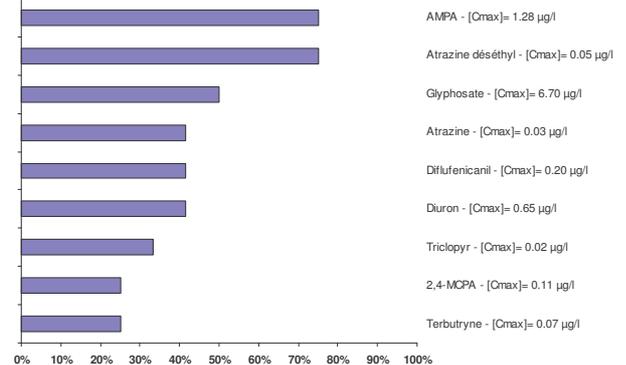
Répartition par groupe d'usage



Concentrations cumulées et nombre de substances quantifiées par prélèvement



Fréquence de quantification des substances actives les plus fréquentes



Commentaires et liste des substances quantifiées

Commentaires :

Station située en fermeture de bassin versant. Dominante fourrage / céréales sur la petite région agricole. Influence probable de l'agglomération de la Tour-du-Pin à l'amont. La Bourbre alimente de nombreux captages AEP de la nappe alluviale.

Eau de qualité médiocre. Paramètres déclassants : glyphosate, acifluorfen, total substances. Le pic d'août 2007 est lié à une très forte teneur en glyphosate (6,7 µg/l). En mai, de fortes valeurs de concentration en herbicides (1.6 mg/l d'acifluorfen et 1,3 µg/l de glyphosate) sont à l'origine du pic. A noter les forts taux de quantification de l'atrazine et de son métabolite l'atrazine-déséthyl, alors que l'atrazine est interdite d'utilisation depuis sept. 2003. L'AMPA est aussi nettement présent sur la station, tant par sa fréquence de quantification que par les concentrations qui peuvent être élevées (en septembre et novembre : concentration d'environ 1,2 µg/l). Les résultats de 2007 révèlent une dégradation de la qualité par rapport à 2005 et 2006 (classe jaune), rejoignant ceux de 2004 (qualité médiocre - classe orange).

Liste des substances retrouvées:

DCPMU, AMPA, Atrazine déséthyl, Diuron, Isoproturon, Terbutryne, Atrazine, 2,4-D, Dichlorprop, 2,4-MCPA, Aminotriazole, Pendiméthaline, Triclopyr, Glyphosate, Diflufenicanil, Acétochlore, acifluorfen, Mécoprop, Anthraquinone.

Synthèse

Concentration cumulée maximum/prélèvement	7.23 µg/l
Concentration cumulée minimum./prélèvement	0.14 µg/l
Nombre maximum de subst. quantifi./prélèv.	10
Nombre minimum de subst. quantifi./prélèv.	3
Fréquence à laquelle la somme des concentrations est > 0.5 µg/l	58.33%
Fréquence à laquelle les prélèvements sont concernés par une concentration > 0.1 µg/l pour au moins une substance	91.67%

Information sur la station

Code national:	06083000
Réseau:	Réseau de bassin pesticides géré par l'Agence de l'Eau
Cours d'eau:	BOURBRE
Bassin versant (km ²):	599
Fréquence des prélèvements:	mensuelle
Département:	Isère
Commune:	CHAVANOZ
Coord. X Lambert 2 étendu:	821625
Coord. Y Lambert 2 étendu:	2089815
Petite région agricole:	Bas Dauphiné

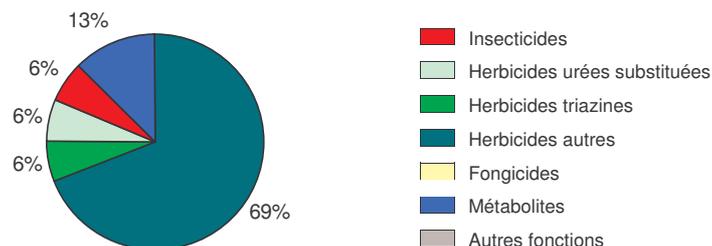


la couleur du point correspond à la classe définie par le SEQ'Eau - qualité globale V2

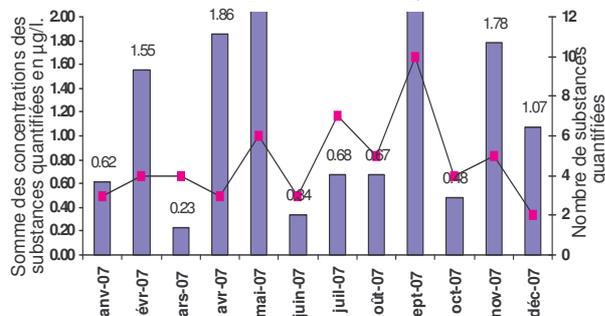
Statistiques générales

Période d'étude	01/01/2007	au	31/12/2007
Nombre de prélèvements	12		
Nombre de substances analysées	378		
Nombre de substances quantifiées	16		

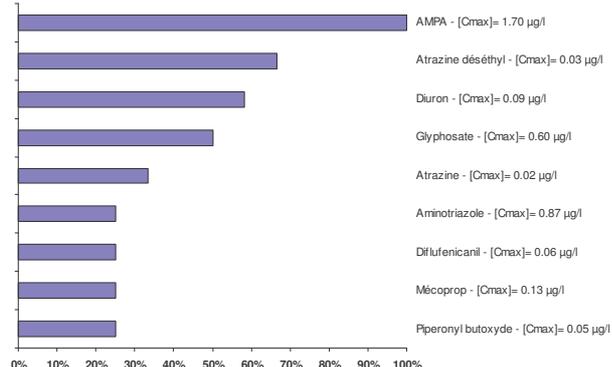
Répartition par groupe d'usage



Concentrations cumulées et nombre de substances quantifiées par prélèvement



Fréquence de quantification des substances actives les plus fréquentes



Commentaires et liste des substances quantifiées

Commentaires :

Station située à la fermeture du bassin versant. Dominante grandes cultures.

Eau de qualité médiocre (classe orange du SEQ'eau). Paramètre déclassant : AMPA. Comme sur la Bourbre à Cessieu, la Bourbre à Chavanoz subit une forte pression par l'AMPA, métabolite du glyphosate. Comme les années précédentes, l'AMPA est quantifié dans tous les prélèvements réalisés en 2007, à des concentrations qui peuvent être importantes (1,2 µg/l en avril et mai, 1,7 µg/l en septembre et 1,6 µg/l en novembre).

La situation observée en 2007 est en dégradation par rapport à 2005 et 2006 (qualité moyenne selon le SEQ'Eau) et rejoint la qualité observée en 2003 et 2004 (qualité médiocre- classe orange selon le SEQ'eau).

Liste des substances retrouvées:

AMPA, Atrazine déséthyl, Piperonyl butoxyde, Diuron, Atrazine, Triclopyr, 2,4-D, Dichlorprop, Aminotriazole, Pendiméthaline, Glufosinate-ammonium, Glyphosate, Oxadiazon, Diflufenicanil, Flazasulfuron, Mécoprop.

Synthèse

Concentration cumulée maximum/prélèvement	2.31 µg/l
Concentration cumulée minimum./prélèvement	0.23 µg/l
Nombre maximum de subst. quantifi./prélèv.	10
Nombre minimum de subst. quantifi./prélèv.	2
Fréquence à laquelle la somme des concentrations est > 0.5 µg/l	75.00%
Fréquence à laquelle les prélèvements sont concernés par une concentration > 0.1 µg/l pour au moins une substance	100.00%

Information sur la station

Code national:	06082260
Réseau:	Réseau régional complémentaire pesticides
Cours d'eau:	CANAL CATELAN
Bassin versant (km ²):	445
Fréquence des prélèvements:	mensuelle
Département:	Isère
Commune:	LA VERPILLIERE
Coord. X Lambert 2 étendu:	820416
Coord. Y Lambert 2 étendu:	2075642
Petite région agricole:	Bas Dauphiné

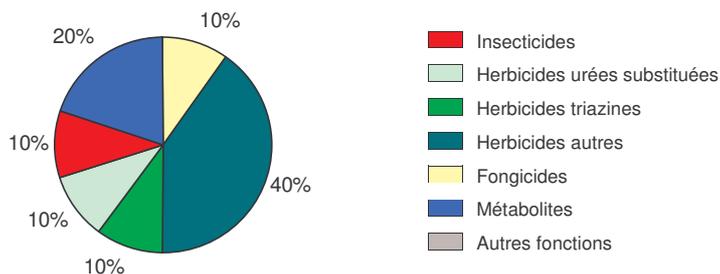


la couleur du point correspond à la classe définie par le SEQ'Eau - qualité globale V2

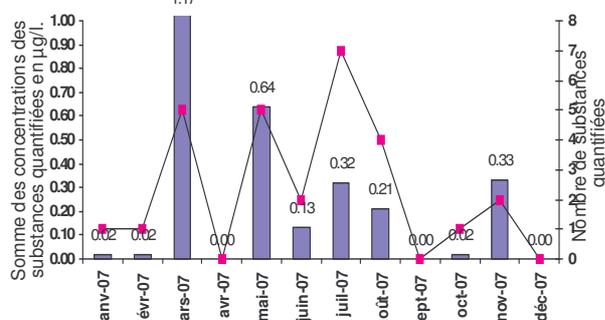
Statistiques générales

Période d'étude	01/01/2007	au	31/12/2007
Nombre de prélèvements	12		
Nombre de substances analysées	378		
Nombre de substances quantifiées	10		

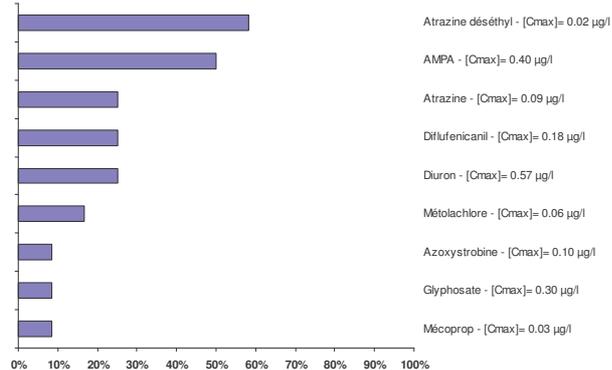
Répartition par groupe d'usage



Concentrations cumulées et nombre de substances quantifiées par prélèvement



Fréquence de quantification des substances actives les plus fréquentes



Commentaires et liste des substances quantifiées

Commentaires :

Station située en fermeture de bassin versant. Dominante céréales sur la petite région agricole. Zones cultivées tout le long du canal.

Eau de bonne qualité (classe verte du SEQ'Eau). L'es 2 métabolites AMPA atrazine-déséthyl sont très régulièrement quantifiés (fréquence de quantification de 50- 60%).

De 2002 à 2007, la qualité annuelle est stable et se situe en classe verte selon le SEQ'Eau.

Liste des substances retrouvées:

AMPA, Atrazine déséthyl, Piperonyl butoxyde, Diuron, Atrazine, Diflufenicanil, Glyphosate, Métolachlore, Mécoprop, Azoxystrobine.

Synthèse

Concentration cumulée maximum/prélèvement	1.17 µg/l
Concentration cumulée minimum./prélèvement	0.00 µg/l
Nombre maximum de subst. quantifi./prélèv.	7
Nombre minimum de subst. quantifi./prélèv.	0
Fréquence à laquelle la somme des concentrations est > 0.5 µg/l	16.67%
Fréquence à laquelle les prélèvements sont concernés par une concentration > 0.1 µg/l pour au moins une substance	25.00%

Information sur la station

Code national:	06147160
Réseau:	Réseau régional complémentaire pesticides
Cours d'eau:	CANAL FURE-MORGE
Bassin versant (km ²):	9348
Fréquence des prélèvements:	mensuelle
Département:	Isère
Commune:	POLIENAS
Coord. X Lambert 2 étendu:	847163
Coord. Y Lambert 2 étendu:	2030365
Petite région agricole:	Vallée du Grésivaudan

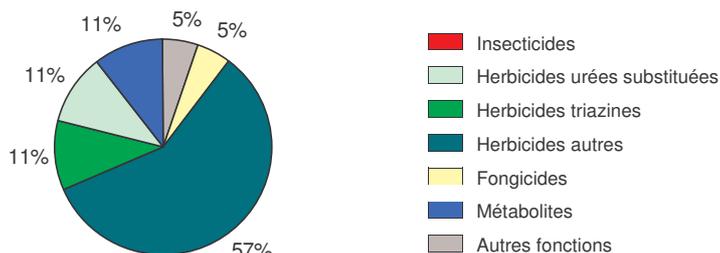


la couleur du point correspond à la classe définie par le SEQ'Eau - qualité globale V2

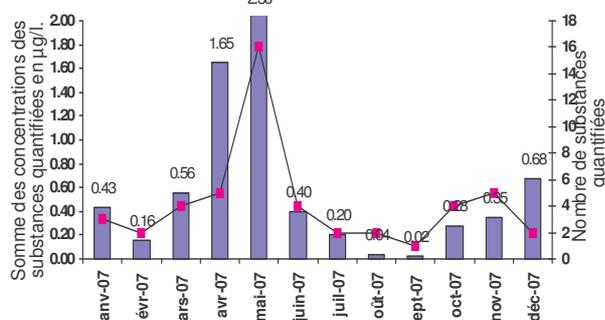
Statistiques générales

Période d'étude	01/01/2007	au	31/12/2007
Nombre de prélèvements	12		
Nombre de substances analysées	378		
Nombre de substances quantifiées	19		

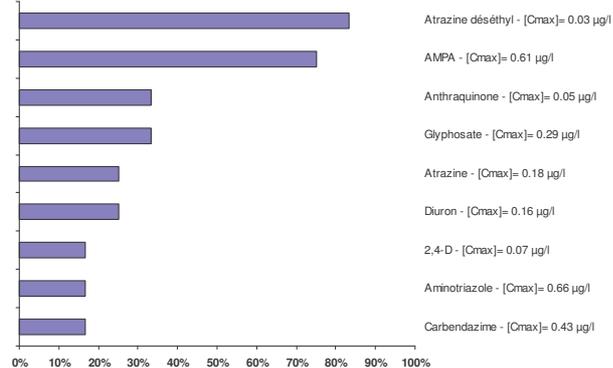
Répartition par groupe d'usage



Concentrations cumulées et nombre de substances quantifiées par prélèvement



Fréquence de quantification des substances actives les plus fréquentes



Commentaires et liste des substances quantifiées

Commentaires :

Station située en fermeture de bassin versant. Dominante polyculture sur la petite région agricole, avec nette influence de la nuciculture (culture de noix) au nord du canal, et une forte présence de la culture du maïs.

Eau de qualité médiocre (classe orange du SEQ'Eau). Paramètre déclassant : carbendazime.

On observe comme les années précédentes, une quantification quasi systématique de l'AMPA dans les prélèvements. A noter également la présence soutenue de l'atrazine-déséthyl (fréquence de quantification de près de 90%). Les concentrations restent néanmoins faibles (< ou = 0.03 µg/l) tout au long de l'année 2007. On observe pourtant sur l'atrazine (molécule mère de l'atrazine déséthyl), interdite depuis octobre 2004, une concentration non négligeable de 0.18 µg/l.

Situation stationnaire par rapport aux 4 années précédentes (qualité médiocre de 2003 à 2007), en dégradation par rapport à 2002 (qualité moyenne - classe jaune).

Liste des substances retrouvées:

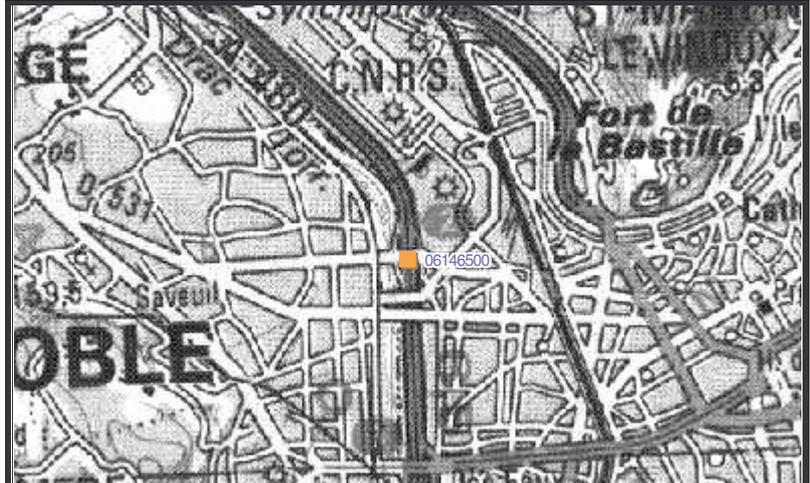
AMPA, Atrazine déséthyl, Isoproturon, Diuron, Atrazine, Simazine, Aminotriazole, 2,4-D, Dichlorprop, Alachlore, Mécoprop, Métolachlore, Triclopyr, Glyphosate, Diflufenicanil, Acétochlore, 2,4-MCPA, Carbendazime, Anthraquinone.

Synthèse

Concentration cumulée maximum/prélèvement	2.30 µg/l
Concentration cumulée minimum./prélèvement	0.02 µg/l
Nombre maximum de subst. quantifi./prélèv.	16
Nombre minimum de subst. quantifi./prélèv.	1
Fréquence à laquelle la somme des concentrations est > 0.5 µg/l	33.33%
Fréquence à laquelle les prélèvements sont concernés par une concentration > 0.1 µg/l pour au moins une substance	83.33%

Information sur la station

Code national:	06146500
Réseau:	Réseau de bassin pesticides géré par l'Agence de l'Eau
Cours d'eau:	DRAC
Bassin versant (km ²):	2920
Fréquence des prélèvements:	mensuelle
Département:	Isère
Commune:	FONTAINE
Coord. X Lambert 2 étendu:	864427
Coord. Y Lambert 2 étendu:	2026937
Petite région agricole:	Vallée du Grésivaudan

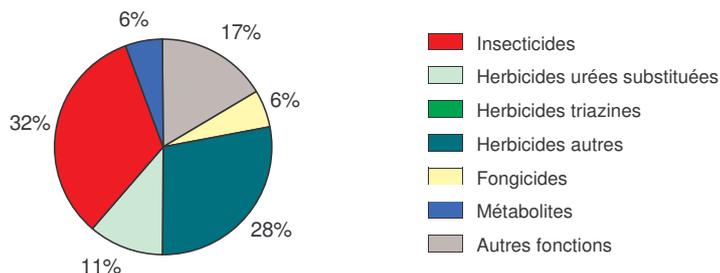


la couleur du point correspond à la classe définie par le SEQ'Eau - qualité globale V2

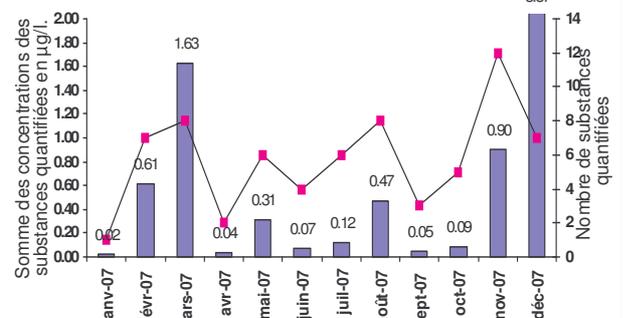
Statistiques générales

Période d'étude	01/01/2007	au	31/12/2007
Nombre de prélèvements	12		
Nombre de substances analysées	378		
Nombre de substances quantifiées	18		

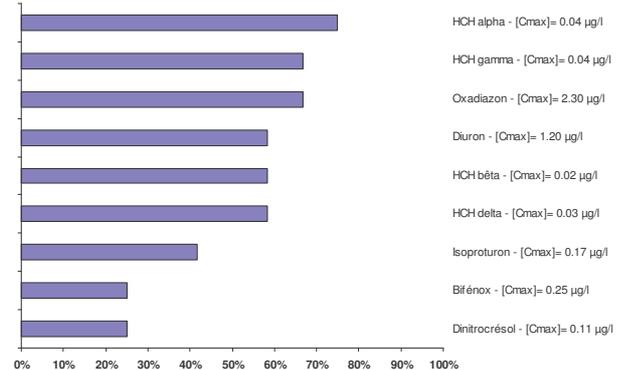
Répartition par groupe d'usage



Concentrations cumulées et nombre de substances quantifiées par prélèvement



Fréquence de quantification des substances actives les plus fréquentes



Commentaires et liste des substances quantifiées

Commentaires :
Station située à la fermeture du bassin versant. BV non agricole.

Eau de qualité médiocre (classe orange du SEQ'Eau). Paramètres déclassants : oxadiazon, carbendazime, diuron, DDTpp'. La majorité des substances actives retrouvées provient de Rhône-Poulenc Pont-de-Claix. Les pics de contamination observés en mars et décembre 2007 sont liés respectivement à de fortes teneurs en diuron (1.2 µg/l) et oxadiazon (2.3 µg/l).

A noter le taux de quantification élevé de certaines substances : HCH alpha, HCH gamma (également appelé lindane), oxadiazon, ... Depuis 2002, la qualité annuelle varie de la classe jaune (qualité moyenne en 2004 et 2005), à la classe orange (2003, 2006 et 2007) voire rouge (qualité mauvaise en 2002).

Liste des substances retrouvées:

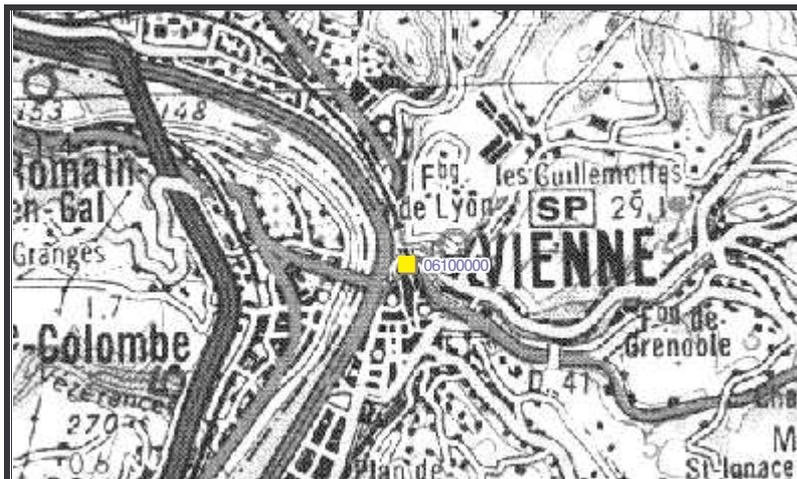
AMPA, HCH delta, DDD pp', DDT pp', HCH bêta, HCH gamma, HCH alpha, Isoproturon, Diuron, Glyphosate, Aminotriazole, Oxadiazon, 2,4-D, Bifénox, Carbendazime, Dinitrocrésol, Tétrachlorobenzène, Anthraquinone.

Synthèse

Concentration cumulée maximum/prélèvement	3.37 µg/l
Concentration cumulée minimum./prélèvement	0.02 µg/l
Nombre maximum de subst. quantifi./prélèv.	12
Nombre minimum de subst. quantifi./prélèv.	1
Fréquence à laquelle la somme des concentrations est > 0.5 µg/l	33.33%
Fréquence à laquelle les prélèvements sont concernés par une concentration > 0.1 µg/l pour au moins une substance	50.00%

Information sur la station

Code national:	06100000
Réseau:	Réseau de bassin pesticides géré par l'Agence de l'Eau
Cours d'eau:	GERE
Bassin versant (km ²):	383
Fréquence des prélèvements:	mensuelle
Département:	Isère
Commune:	VIENNE
Coord. X Lambert 2 étendu:	798405
Coord. Y Lambert 2 étendu:	2062000
Petite région agricole:	Vallée du Rhône

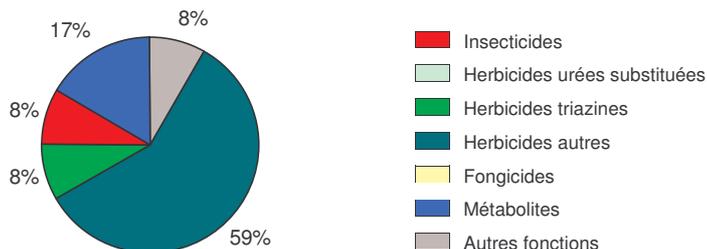


la couleur du point correspond à la classe définie par le SEQ'Eau - qualité globale V2

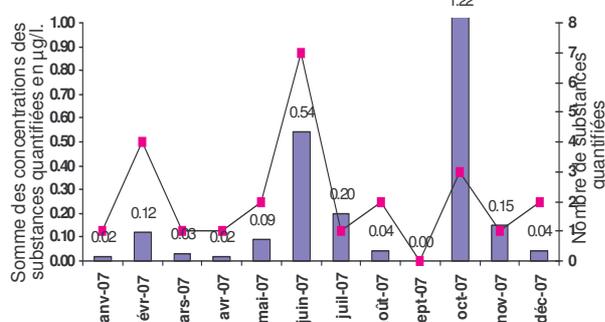
Statistiques générales

Période d'étude	01/01/2007	au	31/12/2007
Nombre de prélèvements	12		
Nombre de substances analysées	378		
Nombre de substances quantifiées	12		

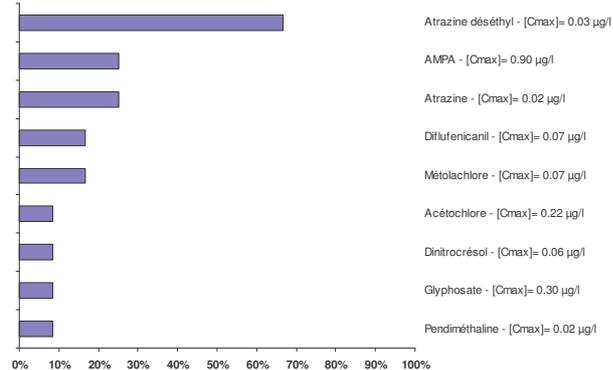
Répartition par groupe d'usage



Concentrations cumulées et nombre de substances quantifiées par prélèvement



Fréquence de quantification des substances actives les plus fréquentes



Commentaires et liste des substances quantifiées

Commentaires :

Station située à la fermeture du bassin versant. Dominante grandes cultures.

Eau de qualité moyenne (classe jaune du SEQ'Eau). Paramètres déclassants : AMPA, carbofuran. Le pic d'octobre 2007 est lié à une concentration élevée en AMPA (0.9 µg/l). A noter le fort taux de quantification (65%) de l'atrazine-déséthyl, métabolite de l'atrazine interdite depuis octobre 2003. Les concentrations observées restent néanmoins relativement faibles (< ou = 0.03 µg/l).

Situation stable par rapport à 2006, en dégradation par rapport aux années antérieures pour lesquelles la qualité était bonne (classe verte du SEQ'eau de 2002 à 2005).

Liste des substances retrouvées:

AMPA, Atrazine déséthyl, Carbofuran, Atrazine, Acétochlore, Diflufenicanil, Dimethenaméide, Napropamide, Glyphosate, Pendiméthaline, Métolachlore, Dinitrocrésol.

Synthèse

Concentration cumulée maximum/prélèvement	1.22 µg/l
Concentration cumulée minimum./prélèvement	0.00 µg/l
Nombre maximum de subst. quantifi./prélèv.	7
Nombre minimum de subst. quantifi./prélèv.	0
Fréquence à laquelle la somme des concentrations est > 0.5 µg/l	16.67%
Fréquence à laquelle les prélèvements sont concernés par une concentration > 0.1 µg/l pour au moins une substance	33.33%

Information sur la station

Code national:	06051550
Réseau:	Réseau de bassin pesticides géré par l'Agence de l'Eau
Cours d'eau:	ARDIERES
Bassin versant (km ²):	144
Fréquence des prélèvements:	mensuelle
Département:	Rhône
Commune:	SAINT JEAN D'ARDIERES
Coord. X Lambert 2 étendu:	783625
Coord. Y Lambert 2 étendu:	2128035
Petite région agricole:	Beaujolais viticole-Mâconnais

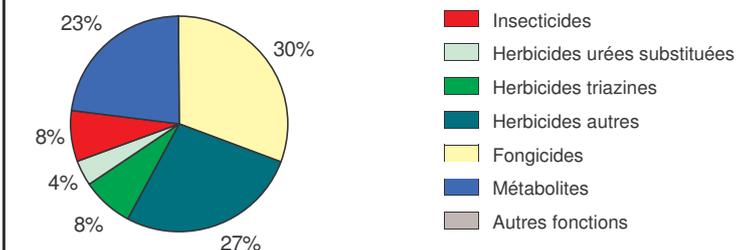


la couleur du point correspond à la classe définie par le SEQ'Eau - qualité globale V2

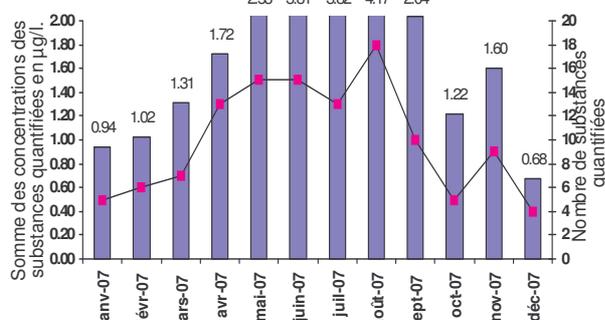
Statistiques générales

Période d'étude	01/01/2007	au	31/12/2007
Nombre de prélèvements	12		
Nombre de substances analysées	378		
Nombre de substances quantifiées	26		

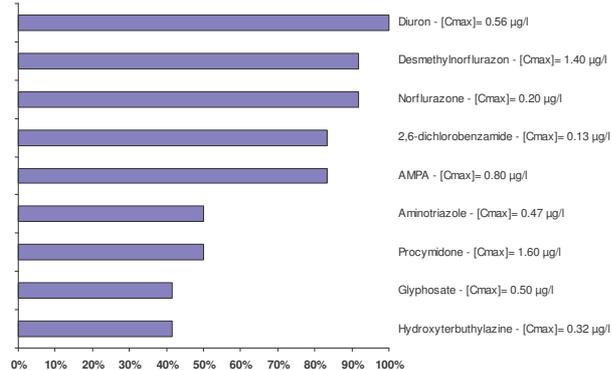
Répartition par groupe d'usage



Concentrations cumulées et nombre de substances quantifiées par prélèvement



Fréquence de quantification des substances actives les plus fréquentes



Commentaires et liste des substances quantifiées

Commentaires :

Station située à la fermeture du bassin versant. Influence très marquée de la viticulture.

Eau de qualité médiocre (classe orange selon le SEQ'Eau). Paramètres déclassants : total substances, procymidone (fongicide). Comme l'année précédente, les très nombreuses substances différentes rencontrées dans chacun des prélèvements sont responsables de concentrations cumulées particulièrement élevées (>2 µg/l pendant 5 mois de l'année). A noter que les herbicides spécifiques de la vigne (norflurazon et son métabolite le desméthylnorflurazon, 2,6-dichlorobenzamide (métabolite du dichlobénil)) sont quantifiées dans 80 à 100 % des prélèvements.

La qualité annuelle varie de la qualité moyenne (classe jaune du SEQ'Eau en 2005) à la qualité médiocre (en 2006 et 2007), voire mauvaise (classe rouge du SEQ'Eau en 2002, 2003 et 2004).

Liste des substances retrouvées:

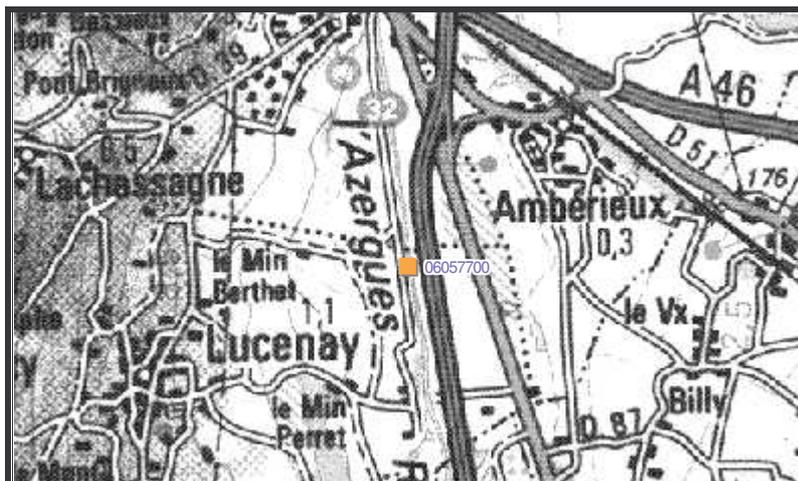
Simazine-hydroxy, 2,6-dichlorobenzamide, Hydroxyterbuthylazine, 2-hydroxy atrazine, DCPMU, AMPA, Piperonyl butoxyde, DDE pp', Diuron, Terbuthylazine, Norflurazon, 2,4-D, Triclopyr, Desmethylnorflurazon, Aminotriazole, Glyphosate, Dichlorprop, Vinclozoline, Diméthomorphe, Oxadixyl, Tébuconazole, Métalaxyl, Azoxystrobine, Spiroxamine, Procymidone.

Synthèse

Concentration cumulée maximum/prélèvement	4.17 µg/l
Concentration cumulée minimum./prélèvement	0.68 µg/l
Nombre maximum de subst. quantifi./prélèv.	18
Nombre minimum de subst. quantifi./prélèv.	4
Fréquence à laquelle la somme des concentrations est > 0.5 µg/l	100.00%
Fréquence à laquelle les prélèvements sont concernés par une concentration > 0.1 µg/l pour au moins une substance	100.00%

Information sur la station

Code national:	06057700
Réseau:	Réseau de bassin pesticides géré par l'Agence de l'Eau
Cours d'eau:	AZERGUES
Bassin versant (km ²):	858
Fréquence des prélèvements:	mensuelle
Département:	Rhône
Commune:	LUCENAY
Coord. X Lambert 2 étendu:	785225
Coord. Y Lambert 2 étendu:	2104925
Petite région agricole:	Beaujolais viticole-Mâconnais

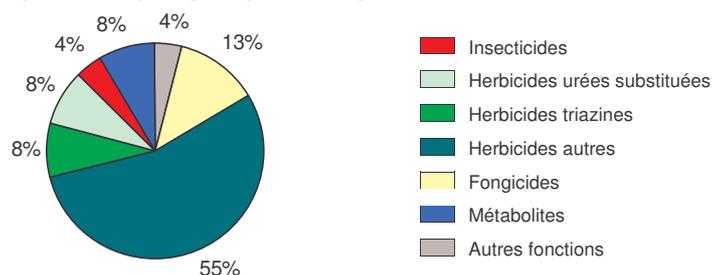


la couleur du point correspond à la classe définie par le SEQ'Eau - qualité globale V2

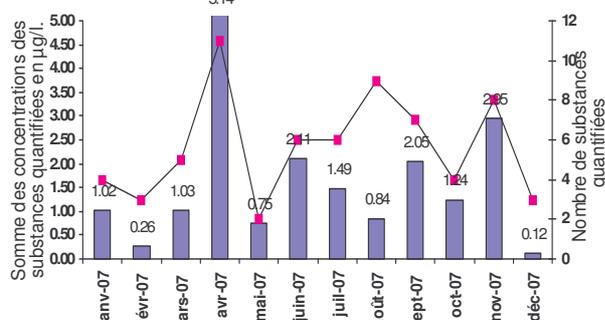
Statistiques générales

Période d'étude	01/01/2007	au	31/12/2007
Nombre de prélèvements	12		
Nombre de substances analysées	378		
Nombre de substances quantifiées	24		

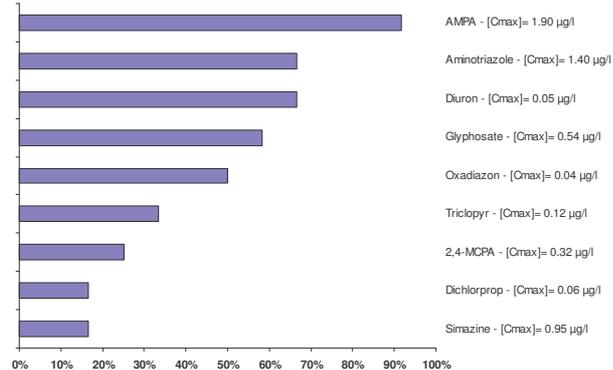
Répartition par groupe d'usage



Concentrations cumulées et nombre de substances quantifiées par prélèvement



Fréquence de quantification des substances actives les plus fréquentes



Commentaires et liste des substances quantifiées

Commentaires :

Station située à la fermeture du bassin versant. Dominante viticulture et culture maraîchère dans la plaine des Chères.

Eau de qualité médiocre (classe orange du SEQ'Eau). Paramètres déclassants : AMPA, simazine et son métabolite la simazine-hydroxy, total substances. A noter, comme les années précédentes, la quantification dans quasiment tous les prélèvements de l'AMPA qui est rencontré à des concentrations élevées (de 1 à 2 µg/l) sur les prélèvements de septembre à novembre 2006. Le pic de contamination d'avril 2007 est lié à de concentrations importantes en herbicides et métabolite d'herbicides : AMPA (0.8 µg/l), aminotriazole (1,2 µg/l), simazine (0,95 µg/l) et simazine hydroxy (1,8 µg/l).

En 2007, la qualité s'améliore d'une classe par rapport aux années antérieures (qualité mauvaise - classe rouge du SEQ'Eau) de 2002 à 2006.

Liste des substances retrouvées:

AMPA, Simazine-hydroxy, Perméthrine, Diuron, Isoproturon, Atrazine, Simazine, Glyphosate, 2,4-D, Dichlorprop, 2,4-MCPA, Mécoprop, Triclopyr, Aminotriazole, Dicamba, Desmethylnorflurazon, Propanil, Oxadiazon, Norflurazone, Diflufenicanil, Procyimdone, Oxadixyl, Pyriméthanyl, Anthraquinone.

Synthèse

Concentration cumulée maximum/prélèvement	5.14 µg/l
Concentration cumulée minimum./prélèvement	0.12 µg/l
Nombre maximum de subst. quantifi./prélèv.	11
Nombre minimum de subst. quantifi./prélèv.	2
Fréquence à laquelle la somme des concentrations est > 0.5 µg/l	83.33%
Fréquence à laquelle les prélèvements sont concernés par une concentration > 0.1 µg/l pour au moins une substance	91.67%

Information sur la station

Code national:	06800009
Réseau:	Réseau régional complémentaire pesticides
Cours d'eau:	AZERGUES
Bassin versant (km ²):	304
Fréquence des prélèvements:	mensuelle
Département:	Rhône
Commune:	LEGNY
Coord. X Lambert 2 étendu:	774225
Coord. Y Lambert 2 étendu:	2102650
Petite région agricole:	Beaujolais viticole-Mâconnais

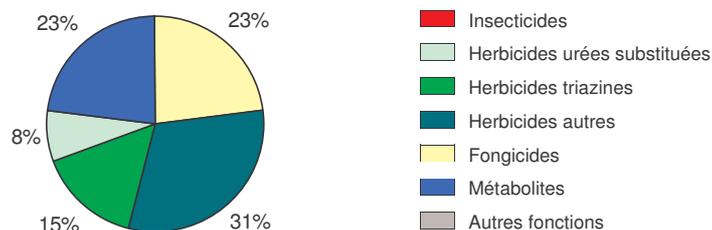


la couleur du point correspond à la classe définie par le SEQ'Eau - qualité globale V2

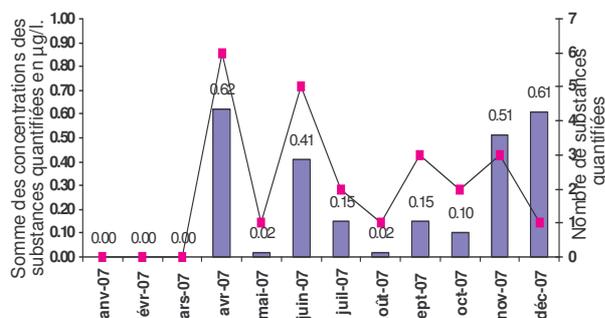
Statistiques générales

Période d'étude	01/01/2007	au	31/12/2007
Nombre de prélèvements	12		
Nombre de substances analysées	378		
Nombre de substances quantifiées	13		

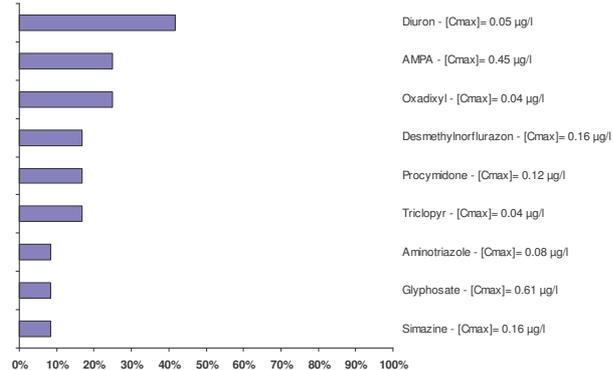
Répartition par groupe d'usage



Concentrations cumulées et nombre de substances quantifiées par prélèvement



Fréquence de quantification des substances actives les plus fréquentes



Commentaires et liste des substances quantifiées

Commentaires :

Station située en aval de la plus grande partie du bassin versant viticole, en amont de la confluence avec le Nizy. Dominante vigne sur la petite région agricole. Point situé en partie (sur une rive) en zone boisée (zone tampon de l'Azergues).

Eau de qualité moyenne (classe jaune du SEQ'eau). Paramètres déclassants : glyphosate, simazine.

Influence nette de la viticulture sur les molécules quantifiées (simazine et métabolite du norflurazon, le desméthyl norflurazon).

Dégradation d'une classe de qualité par rapport à 2006. La qualité de l'eau évolue d'une année sur l'autre entre les classes jaune (2007, 2005 et 2003), orange (qualité médiocre en 2002 et 2004) et verte (bonne qualité en 2006).

Liste des substances retrouvées:

Terbutylazine déséthyl, AMPA, Simazine-hydroxy, Diuron, Terbutylazine, Simazine, Desmethylnorflurazon, Glyphosate, Triclopyr, Aminotriazole, Tébuconazole, Oxadixyl, Procymidone.

Synthèse

Concentration cumulée maximum/prélèvement	0.62 µg/l
Concentration cumulée minimum./prélèvement	0.00 µg/l
Nombre maximum de subst. quantifi./prélèv.	6
Nombre minimum de subst. quantifi./prélèv.	0
Fréquence à laquelle la somme des concentrations est > 0.5 µg/l	25.00%
Fréquence à laquelle les prélèvements sont concernés par une concentration > 0.1 µg/l pour au moins une substance	41.67%

Information sur la station

Code national:	06055000
Réseau:	Réseau régional complémentaire pesticides
Cours d'eau:	BREVENNE
Bassin versant (km ²):	232
Fréquence des prélèvements:	mensuelle
Département:	Rhône
Commune:	SAIN-BEL
Coord. X Lambert 2 étendu:	776340
Coord. Y Lambert 2 étendu:	2093195
Petite région agricole:	Monts du Lyonnais

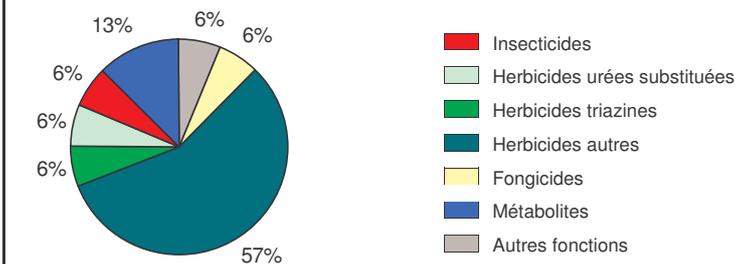


la couleur du point correspond à la classe définie par le SEQ'Eau - qualité globale V2

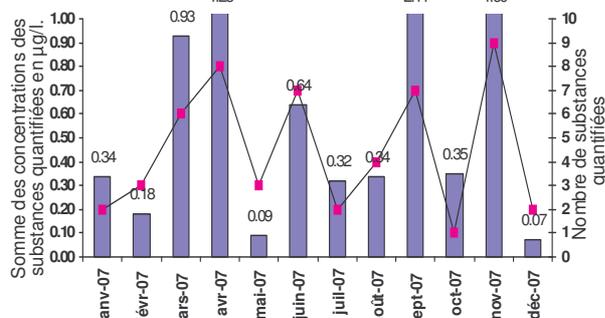
Statistiques générales

Période d'étude	01/01/2007	au	31/12/2007
Nombre de prélèvements	12		
Nombre de substances analysées	378		
Nombre de substances quantifiées	16		

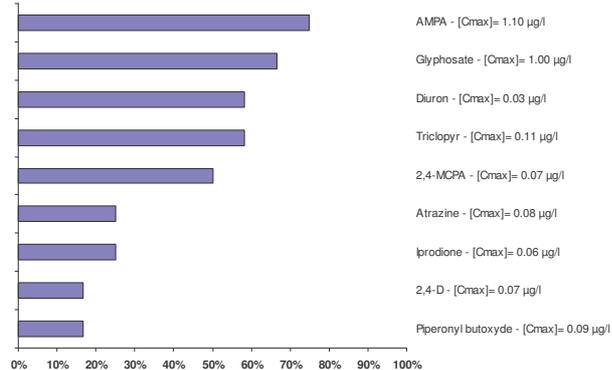
Répartition par groupe d'usage



Concentrations cumulées et nombre de substances quantifiées par prélèvement



Fréquence de quantification des substances actives les plus fréquentes



Commentaires et liste des substances quantifiées

Commentaires :

Station située en fermeture de bassin versant. Dominante fourrage avec influence céréales et arboriculture sur la petite région agricole. Sur rive gauche en amont du point de mesure, de nombreux vergers. Zone pavillonnaire et légèrement boisée à proximité. La N89 longe la Brévenne. Point à l'aval de St-Bel.

Eau de qualité moyenne (classe jaune du SEQ'Eau) - Paramètres déclassants : glyphosate, AMPA et total substances. Après la dégradation observée en 2006 (classe orange), la qualité regagne une classe en 2007 et rejoint la situation de 2002 à 2005 (qualité moyenne - classe jaune du SEQ'Eau).

Liste des substances retrouvées:

AMPA, Atrazine déséthyl, Piperonyl butoxyde, Diuron, Atrazine, Mécoprop, 2,4-D, Dichlorprop, Aminotriazole, 2,4-MCPA, Métolachlore, Triclopyr, Glyphosate, Diflufenicanil, Iprodione, Anthraquinone.

Synthèse

Concentration cumulée maximum/prélèvement	2.11 µg/l
Concentration cumulée minimum./prélèvement	0.07 µg/l
Nombre maximum de subst. quantifi./prélèv.	9
Nombre minimum de subst. quantifi./prélèv.	1
Fréquence à laquelle la somme des concentrations est > 0.5 µg/l	41.67%
Fréquence à laquelle les prélèvements sont concernés par une concentration > 0.1 µg/l pour au moins une substance	83.33%

Information sur la station

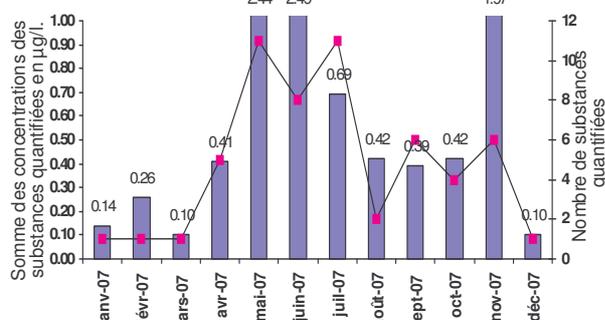
Code national:	06095300
Réseau:	Réseau régional complémentaire pesticides
Cours d'eau:	GARON
Bassin versant (km ²):	78
Fréquence des prélèvements:	mensuelle
Département:	Rhône
Commune:	BRIGNAIS
Coord. X Lambert 2 étendu:	787448
Coord. Y Lambert 2 étendu:	2079179
Petite région agricole:	Zone fruitière et viticole du Lyonnais



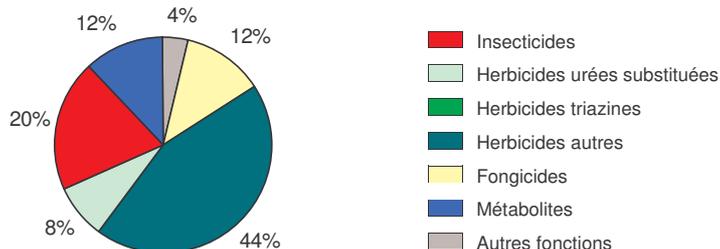
Statistiques générales

Période d'étude	01/01/2007	au	31/12/2007
Nombre de prélèvements	12		
Nombre de substances analysées	378		
Nombre de substances quantifiées	25		

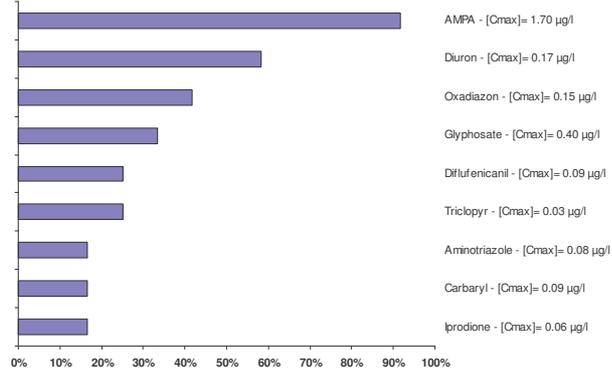
Concentrations cumulées et nombre de substances quantifiées par prélèvement



Répartition par groupe d'usage



Fréquence de quantification des substances actives les plus fréquentes



Commentaires et liste des substances quantifiées

Commentaires :

Station située un peu en amont de la fermeture du BV. Dominante arboriculture sur la petite région agricole. Zone immédiate boisée.

Eau de qualité médiocre (classe orange du SEQ'Eau). Paramètres déclassants : AMPA, carbendazime et chlorfenvinphos. Pics de concentrations cumulées de mai, juin et novembre 2007 liés à de fortes teneurs en AMPA (respectivement 1.7 µg/l, 0.7 µg/l et 1.6 µg/l) et carbendazime (pour le mois de juin : 1 µg/l). A noter comme en 2006, le fort taux de quantification (+ de 90%) de l'AMPA.

Situation en amélioration par rapport à 2006. La qualité oscille entre la classe rouge (qualité mauvaise en 2006), la classe orange (qualité médiocre en 2003, 2004, 2005 et 2007) et la classe jaune (eau de qualité moyenne en 2002).

Liste des substances retrouvées:

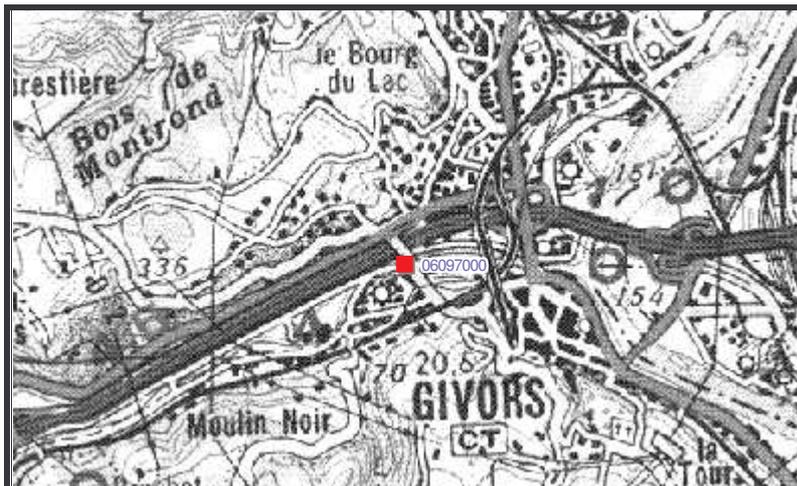
2,6-dichlorobenzamide, DCPMU, AMPA, Pirimicarbe, HCH gamma, Chlorfenvinphos, Carbaryl, Méthomyl, Diuron, Linuron, Triclopyr, 2,4-D, Dichlorprop, 2,4-MCPA, Mécoprop, Aminotriazole, Pendiméthaline, Glyphosate, Oxadiazon, Diflufenicanil, Métolachlore, Iprodione, Bupirimate, Carbendazime, Anthraquinone.

Synthèse

Concentration cumulée maximum/prélèvement	2.49 µg/l
Concentration cumulée minimum./prélèvement	0.10 µg/l
Nombre maximum de subst. quantifi./prélèv.	11
Nombre minimum de subst. quantifi./prélèv.	1
Fréquence à laquelle la somme des concentrations est > 0.5 µg/l	33.33%
Fréquence à laquelle les prélèvements sont concernés par une concentration > 0.1 µg/l pour au moins une substance	75.00%

Information sur la station

Code national:	06097000
Réseau:	Réseau régional complémentaire pesticides
Cours d'eau:	GIER
Bassin versant (km ²):	416
Fréquence des prélèvements:	mensuelle
Département:	Rhône
Commune:	GIVORS
Coord. X Lambert 2 étendu:	789201
Coord. Y Lambert 2 étendu:	2068153
Petite région agricole:	Zone fruitière et viticole du Lyonnais

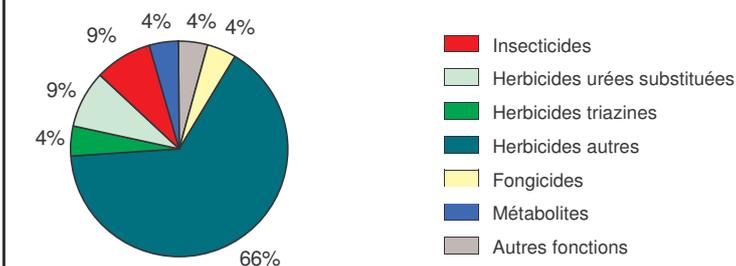


la couleur du point correspond à la classe définie par le SEQ'Eau - qualité globale V2

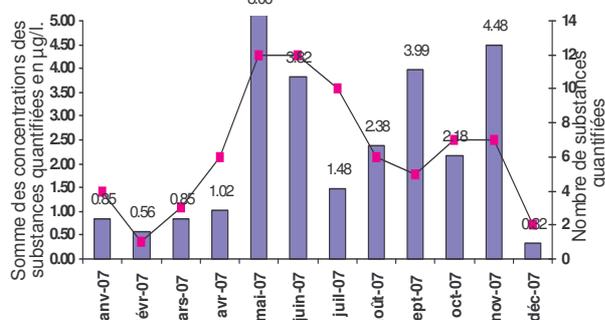
Statistiques générales

Période d'étude	01/01/2007	au	31/12/2007
Nombre de prélèvements	12		
Nombre de substances analysées	378		
Nombre de substances quantifiées	23		

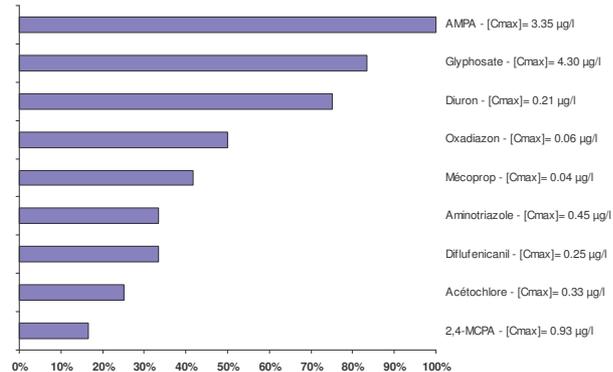
Répartition par groupe d'usage



Concentrations cumulées et nombre de substances quantifiées par prélèvement



Fréquence de quantification des substances actives les plus fréquentes



Commentaires et liste des substances quantifiées

Commentaires :

Station située en fermeture de bassin versant. Dominante fourrage / céréales sur la petite région agricole. Point situé en pleine zone urbaine. Les abords immédiats sont urbains ou cultivés en coteaux, présence de maraîchage et d'arboriculture.

Eau de mauvaise qualité (classe rouge du SEQ'Eau). Paramètres déclassants : AMPA, glyphosate et total substances. A noter la présence soutenue de l'AMPA, du glyphosate et du diuron dans les prélèvements. Les pics de concentrations cumulées observés au cours de l'année 2007 sont liés à de fortes teneurs en AMPA (pour 6 prélèvements, teneurs comprises entre 1.4 et 3.3 µg/l) et en glyphosate (conc = 4.3 µg/l) pour le prélèvement de mai.

Situation stationnaire depuis 2003 (classe rouge), en dégradation par rapport à la qualité observée en 2002 (eau de qualité médiocre - classe orange du SEQ'Eau).

Liste des substances retrouvées:

AMPA, Carbaryl, Piperonyl butoxyde, Diuron, Linuron, Atrazine, Aminotriazole, 2,4-D, Dichlorprop, 2,4-MCPA, Mécoprop, Métolachlore, Alachlore, 2,4,5-T, Chlorprophame, Glyphosate, Oxadiazon, Dimethenamide, Diflufenicanil, Acétochlore, Pendiméthaline, Oxadixyl, Anthraquinone.

Synthèse

Concentration cumulée maximum/prélèvement	8.06 µg/l
Concentration cumulée minimum./prélèvement	0.32 µg/l
Nombre maximum de subst. quantifi./prélèv.	12
Nombre minimum de subst. quantifi./prélèv.	1
Fréquence à laquelle la somme des concentrations est > 0.5 µg/l	91.67%
Fréquence à laquelle les prélèvements sont concernés par une concentration > 0.1 µg/l pour au moins une substance	100.00%

Information sur la station

Code national:	06052930
Réseau:	Réseau régional complémentaire pesticides
Cours d'eau:	MORGON
Bassin versant (km ²):	64
Fréquence des prélèvements:	mensuelle
Département:	Rhône
Commune:	GLEIZE
Coord. X Lambert 2 étendu:	783380
Coord. Y Lambert 2 étendu:	2112345
Petite région agricole:	Beaujolais viticole-Mâconnais

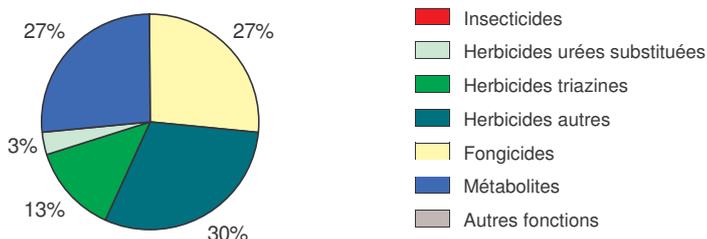


la couleur du point correspond à la classe définie par le SEQ'Eau - qualité globale V2

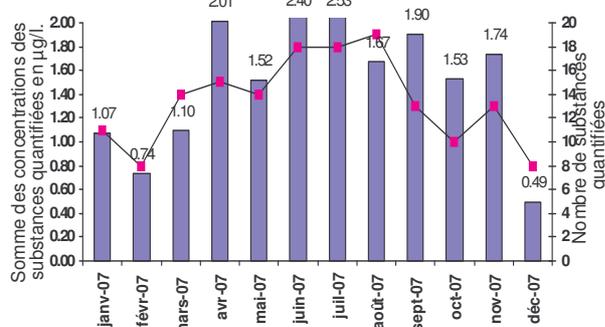
Statistiques générales

Période d'étude	01/01/2007	au	31/12/2007
Nombre de prélèvements	12		
Nombre de substances analysées	378		
Nombre de substances quantifiées	30		

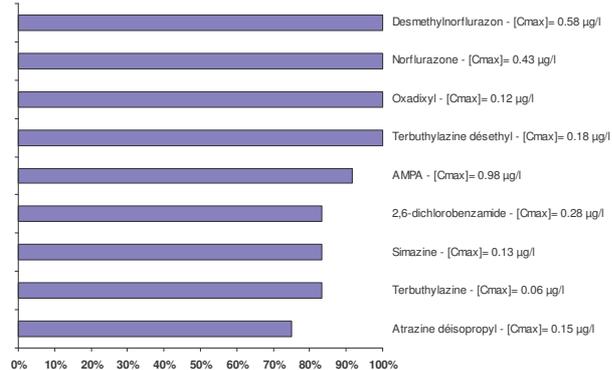
Répartition par groupe d'usage



Concentrations cumulées et nombre de substances quantifiées par prélèvement



Fréquence de quantification des substances actives les plus fréquentes



Commentaires et liste des substances quantifiées

Commentaires :

Station située en fermeture de bassin versant. Dominante vigne sur la petite région agricole. Point situé en pleine zone urbaine de Gleizé à l'aval immédiat des dernières parcelles de vigne. Transfert rapide des intrants viticoles.

Eau de qualité moyenne (classe jaune du SEQ'Eau). Paramètres déclassants : diuron, simazine, AMPA, norflurazone et Total substances. A noter, comme les années précédentes, que de très nombreuses substances sont quantifiées, certaines de façon quasi-systématique : oxadixyl, norflurazone, et terbutylazine ainsi que leur métabolites (desmethylnorflurazone et terbutylazine déséthyl), 2,6 dichlorobenzamide (métabolite du dichlobenil). Ces substances soulignent l'influence de la viticulture sur ce BV.

Qualité en amélioration d'une classe par rapport à 2003 et 2006 (classe orange) et de 2 classes par rapport aux années 2002, 2004 et 2005 (classe rouge).

Liste des substances retrouvées:

Terbutylazine déséthyl, 2,6-dichlorobenzamide, Hydroxyterbutylazine, Atrazine déséthyl, DCPMU, AMPA, Simazine-hydroxy, Atrazine désisopropyl, Diuron, Terbuméton, Terbutylazine, Simazine, Atrazine, Triclopyr, Métolachlore, Mécoprop, Desmethylnorflurazon, 2,4-MCPA, Norflurazone, Glyphosate, 2,4-D, Oryzalin, Diméthomorphe, Procymidone, Oxadixyl, Benalaxyl, Tébuconazole, Métalaxyl, Azoxystrobine, Pyméthaniil.

Synthèse

Concentration cumulée maximum/prélèvement	2.53 µg/l
Concentration cumulée minimum./prélèvement	0.49 µg/l
Nombre maximum de subst. quantifi./prélèv.	19
Nombre minimum de subst. quantifi./prélèv.	8
Fréquence à laquelle la somme des concentrations est > 0.5 µg/l	91.67%
Fréquence à laquelle les prélèvements sont concernés par une concentration > 0.1 µg/l pour au moins une substance	100.00%

Information sur la station

Code national:	06094039
Réseau:	Réseau régional complémentaire pesticides
Cours d'eau:	OZON
Bassin versant (km ²):	88
Fréquence des prélèvements:	mensuelle
Département:	Rhône
Commune:	SOLAIZE
Coord. X Lambert 2 étendu:	793767
Coord. Y Lambert 2 étendu:	2073393
Petite région agricole:	Vallée du Rhône

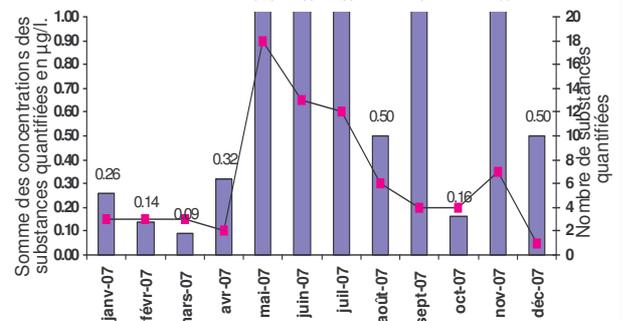


la couleur du point correspond à la classe définie par le SEQ'Eau - qualité globale V2

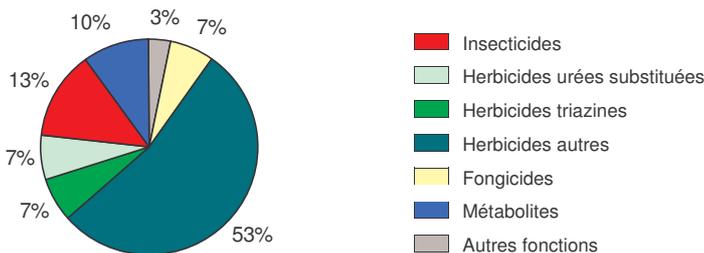
Statistiques générales

Période d'étude	01/01/2007	au	31/12/2007
Nombre de prélèvements	12		
Nombre de substances analysées	378		
Nombre de substances quantifiées	30		

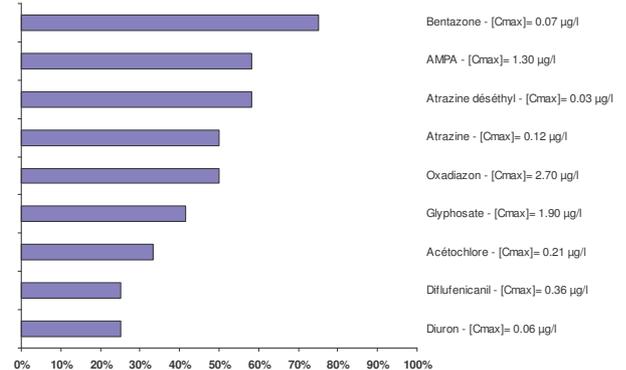
Concentrations cumulées et nombre de substances quantifiées par prélèvement



Répartition par groupe d'usage



Fréquence de quantification des substances actives les plus fréquentes



Commentaires et liste des substances quantifiées

Commentaires :

Station située en fermeture de bassin versant. Dominante céréales sur la petite région agricole. Proximité d'une zone assez urbanisée à l'amont et zones pavillonnaires. Source issue d'une résurgence de nappe.

Eau de qualité médiocre (classe orange du SEQ'Eau). Paramètres déclassants : glyphosate, carbétamide, chlorfenvinphos, oxadiazon, total substances. Le pic de contamination de mai 2007 est lié à la quantification de 18 substances dans le même prélèvement, dont certaines à des concentrations élevées (glyphosate : 1.9µg/l, AMPA : 1.3 µg/l, carbétamide : 1.5 µg/l, oxadiazon : 2.7 µg/l). Comme en 2006, il est à noter le fort taux de quantification (70%) de la bentazone. Cette station est également marquée par une présence soutenue de l'atrazine (quantifiée dans 50% des prélèvements), parfois à des concentrations non négligeables (jusqu'à 0.12 µg/l).

Situation en dégradation par rapport aux années antérieures : eau de qualité moyenne (classe jaune) en 2002, 2004, 2005, 2006 et eau de bonne qualité (classe verte du SEQ'Eau) en 2003.

Liste des substances retrouvées:

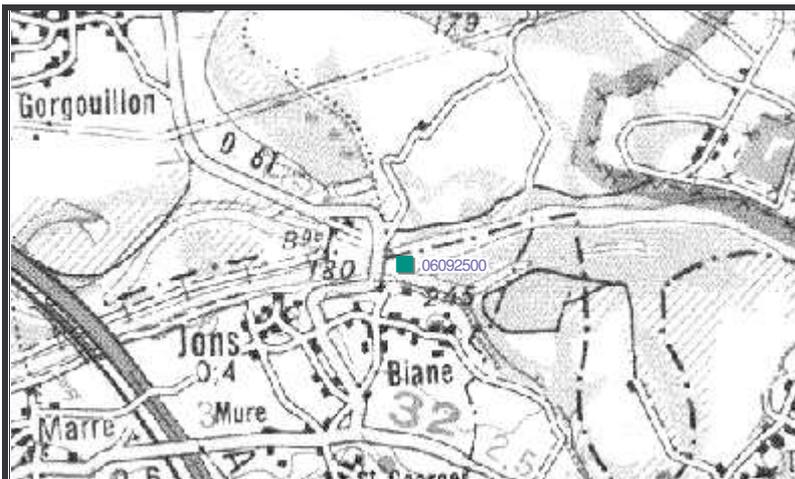
AMPA, 2-hydroxy atrazine, Atrazine déséthyl, Carbofuran, Méthomyl, Chlorfenvinphos, Carbaryl, Linuron, Diuron, Atrazine, Simazine, Mécoprop, 2,4-MCPA, 2,4-D, Bentazone, Aminotriazole, Dichlorprop, Alachlore, Pendiméthaline, Carbétamide, Propyzamide, Glyphosate, Oxadiazon, Diméthénamide, Diflufenicanil, Acétochlore, Métolachlore, Métalaxyl, Azoxystrobine, Anthraquinone.

Synthèse

Concentration cumulée maximum/prélèvement	8.29 µg/l
Concentration cumulée minimum./prélèvement	0.09 µg/l
Nombre maximum de subst. quantifi./prélèv.	18
Nombre minimum de subst. quantifi./prélèv.	1
Fréquence à laquelle la somme des concentrations est > 0.5 µg/l	50.00%
Fréquence à laquelle les prélèvements sont concernés par une concentration > 0.1 µg/l pour au moins une substance	75.00%

Information sur la station

Code national:	06092500
Réseau:	Réseau de bassin pesticides géré par l'Agence de l'Eau
Cours d'eau:	RHONE
Bassin versant (km ²):	7514
Fréquence des prélèvements:	mensuelle
Département:	Rhône
Commune:	JONS
Coord. X Lambert 2 étendu:	814106
Coord. Y Lambert 2 étendu:	2093919
Petite région agricole:	Bas Dauphiné

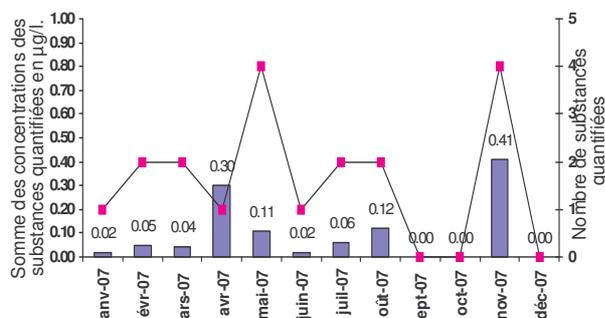


la couleur du point correspond à la classe définie par le SEQ'Eau - qualité globale V2

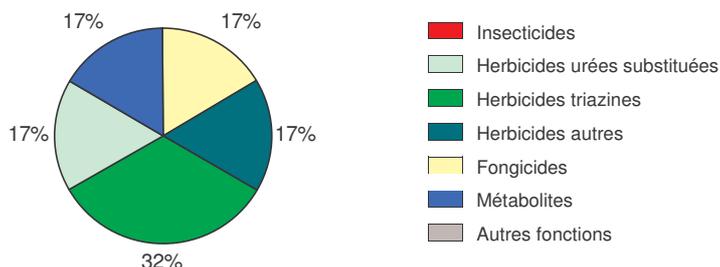
Statistiques générales

Période d'étude	01/01/2007	au	31/12/2007
Nombre de prélèvements	12		
Nombre de substances analysées	378		
Nombre de substances quantifiées	6		

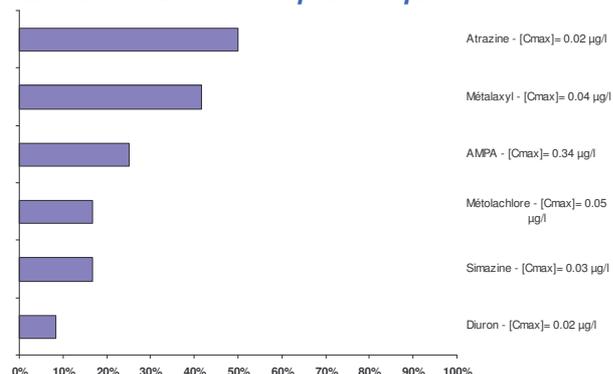
Concentrations cumulées et nombre de substances quantifiées par prélèvement



Répartition par groupe d'usage



Fréquence de quantification des substances actives les plus fréquentes



Commentaires et liste des substances quantifiées

Commentaires :

Station située à l'amont de la confluence avec la Saône. La céréaliculture est dominante (surtout maïs).

Eau de bonne qualité (classe verte du SEQ'Eau). A noter la quantification dans un prélèvement sur deux de l'atrazine qui reste néanmoins à des valeurs de concentration faibles (< ou = 0.02 µg/l)

Situation relativement stable par rapport aux années précédentes (classe verte en 2006, 2005, 2004 et 2002), qui confirme l'amélioration constatée par rapport à l'année 2003 (eau de qualité moyenne - classe jaune du SEQ'Eau).

Liste des substances retrouvées:

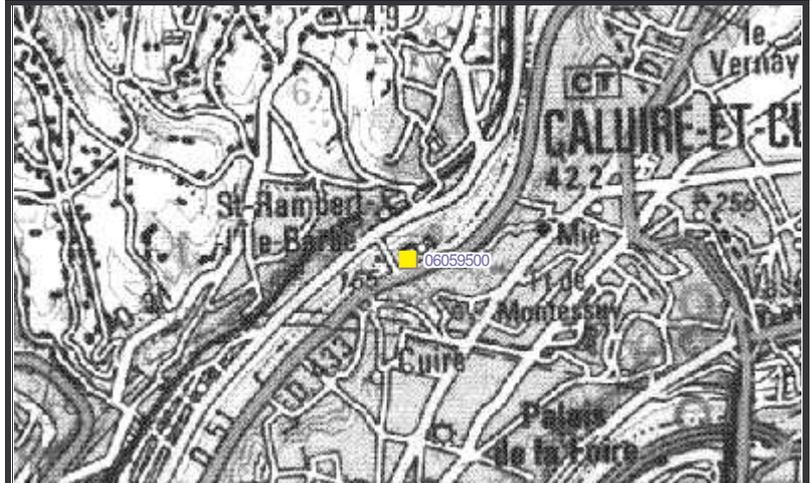
AMPA, Diuron, Simazine, Atrazine, Métolachlore, Métalaxyl.

Synthèse

Concentration cumulée maximum/prélèvement	0.41 µg/l
Concentration cumulée minimum./prélèvement	0.00 µg/l
Nombre maximum de subst. quantifi./prélèv.	4
Nombre minimum de subst. quantifi./prélèv.	0
Fréquence à laquelle la somme des concentrations est > 0.5 µg/l	0.00%
Fréquence à laquelle les prélèvements sont concernés par une concentration > 0.1 µg/l pour au moins une substance	16.67%

Information sur la station

Code national:	06059500
Réseau:	Réseau de bassin pesticides géré par l'Agence de l'Eau
Cours d'eau:	SAONE
Bassin versant (km ²):	1695
Fréquence des prélèvements:	mensuelle
Département:	Rhône
Commune:	LYON
Coord. X Lambert 2 étendu:	793980
Coord. Y Lambert 2 étendu:	2091549
Petite région agricole:	Zone maraîchère de Lyon

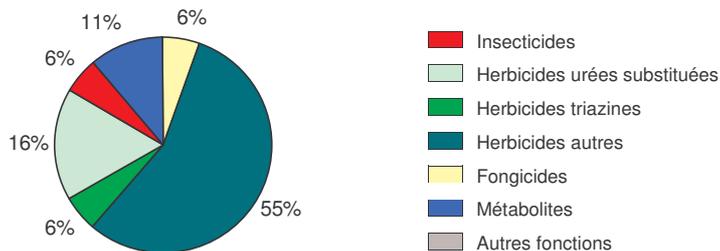


la couleur du point correspond à la classe définie par le SEQ'Eau - qualité globale V2

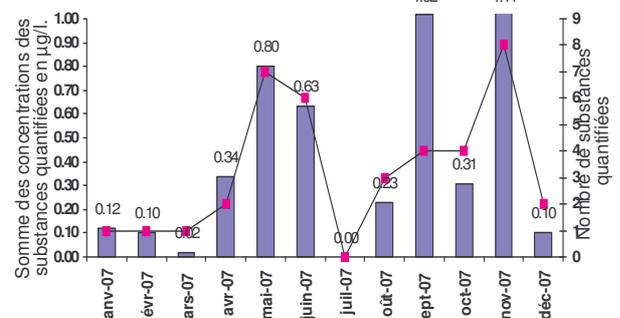
Statistiques générales

Période d'étude	01/01/2007	au	31/12/2007
Nombre de prélèvements	12		
Nombre de substances analysées	378		
Nombre de substances quantifiées	18		

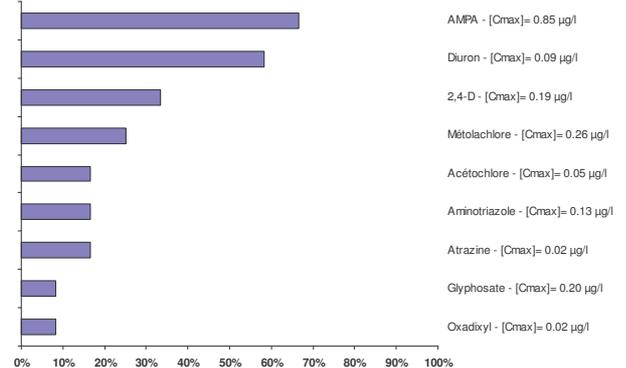
Répartition par groupe d'usage



Concentrations cumulées et nombre de substances quantifiées par prélèvement



Fréquence de quantification des substances actives les plus fréquentes



Commentaires et liste des substances quantifiées

Commentaires :

Station située à la fermeture du bassin versant.

Eau de qualité moyenne (classe jaune du SEQ'Eau). Paramètres déclassants : carbofuran, AMPA. Situation en amélioration par rapport à 2006 (classe orange - qualité médiocre), mais la qualité reste plus dégradée que celle des années 2003 à 2005 où la Saône à Lyon était en bonne qualité (classe verte).

Liste des substances retrouvées:

AMPA, Atrazine déséthyl, Carbofuran, Isoproturon, Chlortoluron, Diuron, Atrazine, Glyphosate, Chlorprophame, Desmethylnorflurazon, Aminotriazole, 2,4-D, Métazachlore, Dimethenamide, Bentazone, Acétochlore, Métolachlore, Oxadixyl.

Synthèse

Concentration cumulée maximum/prélèvement	1.11 µg/l
Concentration cumulée minimum./prélèvement	0.00 µg/l
Nombre maximum de subst. quantifi./prélèv.	8
Nombre minimum de subst. quantifi./prélèv.	0
Fréquence à laquelle la somme des concentrations est > 0.5 µg/l	33.33%
Fréquence à laquelle les prélèvements sont concernés par une concentration > 0.1 µg/l pour au moins une substance	66.67%

Information sur la station

Code national:	06139750
Réseau:	Réseau régional complémentaire pesticides
Cours d'eau:	BIALLE
Bassin versant (km ²):	4868
Fréquence des prélèvements:	mensuelle
Département:	Savoie
Commune:	SAINT-PIERRE-D'ALBIGNY
Coord. X Lambert 2 étendu:	899842
Coord. Y Lambert 2 étendu:	2069571
Petite région agricole:	Combe de Savoie

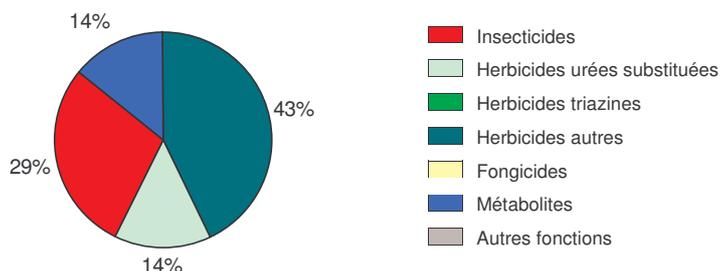


la couleur du point correspond à la classe définie par le SEQ'Eau - qualité globale V2

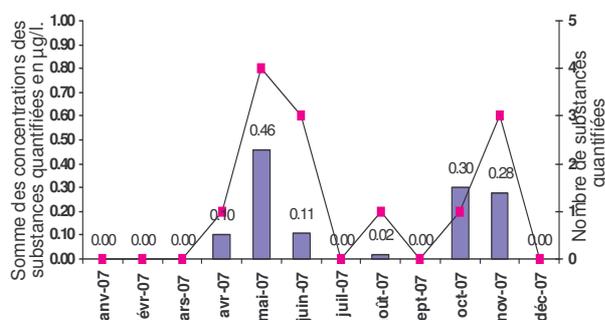
Statistiques générales

Période d'étude	01/01/2007	au	31/12/2007
Nombre de prélèvements	12		
Nombre de substances analysées	378		
Nombre de substances quantifiées	7		

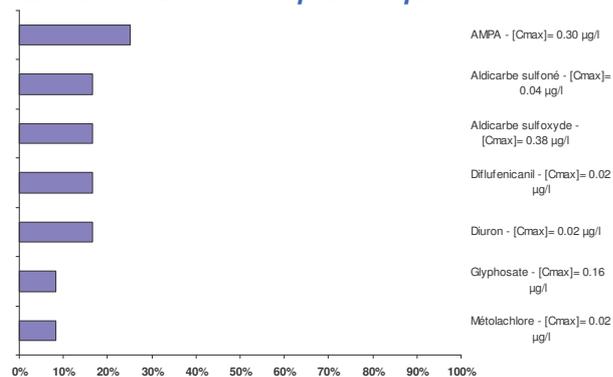
Répartition par groupe d'usage



Concentrations cumulées et nombre de substances quantifiées par prélèvement



Fréquence de quantification des substances actives les plus fréquentes



Commentaires et liste des substances quantifiées

Commentaires :

Station située en fermeture de bassin versant. Dominante céréales sur la petite région agricole mais point situé en zone viticole. Zone boisée en abord immédiat. Voie ferrée à l'amont.

Eau de bonne qualité (classe verte du SEQ'Eau). A noter, comme les années précédentes, l'absence de substances quantifiées pendant une partie de l'année.

Situation stationnaire depuis 2002 (eau de bonne qualité).

Liste des substances retrouvées:

AMPA, Aldicarbe sulfoné, Aldicarbe sulfoxyde, Diuron, Diflufenicanil, Glyphosate, Métolachlore.

Synthèse

Concentration cumulée maximum/prélèvement	0.46 µg/l
Concentration cumulée minimum./prélèvement	0.00 µg/l
Nombre maximum de subst. quantifi./prélèv.	4
Nombre minimum de subst. quantifi./prélèv.	0
Fréquence à laquelle la somme des concentrations est > 0.5 µg/l	0.00%
Fréquence à laquelle les prélèvements sont concernés par une concentration > 0.1 µg/l pour au moins une substance	25.00%

Information sur la station

Code national:	06800011
Réseau:	Réseau régional complémentaire pesticides
Cours d'eau:	GELON
Bassin versant (km ²):	112
Fréquence des prélèvements:	mensuelle
Département:	Savoie
Commune:	CHAMOUSSET
Coord. X Lambert 2 étendu:	901905
Coord. Y Lambert 2 étendu:	2069465
Petite région agricole:	Combe de Savoie

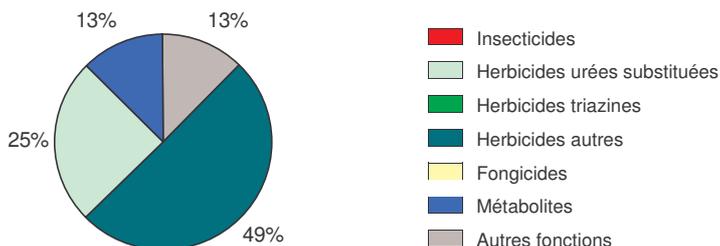


la couleur du point correspond à la classe définie par le SEQ'Eau - qualité globale V2

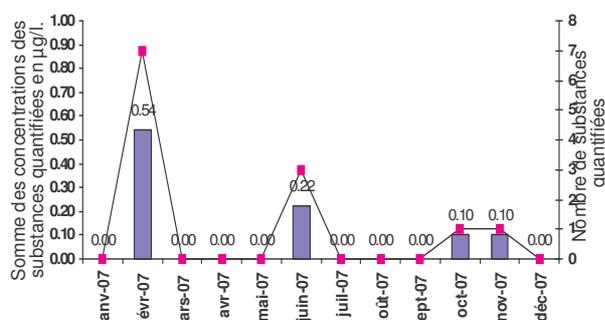
Statistiques générales

Période d'étude	01/01/2007	au	31/12/2007
Nombre de prélèvements	12		
Nombre de substances analysées	378		
Nombre de substances quantifiées	8		

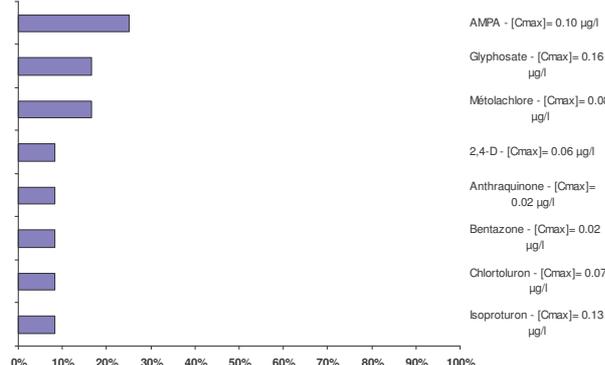
Répartition par groupe d'usage



Concentrations cumulées et nombre de substances quantifiées par prélèvement



Fréquence de quantification des substances actives les plus fréquentes



Commentaires et liste des substances quantifiées

Commentaires :

Station située en fermeture de bassin verant. Dominante céréales sur la petite région agricole. Départementale longeant le Gelon et voie ferrée à l'amont du point. Abords ruraux puis montagneux.

Eau de bonne qualité (classe verte du SEQ'eau).

Comme l'année précédente, à noter l'absence de substances quantifiées sur certains prélèvements.

Situation stable depuis 2002 (eau de bonne qualité).

Liste des substances retrouvées:

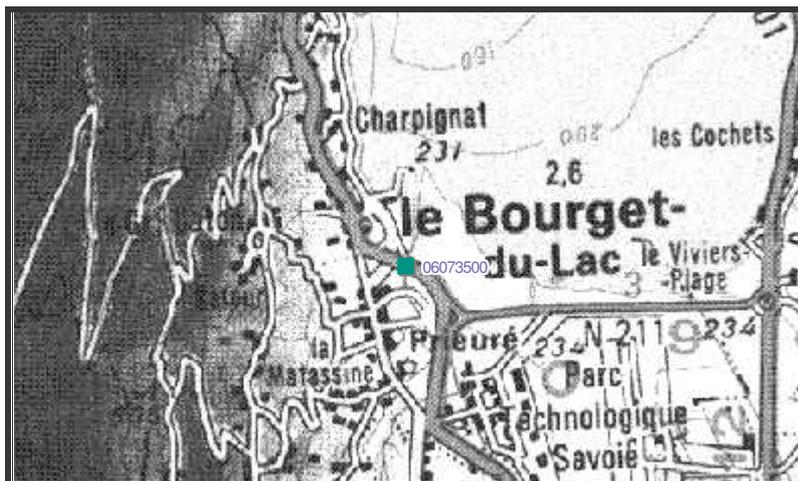
AMPA, Isoproturon, Chlortoluron, Glyphosate, Métolachlore, 2,4-D, Bentazone, Anthraquinone.

Synthèse

Concentration cumulée maximum/prélèvement	0,54 µg/l
Concentration cumulée minimum./prélèvement	0,00 µg/l
Nombre maximum de subst. quantifi./prélèv.	7
Nombre minimum de subst. quantifi./prélèv.	0
Fréquence à laquelle la somme des concentrations est > 0,5 µg/l	8,33%
Fréquence à laquelle les prélèvements sont concernés par une concentration > 0,1 µg/l pour au moins une substance	8,33%

Information sur la station

Code national:	06073500
Réseau:	Réseau régional complémentaire pesticides
Cours d'eau:	LEYSSE du Bourget
Bassin versant (km ²):	16
Fréquence des prélèvements:	mensuelle
Département:	Savoie
Commune:	LE BOURGET-DU-LAC
Coord. X Lambert 2 étendu:	874755
Coord. Y Lambert 2 étendu:	2078445
Petite région agricole:	Cluse de Chambéry

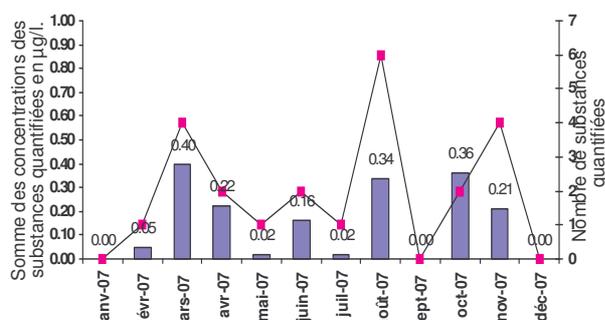


la couleur du point correspond à la classe définie par le SEQ'Eau - qualité globale V2

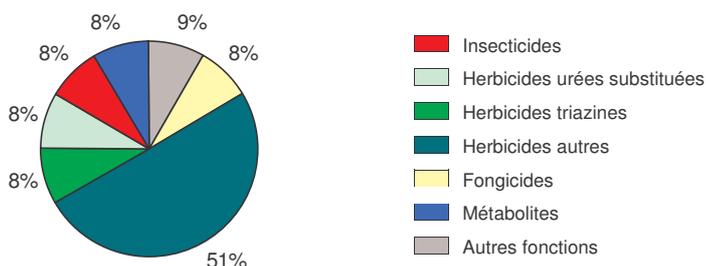
Statistiques générales

Période d'étude	01/01/2007	au	31/12/2007
Nombre de prélèvements	12		
Nombre de substances analysées	378		
Nombre de substances quantifiées	12		

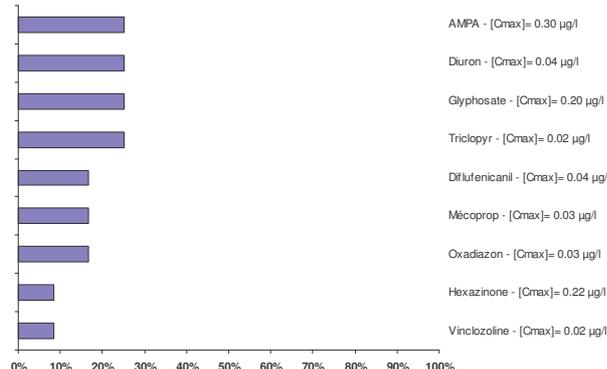
Concentrations cumulées et nombre de substances quantifiées par prélèvement



Répartition par groupe d'usage



Fréquence de quantification des substances actives les plus fréquentes



Commentaires et liste des substances quantifiées

Commentaires :

Station située en fermeture de bassin versant. Le point est situé en aval de l'agglomération chambérienne. Dominante polyculture sur la petite région agricole. Le bassin de la Leysse draine une surface mixte : agricole, urbaine et rurale.

Eau de bonne qualité (classe verte du SEQ'Eau).

Situation globalement stationnaire depuis 2005 (classe verte).

Liste des substances retrouvées:

AMPA, Propoxur, Diuron, Atrazine, Diflufenicanil, Hexazinone, Oxadiazon, Glyphosate, Triclopyr, Mécoprop, Vinclozoline, Anthraquinone.

Synthèse

Concentration cumulée maximum/prélèvement	0.40 µg/l
Concentration cumulée minimum./prélèvement	0.00 µg/l
Nombre maximum de subst. quantifi./prélèv.	6
Nombre minimum de subst. quantifi./prélèv.	0
Fréquence à laquelle la somme des concentrations est > 0.5 µg/l	0.00%
Fréquence à laquelle les prélèvements sont concernés par une concentration > 0.1 µg/l pour au moins une substance	50.00%

Information sur la station

Code national:	06077605
Réseau:	Réseau régional complémentaire pesticides
Cours d'eau:	LEYSSE d'Aiguebelette
Bassin versant (km ²):	23
Fréquence des prélèvements:	mensuelle
Département:	Savoie
Commune:	NANCES
Coord. X Lambert 2 étendu:	869850
Coord. Y Lambert 2 étendu:	2070148
Petite région agricole:	Bugey quatre Cantons

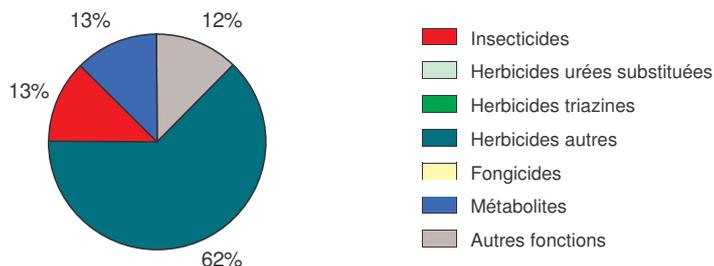


la couleur du point correspond à la classe définie par le SEQ'Eau - qualité globale V2

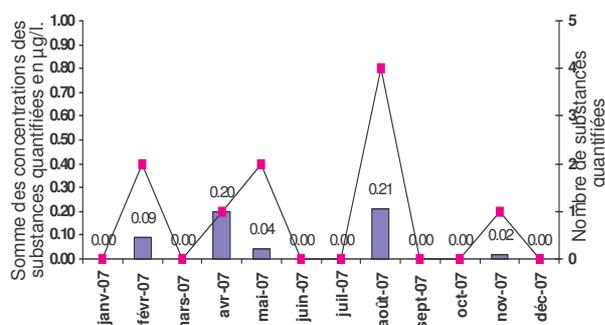
Statistiques générales

Période d'étude	01/01/2007	au	31/12/2007
Nombre de prélèvements	12		
Nombre de substances analysées	378		
Nombre de substances quantifiées	8		

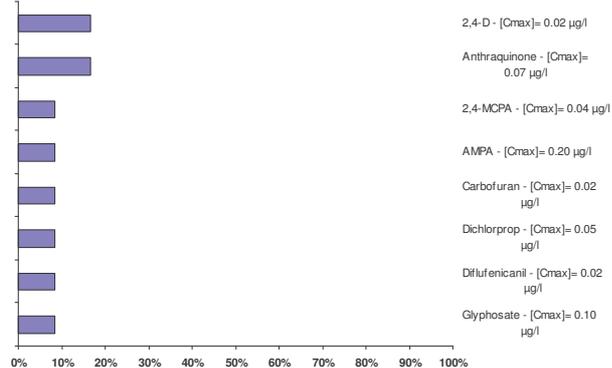
Répartition par groupe d'usage



Concentrations cumulées et nombre de substances quantifiées par prélèvement



Fréquence de quantification des substances actives les plus fréquentes



Commentaires et liste des substances quantifiées

Commentaires :

Station située à la fermeture du bassin versant. Dominante fourrage / céréales sur la petite région agricole. Prélèvement réalisé à l'amont de l'autoroute (donc pas d'influence). Zones cultivées et boisées aux abords immédiats.

Eau de bonne qualité (classe bleue du SEQ'eau). A noter, comme en 2005, l'absence de substances quantifiées sur plus de la moitié des prélèvements. Situation en légère dégradation par rapport à 2006 (classe bleue). La qualité en 2007 (classe verte du SEQ'Eau) rejoint celle observée en 2002, 2004 et 2005.

Liste des substances retrouvées:

AMPA, Carbofuran, Diflufenicanil, Glyphosate, 2,4-MCPA, Dichlorprop, 2,4-D, Anthraquinone.

Synthèse

Concentration cumulée maximum/prélèvement	0.21 µg/l
Concentration cumulée minimum./prélèvement	0.00 µg/l
Nombre maximum de subst. quantifi./prélèv.	4
Nombre minimum de subst. quantifi./prélèv.	0
Fréquence à laquelle la somme des concentrations est > 0.5 µg/l	0.00%
Fréquence à laquelle les prélèvements sont concernés par une concentration > 0.1 µg/l pour au moins une substance	8.33%

Information sur la station

Code national:	06800012
Réseau:	Réseau régional complémentaire pesticides
Cours d'eau:	SIERROZ
Bassin versant (km ²):	135
Fréquence des prélèvements:	mensuelle
Département:	Savoie
Commune:	AIX-LES-BAINS
Coord. X Lambert 2 étendu:	877810
Coord. Y Lambert 2 étendu:	2084794
Petite région agricole:	Cluse de Chambéry

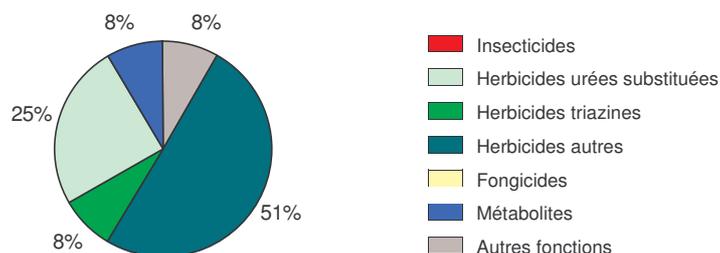


la couleur du point correspond à la classe définie par le SEQ'Eau - qualité globale V2

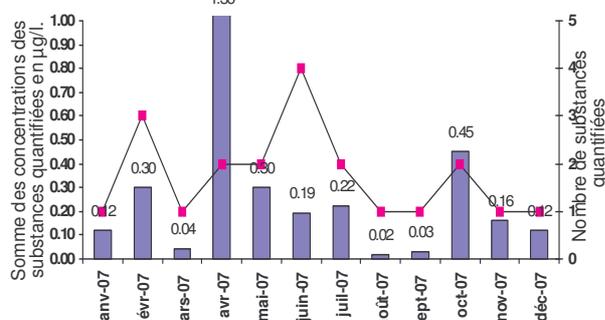
Statistiques générales

Période d'étude	01/01/2007	au	31/12/2007
Nombre de prélèvements	12		
Nombre de substances analysées	378		
Nombre de substances quantifiées	12		

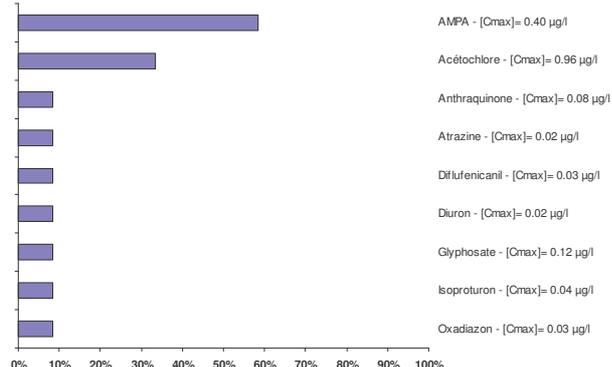
Répartition par groupe d'usage



Concentrations cumulées et nombre de substances quantifiées par prélèvement



Fréquence de quantification des substances actives les plus fréquentes



Commentaires et liste des substances quantifiées

Commentaires :

Station située à la fermeture du bassin versant. Dominante fourrage sur la petite région agricole. Zone urbaine d'Aix-les-Bains immédiatement au sud.

Eau de bonne qualité (classe verte du SEQ'eau). Le pic de contamination d'avril 2007 est lié à une forte teneur en acétochlore (0.96 µg/l).

De 2002 à 2007, la qualité annuelle de l'eau varie de la classe verte (2002, 2003, 2006 et 2007) à la classe jaune (2004 et 2005).

Liste des substances retrouvées:

AMPA, Isoproturon, Diuron, Chlortoluron, Atrazine, Acétochlore, Diflufenicanil, Oxadiazon, Glyphosate, Triclopyr, 2,4-MCPA, Anthraquinone.

Synthèse

Concentration cumulée maximum/prélèvement	1.36 µg/l
Concentration cumulée minimum./prélèvement	0.02 µg/l
Nombre maximum de subst. quantifi./prélèv.	4
Nombre minimum de subst. quantifi./prélèv.	1
Fréquence à laquelle la somme des concentrations est > 0.5 µg/l	8.33%
Fréquence à laquelle les prélèvements sont concernés par une concentration > 0.1 µg/l pour au moins une substance	75.00%

Information sur la station

Code national:	06800013
Réseau:	Réseau régional complémentaire pesticides
Cours d'eau:	FORON de Sciez
Bassin versant (km ²):	55
Fréquence des prélèvements:	mensuelle
Département:	Haute-Savoie
Commune:	SCIEZ
Coord. X Lambert 2 étendu:	910784
Coord. Y Lambert 2 étendu:	2156926
Petite région agricole:	Bas-Chablais

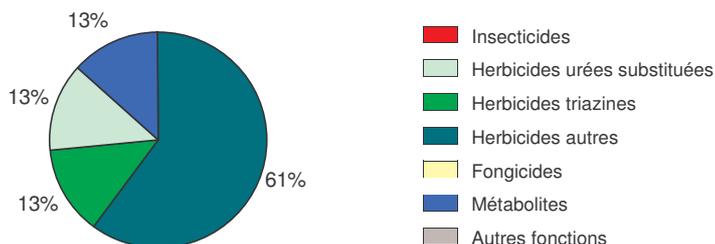


la couleur du point correspond à la classe définie par le SEQ'Eau - qualité globale V2

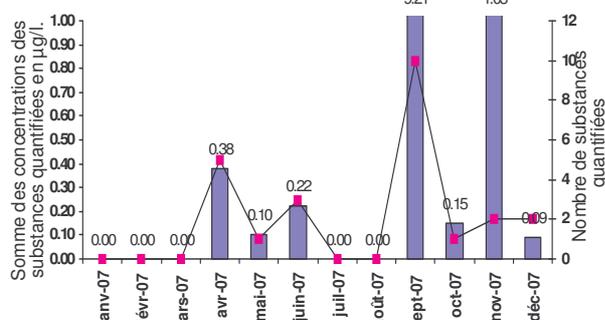
Statistiques générales

Période d'étude	01/01/2007	au	31/12/2007
Nombre de prélèvements	12		
Nombre de substances analysées	378		
Nombre de substances quantifiées	15		

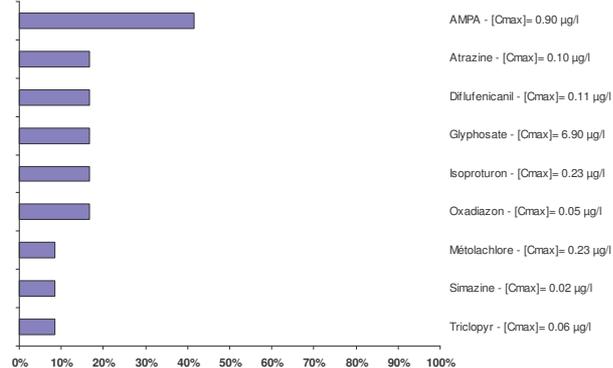
Répartition par groupe d'usage



Concentrations cumulées et nombre de substances quantifiées par prélèvement



Fréquence de quantification des substances actives les plus fréquentes



Commentaires et liste des substances quantifiées

Commentaires :

Station située en fermeture de bassin versant. Dominante fourrage / céréales sur la petite région agricole mais point situé en pleine zone pavillonnaire, à l'aval de la commune de Sciez.

Eau de qualité moyenne (classe jaune du SEQ'eau). Paramètres déclassants : glyphosate, AMPA, 2,4-D, isoproturon, total substances. Le pic de contamination de septembre 2007 est lié à une forte teneur en glyphosate (6.9 µg/l) et dans une moindre mesure en 2,4-D (1 µg/l). De 2002 à 2007, la qualité annuelle varie de la bonne qualité (2002, 2005 et 2006) à la qualité moyenne (classe jaune selon le SEQ'Eau en 2003, 2004 et 2006).

Liste des substances retrouvées:

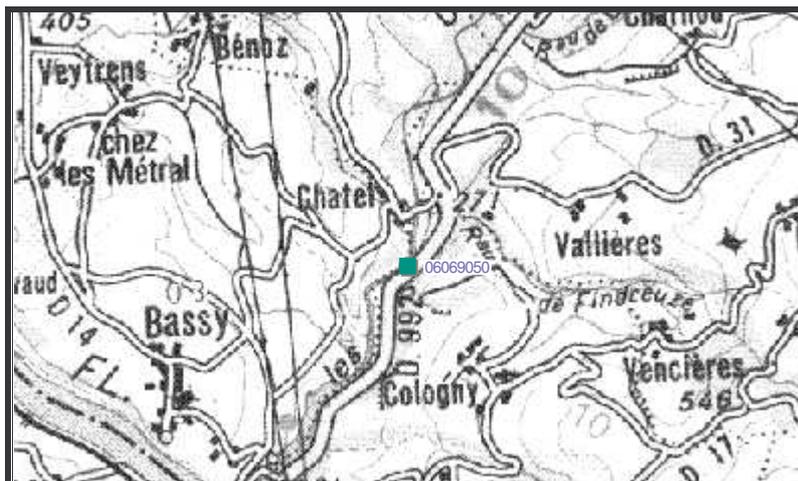
AMPA, Atrazine déséthyl, Isoproturon, Diuron, Simazine, Atrazine, Diflufenicanil, Oxadiazon, Glyphosate, Triclopyr, Métolachlore, Mécoprop, 2,4-MCPA, 2,4-D, Aminotriazole.

Synthèse

Concentration cumulée maximum/prélèvement	9.21 µg/l
Concentration cumulée minimum./prélèvement	0.00 µg/l
Nombre maximum de subst. quantifi./prélèv.	10
Nombre minimum de subst. quantifi./prélèv.	0
Fréquence à laquelle la somme des concentrations est > 0.5 µg/l	16.67%
Fréquence à laquelle les prélèvements sont concernés par une concentration > 0.1 µg/l pour au moins une substance	33.33%

Information sur la station

Code national:	06069050
Réseau:	Réseau régional complémentaire pesticides
Cours d'eau:	USSES
Bassin versant (km ²):	305
Fréquence des prélèvements:	mensuelle
Département:	Haute-Savoie
Commune:	SEYSSEL
Coord. X Lambert 2 étendu:	872150
Coord. Y Lambert 2 étendu:	2115940
Petite région agricole:	Vallée des Ussets

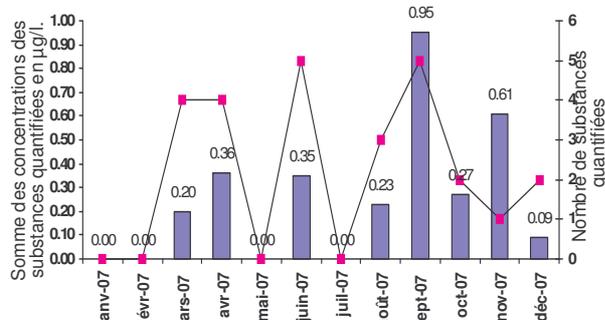


la couleur du point correspond à la classe définie par le SEQ'Eau - qualité globale V2

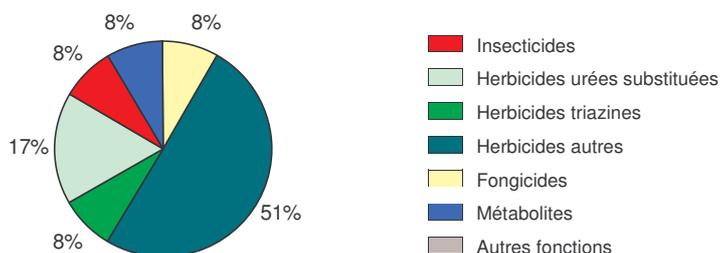
Statistiques générales

Période d'étude	01/01/2007	au	31/12/2007
Nombre de prélèvements	12		
Nombre de substances analysées	378		
Nombre de substances quantifiées	12		

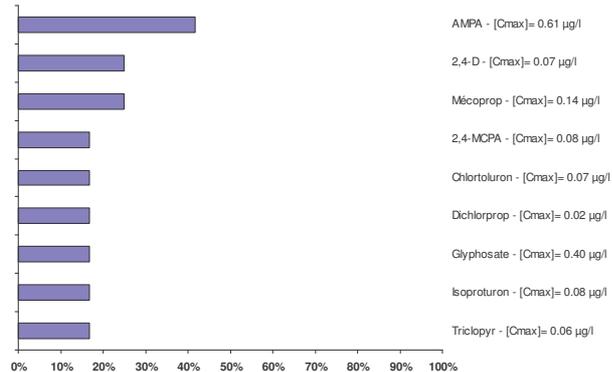
Concentrations cumulées et nombre de substances quantifiées par prélèvement



Répartition par groupe d'usage



Fréquence de quantification des substances actives les plus fréquentes



Commentaires et liste des substances quantifiées

Commentaires :

Station située en fermeture de bassin versant. Dominante fourrage / céréales sur la petite région agricole. Environnement rural et boisé. Pas d'influence directe particulière.

Eau de bonne qualité (classe verte selon le SEQ'Eau). A noter, comme les années précédentes, l'absence de substances quantifiées sur certains prélèvements.

De 2002 à 2007, la qualité annuelle reste stable et affiche une bonne qualité de l'eau (classe verte du SEQ'eau).

Liste des substances retrouvées:

AMPA, Carbofuran, Isoproturon, Chlortoluron, Atrazine, Glyphosate, Triclopyr, Mécoprop, 2,4-MCPA, Dichlorprop, 2,4-D, Azoxystrobine.

Synthèse

Concentration cumulée maximum/prélèvement	0.95 µg/l
Concentration cumulée minimum./prélèvement	0.00 µg/l
Nombre maximum de subst. quantifi./prélèv.	5
Nombre minimum de subst. quantifi./prélèv.	0
Fréquence à laquelle la somme des concentrations est > 0.5 µg/l	16.67%
Fréquence à laquelle les prélèvements sont concernés par une concentration > 0.1 µg/l pour au moins une substance	50.00%

Information sur la station

Indice BSS:	06512X0023/289A
Réseau:	Réseau de bassin pesticides géré par l'Agence de l'Eau
Fréquence des prélèvements:	1 tous les 2 mois
Département:	Ain
Commune:	PERONNAS
Coord. X Lambert 2 étendu:	821950
Coord. Y Lambert 2 étendu:	2135000
Profondeur:	-31
Aquifère:	Pliocène de Bresse (Intercalation de cailloutis dans les marnes de Bresse)
Petite région agricole:	Bresse
Usage du point:	AEP

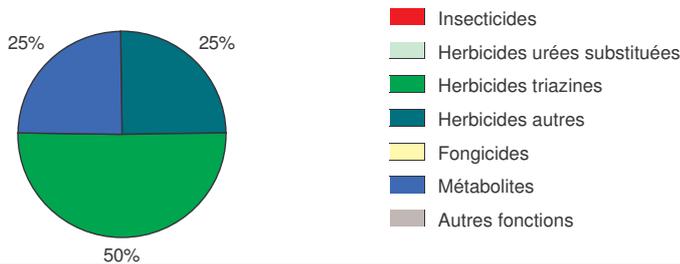


la couleur du point correspond à la classe définie par le SEQ'Eau souterraine - aptitude à l'usage AEP- V0

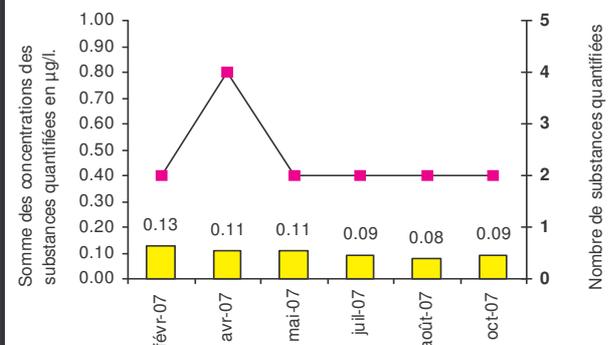
Statistiques générales

Période d'étude	01/01/2007 au 31/12/2007
Nombre de prélèvements	6
Nombre de substances analysées	378
Nombre de substances quantifiées	4

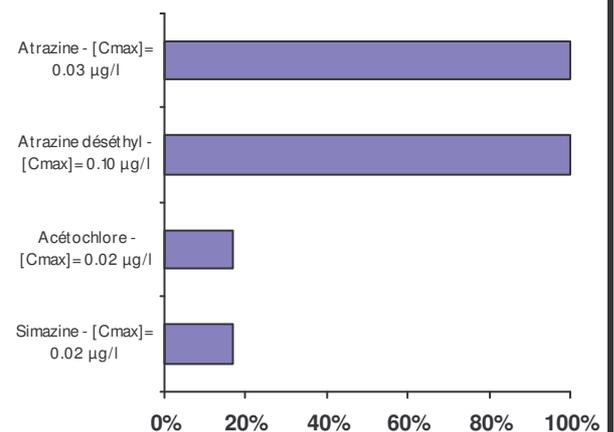
Répartition par groupes d'usage



Concentrations cumulées et nombre de substances quantifiées par prélèvement



Fréquence de quantification des substances actives les plus fréquentes



Commentaires et liste des substances quantifiées

Commentaires :
Le captage de Peronnas P2 exploite des cailloutis pliocènes (plioquaternaire de la Dombes Sud) intercalés dans les marnes de Bresse. Cette formation est protégée des infiltrations au droit du site de captage par une épaisse couche argileuse. Le point, situé en zone péri-urbaine (lotissements), pourrait être alimenté par la nappe des alluvions fluvio-glaciaires du couloir de Certines (venant du sud ouest), qui correspondent à une zone de grandes cultures avec une forte proportion de maïs. Cette dernière est en grande partie déjà affectée par une pollution en nitrates et en pesticides, assez importante et généralisée.
Les résultats 2007 confirment encore la présence de pesticides mais en plus faible nombre (4 substances contre 5 l'an passé), dont principalement l'atrazine et son métabolite (DTA) toute l'année, à des concentrations parfois importantes, et la Simazine et l'Acétochlore en moindres quantités.
Améliorée en 2006, sa qualité reste médiocre en 2007 : classe Bleue selon le SEQ Eau potable et Orange selon le SEQ Patrimonial.

Liste des substances retrouvées:
Atrazine déséthyl, Simazine, Atrazine, Acétochlore.

Synthèse

Concentration cumulée maximum/prélèvement	0.13 µg/l
Concentration cumulée minimum./prélèvement	0.08 µg/l
Nombre maximum de subst. quantifi./prélèv.	4
Nombre minimum de subst. quantifi./prélèv.	2
Fréquence à laquelle la somme des concentrations est > 0.5 µg/l	0.00%
Fréquence à laquelle les prélèvements sont concernés par une concentration > 0.1 µg/l pour au moins une substance	0.00%

Information sur la station

Indice BSS:	06754X0065/P2
Réseau:	Réseau de bassin pesticides géré par l'Agence de l'Eau
Fréquence des prélèvements:	1 tous les 2 mois
Département:	Ain
Commune:	AMBRONAY
Coord. X Lambert 2 étendu:	833240
Coord. Y Lambert 2 étendu:	2117030
Profondeur:	-21
Aquifère:	alluvions fluvio-glaciaires de la plaine de l'Ain
Petite région agricole:	Bugey quatre Cantons
Usage du point:	AEP

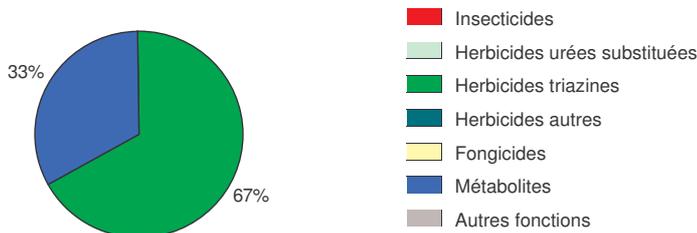


la couleur du point correspond à la classe définie par le SEQ'Eau souterraine - aptitude à l'usage AEP- V0

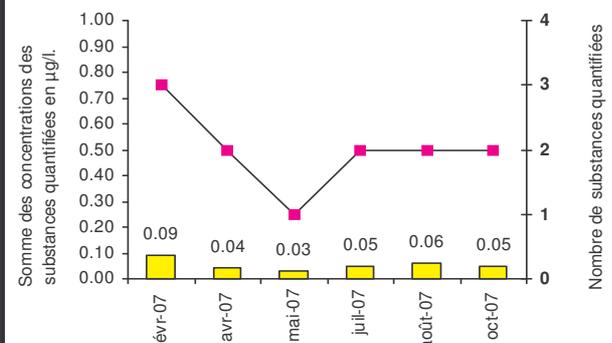
Statistiques générales

Période d'étude	01/01/2007 au 31/12/2007
Nombre de prélèvements	6
Nombre de substances analysées	378
Nombre de substances quantifiées	3

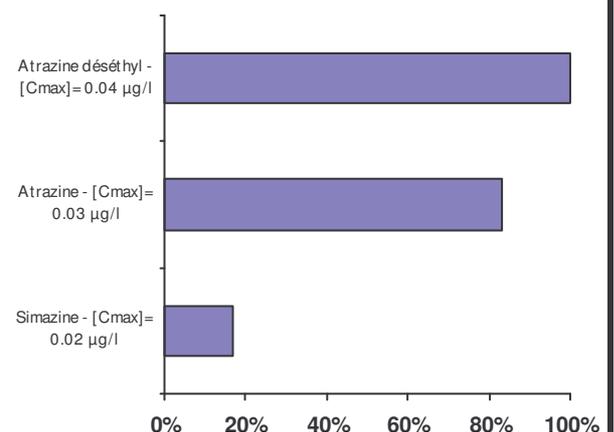
Répartition par groupes d'usage



Concentrations cumulées et nombre de substances quantifiées par prélèvement



Fréquence de quantification des substances actives les plus fréquentes



Commentaires et liste des substances quantifiées

Commentaires :

Le puits (AEP) est implanté sur la nappe des alluvions de l'Ain, au Nord de la basse vallée de l'Ain. Il s'agit d'un secteur de grande plaine agricole avec une forte prédominance de la culture du maïs. La nappe est alimentée essentiellement par les précipitations, les massifs calcaires jurassiques à l'Est et l'Ain à l'extrémité Nord de la nappe. La couverture superficielle des terrains est constituée de terre végétale et de limons bruns argileux, d'une épaisseur moyenne inférieure au mètre. Ces limons de surface ne constituent pas une véritable barrière imperméable. L'Atrazine et la Déséthylatrazine sont encore responsables du déclassement de ce point (encore au-dessus du seuil de 0,1 µg/l). Malgré la présence de ces molécules, la qualité SEQ Eau potable se maintient en classe Bleue en 2007 (comme en 2006). La qualité patrimoniale reste également médiocre (classe Jaune).

Liste des substances retrouvées:

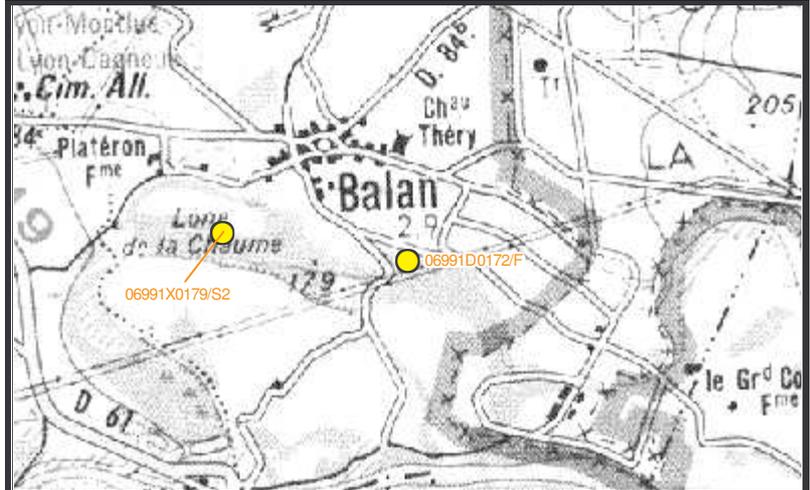
Atrazine déséthyl, Simazine, Atrazine.

Synthèse

Concentration cumulée maximum/prélèvement	0.09 µg/l
Concentration cumulée minimum./prélèvement	0.03 µg/l
Nombre maximum de subst. quantifi./prélèv.	3
Nombre minimum de subst. quantifi./prélèv.	1
Fréquence à laquelle la somme des concentrations est > 0.5 µg/l	0.00%
Fréquence à laquelle les prélèvements sont concernés par une concentration > 0.1 µg/l pour au moins une substance	0.00%

Information sur la station

Indice BSS:	06991D0172/F
Réseau:	Réseau régional complémentaire pesticides
Fréquence des prélèvements:	1 tous les 2 mois
Département:	Ain
Commune:	BALAN
Coord. X Lambert 2 étendu:	815070
Coord. Y Lambert 2 étendu:	2095645
Profondeur:	-16
Aquifère:	alluvions Fluvio-glaciaires de la Plaine de l'Ain
Petite région agricole:	Coteaux en bordure des Dombes
Usage du point:	privé

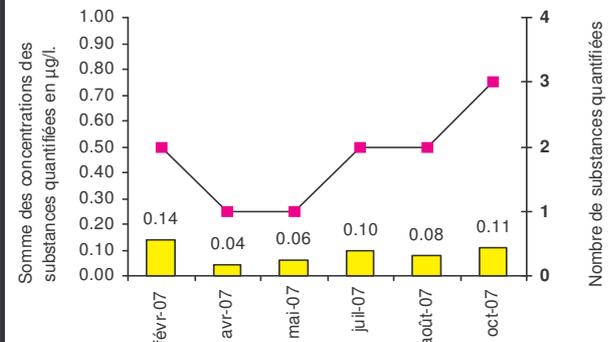


la couleur du point correspond à la classe définie par le SEQ'Eau souterraine - aptitude à l'usage AEP- V0

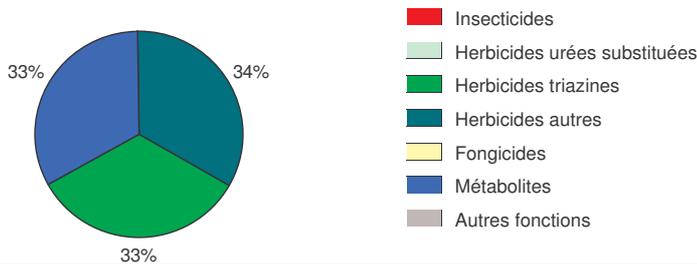
Statistiques générales

Période d'étude	01/01/2007 au 31/12/2007
Nombre de prélèvements	6
Nombre de substances analysées	378
Nombre de substances quantifiées	3

Concentrations cumulées et nombre de substances quantifiées par prélèvement



Répartition par groupes d'usage

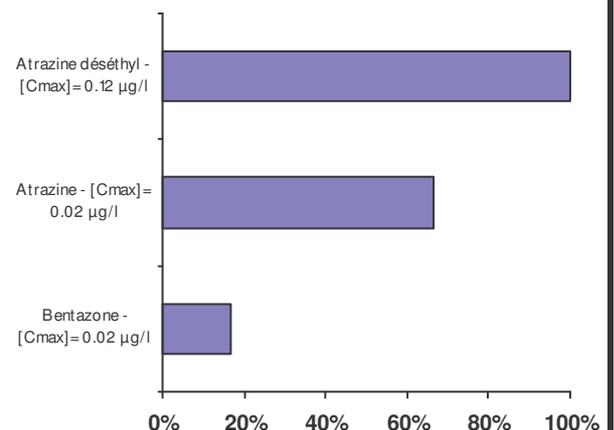


Commentaires et liste des substances quantifiées

Commentaires :
Le puits est situé dans la zone sud-ouest de la nappe de la Basse Vallée de l'Ain, à proximité du captage AEP de Balan. L'occupation du sol dominante localement est celle de grandes cultures peu diversifiées, en particulier le maïs et le blé. Ce point, utilisé en irrigation, est implanté en amont d'une zone boisée et en aval du camp militaire de la Valbonne.
On y retrouve en 2007 toujours les mêmes molécules, à savoir l'atrazine-déséthyl, systématique, et l'atrazine (sur la moitié des prélèvements). Le Bentazone apparaît également.
La qualité de l'eau y reste mauvaise et inchangée, classée en Jaune selon le SEQ Eau potable et Orange selon le SEQ patrimonial, comme les 3 années précédentes).

Liste des substances retrouvées:
Atrazine déséthyl, Atrazine, Bentazone.

Fréquence de quantification des substances actives les plus fréquentes

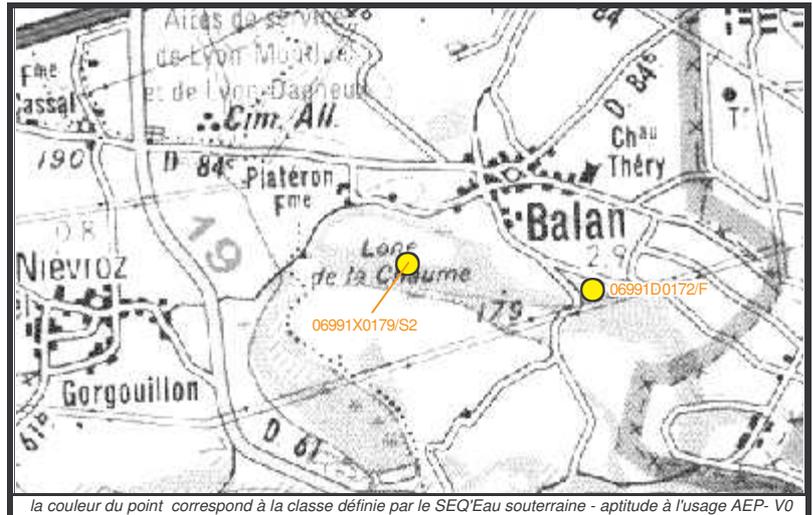


Synthèse

Concentration cumulée maximum/prélèvement	0.14 µg/l
Concentration cumulée minimum./prélèvement	0.04 µg/l
Nombre maximum de subst. quantifi./prélèv.	3
Nombre minimum de subst. quantifi./prélèv.	1
Fréquence à laquelle la somme des concentrations est > 0.5 µg/l	0.00%
Fréquence à laquelle les prélèvements sont concernés par une concentration > 0.1 µg/l pour au moins une substance	16.67%

Information sur la station

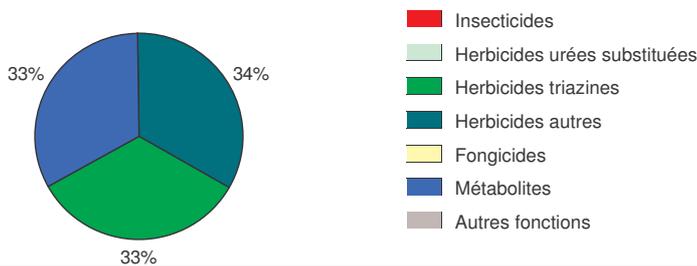
Indice BSS:	06991X0179/S2
Réseau:	Réseau de bassin pesticides géré par l'Agence de l'Eau
Fréquence des prélèvements:	1 tous les 2 mois
Département:	Ain
Commune:	BALAN
Coord. X Lambert 2 étendu:	813854
Coord. Y Lambert 2 étendu:	2095825
Profondeur:	-22
Aquifère:	alluvions du Rhône
Petite région agricole:	Coteaux en bordure des Dombes
Usage du point:	AEP



Statistiques générales

Période d'étude	01/01/2007 au 31/12/2007
Nombre de prélèvements	6
Nombre de substances analysées	378
Nombre de substances quantifiées	3

Répartition par groupes d'usage



Commentaires et liste des substances quantifiées

Commentaires :

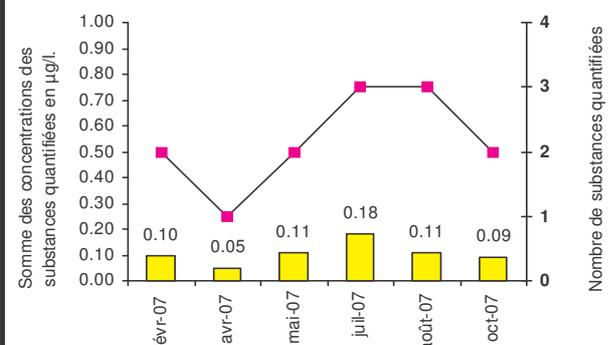
Ce puits est implanté dans la partie sud-ouest de la nappe de la basse vallée de l'Ain, où elle est drainée par le Rhône sur sa limite sud. Il exploite des sables moyens grossiers et graviers sur une épaisseur de 20 m sans couverture. Le point est situé en bordure d'une zone boisée encadrée par des îlons, en aval hydraulique de la commune de Balan. D'importantes surfaces cultivées en maïs et blé sont présentes au Nord et à l'Est de cette zone naturelle. L'importante usine chimique ATO est située environ 1 km au Nord.

Les résultats 2007 soulignent toujours la présence affirmée et systématique d'atrazine-déséthyl (constante depuis la mise en place du suivi et encore au-dessus du seuil de 0,1 µg/l), avec des restes d'atrazine et l'apparition du bentazone. La qualité SEQ Eau potable retrouve ses mauvais niveaux après l'amélioration temporaire de 2006 : classe Jaune selon le SEQ Eau Potable (comme en 2004 et 2005) et Orange selon SEQ patrimonial (eau toujours de mauvaise qualité).

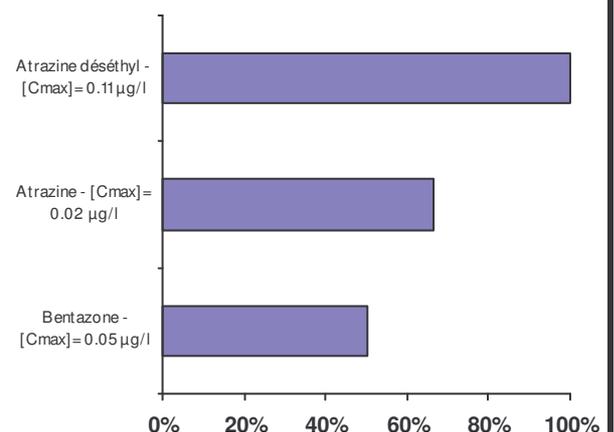
Liste des substances retrouvées:

Atrazine déséthyl, Atrazine, Bentazone.

Concentrations cumulées et nombre de substances quantifiées par prélèvement



Fréquence de quantification des substances actives les plus fréquentes

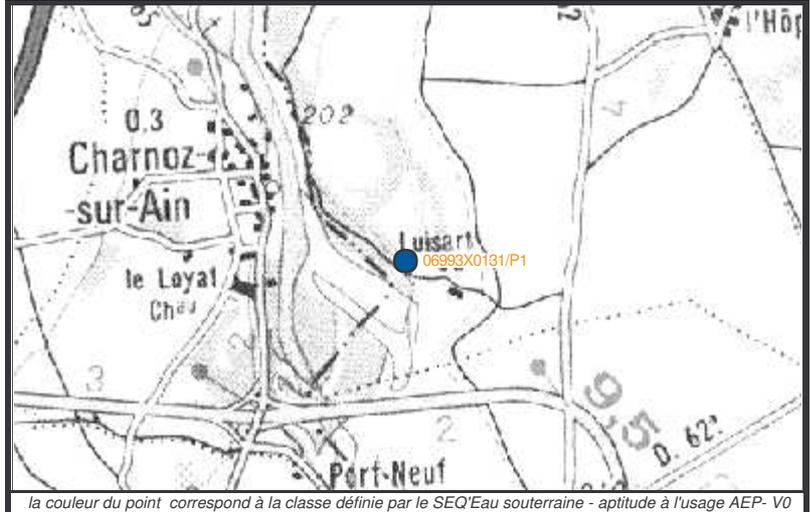


Synthèse

Concentration cumulée maximum/prélèvement	0.18 µg/l
Concentration cumulée minimum./prélèvement	0.05 µg/l
Nombre maximum de subst. quantifi./prélèv.	3
Nombre minimum de subst. quantifi./prélèv.	1
Fréquence à laquelle la somme des concentrations est > 0.5 µg/l	0.00%
Fréquence à laquelle les prélèvements sont concernés par une concentration > 0.1 µg/l pour au moins une substance	16.67%

Information sur la station

Indice BSS:	06993X0131/P1
Réseau:	Réseau régional complémentaire pesticides
Fréquence des prélèvements:	1 tous les 2 mois
Département:	Ain
Commune:	CHAZEY-SUR-AIN
Coord. X Lambert 2 étendu:	825070
Coord. Y Lambert 2 étendu:	2100350
Profondeur:	-23.5
Aquifère:	alluvions fluviales de la Plaine de l'Ain
Petite région agricole:	Coteaux en bordure des Dombes
Usage du point:	AEP

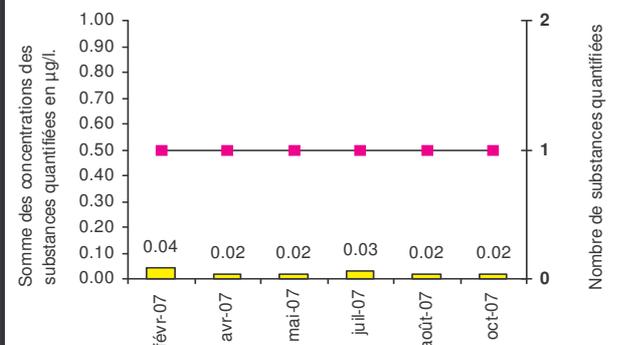


la couleur du point correspond à la classe définie par le SEQ'Eau souterraine - aptitude à l'usage AEP- V0

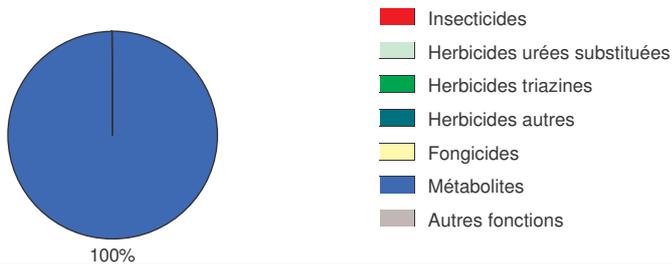
Statistiques générales

Période d'étude	01/01/2007 au 31/12/2007
Nombre de prélèvements	6
Nombre de substances analysées	378
Nombre de substances quantifiées	1

Concentrations cumulées et nombre de substances quantifiées par prélèvement



Répartition par groupes d'usage



Commentaires et liste des substances quantifiées

Commentaires :

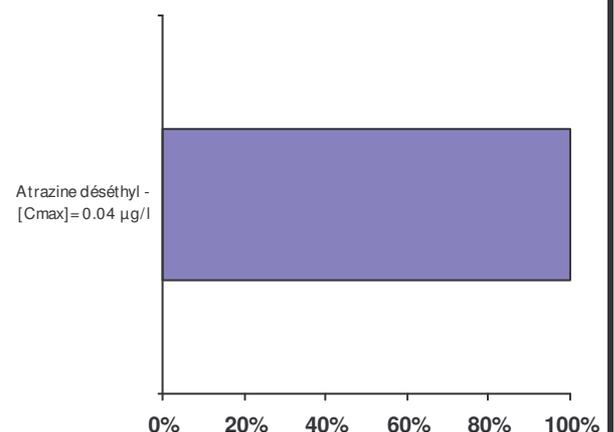
Le puits se situe à l'amont du secteur sud-est de la nappe de la basse vallée de l'Ain, développée dans des alluvions récentes. Celle-ci est alimentée dans ce secteur par la rivière d'Ain, au niveau du méandre de Chazey-sur-Ain, ainsi que par les précipitations. Ce point de mesure est implanté dans une zone boisée du lit de l'Ain, dominée dans sa zone d'alimentation (au nord-est) par des cultures de maïs.

La qualité de l'eau relevée en 2007 reste identique à celle des années précédentes, avec la présence modérée de l'atrazine-déséthyl (concentrations toujours assez faibles depuis 2004). La qualité se maintient donc en classe Bleue selon le SEQ Eau potable et Verte selon le SEQ patrimonial.

Liste des substances retrouvées:

Atrazine déséthyl.

Fréquence de quantification des substances actives les plus fréquentes

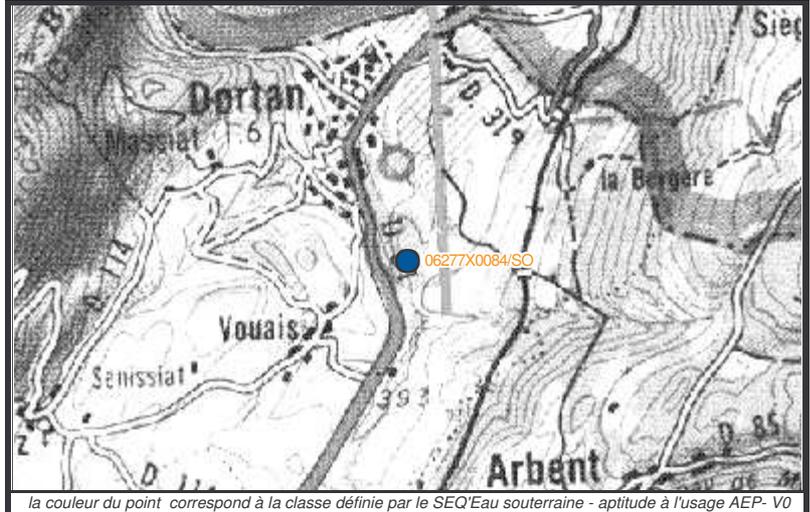


Synthèse

Concentration cumulée maximum/prélèvement	0.04 µg/l
Concentration cumulée minimum./prélèvement	0.02 µg/l
Nombre maximum de subst. quantifi./prélèv.	1
Nombre minimum de subst. quantifi./prélèv.	1
Fréquence à laquelle la somme des concentrations est > 0.5 µg/l	0.00%
Fréquence à laquelle les prélèvements sont concernés par une concentration > 0.1 µg/l pour au moins une substance	0.00%

Information sur la station

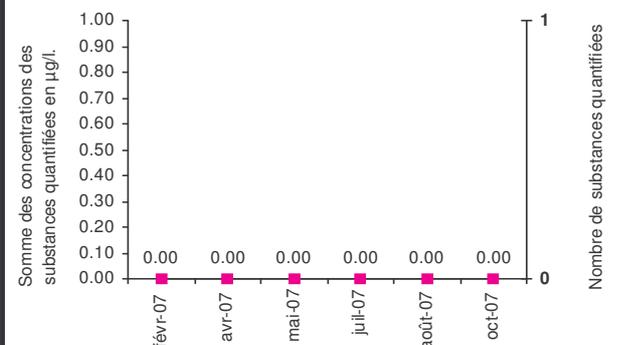
Indice BSS:	06277X0084/SO
Réseau:	Réseau de bassin pesticides géré par l'Agence de l'Eau
Fréquence des prélèvements:	1 tous les 2 mois
Département:	Ain
Commune:	DORTAN
Coord. X Lambert 2 étendu:	856125
Coord. Y Lambert 2 étendu:	2150962
Profondeur:	
Aquifère:	Calcaires jurassiques et crétaqués du Jura méridional
Petite région agricole:	Montagne du Jura
Usage du point:	aucun



Statistiques générales

Période d'étude	01/01/2007 au 31/12/2007
Nombre de prélèvements	6
Nombre de substances analysées	378
Nombre de substances quantifiées	-

Concentrations cumulées et nombre de substances quantifiées par prélèvement



Répartition par groupes d'usage

- Insecticides
- Herbicides urées substituées
- Herbicides triazines
- Herbicides autres
- Fongicides
- Métabolites
- Autres fonctions

Commentaires et liste des substances quantifiées

Commentaires :
 Cette source est une exurgence karstique du Jura méridional, sur un bassin à dominante forestière regroupant quelques industries. Le point confirme l'absence de toute contamination conséquente par les pesticides, comme en 2006. Le diuron, autrefois paramètre récurrent, n'y apparaît plus. Le point maintient donc les classes de qualité optimales (bleue) selon le SEQ Eau potable et pour l'état patrimonial.

Liste des substances retrouvées:
 -

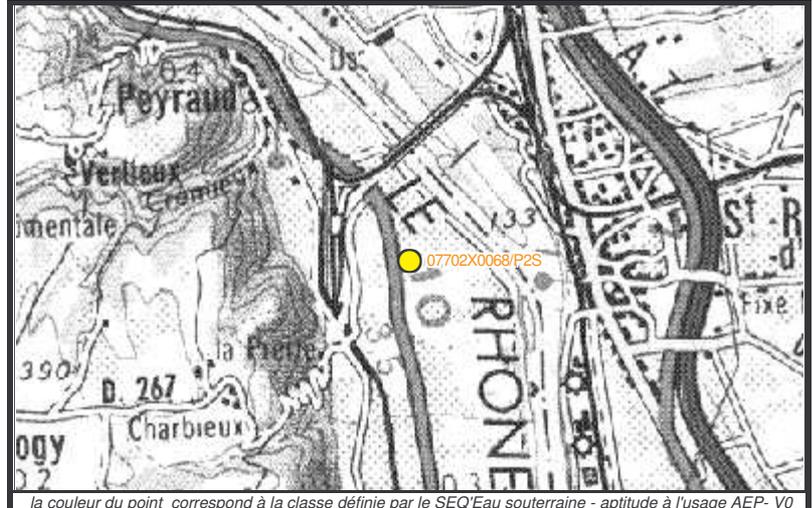
Fréquence de quantification des substances actives les plus fréquentes

Synthèse

Concentration cumulée maximum/prélèvement	0.00 µg/l
Concentration cumulée minimum./prélèvement	0.00 µg/l
Nombre maximum de subst. quantifi./prélèv.	0
Nombre minimum de subst. quantifi./prélèv.	0
Fréquence à laquelle la somme des concentrations est > 0.5 µg/l	0.00%
Fréquence à laquelle les prélèvements sont concernés par une concentration > 0.1 µg/l pour au moins une substance	0.00%

Information sur la station

Indice BSS:	07702X0068/P2S
Réseau:	Réseau régional complémentaire pesticides
Fréquence des prélèvements:	1 tous les 2 mois
Département:	Ardèche
Commune:	PEYRAUD
Coord. X Lambert 2 étendu:	793209.235
Coord. Y Lambert 2 étendu:	2035468.784
Profondeur:	
Aquifère:	alluvions du Rhône
Petite région agricole:	Vallée du Rhône
Usage du point:	AEP

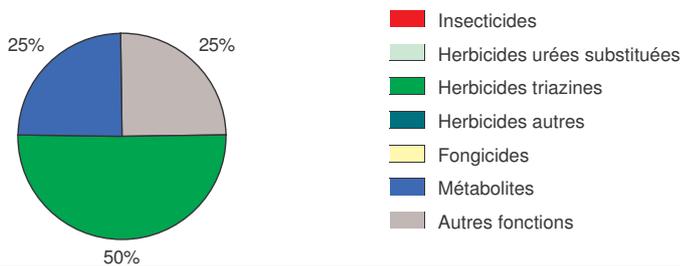


la couleur du point correspond à la classe définie par le SEQ'Eau souterraine - aptitude à l'usage AEP- V0

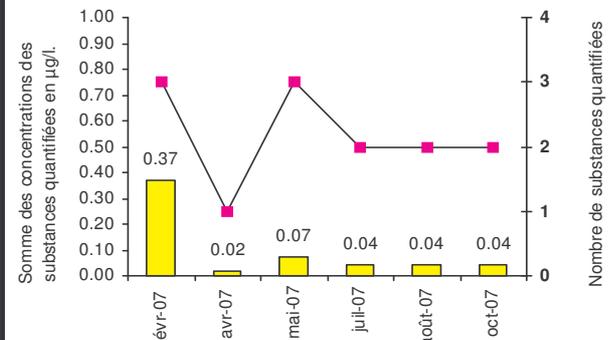
Statistiques générales

Période d'étude	01/01/2007 au 31/12/2007
Nombre de prélèvements	6
Nombre de substances analysées	378
Nombre de substances quantifiées	4

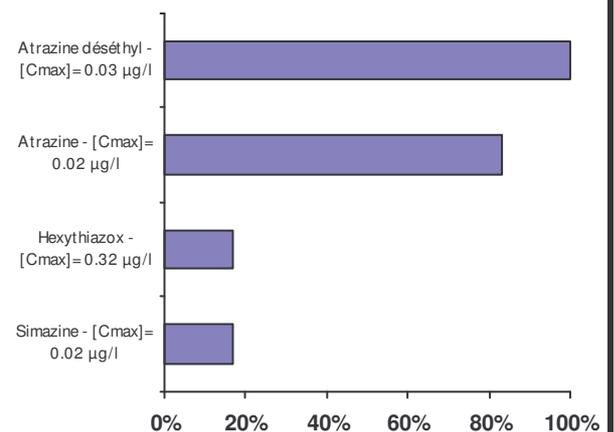
Répartition par groupes d'usage



Concentrations cumulées et nombre de substances quantifiées par prélèvement



Fréquence de quantification des substances actives les plus fréquentes



Commentaires et liste des substances quantifiées

Commentaires :

Le puits se situe dans un secteur de la nappe alluviale en rive droite du Rhône, bien circonscrit au niveau de la Plaine de Champagne. L'occupation du sol y est dominée par l'arboriculture (abricots), avec, au niveau des parcelles directement à proximité du captage, quelques vignes, un peu de maïs (influence probable) et des cultures légumières (courgettes de plein champ).

La qualité de ce point reste médiocre en 2007, avec la présence confirmée de l'atrazine et déséthyl atrazine (systématiques) ainsi que la simazine (qui réapparaît, moins marquée) et l'hexythiazox (nouveau), en concentrations importantes. Cette contamination contribue à dégrader le point selon la classe de qualité Jaune selon le SEQ eau potable (Bleu en 2006) et Orange selon le SEQ patrimonial (Jaune en 2006)..

Liste des substances retrouvées:

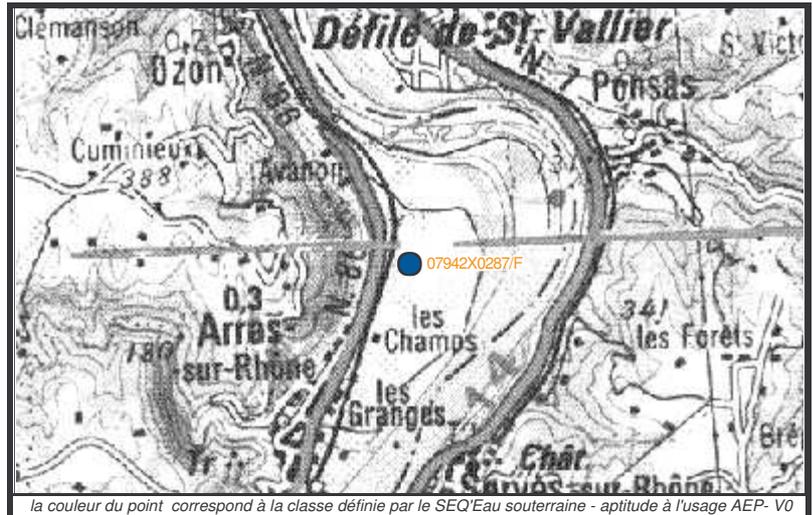
Atrazine déséthyl, Simazine, Atrazine, Hexythiazox.

Synthèse

Concentration cumulée maximum/prélèvement	0.37 µg/l
Concentration cumulée minimum./prélèvement	0.02 µg/l
Nombre maximum de subst. quantifi./prélèv.	3
Nombre minimum de subst. quantifi./prélèv.	1
Fréquence à laquelle la somme des concentrations est > 0.5 µg/l	0.00%
Fréquence à laquelle les prélèvements sont concernés par une concentration > 0.1 µg/l pour au moins une substance	16.67%

Information sur la station

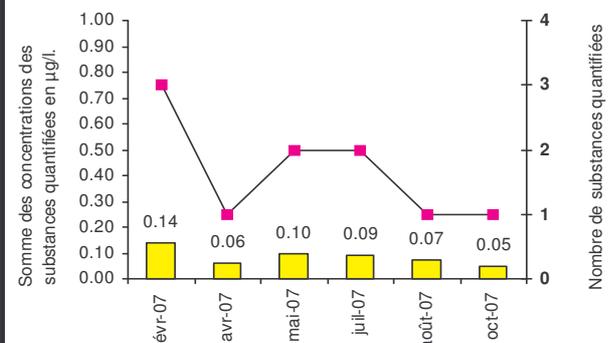
Indice BSS:	07942X0287/F
Réseau:	Réseau de bassin pesticides géré par l'Agence de l'Eau
Fréquence des prélèvements:	1 tous les 2 mois
Département:	Ardèche
Commune:	ARRAS-SUR-RHONE
Coord. X Lambert 2 étendu:	795117
Coord. Y Lambert 2 étendu:	2020020
Profondeur:	
Aquifère:	alluvions du Rhône
Petite région agricole:	Vallée du Rhône
Usage du point:	AEP



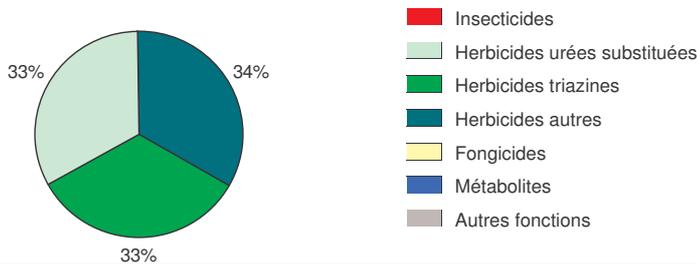
Statistiques générales

Période d'étude	01/01/2007 au 31/12/2007
Nombre de prélèvements	7
Nombre de substances analysées	378
Nombre de substances quantifiées	3

Concentrations cumulées et nombre de substances quantifiées par prélèvement



Répartition par groupes d'usage

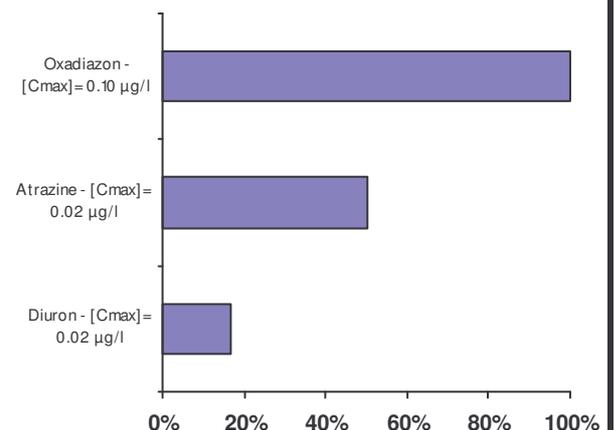


Commentaires et liste des substances quantifiées

Commentaires :
La station se situe en bordure de la plaine alluviale du Rhône (à 300 m environ en rive droite du fleuve), au pied d'un coteau occupé par des taillis et des vignes, en bordure de la RN86. De l'autre côté de la route, la voie ferrée borde la plaine du Rhône couverte de plantations d'arbres fruitiers. Comme les années précédentes, l'oxadiazon constitue la substance la plus abondante, systématiquement présente dans les prélèvements mais ses concentrations ne dépassent pas le seuil de 0,1 µg/l. Le diuron et l'atrazine sont également détectées en moindres concentrations. La qualité de ce point s'améliore comparativement à 2006, attestée par la classe de couleur Bleue selon le SEQ Eau potable (contre Jaune auparavant) mais conservant la couleur Orange selon le SEQ patrimonial.

Liste des substances retrouvées:
Diuron, Atrazine, Oxadiazon.

Fréquence de quantification des substances actives les plus fréquentes

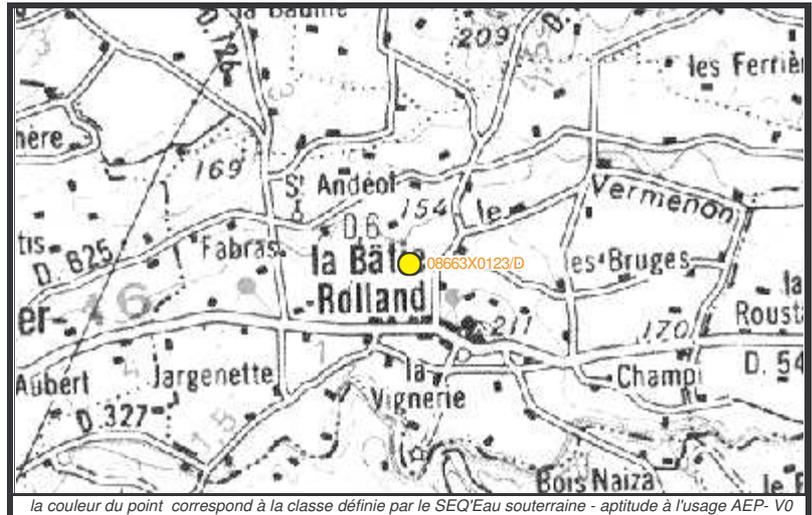


Synthèse

Concentration cumulée maximum/prélèvement	0.14 µg/l
Concentration cumulée minimum./prélèvement	0.00 µg/l
Nombre maximum de subst. quantifi./prélèv.	3
Nombre minimum de subst. quantifi./prélèv.	0
Fréquence à laquelle la somme des concentrations est > 0.5 µg/l	0.00%
Fréquence à laquelle les prélèvements sont concernés par une concentration > 0.1 µg/l pour au moins une substance	0.00%

Information sur la station

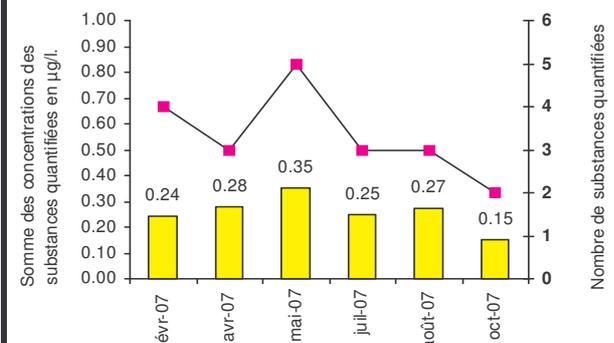
Indice BSS:	08663X0123/D
Réseau:	Réseau régional complémentaire pesticides
Fréquence des prélèvements:	1 tous les 2 mois
Département:	Drôme
Commune:	LA BATIE-ROLLAND
Coord. X Lambert 2 étendu:	800792
Coord. Y Lambert 2 étendu:	1954045
Profondeur:	
Aquifère:	alluvions fluviales et fluvio-glaciaires de la Plaine de la Valdaine
Petite région agricole:	Plaine Rhodaniennes
Usage du point:	AEP (secours)



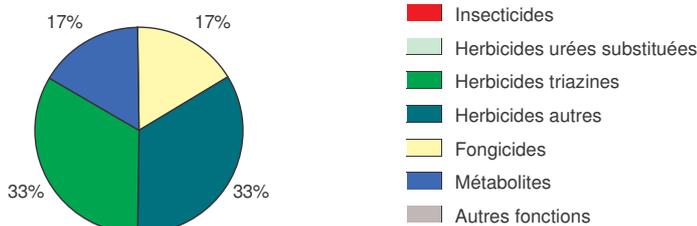
Statistiques générales

Période d'étude	01/01/2007 au 31/12/2007
Nombre de prélèvements	6
Nombre de substances analysées	379
Nombre de substances quantifiées	6

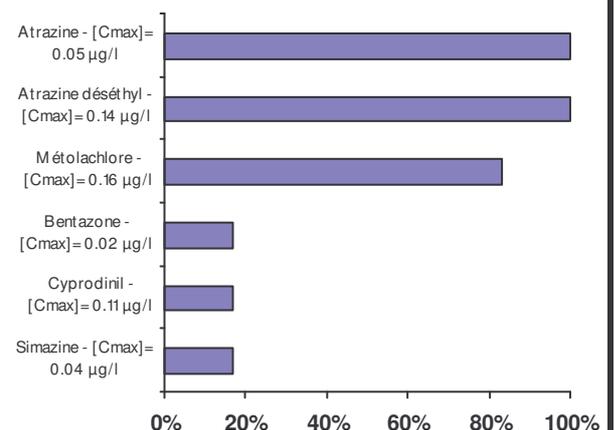
Concentrations cumulées et nombre de substances quantifiées par prélèvement



Répartition par groupes d'usage



Fréquence de quantification des substances actives les plus fréquentes



Commentaires et liste des substances quantifiées

Commentaires :
Le captage est implanté dans les alluvions anciennes de la vallée du Jabron. L'occupation du sol y est dominée par les grandes cultures. De nombreuses substances y sont encore détectées en 2007 : l'atrazine et déséthylatrazine y sont toujours systématiquement présentes (en concentrations déclassantes pour la DTA), accompagnées du fréquent métolachlore et du cyprodinil, également déclassants. La bentazone et la simazine complètent ce cortège. En dépit de cette contamination large, aucune évolution significative n'est observable sur la qualité, déjà mauvaise, de ce point. En 2007, sa classification se maintient en Jaune selon le SEQ Eau potable (constante depuis la mise en place du réseau) et en classe Orange pour le SEQ patrimonial (idem).

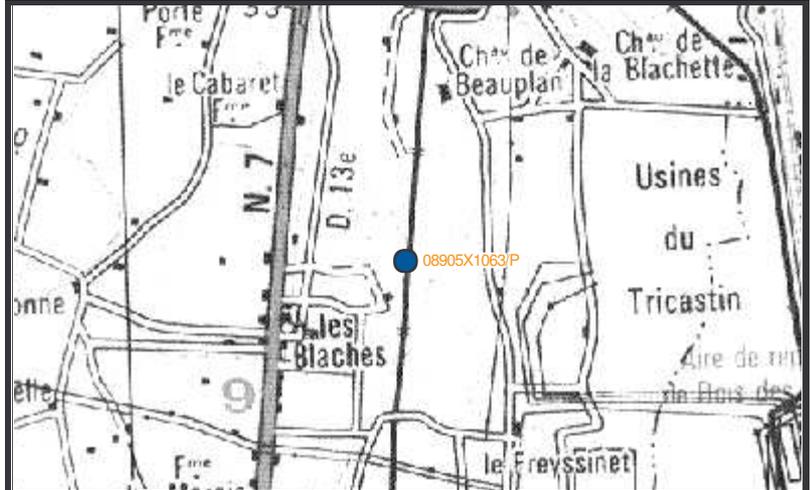
Liste des substances retrouvées:
Atrazine déséthyl, Simazine, Atrazine, Métolachlore, Bentazone, Cyprodinil.

Synthèse

Concentration cumulée maximum/prélèvement	0.35 µg/l
Concentration cumulée minimum./prélèvement	0.15 µg/l
Nombre maximum de subst. quantifi./prélèv.	5
Nombre minimum de subst. quantifi./prélèv.	2
Fréquence à laquelle la somme des concentrations est > 0.5 µg/l	0.00%
Fréquence à laquelle les prélèvements sont concernés par une concentration > 0.1 µg/l pour au moins une substance	100.00%

Information sur la station

Indice BSS:	08905X1063/P
Réseau:	Réseau régional complémentaire pesticides
Fréquence des prélèvements:	1 tous les 2 mois
Département:	Drôme
Commune:	PIERRELATTE
Coord. X Lambert 2 étendu:	788566
Coord. Y Lambert 2 étendu:	1929848
Profondeur:	-8
Aquifère:	alluvions fluviales et Fluvio-glaciaires de la Plaine de Pierrelatte
Petite région agricole:	Plaine Rhodaniennes
Usage du point:	agricole

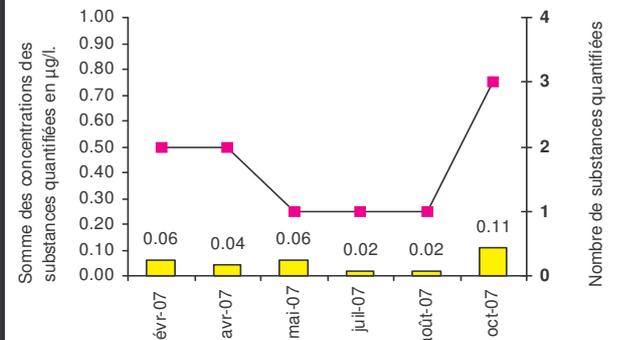


la couleur du point correspond à la classe définie par le SEQ'Eau souterraine - aptitude à l'usage AEP- V0

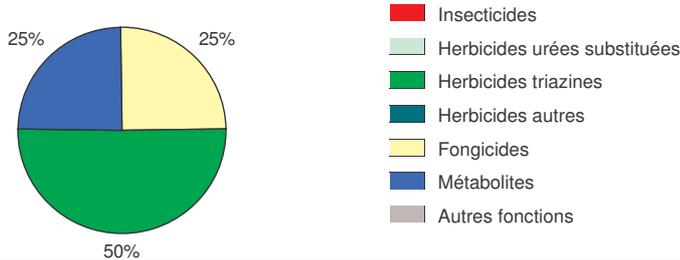
Statistiques générales

Période d'étude	01/01/2007 au 31/12/2007
Nombre de prélèvements	6
Nombre de substances analysées	378
Nombre de substances quantifiées	4

Concentrations cumulées et nombre de substances quantifiées par prélèvement



Répartition par groupes d'usage



Commentaires et liste des substances quantifiées

Commentaires :

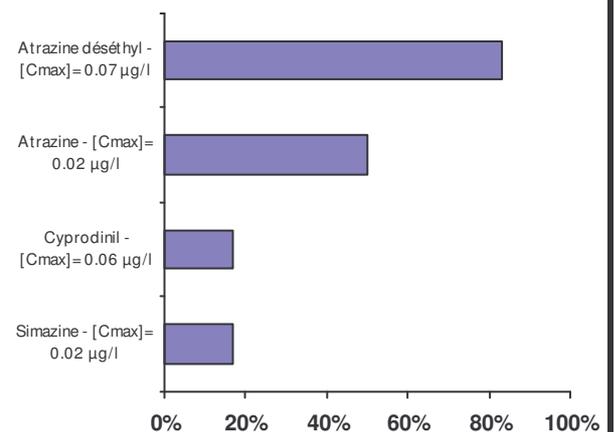
Le captage se situe dans la zone sud à l'aval de la nappe de la plaine de Pierrelatte. L'occupation du sol y est assez hétérogène, avec à la fois des grandes cultures, des oléoprotéagineux, des vergers et du maraîchage. Les cultures en serres sont fortement développées dans ce secteur. Le point de prélèvement utilisé pour un usage agricole est situé entre la ligne TGV et la ligne SNCF. La présence des usines du Tricastin est à noter à l'Est de la Zone.

En 2007, on y retrouve 4 molécules, parmi lesquelles l'atrazine et la déséthylatrazine (fréquentes et déjà présentes auparavant), ainsi que la simazine et le cyprodinil. Le point conserve une classe de qualité Bleue selon le SEQ Eau potable mais la présence des substances incriminées contribue à une classe de qualité Orange selon le SEQ patrimonial (en nette dégradation par rapport au Vert de l'année précédente).

Liste des substances retrouvées:

Atrazine déséthyl, Simazine, Atrazine, Cyprodinil.

Fréquence de quantification des substances actives les plus fréquentes



Synthèse

Concentration cumulée maximum/prélèvement	0.11 µg/l
Concentration cumulée minimum./prélèvement	0.02 µg/l
Nombre maximum de subst. quantifi./prélèv.	3
Nombre minimum de subst. quantifi./prélèv.	1
Fréquence à laquelle la somme des concentrations est > 0.5 µg/l	0.00%
Fréquence à laquelle les prélèvements sont concernés par une concentration > 0.1 µg/l pour au moins une substance	0.00%

Information sur la station

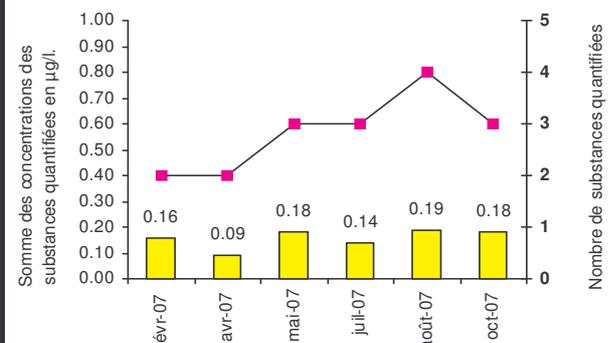
Indice BSS:	08908X0006/D
Réseau:	Réseau régional complémentaire pesticides
Fréquence des prélèvements:	1 tous les 2 mois
Département:	Drôme
Commune:	TULETTE
Coord. X Lambert 2 étendu:	811620
Coord. Y Lambert 2 étendu:	1924487
Profondeur:	-3.5
Aquifère:	alluvions de l'Aygues
Petite région agricole:	Tricastin
Usage du point:	AEP



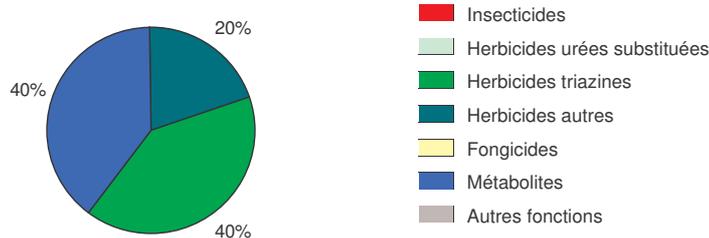
Statistiques générales

Période d'étude	01/01/2007 au 31/12/2007
Nombre de prélèvements	6
Nombre de substances analysées	378
Nombre de substances quantifiées	5

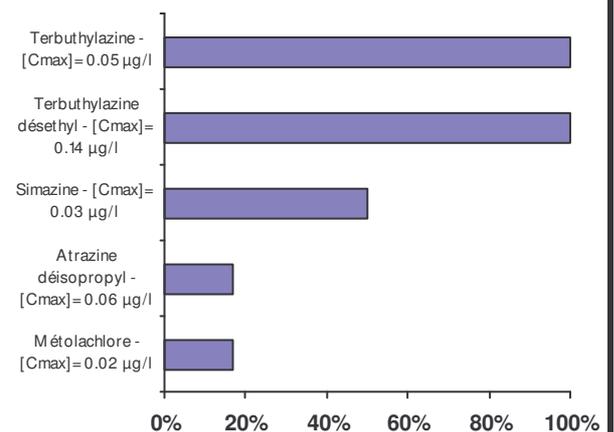
Concentrations cumulées et nombre de substances quantifiées par prélèvement



Répartition par groupes d'usage



Fréquence de quantification des substances actives les plus fréquentes



Commentaires et liste des substances quantifiées

Commentaires :
Le captage est situé dans les alluvions récentes de la vallée de l'Aygues. Les cultures sont à dominante de vigne (80% aux abords immédiats) avec quelques parcelles boisées et vergers. La situation du point reste de façon récurrente, semblable à celle des années précédentes, toujours en raison de la présence affirmée de la terbutylazine (systématique mais dont la concentration est en baisse) et de son principal métabolite (en concentration supérieure à 0,1 µg/l). D'autres herbicides sont également présents (simazine et atrazine désopropyl) ainsi que du métolachlore. En 2007, la classe de qualité reste Jaune selon le SEQ Eau potable et Orange selon le SEQ patrimonial.

Liste des substances retrouvées:

Terbutylazine déséthyl, Atrazine désopropyl, Terbutylazine, Simazine, Métolachlore.

Synthèse

Concentration cumulée maximum/prélèvement	0.19 µg/l
Concentration cumulée minimum./prélèvement	0.09 µg/l
Nombre maximum de subst. quantifi./prélèv.	4
Nombre minimum de subst. quantifi./prélèv.	2
Fréquence à laquelle la somme des concentrations est > 0.5 µg/l	0.00%
Fréquence à laquelle les prélèvements sont concernés par une concentration > 0.1 µg/l pour au moins une substance	33.33%

Information sur la station

Indice BSS:	07706X0091/S1
Réseau:	Réseau de bassin pesticides géré par l'Agence de l'Eau
Fréquence des prélèvements:	1 tous les 2 mois
Département:	Drôme
Commune:	ALBON
Coord. X Lambert 2 étendu:	795880
Coord. Y Lambert 2 étendu:	2029797
Profondeur:	-43
Aquifère:	alluvions fluvio-glaciaires de la plaine de Bièvre
Petite région agricole:	Gallaure et Herbasse
Usage du point:	AEP

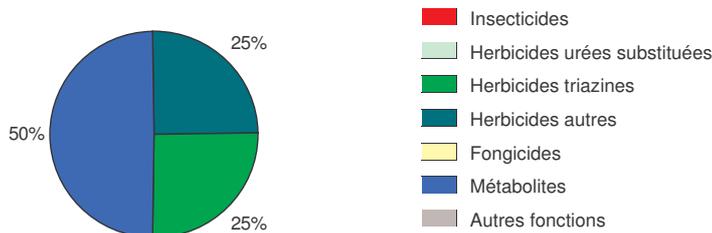


la couleur du point correspond à la classe définie par le SEQ'Eau souterraine - aptitude à l'usage AEP- V0

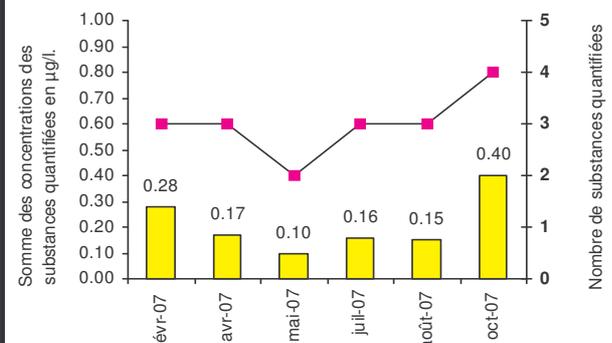
Statistiques générales

Période d'étude	01/01/2007 au 31/12/2007
Nombre de prélèvements	6
Nombre de substances analysées	378
Nombre de substances quantifiées	4

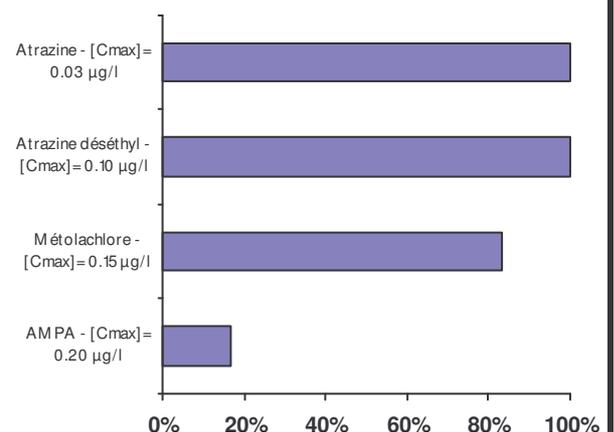
Répartition par groupes d'usage



Concentrations cumulées et nombre de substances quantifiées par prélèvement



Fréquence de quantification des substances actives les plus fréquentes



Commentaires et liste des substances quantifiées

Commentaires :

Le point de suivi se situe en aval de la plaine de Bièvre-Valloire (limite méridionale). L'environnement, essentiellement agricole est dominé par la grande culture et le maïs.

La présence de plusieurs substances, à des concentrations importantes contribuent à déclasser ce point : le métolachlore et la déséthyl-atrazine y sont toujours très marqués (en fréquence et en quantité). Avec l'AMPA, ces substances sont en concentrations déclassantes (dépassement du seuil de 0,1 µg/l). L'atrazine est également présente à de plus faibles concentrations. Le point maintient sa mauvaise qualité par rapport aux années précédentes. La classe de qualité de l'eau reste Jaune en 2006 selon le SEQ eau potable et Orange selon le SEQ patrimonial.

Liste des substances retrouvées:

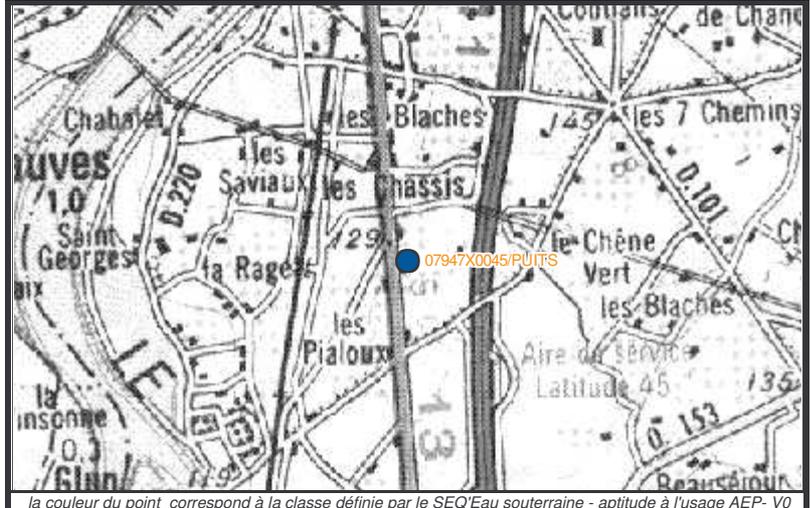
AMPA, Atrazine déséthyl, Atrazine, Métolachlore.

Synthèse

Concentration cumulée maximum/prélèvement	0.40 µg/l
Concentration cumulée minimum./prélèvement	0.10 µg/l
Nombre maximum de subst. quantifi./prélèv.	4
Nombre minimum de subst. quantifi./prélèv.	2
Fréquence à laquelle la somme des concentrations est > 0.5 µg/l	0.00%
Fréquence à laquelle les prélèvements sont concernés par une concentration > 0.1 µg/l pour au moins une substance	33.33%

Information sur la station

Indice BSS:	07947X0045/PUITS
Réseau:	Réseau de bassin pesticides géré par l'Agence de l'Eau
Fréquence des prélèvements:	1 tous les 2 mois
Département:	Drôme
Commune:	ROCHE-DE-GLUN
Coord. X Lambert 2 étendu:	799640
Coord. Y Lambert 2 étendu:	2006581
Profondeur:	-30
Aquifère:	alluvions au confluent Isère-Rhône
Petite région agricole:	Gallaure et Herbasse
Usage du point:	aucun

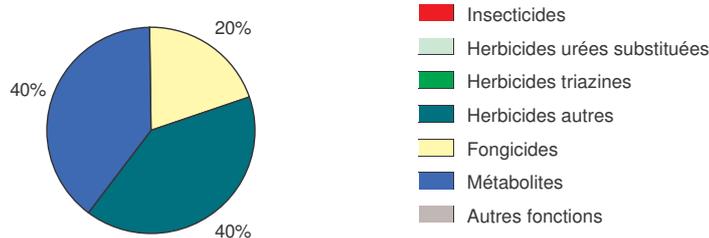


la couleur du point correspond à la classe définie par le SEQ'Eau souterraine - aptitude à l'usage AEP- V0

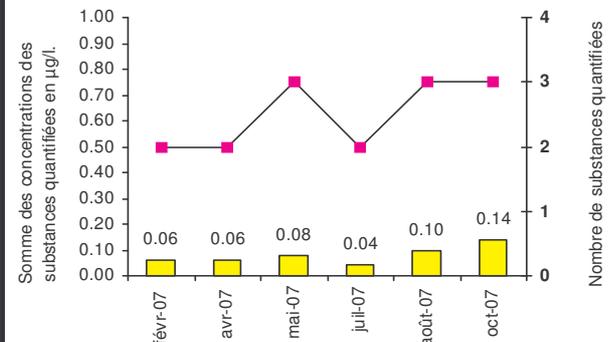
Statistiques générales

Période d'étude	01/01/2007 au 31/12/2007
Nombre de prélèvements	6
Nombre de substances analysées	378
Nombre de substances quantifiées	5

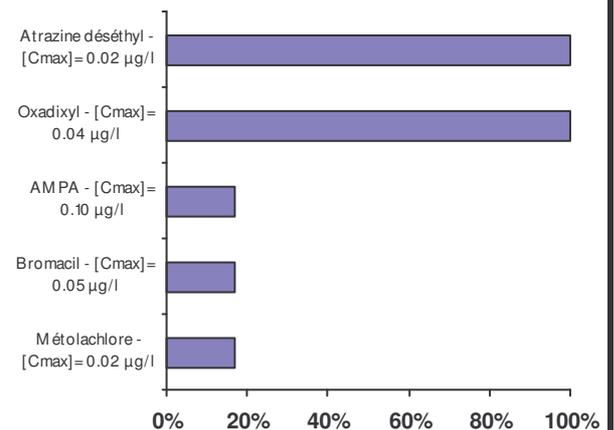
Répartition par groupes d'usage



Concentrations cumulées et nombre de substances quantifiées par prélèvement



Fréquence de quantification des substances actives les plus fréquentes



Commentaires et liste des substances quantifiées

Commentaires :

Le puits se situe dans les alluvions des terrasses de la basse vallée de l'Isère, au nord de la confluence Isère-Rhône, dans un environnement de grandes cultures et de vergers.

La qualité relative du point se dégrade en 2007, par rapport à l'année précédente. 5 substances y ont été retrouvées en : l'oxadixyl et l'atrazine déséthyl y sont les plus fréquents mais l'AMPA montre les plus fortes concentrations (seuil de 0,1), accompagnée par le bromacil (un herbicide) et le métolachlore.

La présence de ces substances en 2007 contribuent à déclasser le point en Orange (contre Jaune) selon le SEQ patrimonial mais se maintient en classe Bleue selon le SEQ eau potable.

Liste des substances retrouvées:

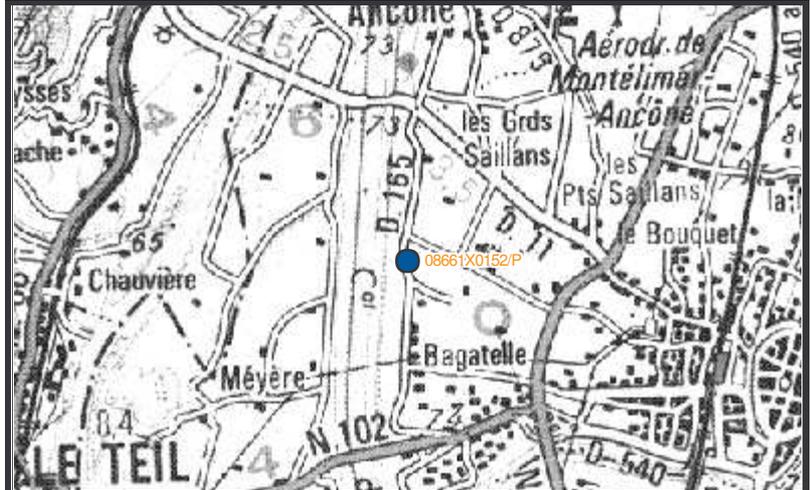
AMPA, Atrazine déséthyl, Bromacil, Métolachlore, Oxadixyl.

Synthèse

Concentration cumulée maximum/prélèvement	0.14 µg/l
Concentration cumulée minimum./prélèvement	0.04 µg/l
Nombre maximum de subst. quantifi./prélèv.	3
Nombre minimum de subst. quantifi./prélèv.	2
Fréquence à laquelle la somme des concentrations est > 0.5 µg/l	0.00%
Fréquence à laquelle les prélèvements sont concernés par une concentration > 0.1 µg/l pour au moins une substance	0.00%

Information sur la station

Indice BSS:	08661X0152/P
Réseau:	Réseau de bassin pesticides géré par l'Agence de l'Eau
Fréquence des prélèvements:	1 tous les 2 mois
Département:	Drôme
Commune:	MONTELMAR
Coord. X Lambert 2 étendu:	789432
Coord. Y Lambert 2 étendu:	1954604
Profondeur:	-8
Aquifère:	alluvions du Rhône
Petite région agricole:	Plaine Rhodaniennes
Usage du point:	AEP

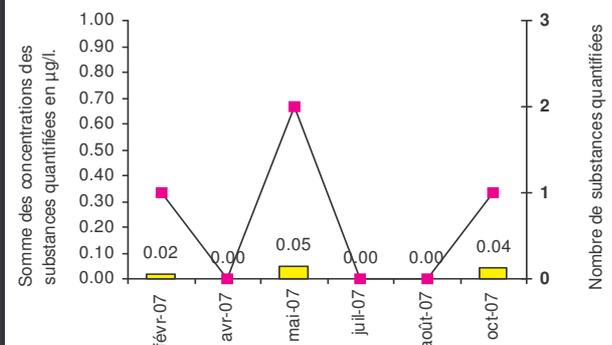


la couleur du point correspond à la classe définie par le SEQ'Eau souterraine - aptitude à l'usage AEP- V0

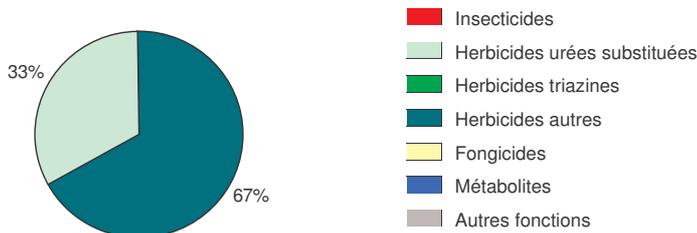
Statistiques générales

Période d'étude	01/01/2007 au 31/12/2007
Nombre de prélèvements	6
Nombre de substances analysées	379
Nombre de substances quantifiées	3

Concentrations cumulées et nombre de substances quantifiées par prélèvement



Répartition par groupes d'usage



Commentaires et liste des substances quantifiées

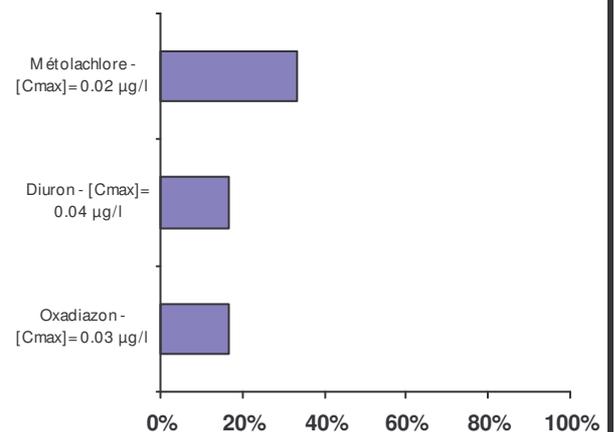
Commentaires :

Le puits se situe dans les alluvions du Rhône au niveau de la plaine de Montélimar, immédiatement à l'est du canal de Montélimar. Ce secteur correspond à une zone agricole et de vergers, avec dans le périmètre de protection du captage la présence d'une pépinière et de vignes. L'oxadiazon s'y retrouve encore en 2007, rappelant les observations des années précédentes, mais en moindres fréquence et concentration. Le Diuron réapparaît, ainsi que le métolachlore, en concentrations modérées. Confirmant la tendance à l'amélioration constatée en 2006, le point se classe en Bleu selon le SEQ Eau potable et désormais en vert (contre Jaune auparavant) selon le SEQ patrimonial.

Liste des substances retrouvées:

Diuron, Oxadiazon, Métolachlore.

Fréquence de quantification des substances actives les plus fréquentes

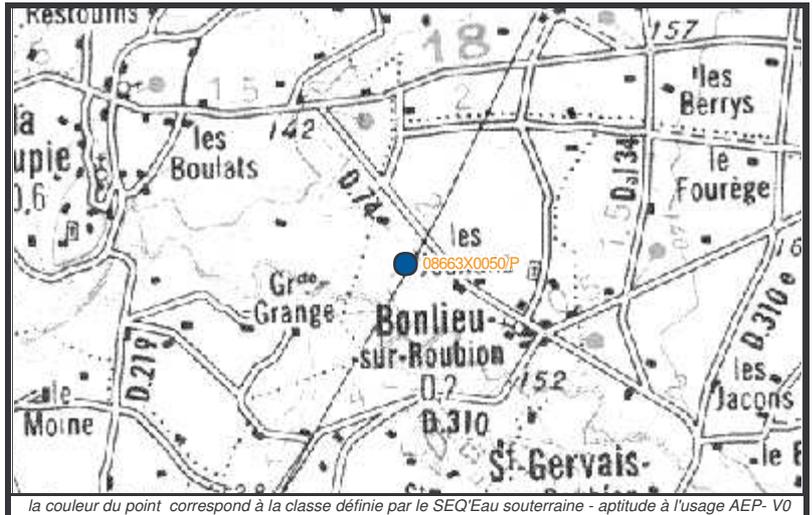


Synthèse

Concentration cumulée maximum/prélèvement	0.05 µg/l
Concentration cumulée minimum./prélèvement	0.00 µg/l
Nombre maximum de subst. quantifi./prélèv.	2
Nombre minimum de subst. quantifi./prélèv.	0
Fréquence à laquelle la somme des concentrations est > 0.5 µg/l	0.00%
Fréquence à laquelle les prélèvements sont concernés par une concentration > 0.1 µg/l pour au moins une substance	0.00%

Information sur la station

Indice BSS:	08663X0050/P
Réseau:	Réseau de bassin pesticides géré par l'Agence de l'Eau
Fréquence des prélèvements:	1 tous les 2 mois
Département:	Drôme
Commune:	BONLIEU-SUR-ROUBION
Coord. X Lambert 2 étendu:	801335
Coord. Y Lambert 2 étendu:	1958574
Profondeur:	-8
Aquifère:	alluvions anciennes Plaine du Roubion
Petite région agricole:	Plaine Rhodaniennes
Usage du point:	AEP

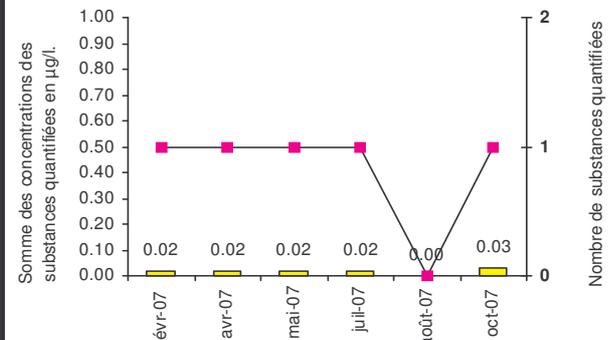


la couleur du point correspond à la classe définie par le SEQ'Eau souterraine - aptitude à l'usage AEP- V0

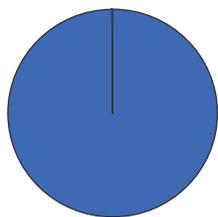
Statistiques générales

Période d'étude	01/01/2007 au 31/12/2007
Nombre de prélèvements	6
Nombre de substances analysées	379
Nombre de substances quantifiées	1

Concentrations cumulées et nombre de substances quantifiées par prélèvement



Répartition par groupes d'usage



100%

- Insecticides
- Herbicides urées substituées
- Herbicides triazines
- Herbicides autres
- Fongicides
- Métabolites
- Autres fonctions

Commentaires et liste des substances quantifiées

Commentaires :

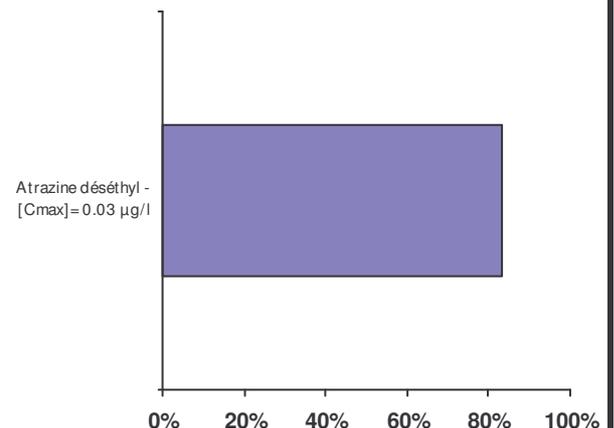
Le captage est situé dans les alluvions anciennes du Roubion, à environ 1 km du centre de Bonlieu-sur-Roubion. Le puits est au voisinage exact des émergences de la nappe à l'origine d'un ruisseau à débit modéré. Il existe une voie TGV et une ligne à Haute Tension à proximité, ainsi que des cultures de blé et des zones de friches.

En 2007 encore, seule l'atrazine déséthyl y est déclassante mais constitue la seule substance rencontrée (5 fois sur 6 prélèvements). La qualité de l'eau y est stable et toujours faiblement dégradée. Comme en 2006, le point reste donc en classe de qualité Bleue selon le SEQ Eau potable et Verte selon le SEQ patrimonial (amélioration confirmée 2 ans de suite).

Liste des substances retrouvées:

Atrazine déséthyl.

Fréquence de quantification des substances actives les plus fréquentes

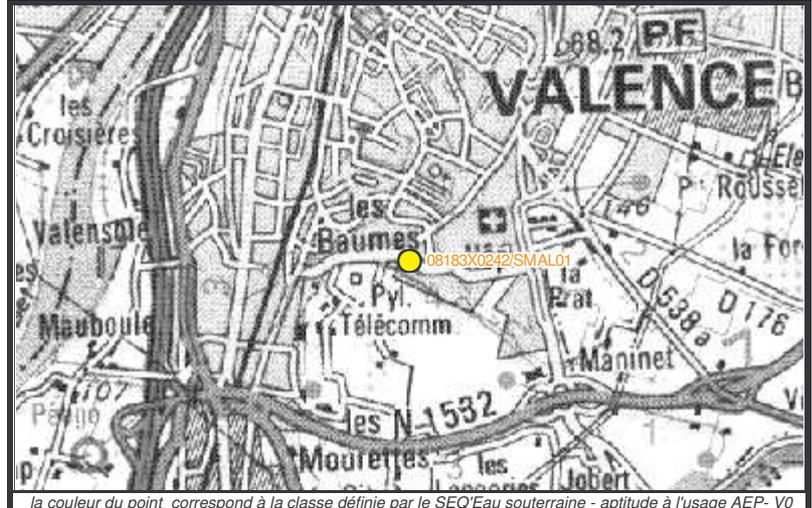


Synthèse

Concentration cumulée maximum/prélèvement	0.03 µg/l
Concentration cumulée minimum./prélèvement	0.00 µg/l
Nombre maximum de subst. quantifi./prélèv.	1
Nombre minimum de subst. quantifi./prélèv.	0
Fréquence à laquelle la somme des concentrations est > 0.5 µg/l	0.00%
Fréquence à laquelle les prélèvements sont concernés par une concentration > 0.1 µg/l pour au moins une substance	0.00%

Information sur la station

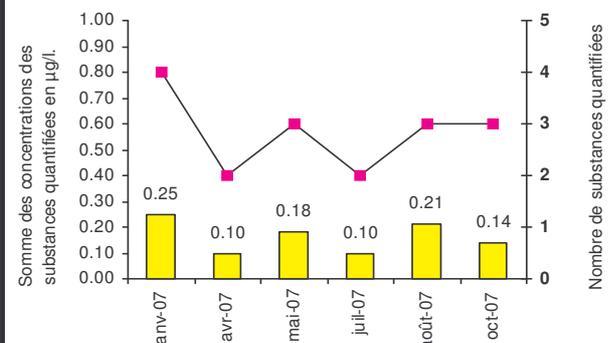
Indice BSS:	08183X0242/SMAL01
Réseau:	Réseau de bassin pesticides géré par l'Agence de l'Eau
Fréquence des prélèvements:	1 tous les 2 mois
Département:	Drôme
Commune:	VALENCE
Coord. X Lambert 2 étendu:	802384
Coord. Y Lambert 2 étendu:	1993500
Profondeur:	0
Aquifère:	alluvions fluvio-glaciaires de la plaine de Valence
Petite région agricole:	Plaine Rhodaniennes
Usage du point:	aucun



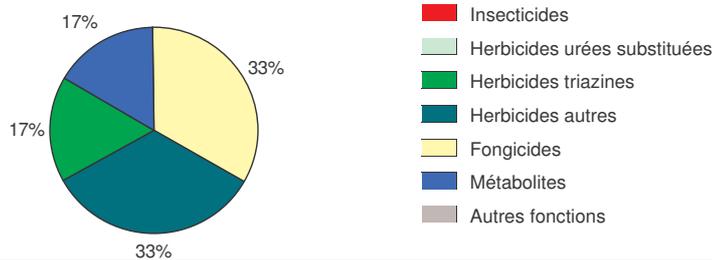
Statistiques générales

Période d'étude	01/01/2007 au 31/12/2007
Nombre de prélèvements	6
Nombre de substances analysées	379
Nombre de substances quantifiées	6

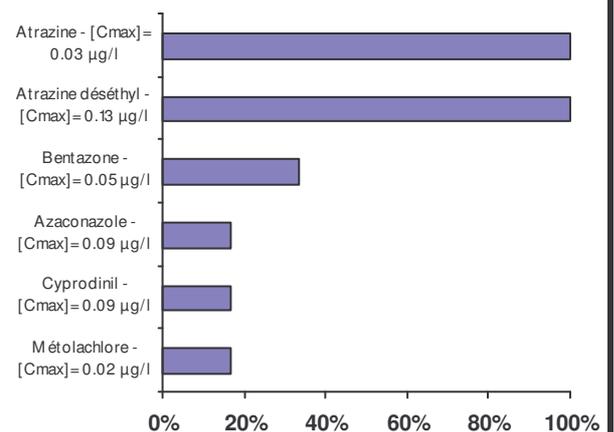
Concentrations cumulées et nombre de substances quantifiées par prélèvement



Répartition par groupes d'usage



Fréquence de quantification des substances actives les plus fréquentes



Commentaires et liste des substances quantifiées

Commentaires :
La source des Malcontents est une émergence de trop-plein de la partie Est de la nappe de la Plaine de Valence (circulant dans les alluvions de l'ancienne Isère). Elle est bien représentative de la plaine située au sud-est de l'agglomération valentinoise, avec un bassin d'alimentation qui s'étend jusqu'à Chabeuil. L'occupation du sol y est dominée par les grandes cultures céréalières, avec quelques vergers et des élevages (volailles). Comme les 2 années précédentes, les analyses révèlent la quantification systématique de l'atrazine déséthyl (déclassante) et de l'atrazine, ainsi que quelques substances récurrentes (bentazone et métolachlore) et de nouvelles molécules (cyprodinil et azaconazole). Avec une augmentation relative des substances et des concentrations relevées en 2007, la qualité du point se dégrade selon le SEQ Eau potable (classe de qualité Jaune contre Bleue en 2006) et reste mauvaise selon le SEQ patrimonial (Orange).

Liste des substances retrouvées:
Atrazine déséthyl, Atrazine, Métolachlore, Bentazone, Azaconazole, Cyprodinil.

Synthèse

Concentration cumulée maximum/prélèvement	0.25 µg/l
Concentration cumulée minimum./prélèvement	0.10 µg/l
Nombre maximum de subst. quantifi./prélèv.	4
Nombre minimum de subst. quantifi./prélèv.	2
Fréquence à laquelle la somme des concentrations est > 0.5 µg/l	0.00%
Fréquence à laquelle les prélèvements sont concernés par une concentration > 0.1 µg/l pour au moins une substance	33.33%

Information sur la station

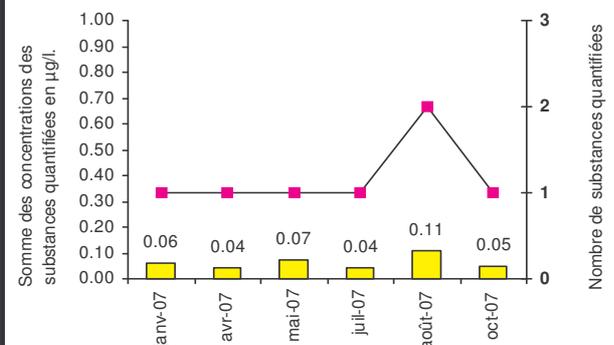
Indice BSS:	08187X0223/S
Réseau:	Réseau régional complémentaire pesticides
Fréquence des prélèvements:	1 tous les 2 mois
Département:	Drôme
Commune:	BEAUMONT-LES-VALENCE
Coord. X Lambert 2 étendu:	804980
Coord. Y Lambert 2 étendu:	1988420
Profondeur:	0
Aquifère:	alluvions de l'ancienne Isère dans la Plaine de Valence
Petite région agricole:	Plaine Rhodaniennes
Usage du point:	aucun



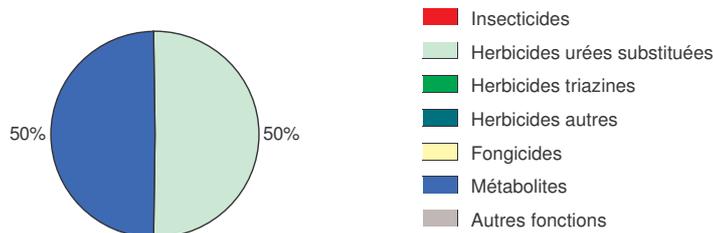
Statistiques générales

Période d'étude	01/01/2007 au 31/12/2007
Nombre de prélèvements	6
Nombre de substances analysées	379
Nombre de substances quantifiées	2

Concentrations cumulées et nombre de substances quantifiées par prélèvement



Répartition par groupes d'usage



Commentaires et liste des substances quantifiées

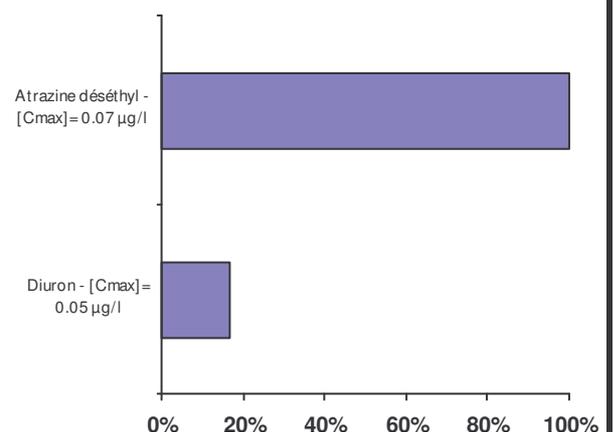
Commentaires :

La source correspond à une émergence de trop-plein de la nappe de la plaine de Valence, très étendue, qu'elle draine dans sa partie sud-ouest. Globalement la plaine de Valence est à dominante de culture de maïs, mais les parcelles situées à proximité de la source elle-même présentent une occupation plus complexe, avec des vergers (10 %), du blé (10 %), du tournesol (10 %), d'autres cultures (10 %) et des bois (10 %). Les résultats obtenus en 2007 accentuent ceux des années précédentes, avec la présence systématique de l'atrazine déséthyl (mais plus de l'atrazine) et le retour du diuron. Après une amélioration continue, la qualité du point se maintient en classe Bleue selon le SEQ Eau potable mais passe du Jaune au Orange selon le SEQ patrimonial.

Liste des substances retrouvées:

Atrazine déséthyl, Diuron.

Fréquence de quantification des substances actives les plus fréquentes



Synthèse

Concentration cumulée maximum/prélèvement	0.11 µg/l
Concentration cumulée minimum./prélèvement	0.04 µg/l
Nombre maximum de subst. quantifi./prélèv.	2
Nombre minimum de subst. quantifi./prélèv.	1
Fréquence à laquelle la somme des concentrations est > 0.5 µg/l	0.00%
Fréquence à laquelle les prélèvements sont concernés par une concentration > 0.1 µg/l pour au moins une substance	0.00%

Information sur la station

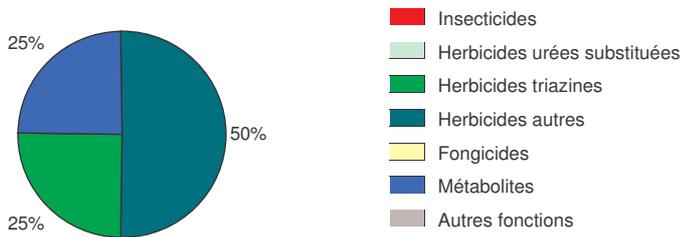
Indice BSS:	07956X0037/D
Réseau:	Réseau régional complémentaire pesticides
Fréquence des prélèvements:	1 tous les 2 mois
Département:	Drôme
Commune:	EYMEUX
Coord. X Lambert 2 étendu:	822458
Coord. Y Lambert 2 étendu:	2009682
Profondeur:	0
Aquifère:	alluvions de l'ancienne Isère dans la Plaine de Valence
Petite région agricole:	Plaine Rhodanienne
Usage du point:	AEP



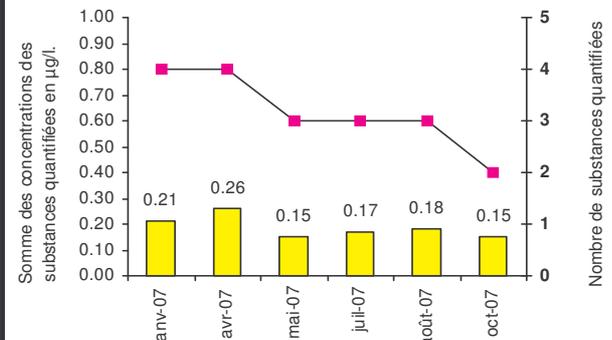
Statistiques générales

Période d'étude	01/01/2007 au 31/12/2007
Nombre de prélèvements	6
Nombre de substances analysées	379
Nombre de substances quantifiées	4

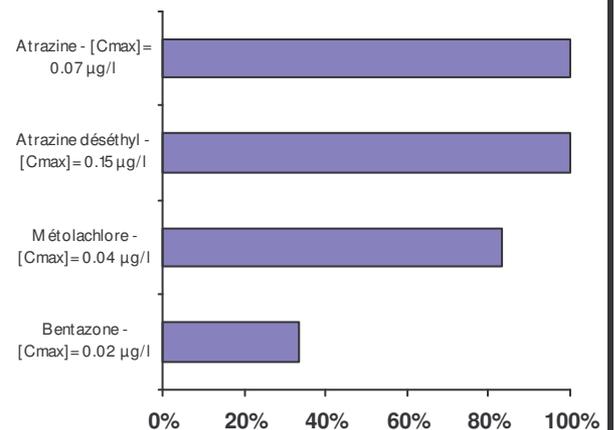
Répartition par groupes d'usage



Concentrations cumulées et nombre de substances quantifiées par prélèvement



Fréquence de quantification des substances actives les plus fréquentes



Commentaires et liste des substances quantifiées

Commentaires :
La source des Ecançières est une émergence de trop-plein du secteur nord-est de la Plaine de Valence, en bordure de l'Isère. Son bassin d'alimentation, qui s'étend à l'est jusqu'au Piémont du Vercors, draine les alluvions de l'ancienne Isère ainsi que les cailloutis d'Alixan qui la borde. Globalement la Plaine de Valence est à dominante de culture de maïs, mais dans le bassin d'alimentation de la source, les sols sont aussi occupés par des vergers, des pépinières et de l'élevage.
L'Atrazine et la déséthyl Atrazine (plus abondant et déclassant) se retrouvent systématiquement, tout comme, beaucoup moins fréquemment, le métolachlore et le bentazone. La présence de ces substances contribuent à déclasser ce point en Jaune (contre Bleu l'an dernier, moins marqué) selon le SEQ Eau potable et le maintenir en Orange selon le SEQ patrimonial (comme depuis le début du suivi).

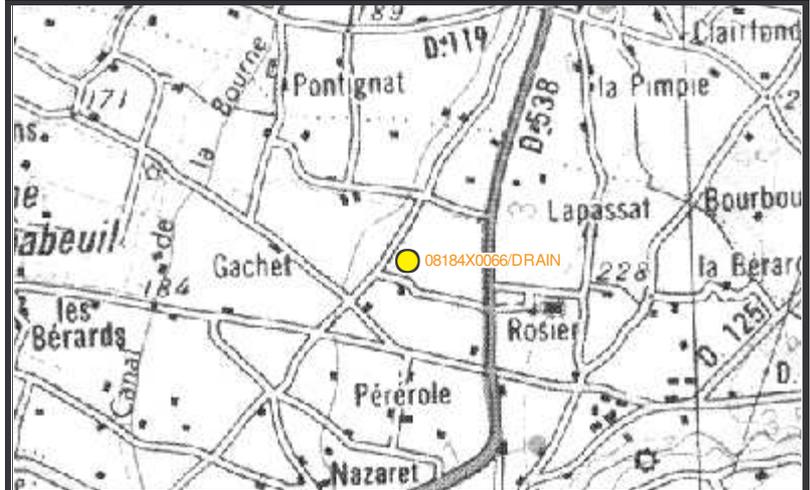
Liste des substances retrouvées:
Atrazine déséthyl, Atrazine, Métolachlore, Bentazone.

Synthèse

Concentration cumulée maximum/prélèvement	0.26 µg/l
Concentration cumulée minimum./prélèvement	0.15 µg/l
Nombre maximum de subst. quantifi./prélèv.	4
Nombre minimum de subst. quantifi./prélèv.	2
Fréquence à laquelle la somme des concentrations est > 0.5 µg/l	0.00%
Fréquence à laquelle les prélèvements sont concernés par une concentration > 0.1 µg/l pour au moins une substance	33.33%

Information sur la station

Indice BSS:	08184X0066/DRAIN
Réseau:	Réseau de bassin pesticides géré par l'Agence de l'Eau
Fréquence des prélèvements:	1 tous les 2 mois
Département:	Drôme
Commune:	CHABEUIL
Coord. X Lambert 2 étendu:	811386
Coord. Y Lambert 2 étendu:	1994684
Profondeur:	
Aquifère:	cailloutis calcaires d'Alixan - Plaine de Valence
Petite région agricole:	Plaine Rhodaniennes
Usage du point:	aucun

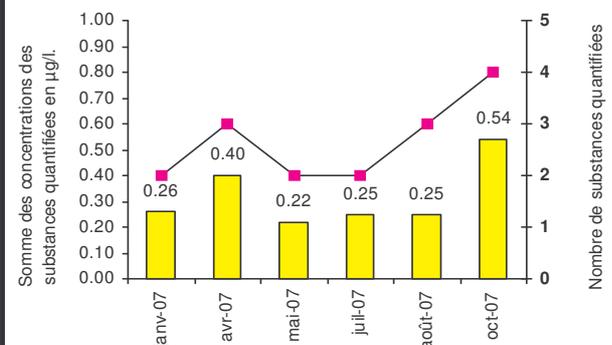


la couleur du point correspond à la classe définie par le SEQ'Eau souterraine - aptitude à l'usage AEP- V0

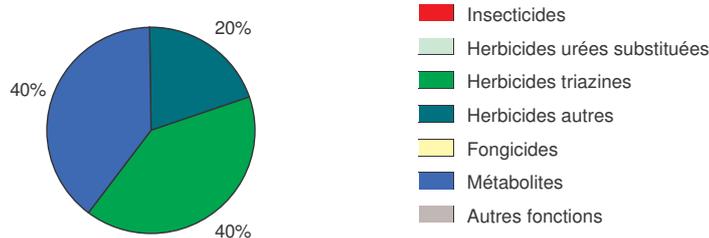
Statistiques générales

Période d'étude	01/01/2007 au 31/12/2007
Nombre de prélèvements	6
Nombre de substances analysées	379
Nombre de substances quantifiées	5

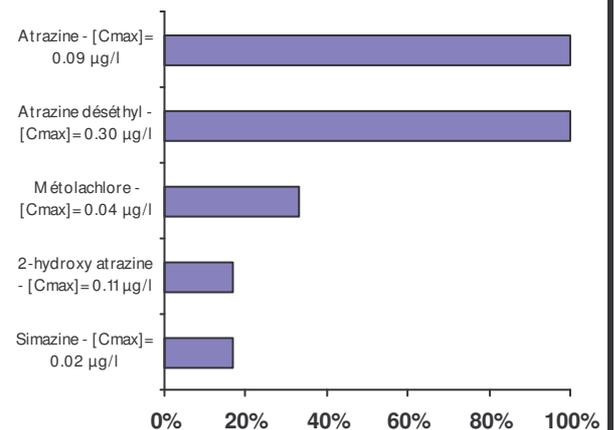
Concentrations cumulées et nombre de substances quantifiées par prélèvement



Répartition par groupes d'usage



Fréquence de quantification des substances actives les plus fréquentes



Commentaires et liste des substances quantifiées

Commentaires :

Le point de suivi est représentatif de la partie ouest de la nappe de la Plaine de Valence, constituée par des cailloutis calcaires d'Alixan. Il se situe dans un environnement agricole dominé par les cultures de blé et de maïs. Au nord-est, des gravières sont présentes. Il n'existe qu'une seule habitation à 150 m et une voie ferrée à plus de 200 m.

Ce point révèle, de façon systématique depuis la mise en place du suivi, la présence soutenue de l'atrazine et de son métabolite, la déséthyl Atrazine. A une fréquence moindre, le métolachlore, la simazine et la 2-hydroxyatrazine (déclassante) s'y révèlent en 2007. Les concentrations, toujours importantes, contribuent à maintenir la mauvaise qualité de l'eau. Celle-ci reste en classe Jaune selon le SEQ Eau potable (qualité constante) et Rouge selon le SEQ patrimonial (notamment en raison du total des substances).

Liste des substances retrouvées:

2-hydroxy atrazine, Atrazine déséthyl, Simazine, Atrazine, Métolachlore.

Synthèse

Concentration cumulée maximum/prélèvement	0.54 µg/l
Concentration cumulée minimum./prélèvement	0.22 µg/l
Nombre maximum de subst. quantifi./prélèv.	4
Nombre minimum de subst. quantifi./prélèv.	2
Fréquence à laquelle la somme des concentrations est > 0.5 µg/l	16.67%
Fréquence à laquelle les prélèvements sont concernés par une concentration > 0.1 µg/l pour au moins une substance	100.00%

Information sur la station

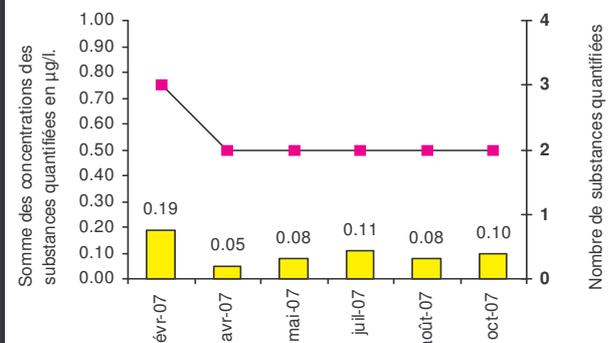
Indice BSS:	07704X0082/F
Réseau:	Réseau de bassin pesticides géré par l'Agence de l'Eau
Fréquence des prélèvements:	1 tous les 2 mois
Département:	Drôme
Commune:	MANTHES
Coord. X Lambert 2 étendu:	809818
Coord. Y Lambert 2 étendu:	2038368
Profondeur:	-22
Aquifère:	alluvions fluvio-glaciaires de la plaine de Valloire
Petite région agricole:	Valloire
Usage du point:	AEP



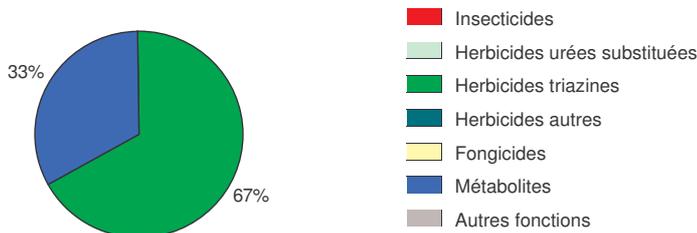
Statistiques générales

Période d'étude	01/01/2007 au 31/12/2007
Nombre de prélèvements	6
Nombre de substances analysées	378
Nombre de substances quantifiées	3

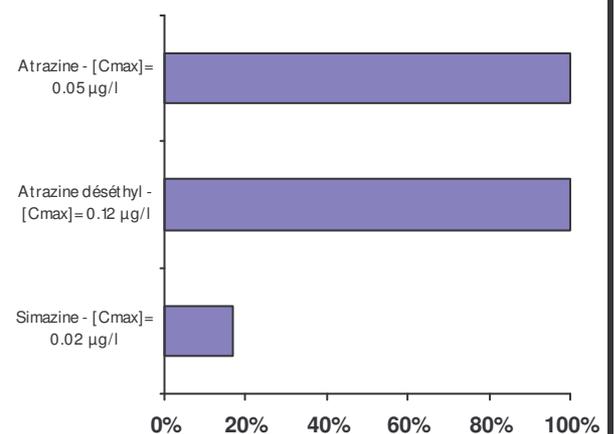
Concentrations cumulées et nombre de substances quantifiées par prélèvement



Répartition par groupes d'usage



Fréquence de quantification des substances actives les plus fréquentes



Commentaires et liste des substances quantifiées

Commentaires :

Le forage est situé dans la partie médiane de la Plaine de Bièvre-Liers-Valloire, dans un secteur de grandes cultures. Il suit la nappe superficielle (fluvio-glaciaire).

Cette station présente toujours une mauvaise qualité d'eau en 2007, mais en amélioration relative par rapport à 2006 (suivi suspendu en 2005). Cette qualité reste dégradée par la présence quasi-systématique de l'Atrazine et son principal métabolite (DTA), en concentrations importantes (supérieures au seuil de 0,1 µg/l pour la DTA). La simazine apparaît également. De fait, le point reste en classe de qualité Jaune selon le SEQ Eau Potable et Oragne (contre Rouge en 2006) selon le SEQ Patrimonial.

Liste des substances retrouvées:

Atrazine déséthyl, Simazine, Atrazine.

Synthèse

Concentration cumulée maximum/prélèvement	0.19 µg/l
Concentration cumulée minimum./prélèvement	0.05 µg/l
Nombre maximum de subst. quantifi./prélèv.	3
Nombre minimum de subst. quantifi./prélèv.	2
Fréquence à laquelle la somme des concentrations est > 0.5 µg/l	0.00%
Fréquence à laquelle les prélèvements sont concernés par une concentration > 0.1 µg/l pour au moins une substance	16.67%

Information sur la station

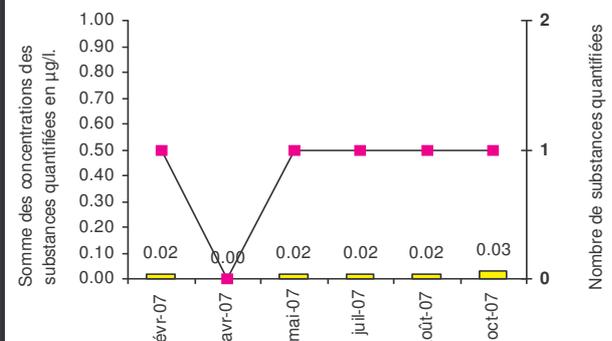
Indice BSS:	08901X0119/F1
Réseau:	Réseau de bassin pesticides géré par l'Agence de l'Eau
Fréquence des prélèvements:	1 tous les 2 mois
Département:	Drôme
Commune:	LA-GARDE-ADHEMAR
Coord. X Lambert 2 étendu:	792024
Coord. Y Lambert 2 étendu:	1933717
Profondeur:	-9.8
Aquifère:	Alluvions du Rhône du confluent de l'Isère à la Durance + alluvions basse vallée Ardèche et
Petite région agricole:	Rhône moyen / Plaine de Pierrelatte
Usage du point:	domestique



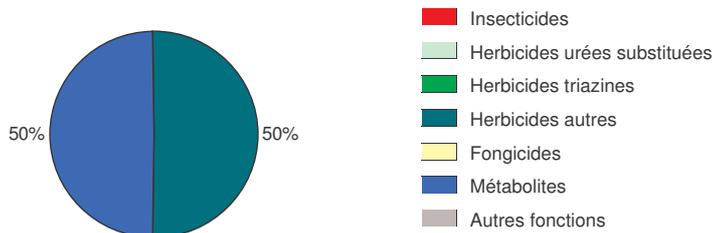
Statistiques générales

Période d'étude	01/01/2007 au 31/12/2007
Nombre de prélèvements	6
Nombre de substances analysées	379
Nombre de substances quantifiées	2

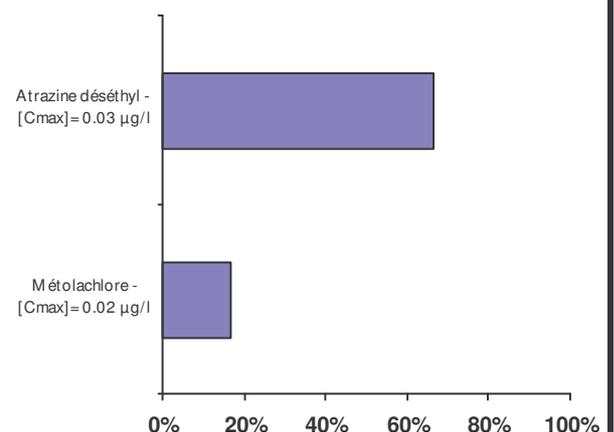
Concentrations cumulées et nombre de substances quantifiées par prélèvement



Répartition par groupes d'usage



Fréquence de quantification des substances actives les plus fréquentes



Commentaires et liste des substances quantifiées

Commentaires :
Ce forage privé est situé dans la plaine de Pierrelatte (à 500m en rive gauche du Rhône), en limite de vignobles.
Comme en 2006, la présence de la déséthylatrazine et du métolachlore contribue à dégrader légèrement sa qualité. En raison des concentrations relativement modérées sur ces substances, le point conserve la classe de qualité Bleue selon le SEQ Eau potable et Vert selon le SEQ patrimonial.

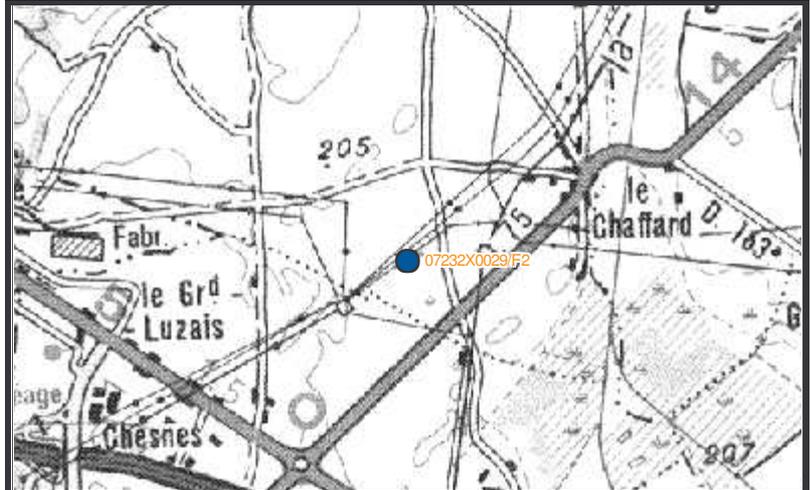
Liste des substances retrouvées:
Atrazine déséthyl, Métolachlore.

Synthèse

Concentration cumulée maximum/prélèvement	0.03 µg/l
Concentration cumulée minimum./prélèvement	0.00 µg/l
Nombre maximum de subst. quantifi./prélèv.	1
Nombre minimum de subst. quantifi./prélèv.	0
Fréquence à laquelle la somme des concentrations est > 0.5 µg/l	0.00%
Fréquence à laquelle les prélèvements sont concernés par une concentration > 0.1 µg/l pour au moins une substance	0.00%

Information sur la station

Indice BSS:	07232X0029/F2
Réseau:	Réseau régional complémentaire pesticides
Fréquence des prélèvements:	1 tous les 2 mois
Département:	Isère
Commune:	SATOLAS-ET-BONCE
Coord. X Lambert 2 étendu:	817585
Coord. Y Lambert 2 étendu:	2077650
Profondeur:	-32
Aquifère:	alluvions fluvio-glaciaires de la vallée de la Bourbre - Plaine de Chesne
Petite région agricole:	Bas Dauphiné
Usage du point:	AEP

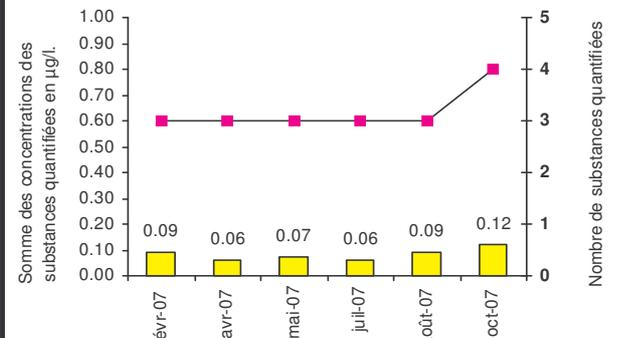


la couleur du point correspond à la classe définie par le SEQ'Eau souterraine - aptitude à l'usage AEP- V0

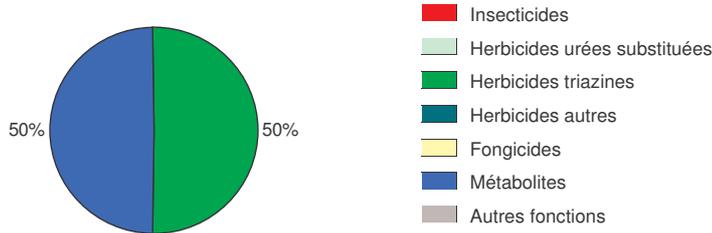
Statistiques générales

Période d'étude	01/01/2007 au 31/12/2007
Nombre de prélèvements	6
Nombre de substances analysées	378
Nombre de substances quantifiées	4

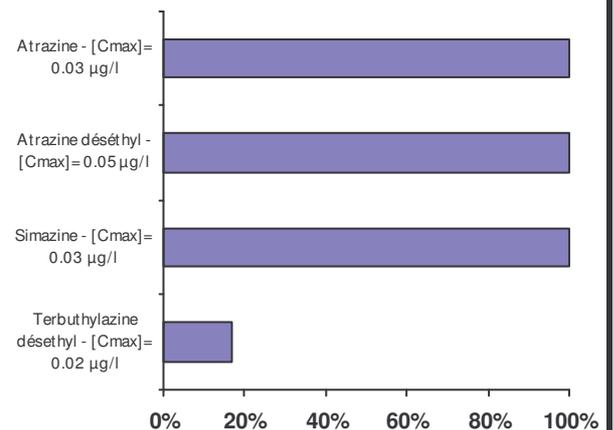
Concentrations cumulées et nombre de substances quantifiées par prélèvement



Répartition par groupes d'usage



Fréquence de quantification des substances actives les plus fréquentes



Commentaires et liste des substances quantifiées

Commentaires :

Le captage se situe au niveau de la plaine de Chesne, dans la partie aval de la nappe de la Bourbre, après sa confluence avec le Cattelan. Il s'agit d'une zone de grandes cultures de maïs et de céréales.

Ce point révèle encore la présence d'Atrazine, de déséthyl Atrazine (substances présentes sur tous les prélèvements) et de Simazine (également très fréquente) et du métabolite de la Terbutylazine (déséthyl), à des concentrations toutefois relativement faibles. La situation se dégrade légèrement par rapport à l'année dernière, en restant en classe de qualité Bleue selon le SEQ Eau potable et retrouvant le Orange selon le SEQ Patrimonial (comme en 2005).

Liste des substances retrouvées:

Terbutylazine déséthyl, Atrazine déséthyl, Simazine, Atrazine.

Synthèse

Concentration cumulée maximum/prélèvement	0.12 µg/l
Concentration cumulée minimum./prélèvement	0.06 µg/l
Nombre maximum de subst. quantifi./prélèv.	4
Nombre minimum de subst. quantifi./prélèv.	3
Fréquence à laquelle la somme des concentrations est > 0.5 µg/l	0.00%
Fréquence à laquelle les prélèvements sont concernés par une concentration > 0.1 µg/l pour au moins une substance	0.00%

Information sur la station

Indice BSS:	07238X0043/F3
Réseau:	Réseau de bassin pesticides géré par l'Agence de l'Eau
Fréquence des prélèvements:	1 tous les 2 mois
Département:	Isère
Commune:	RUY
Coord. X Lambert 2 étendu:	833160
Coord. Y Lambert 2 étendu:	2067730
Profondeur:	-12
Aquifère:	alluvions fluvio-glaciaires de la plaine de la Bourbre
Petite région agricole:	Bas Dauphiné
Usage du point:	AEP

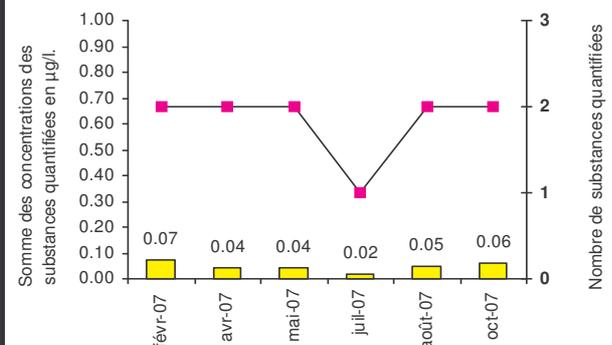


la couleur du point correspond à la classe définie par le SEQ'Eau souterraine - aptitude à l'usage AEP- V0

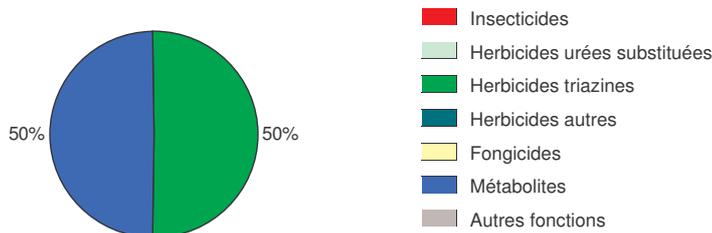
Statistiques générales

Période d'étude	01/01/2007 au 31/12/2007
Nombre de prélèvements	6
Nombre de substances analysées	378
Nombre de substances quantifiées	2

Concentrations cumulées et nombre de substances quantifiées par prélèvement



Répartition par groupes d'usage

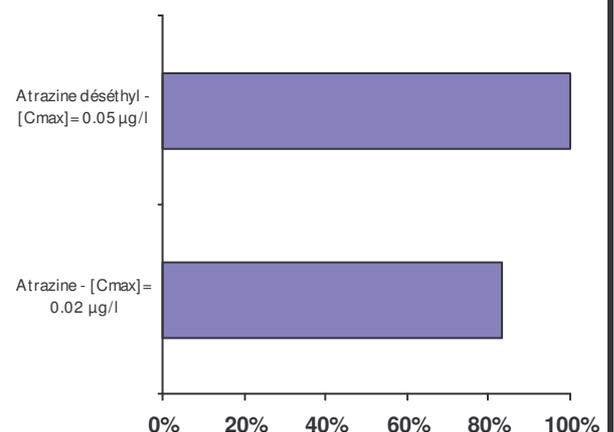


Commentaires et liste des substances quantifiées

Commentaires :
Le forage du Vernay Nord se situe dans les alluvions de la Bourbre moyenne. Son environnement agricole est caractérisé par la culture intensive de maïs et céréales, avec quelques prairies. Comme les années précédentes, on y retrouve la déséthylatrazine et l'atrazine (très fréquentes) en concentrations relativement importantes (déclassantes). Sa qualité relativement stable sur les 2 dernières années permet un classement en Bleu selon le SEQ Eau potable et Jaune selon le SEQ Patrimonial, confirmant l'amélioration constatée en 2006.

Liste des substances retrouvées:
Atrazine déséthyl, Atrazine.

Fréquence de quantification des substances actives les plus fréquentes

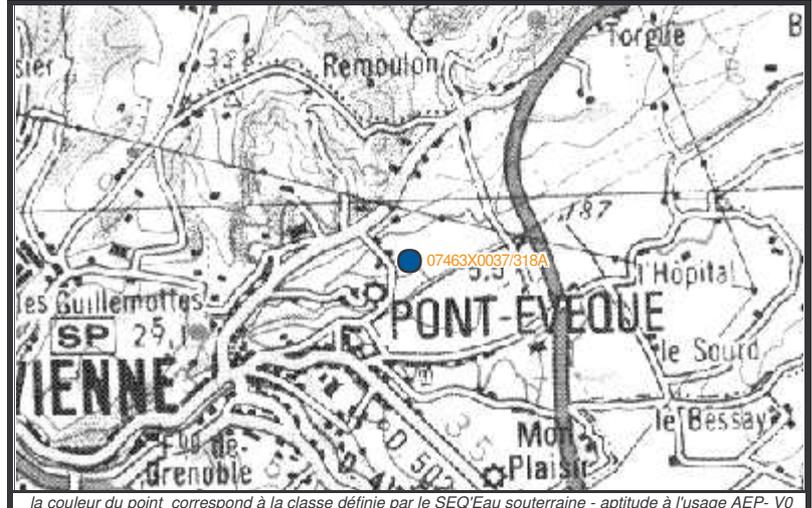


Synthèse

Concentration cumulée maximum/prélèvement	0.07 µg/l
Concentration cumulée minimum./prélèvement	0.02 µg/l
Nombre maximum de subst. quantifi./prélèv.	2
Nombre minimum de subst. quantifi./prélèv.	1
Fréquence à laquelle la somme des concentrations est > 0.5 µg/l	0.00%
Fréquence à laquelle les prélèvements sont concernés par une concentration > 0.1 µg/l pour au moins une substance	0.00%

Information sur la station

Indice BSS:	07463X0037/318A
Réseau:	Réseau régional complémentaire pesticides
Fréquence des prélèvements:	1 tous les 2 mois
Département:	Isère
Commune:	PONT-EVEQUE
Coord. X Lambert 2 étendu:	801560
Coord. Y Lambert 2 étendu:	2062870
Profondeur:	
Aquifère:	alluvions fluvio-glaciaires de la vallée de la Véga
Petite région agricole:	Bas Dauphiné
Usage du point:	AEP

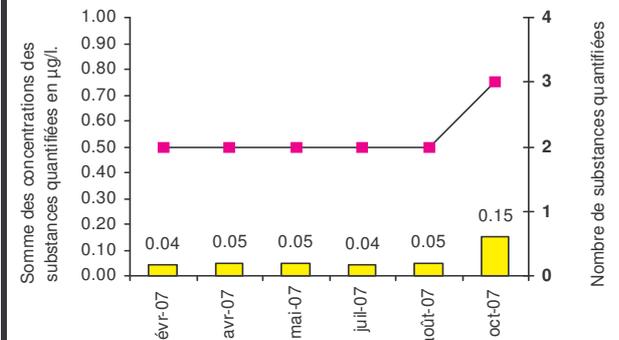


la couleur du point correspond à la classe définie par le SEQ'Eau souterraine - aptitude à l'usage AEP- V0

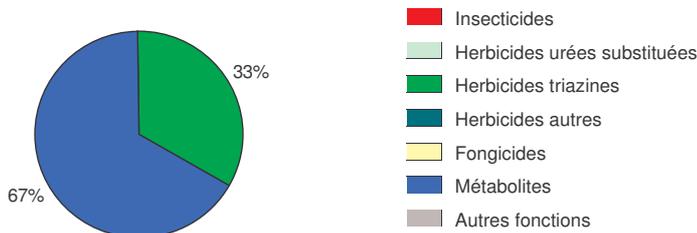
Statistiques générales

Période d'étude	01/01/2007 au 31/12/2007
Nombre de prélèvements	6
Nombre de substances analysées	378
Nombre de substances quantifiées	3

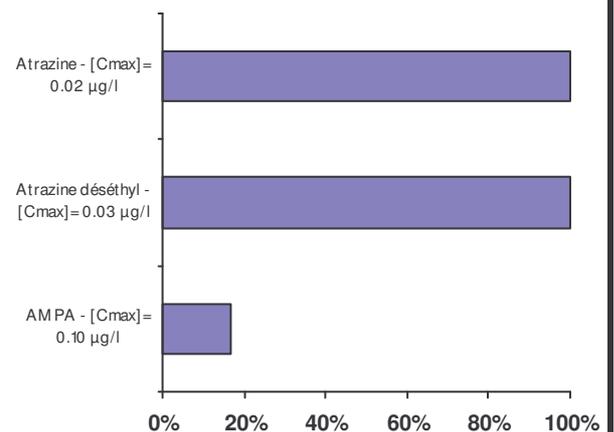
Concentrations cumulées et nombre de substances quantifiées par prélèvement



Répartition par groupes d'usage



Fréquence de quantification des substances actives les plus fréquentes



Commentaires et liste des substances quantifiées

Commentaires :
Le point de suivi se trouve à l'aval de la plaine d'alluvions fluvio-glaciaires de la Vallée de la Véga (4 vallées). La culture céréalière et le maïs y prédominent.
Comme les années précédentes, l'atrazine et la déséthyl atrazine y sont fréquemment retrouvées en 2007, à des concentrations conséquentes et en faible augmentation. L'AMPA revient également. Le point se dégrade donc, comme il l'avait fait en 2006 : il reste en classe de qualité Bleue selon le SEQ Eau potable, mais atteint désormais la couleur Orange le SEQ Patrimonial (comme en 2004).

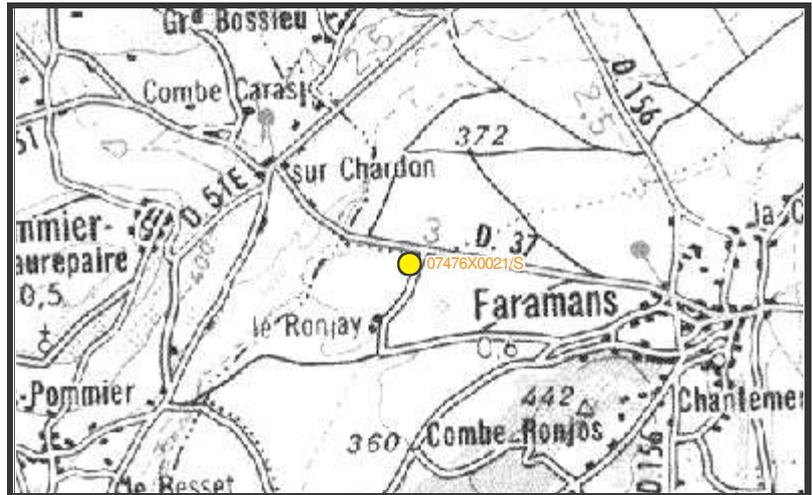
Liste des substances retrouvées:
AMPA, Atrazine déséthyl, Atrazine.

Synthèse

Concentration cumulée maximum/prélèvement	0.15 µg/l
Concentration cumulée minimum./prélèvement	0.04 µg/l
Nombre maximum de subst. quantifi./prélèv.	3
Nombre minimum de subst. quantifi./prélèv.	2
Fréquence à laquelle la somme des concentrations est > 0.5 µg/l	0.00%
Fréquence à laquelle les prélèvements sont concernés par une concentration > 0.1 µg/l pour au moins une substance	0.00%

Information sur la station

Indice BSS:	07476X0021/S
Réseau:	Réseau de bassin pesticides géré par l'Agence de l'Eau
Fréquence des prélèvements:	1 tous les 2 mois
Département:	Isère
Commune:	FARAMANS
Coord. X Lambert 2 étendu:	819584
Coord. Y Lambert 2 étendu:	2047989
Profondeur:	-83
Aquifère:	alluvions fluvio-glaciaires de la plaine du Liers
Petite région agricole:	Bas Dauphiné
Usage du point:	AEP

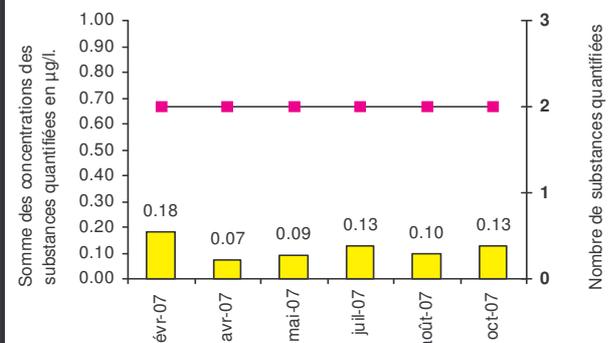


la couleur du point correspond à la classe définie par le SEQ'Eau souterraine - aptitude à l'usage AEP- V0

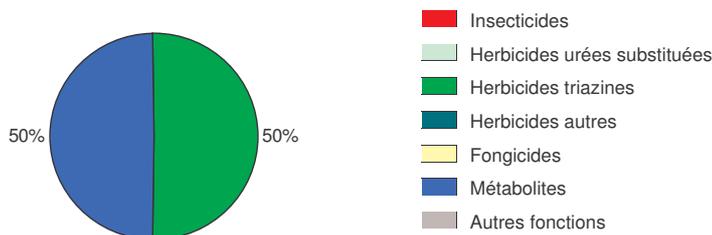
Statistiques générales

Période d'étude	01/01/2007 au 31/12/2007
Nombre de prélèvements	6
Nombre de substances analysées	378
Nombre de substances quantifiées	2

Concentrations cumulées et nombre de substances quantifiées par prélèvement



Répartition par groupes d'usage



Commentaires et liste des substances quantifiées

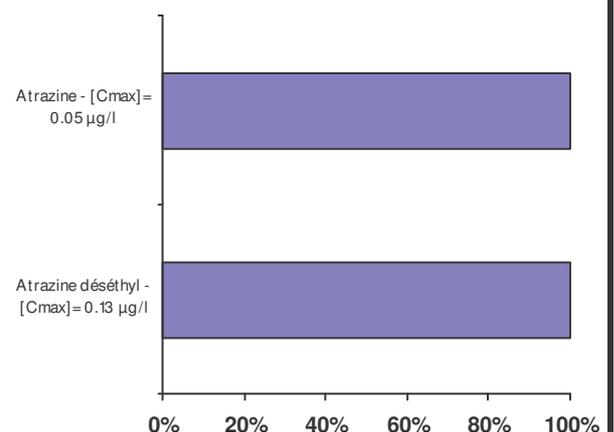
Commentaires :

Le forage se situe dans une zone agricole où dominent les cultures de maïs, blé et tournesol. L'atrazine et la déséthyl atrazine y sont encore très présents en 2007 (comme souvent depuis 2001 et systématiquement depuis 2004). Leur fréquence de détection et leurs concentrations respectives contribuent à déclasser à nouveau le point. La qualité de l'eau reste inchangée et médiocre en 2007, en classe Jaune selon le SEQ eau potable et Orange selon le SEQ patrimonial, comme depuis le début du suivi.

Liste des substances retrouvées:

Atrazine déséthyl, Atrazine.

Fréquence de quantification des substances actives les plus fréquentes



Synthèse

Concentration cumulée maximum/prélèvement	0.18 µg/l
Concentration cumulée minimum./prélèvement	0.07 µg/l
Nombre maximum de subst. quantifi./prélèv.	2
Nombre minimum de subst. quantifi./prélèv.	2
Fréquence à laquelle la somme des concentrations est > 0.5 µg/l	0.00%
Fréquence à laquelle les prélèvements sont concernés par une concentration > 0.1 µg/l pour au moins une substance	16.67%

Information sur la station

Indice BSS:	07713X0020/F
Réseau:	Réseau de bassin pesticides géré par l'Agence de l'Eau
Fréquence des prélèvements:	1 tous les 2 mois
Département:	Isère
Commune:	LA COTE-SAINT-ANDRE
Coord. X Lambert 2 étendu:	829931
Coord. Y Lambert 2 étendu:	2044046
Profondeur:	-39.2
Aquifère:	alluvions fluvio-glaciaires de la plaine de Bièvre
Petite région agricole:	Bas Dauphiné
Usage du point:	AEP

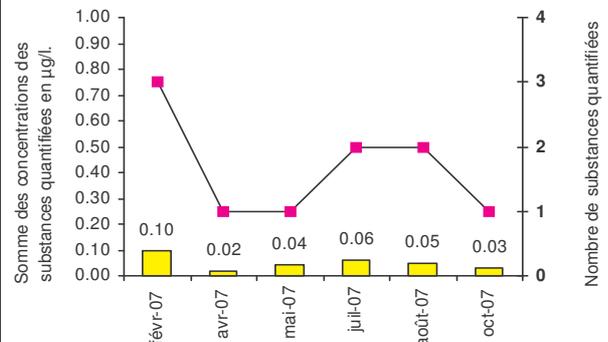


la couleur du point correspond à la classe définie par le SEQ'Eau souterraine - aptitude à l'usage AEP- V0

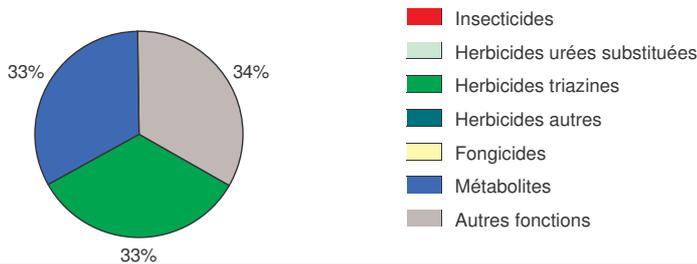
Statistiques générales

Période d'étude	01/01/2007 au 31/12/2007
Nombre de prélèvements	6
Nombre de substances analysées	378
Nombre de substances quantifiées	3

Concentrations cumulées et nombre de substances quantifiées par prélèvement



Répartition par groupes d'usage



Commentaires et liste des substances quantifiées

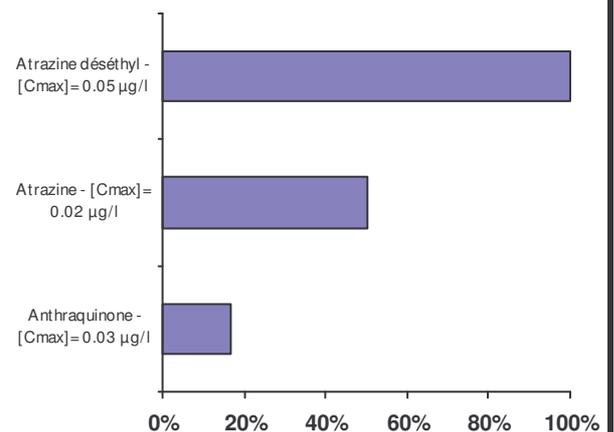
Commentaires :

Le forage se situe dans la plaine de Bièvre, en zone agricole. On y note en 2007 la présence de l'Atrazine-déséthyl, devant l'atrazine et une nouvelle substance, l'antraquinone (un répulsif contre les oiseaux), à des concentrations modérées (inférieures au seuil de 0,1 µg/l). Le point conserve néanmoins la classe de qualité Bleue selon le SEQ eau potable et Jaune selon le SEQ patrimonial, comme depuis 2003.

Liste des substances retrouvées:

Atrazine déséthyl, Atrazine, Anthraquinone.

Fréquence de quantification des substances actives les plus fréquentes

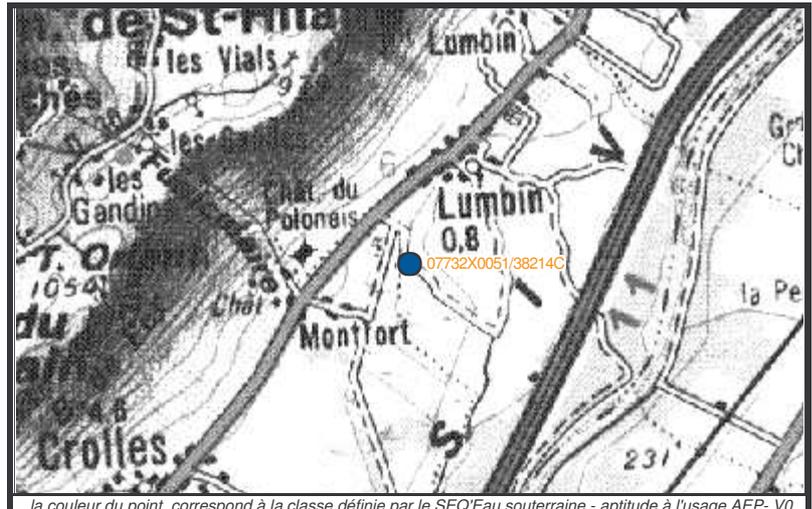


Synthèse

Concentration cumulée maximum/prélèvement	0.10 µg/l
Concentration cumulée minimum./prélèvement	0.02 µg/l
Nombre maximum de subst. quantifi./prélèv.	3
Nombre minimum de subst. quantifi./prélèv.	1
Fréquence à laquelle la somme des concentrations est > 0.5 µg/l	0.00%
Fréquence à laquelle les prélèvements sont concernés par une concentration > 0.1 µg/l pour au moins une substance	0.00%

Information sur la station

Indice BSS:	07732X0051/38214C
Réseau:	Réseau régional complémentaire pesticides
Fréquence des prélèvements:	1 tous les 2 mois
Département:	Isère
Commune:	LUMBIN
Coord. X Lambert 2 étendu:	880044
Coord. Y Lambert 2 étendu:	2039695
Profondeur:	-15
Aquifère:	alluvions en cône de déjection de la vallée de l'Isère- Grésivaudan
Petite région agricole:	Vallée du Grésivaudan
Usage du point:	AEP

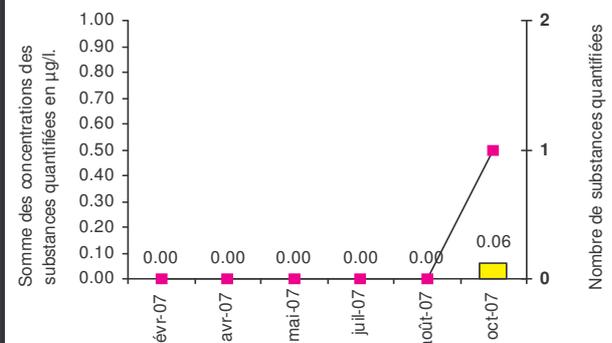


la couleur du point correspond à la classe définie par le SEQ'Eau souterraine - aptitude à l'usage AEP- V0

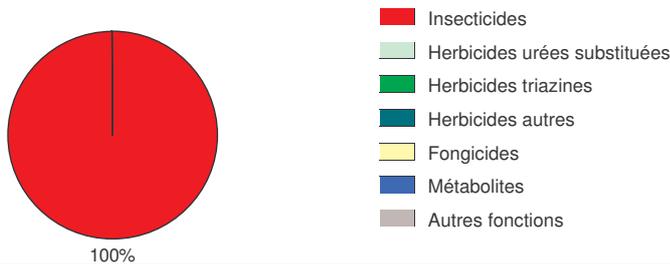
Statistiques générales

Période d'étude	01/01/2007 au 31/12/2007
Nombre de prélèvements	6
Nombre de substances analysées	378
Nombre de substances quantifiées	1

Concentrations cumulées et nombre de substances quantifiées par prélèvement



Répartition par groupes d'usage

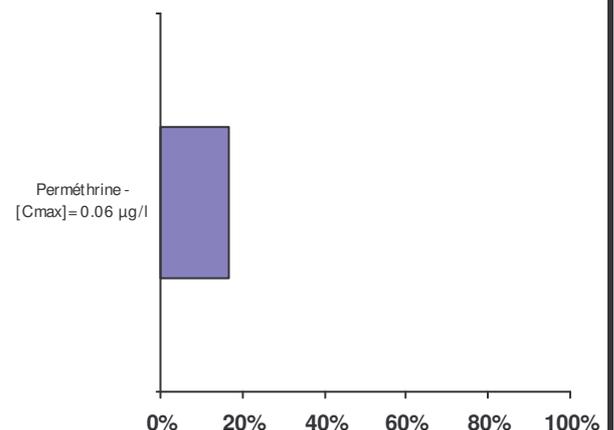


Commentaires et liste des substances quantifiées

Commentaires :
Le point de suivi est situé dans la vallée de l'Isère, en amont de l'agglomération grenobloise et en bordure d'un cône d'alluvions torrentielles, en exutoire du massif de la Chartreuse. Les cultures de céréales dominent ce secteur agricole.
Une nouvelle substance y a été repérée en 2007, alors qu'il était auparavant exempt de toute contamination : la perméthrine (un insecticide). Le point conserve néanmoins une bonne qualité de l'eau, qui reste en classe Bleue selon les SEQ Eau potable mais se dégrade selon le SEQ patrimonial (classe Jaune contre Bleue auparavant).

Liste des substances retrouvées:
Perméthrine.

Fréquence de quantification des substances actives les plus fréquentes

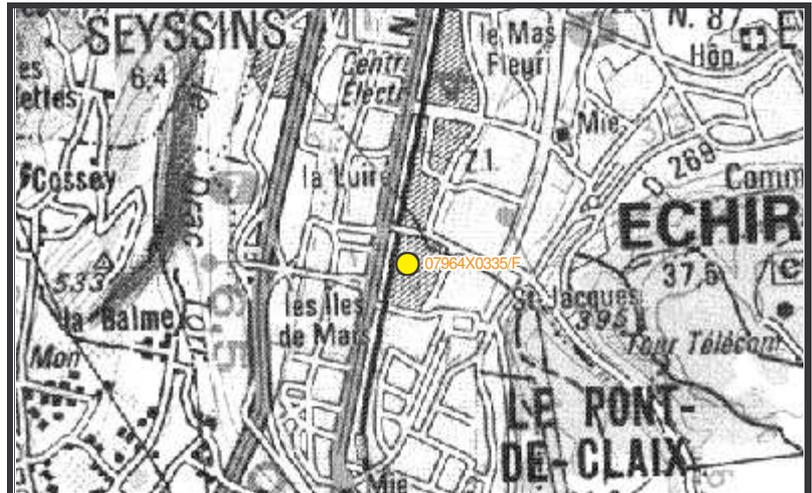


Synthèse

Concentration cumulée maximum/prélèvement	0.06 µg/l
Concentration cumulée minimum./prélèvement	0.00 µg/l
Nombre maximum de subst. quantifi./prélèv.	1
Nombre minimum de subst. quantifi./prélèv.	0
Fréquence à laquelle la somme des concentrations est > 0.5 µg/l	0.00%
Fréquence à laquelle les prélèvements sont concernés par une concentration > 0.1 µg/l pour au moins une substance	0.00%

Information sur la station

Indice BSS:	07964X0335/F
Réseau:	Réseau de bassin pesticides géré par l'Agence de l'Eau
Fréquence des prélèvements:	1 tous les 2 mois
Département:	Isère
Commune:	PONT-DE-CLAIX
Coord. X Lambert 2 étendu:	864884
Coord. Y Lambert 2 étendu:	2020761
Profondeur:	-20
Aquifère:	alluvions du Drac - Aval confluence Romanche
Petite région agricole:	Vallée du Grésivaudan
Usage du point:	industriel

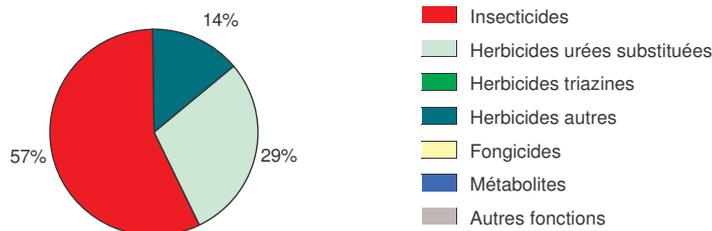


la couleur du point correspond à la classe définie par le SEQ'Eau souterraine - aptitude à l'usage AEP- V0

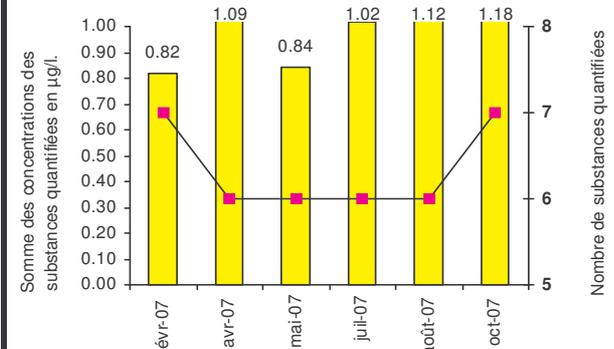
Statistiques générales

Période d'étude	01/01/2007 au 31/12/2007
Nombre de prélèvements	6
Nombre de substances analysées	378
Nombre de substances quantifiées	7

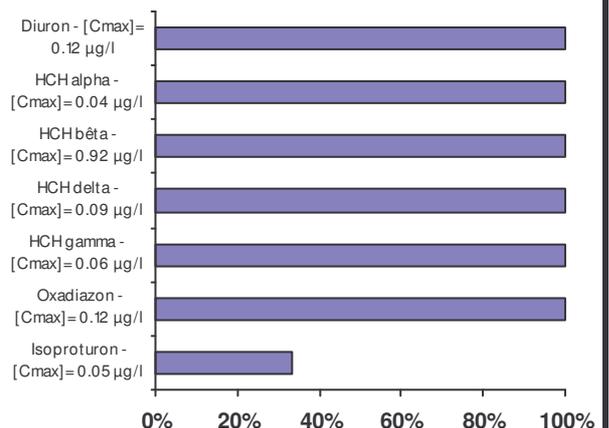
Répartition par groupes d'usage



Concentrations cumulées et nombre de substances quantifiées par prélèvement



Fréquence de quantification des substances actives les plus fréquentes



Commentaires et liste des substances quantifiées

Commentaires :
Le forage se situe dans les alluvions de la vallée du Drac, à l'aval de Pont de Claix et des secteurs exploités pour l'AEP de l'agglomération de Grenoble. Il est au milieu d'un environnement fortement industrialisé. On y retrouve systématiquement depuis la mise en place du réseau (sept. 2001) des concentrations importantes en hexachlorocyclohexane (HCH alpha, bêta, gamma, delta) d'origine vraisemblablement industrielle, qui rendent l'eau inapte à un usage eau potable. Les pics de contamination observés sont principalement liés au HCH bêta (concentrations élevées). Les autres formes du HCH restent également bien présentes, en cocktail avec le diuron et l'oxadiazon (déclassants) ainsi que l'isoproturon. De fait, la qualité reste très mauvaise en 2007, en classe Jaune selon le SEQ Eau potable et Rouge selon le SEQ patrimonial (comme depuis 2003).

Liste des substances retrouvées:

HCH gamma, HCH delta, HCH bêta, HCH alpha, Isoproturon, Diuron, Oxadiazon.

Synthèse

Concentration cumulée maximum/prélèvement	1.18 µg/l
Concentration cumulée minimum./prélèvement	0.82 µg/l
Nombre maximum de subst. quantifi./prélèv.	7
Nombre minimum de subst. quantifi./prélèv.	6
Fréquence à laquelle la somme des concentrations est > 0.5 µg/l	100.00%
Fréquence à laquelle les prélèvements sont concernés par une concentration > 0.1 µg/l pour au moins une substance	100.00%

Information sur la station

Indice BSS:	07463X0054/F
Réseau:	Réseau de bassin pesticides géré par l'Agence de l'Eau
Fréquence des prélèvements:	1 tous les 2 mois
Département:	Isère
Commune:	ESTRABLIN
Coord. X Lambert 2 étendu:	802710
Coord. Y Lambert 2 étendu:	2060040
Profondeur:	
Aquifère:	alluvions de la Gère
Petite région agricole:	Bas Dauphiné
Usage du point:	AEP

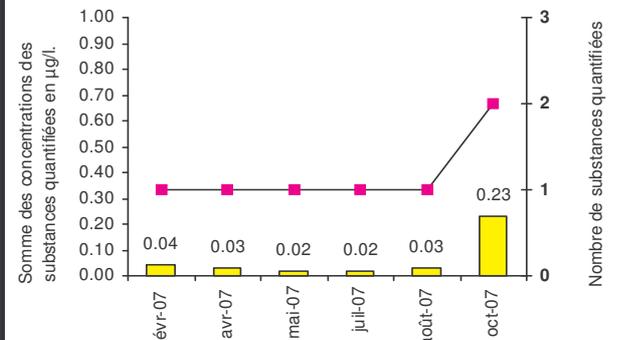


la couleur du point correspond à la classe définie par le SEQ'Eau souterraine - aptitude à l'usage AEP- V0

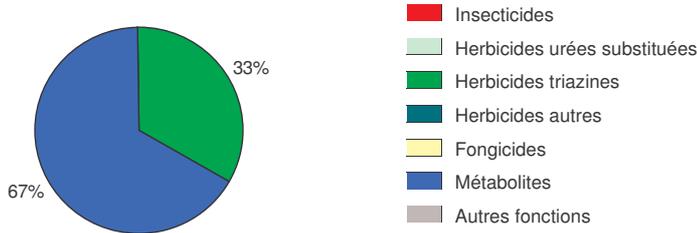
Statistiques générales

Période d'étude	01/01/2007 au 31/12/2007
Nombre de prélèvements	6
Nombre de substances analysées	378
Nombre de substances quantifiées	3

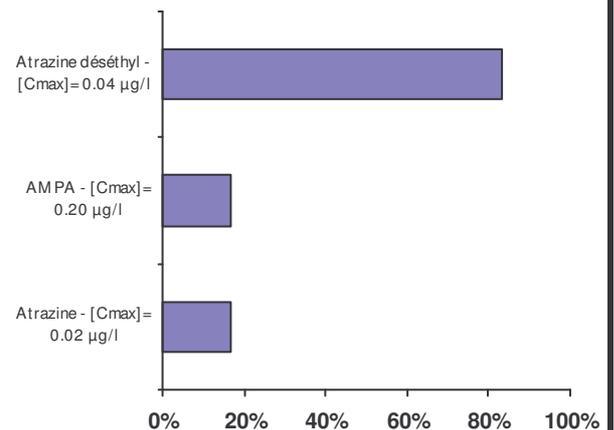
Concentrations cumulées et nombre de substances quantifiées par prélèvement



Répartition par groupes d'usage



Fréquence de quantification des substances actives les plus fréquentes



Commentaires et liste des substances quantifiées

Commentaires :
Le captage se situe en zone résidentielle, dans la partie aval de la plaine d'alluvions fluvio-glaciaires de la vallée de la Gère. L'environnement agricole est identique à celui de la vallée de la Véga, dominé par des cultures de maïs et céréales. Comme sur le point précédent, on y retrouve toujours l'atrazine et son métabolite (déséthylarazine). L'AMPA (métabolite du Diuron) est également présent à des concentrations déclassantes, contribuant à dégrader la qualité du point en Jaune (au lieu de Vert en 2006) selon le SEQ eau potable et Orange (contre Jaune auparavant) selon le SEQ patrimonial.

Liste des substances retrouvées:
AMPA, Atrazine déséthyl, Atrazine.

Synthèse

Concentration cumulée maximum/prélèvement	0.23 µg/l
Concentration cumulée minimum./prélèvement	0.02 µg/l
Nombre maximum de subst. quantifi./prélèv.	2
Nombre minimum de subst. quantifi./prélèv.	1
Fréquence à laquelle la somme des concentrations est > 0.5 µg/l	0.00%
Fréquence à laquelle les prélèvements sont concernés par une concentration > 0.1 µg/l pour au moins une substance	16.67%

Information sur la station

Indice BSS:	07466X0061/P
Réseau:	Réseau de bassin pesticides géré par l'Agence de l'Eau
Fréquence des prélèvements:	1 tous les 2 mois
Département:	Isère
Commune:	PEAGE-DU-ROUSSILLON
Coord. X Lambert 2 étendu:	791599
Coord. Y Lambert 2 étendu:	2043537
Profondeur:	-15
Aquifère:	Aquifère observé:alluvions du Rhône
Petite région agricole:	Vallée du Rhône
Usage du point:	AEP

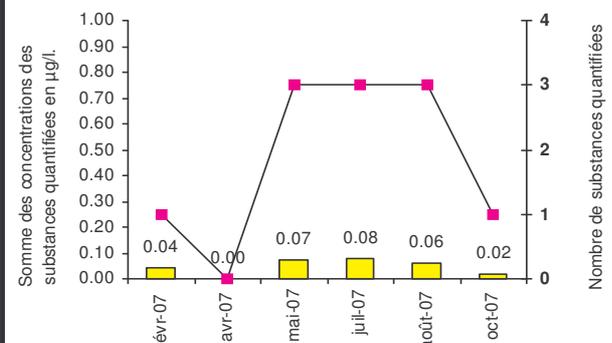


la couleur du point correspond à la classe définie par le SEQ'Eau souterraine - aptitude à l'usage AEP- V0

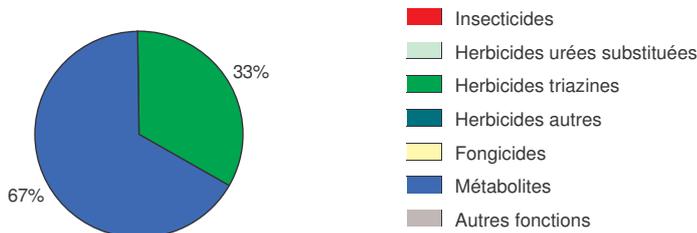
Statistiques générales

Période d'étude	01/01/2007 au 31/12/2007
Nombre de prélèvements	7
Nombre de substances analysées	378
Nombre de substances quantifiées	3

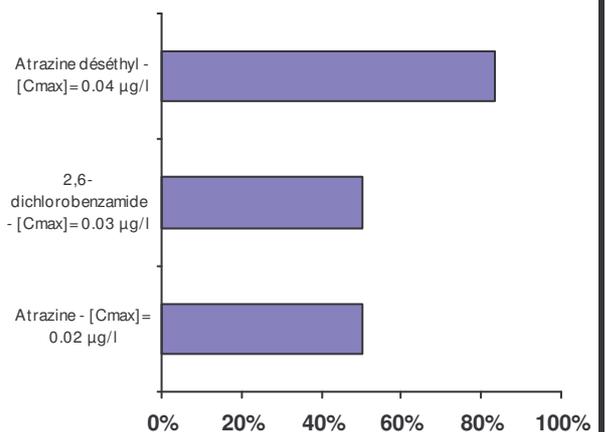
Concentrations cumulées et nombre de substances quantifiées par prélèvement



Répartition par groupes d'usage



Fréquence de quantification des substances actives les plus fréquentes



Commentaires et liste des substances quantifiées

Commentaires :
Le forage est situé dans les alluvions de la rive gauche du Rhône. Il est entouré de cultures de maïs et de tournesol, ainsi que de vergers. La déséthylatrazine y est encore déclassante en 2007, accompagnée de sa molécule-mère et du 2,6-dichlorobenzamide (nouveau) en concentrations plus faibles. La qualité du point se maintient en classe Bleue selon le SEQ Eau potable mais se dégrade selon (couleur Jaune) selon le SEQ patrimonial par rapport à l'année dernière.

Liste des substances retrouvées:
2,6-dichlorobenzamide, Atrazine déséthyl, Atrazine.

Synthèse

Concentration cumulée maximum/prélèvement	0.08 µg/l
Concentration cumulée minimum./prélèvement	0.00 µg/l
Nombre maximum de subst. quantifi./prélèv.	3
Nombre minimum de subst. quantifi./prélèv.	0
Fréquence à laquelle la somme des concentrations est > 0.5 µg/l	0.00%
Fréquence à laquelle les prélèvements sont concernés par une concentration > 0.1 µg/l pour au moins une substance	0.00%

Information sur la station

Indice BSS:	07702X0129/P
Réseau:	Réseau régional complémentaire pesticides
Fréquence des prélèvements:	1 tous les 2 mois
Département:	Isère
Commune:	AGNIN
Coord. X Lambert 2 étendu:	796200
Coord. Y Lambert 2 étendu:	2039375
Profondeur:	
Aquifère:	alluvions fluvio-glaciaires de la Plaine de Valloire
Petite région agricole:	Vallée du Rhône
Usage du point:	AEP

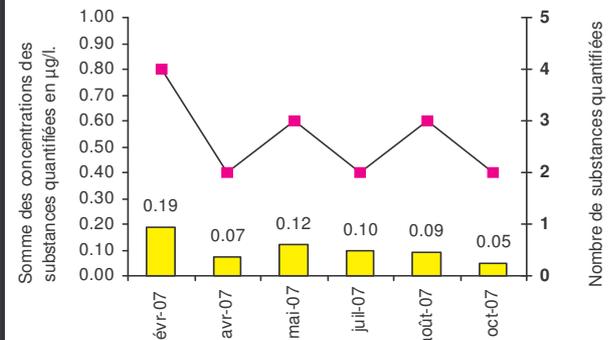


la couleur du point correspond à la classe définie par le SEQ'Eau souterraine - aptitude à l'usage AEP- V0

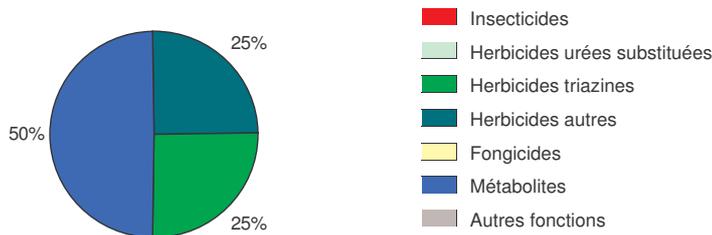
Statistiques générales

Période d'étude	01/01/2007 au 31/12/2007
Nombre de prélèvements	6
Nombre de substances analysées	378
Nombre de substances quantifiées	4

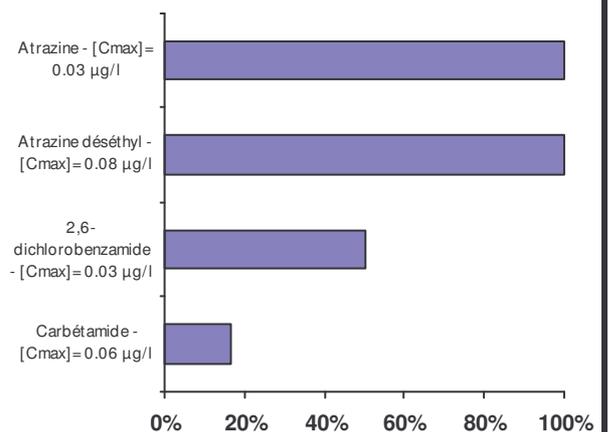
Concentrations cumulées et nombre de substances quantifiées par prélèvement



Répartition par groupes d'usage



Fréquence de quantification des substances actives les plus fréquentes



Commentaires et liste des substances quantifiées

Commentaires :

Le captage se situe dans la partie nord de la plaine de la Valloire, plutôt en aval de la nappe. Le secteur est dominé par la culture céréalière, notamment sur son amont. On note également, dans un environnement plus éloigné, un peu d'arboriculture et des bois et pâtures à l'aval du captage. La qualité de ce point reste médiocre en 2007, avec la présence confirmée de l'atrazine et déséthyl atrazine (systématiques) ainsi que le Carbétamide et 2,6-dichlorobenzamide, en moindres concentrations. Comme l'année précédente, cette station se caractérise par la couleur Bleue selon le SEQ eau potable et Orange selon le SEQ patrimonial.

Liste des substances retrouvées:

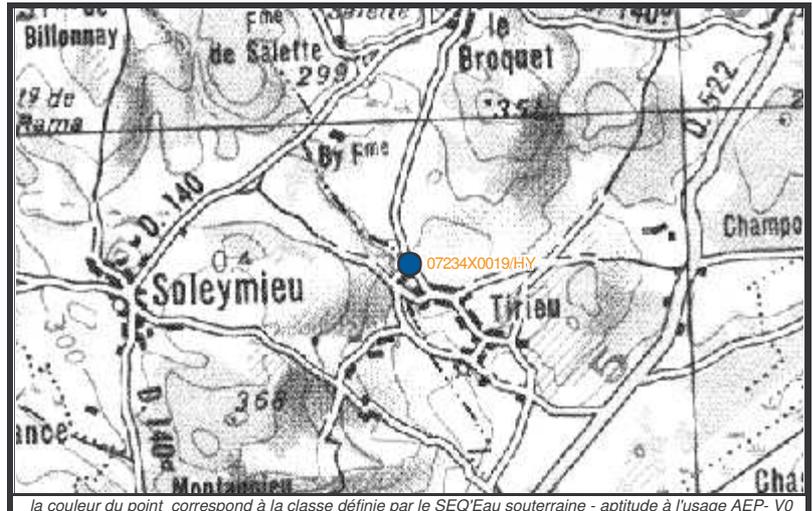
2,6-dichlorobenzamide, Atrazine déséthyl, Atrazine, Carbétamide.

Synthèse

Concentration cumulée maximum/prélèvement	0.19 µg/l
Concentration cumulée minimum./prélèvement	0.05 µg/l
Nombre maximum de subst. quantifi./prélèv.	4
Nombre minimum de subst. quantifi./prélèv.	2
Fréquence à laquelle la somme des concentrations est > 0.5 µg/l	0.00%
Fréquence à laquelle les prélèvements sont concernés par une concentration > 0.1 µg/l pour au moins une substance	0.00%

Information sur la station

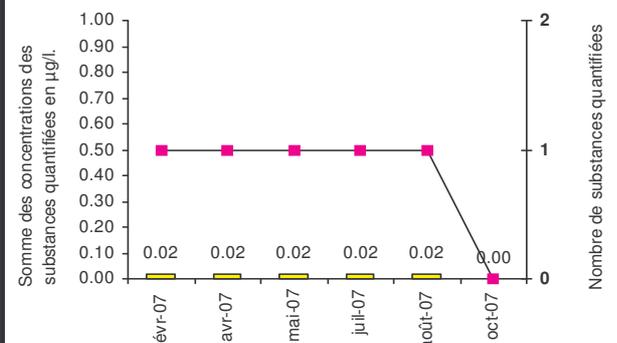
Indice BSS:	07234X0019/HY
Réseau:	Réseau de bassin pesticides géré par l'Agence de l'Eau
Fréquence des prélèvements:	1 tous les 2 mois
Département:	Isère
Commune:	SOLEYMIEU
Coord. X Lambert 2 étendu:	836444
Coord. Y Lambert 2 étendu:	2083546
Profondeur:	0
Aquifère:	calcaires du plateau de l'Île Crémieu + moraines quaternaires
Petite région agricole:	Bas Dauphiné
Usage du point:	AEP



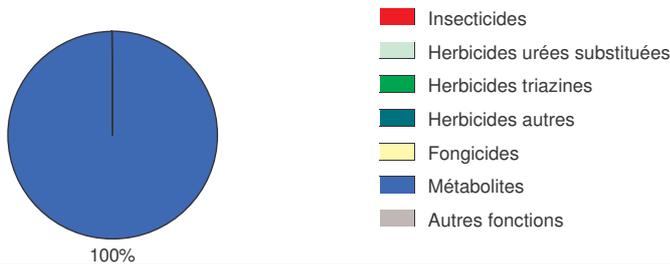
Statistiques générales

Période d'étude	01/01/2007 au 31/12/2007
Nombre de prélèvements	6
Nombre de substances analysées	378
Nombre de substances quantifiées	1

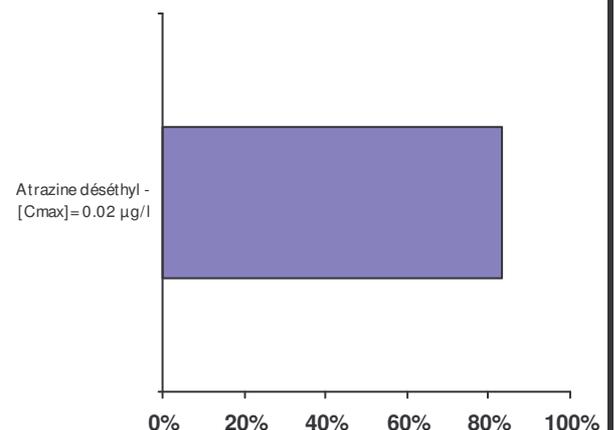
Concentrations cumulées et nombre de substances quantifiées par prélèvement



Répartition par groupes d'usage



Fréquence de quantification des substances actives les plus fréquentes



Commentaires et liste des substances quantifiées

Commentaires :
La source est située en rive gauche du ruisseau des Abîmes, au niveau de plaquages morainiques, dans une zone de pâturages et de taillis. Comme auparavant, la déséthylatrazine est à nouveau retrouvée en 2007 (en faible concentration). Cette contamination ne déclasse pas le point selon le SEQ eau potable (couleur Bleue) mais l'affecte selon le SEQ Patrimonial (Vert), en dégradation relative.

Liste des substances retrouvées:
Atrazine déséthyl.

Synthèse

Concentration cumulée maximum/prélèvement	0.02 µg/l
Concentration cumulée minimum./prélèvement	0.00 µg/l
Nombre maximum de subst. quantifi./prélèv.	1
Nombre minimum de subst. quantifi./prélèv.	0
Fréquence à laquelle la somme des concentrations est > 0.5 µg/l	0.00%
Fréquence à laquelle les prélèvements sont concernés par une concentration > 0.1 µg/l pour au moins une substance	0.00%

Information sur la station

Indice BSS:	06996X0001/F
Réseau:	Réseau de bassin pesticides géré par l'Agence de l'Eau
Fréquence des prélèvements:	1 tous les 2 mois
Département:	Isère
Commune:	PONT-DE-CHERUY
Coord. X Lambert 2 étendu:	820500
Coord. Y Lambert 2 étendu:	2087040
Profondeur:	
Aquifère:	Alluvions de la plaine de la Bourbre
Petite région agricole:	Bas Dauphiné
Usage du point:	industriel

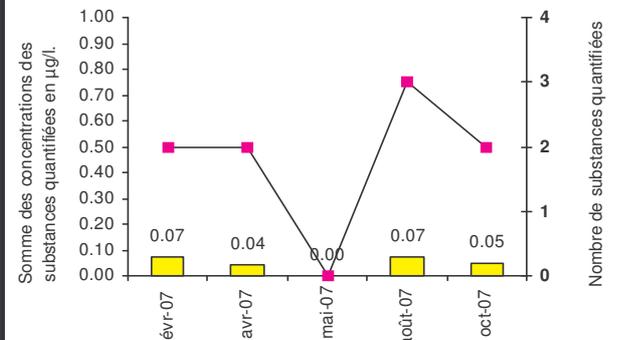


la couleur du point correspond à la classe définie par le SEQ'Eau souterraine - aptitude à l'usage AEP- V0

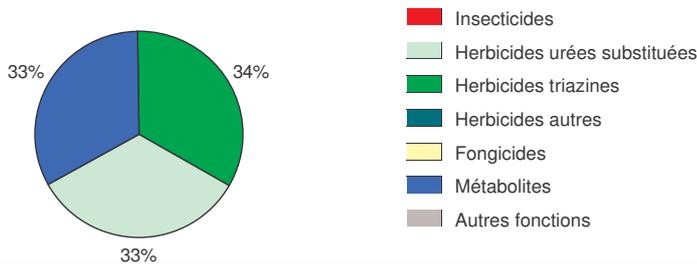
Statistiques générales

Période d'étude	01/01/2007 au 31/12/2007
Nombre de prélèvements	5
Nombre de substances analysées	378
Nombre de substances quantifiées	3

Concentrations cumulées et nombre de substances quantifiées par prélèvement



Répartition par groupes d'usage



Commentaires et liste des substances quantifiées

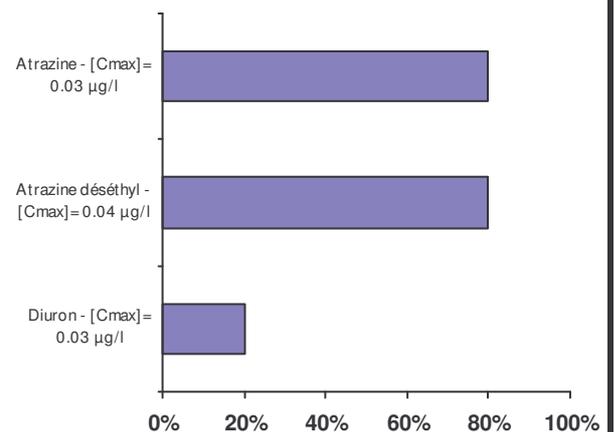
Commentaires :

Ce captage, suivi depuis 2004, est implanté dans les alluvions récentes de la Bourbre. En 2007, on y relève la présence de l'atrazine, accompagnée de sa principale molécule de dégradation (DTA) et dans une moindre mesure, du diuron (qui fait son retour après son absence en 2006). Les concentrations restant relativement modérées, la qualité globale se maintient en classe de qualité Bleue selon le SEQ Eau Potable et Jaune selon le SEQ patrimonial (comme en 2006).

Liste des substances retrouvées:

Atrazine déséthyl, Diuron, Atrazine.

Fréquence de quantification des substances actives les plus fréquentes



Synthèse

Concentration cumulée maximum/prélèvement	0.07 µg/l
Concentration cumulée minimum./prélèvement	0.00 µg/l
Nombre maximum de subst. quantifi./prélèv.	3
Nombre minimum de subst. quantifi./prélèv.	0
Fréquence à laquelle la somme des concentrations est > 0.5 µg/l	0.00%
Fréquence à laquelle les prélèvements sont concernés par une concentration > 0.1 µg/l pour au moins une substance	0.00%

Information sur la station

Indice BSS:	06741X0008/692A
Réseau:	Réseau de bassin pesticides géré par l'Agence de l'Eau
Fréquence des prélèvements:	1 tous les 2 mois
Département:	Rhône
Commune:	VILLEFRANCHE-SUR-SAONE
Coord. X Lambert 2 étendu:	786636
Coord. Y Lambert 2 étendu:	2114180
Profondeur:	
Aquifère:	alluvions de la Saône
Petite région agricole:	Zone de grande culture entre Saône et Beaujolais
Usage du point:	AEP

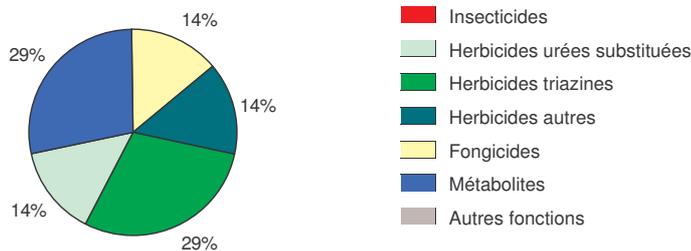


la couleur du point correspond à la classe définie par le SEQ'Eau souterraine - aptitude à l'usage AEP- V0

Statistiques générales

Période d'étude	01/01/2007 au 31/12/2007
Nombre de prélèvements	6
Nombre de substances analysées	378
Nombre de substances quantifiées	7

Répartition par groupes d'usage



Commentaires et liste des substances quantifiées

Commentaires :

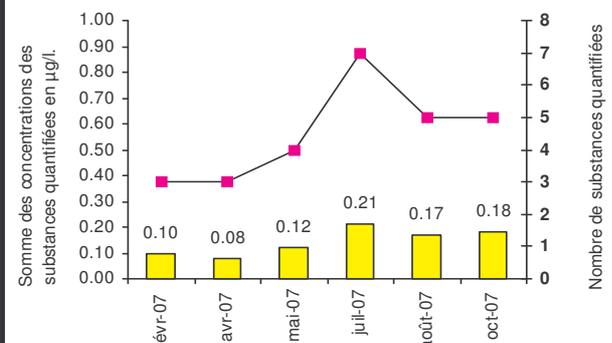
Cet ouvrage est implanté dans les alluvions récentes de la Saône, en aval de sa confluence avec le Nizerand. Il se situe en zone de grandes cultures et de maraîchage.

Les résultats 2007 révèlent encore la présence de molécules récurrentes, comme l'Atrazine et l'Oxadixyl (systématiquement depuis la mise en place du suivi), le Diuron et la Simazine, ainsi que d'autres molécules telles l'atrazine déséthyl, le Métolachlore ou le Dichlorobenzamide (détectées par intermittence). Le nombre et les concentrations en ces molécules diminuent depuis 4 ans. Les concentrations à la baisse en 2007 contribuent encore à améliorer un peu la qualité relative du point par rapport aux années précédentes, selon le SEQ Eau potable (classe Bleue contre Jaune en 2006), mais non selon le SEQ Patrimonial (toujours en classe de qualité Orange).

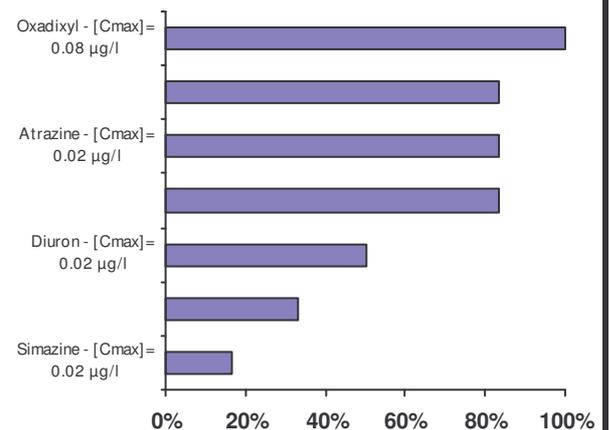
Liste des substances retrouvées:

2,6-dichlorobenzamide, Atrazine déséthyl, Diuron, Simazine, Atrazine, Métolachlore, Oxadixyl.

Concentrations cumulées et nombre de substances quantifiées par prélèvement



Fréquence de quantification des substances actives les plus fréquentes

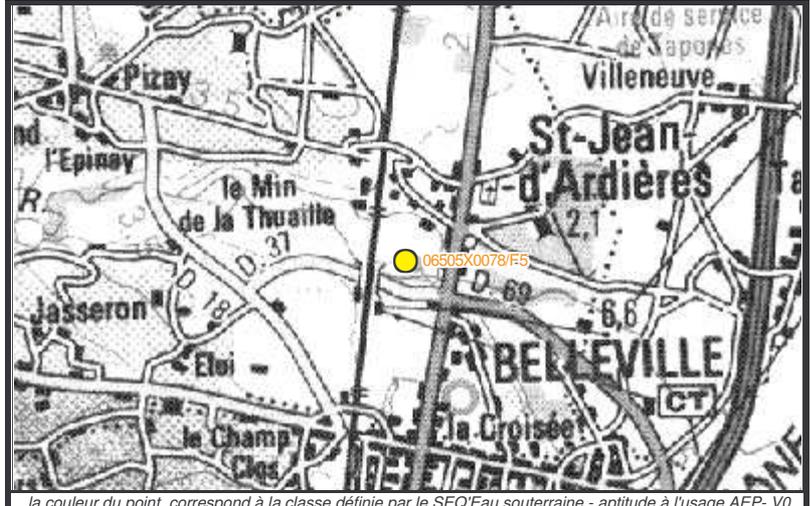


Synthèse

Concentration cumulée maximum/prélèvement	0.21 µg/l
Concentration cumulée minimum./prélèvement	0.08 µg/l
Nombre maximum de subst. quantifi./prélèv.	7
Nombre minimum de subst. quantifi./prélèv.	3
Fréquence à laquelle la somme des concentrations est > 0.5 µg/l	0.00%
Fréquence à laquelle les prélèvements sont concernés par une concentration > 0.1 µg/l pour au moins une substance	0.00%

Information sur la station

Indice BSS:	06505X0078/F5
Réseau:	Réseau de bassin pesticides géré par l'Agence de l'Eau
Fréquence des prélèvements:	1 tous les 2 mois
Département:	Rhône
Commune:	SAINT-JEAN-D'ARDIERES
Coord. X Lambert 2 étendu:	785290
Coord. Y Lambert 2 étendu:	2127540
Profondeur:	-78
Aquifère:	Pliocène sous alluvions quaternaires
Petite région agricole:	Beaujolais viticole-Mâconnais
Usage du point:	AEP

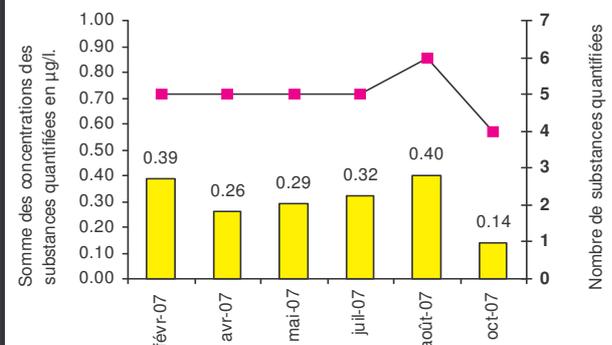


la couleur du point correspond à la classe définie par le SEQ'Eau souterraine - aptitude à l'usage AEP- V0

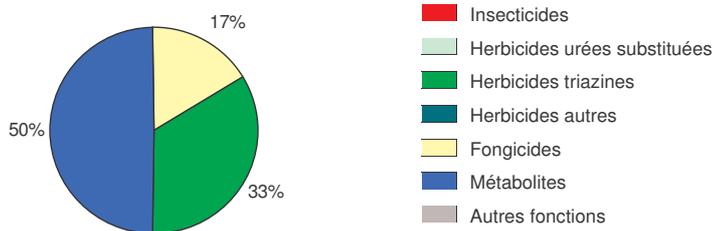
Statistiques générales

Période d'étude	01/01/2007 au 31/12/2007
Nombre de prélèvements	6
Nombre de substances analysées	378
Nombre de substances quantifiées	6

Concentrations cumulées et nombre de substances quantifiées par prélèvement



Répartition par groupes d'usage



Commentaires et liste des substances quantifiées

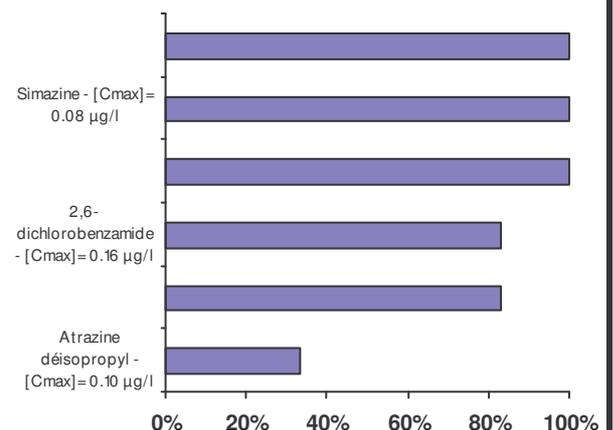
Commentaires :

Le point de suivi se situe au niveau d'un captage assez profond dans le Pliocène du Val de Saône, en bordure de l'Ardières, dans un environnement à dominance urbaine (alentours).
Les substances retrouvées soulignent l'influence marquée de la viticulture sur les côteaux du Beaujolais, depuis la mise en place du suivi. En 2007, la simazine est toujours présente sur l'ensemble des prélèvements, ainsi que la terbuthylazine (et dérivé), l'atrazine désisopropyl, l'oxadixyl et le 2-6-dichlorobenzamide. La qualité selon le SEQ Eau potable ne s'améliore pas et reste médiocre (classe Jaune depuis 2004), tandis que la qualité selon le SEQ patrimonial reste en classe Orange, comme en 2006.

Liste des substances retrouvées:

Terbuthylazine déséthyl, 2,6-dichlorobenzamide, Atrazine désisopropyl, Terbuthylazine, Simazine, Oxadixyl.

Fréquence de quantification des substances actives les plus fréquentes

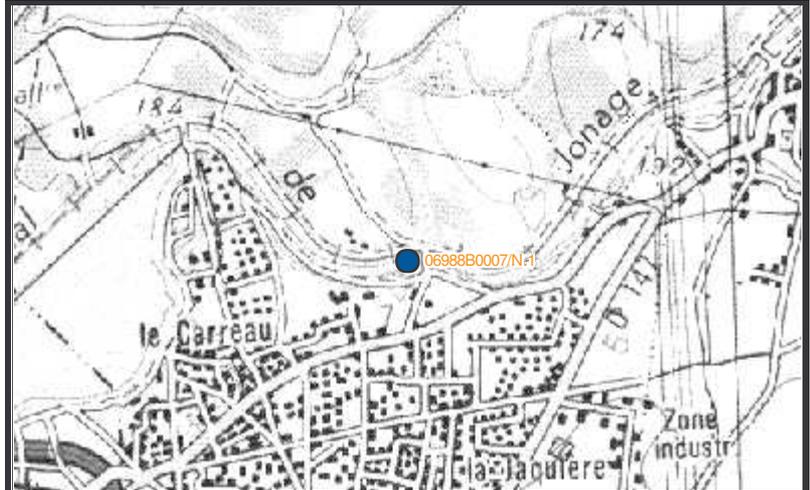


Synthèse

Concentration cumulée maximum/prélèvement	0.40 µg/l
Concentration cumulée minimum./prélèvement	0.14 µg/l
Nombre maximum de subst. quantifi./prélèv.	6
Nombre minimum de subst. quantifi./prélèv.	4
Fréquence à laquelle la somme des concentrations est > 0.5 µg/l	0.00%
Fréquence à laquelle les prélèvements sont concernés par une concentration > 0.1 µg/l pour au moins une substance	50.00%

Information sur la station

Indice BSS:	06988B0007/N.1
Réseau:	Réseau régional complémentaire pesticides
Fréquence des prélèvements:	1 tous les 2 mois
Département:	Rhône
Commune:	MEYZIEU
Coord. X Lambert 2 étendu:	807786
Coord. Y Lambert 2 étendu:	2091024
Profondeur:	-12
Aquifère:	alluvions du Rhône - Ile de Miribel Jonage (canal de Jonage)
Petite région agricole:	Bas Dauphiné
Usage du point:	AEP

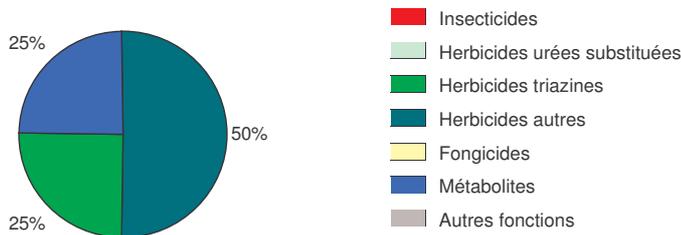


la couleur du point correspond à la classe définie par le SEQ'Eau souterraine - aptitude à l'usage AEP- V0

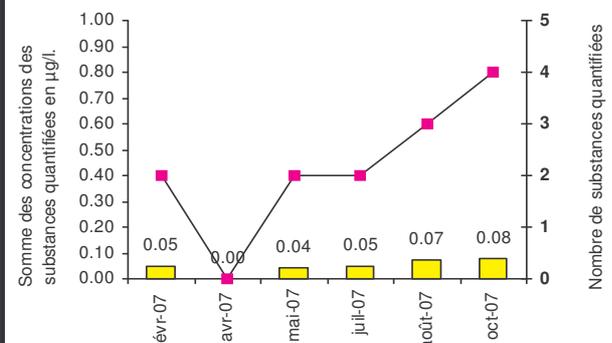
Statistiques générales

Période d'étude	01/01/2007 au 31/12/2007
Nombre de prélèvements	6
Nombre de substances analysées	378
Nombre de substances quantifiées	4

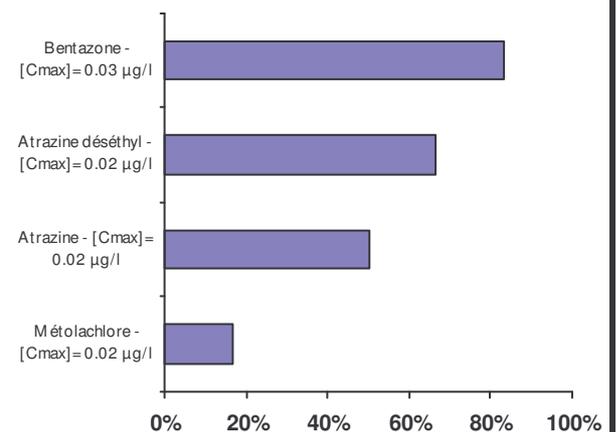
Répartition par groupes d'usage



Concentrations cumulées et nombre de substances quantifiées par prélèvement



Fréquence de quantification des substances actives les plus fréquentes



Commentaires et liste des substances quantifiées

Commentaires :

Le point de suivi se situe au niveau de l'Ile de Miribel-Jonage, au nord de la commune de Meyzieu, en bordure du canal de Jonage, dans une zone mi-boisée mi-cultivée. La qualité de la nappe peut y être influencée par l'alimentation par le Canal, mais également en provenance des alluvions fluvio-glaciaires de l'Est Lyonnais (couloir dit de Meyzieu), sur lesquelles s'implantent de grandes cultures irriguées, en amont. On retrouve encore en 2007 quelques molécules récurrentes, dont l'Atrazine, la Déséthyl-Atrazine et la Bentazone (désormais systématiquement présentes), accompagnée par le Métolachlore. Les concentrations maintiennent ce point à une qualité partiellement dégradée : soit une classe de qualité Bleue selon le SEQ Eau potable et Jaune selon le SEQ Patrimonial, comme en 2006.

Liste des substances retrouvées:

Atrazine déséthyl, Atrazine, Métolachlore, Bentazone.

Synthèse

Concentration cumulée maximum/prélèvement	0.08 µg/l
Concentration cumulée minimum./prélèvement	0.00 µg/l
Nombre maximum de subst. quantifi./prélèv.	4
Nombre minimum de subst. quantifi./prélèv.	0
Fréquence à laquelle la somme des concentrations est > 0.5 µg/l	0.00%
Fréquence à laquelle les prélèvements sont concernés par une concentration > 0.1 µg/l pour au moins une substance	0.00%

Information sur la station

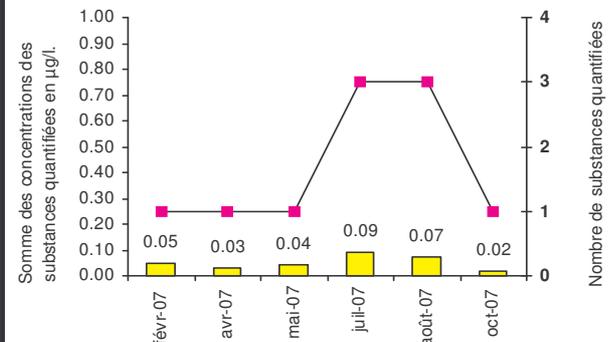
Indice BSS:	06995X0137/P2
Réseau:	Réseau de bassin pesticides géré par l'Agence de l'Eau
Fréquence des prélèvements:	1 tous les 2 mois
Département:	Rhône
Commune:	GENAS
Coord. X Lambert 2 étendu:	810325
Coord. Y Lambert 2 étendu:	2086075
Profondeur:	-50
Aquifère:	alluvions fluvio-glaciaires du couloir de Meyzieux
Petite région agricole:	Bas Dauphiné
Usage du point:	AEP



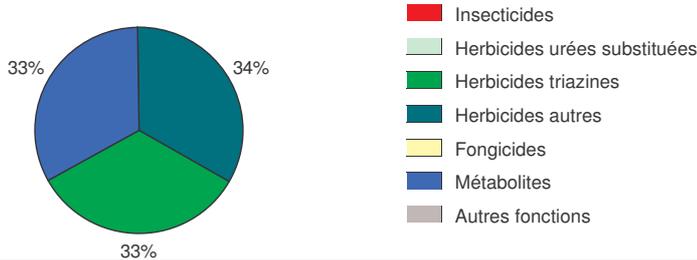
Statistiques générales

Période d'étude	01/01/2007 au 31/12/2007
Nombre de prélèvements	6
Nombre de substances analysées	378
Nombre de substances quantifiées	3

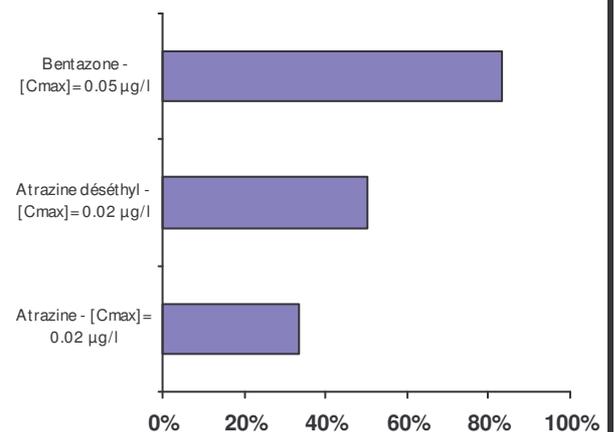
Concentrations cumulées et nombre de substances quantifiées par prélèvement



Répartition par groupes d'usage



Fréquence de quantification des substances actives les plus fréquentes



Commentaires et liste des substances quantifiées

Commentaires :

Le captage est situé dans les alluvions fluvio-glaciaires de l'Est Lyonnais, dans un secteur agricole représenté principalement par la présence de maïs et de blé.

Ce point retrouve en 2007 une qualité moyenne, à la baisse, par la présence de l'atrazine et surtout DTA, ainsi que du bentazone. La classe de qualité reste Bleue selon le SEQ Eau potable mais se dégrade (classe Jaune) selon le SEQ Patrimonial, à cause de la présence affirmée de ces substances (comme en 2005).

Liste des substances retrouvées:

Atrazine déséthyl, Atrazine, Bentazone.

Synthèse

Concentration cumulée maximum/prélèvement	0.09 µg/l
Concentration cumulée minimum./prélèvement	0.02 µg/l
Nombre maximum de subst. quantifi./prélèv.	3
Nombre minimum de subst. quantifi./prélèv.	1
Fréquence à laquelle la somme des concentrations est > 0.5 µg/l	0.00%
Fréquence à laquelle les prélèvements sont concernés par une concentration > 0.1 µg/l pour au moins une substance	0.00%

Information sur la station

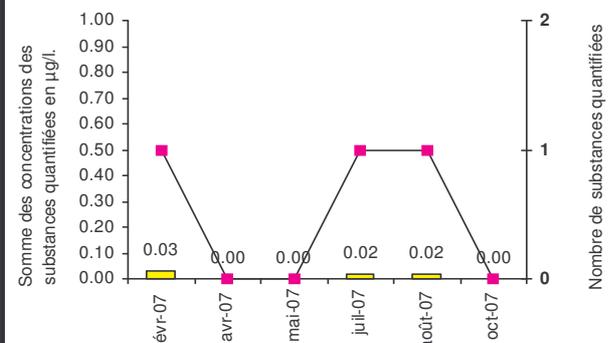
Indice BSS:	07221X0017/P4
Réseau:	Réseau de bassin pesticides géré par l'Agence de l'Eau
Fréquence des prélèvements:	1 tous les 2 mois
Département:	Rhône
Commune:	VOURLES
Coord. X Lambert 2 étendu:	788300
Coord. Y Lambert 2 étendu:	2074450
Profondeur:	-46
Aquifère:	alluvions du Garon
Petite région agricole:	Zone fruitière et viticole du Lyonnais
Usage du point:	AEP



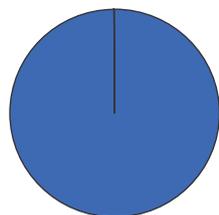
Statistiques générales

Période d'étude	01/01/2007 au 31/12/2007
Nombre de prélèvements	7
Nombre de substances analysées	378
Nombre de substances quantifiées	1

Concentrations cumulées et nombre de substances quantifiées par prélèvement



Répartition par groupes d'usage



- Insecticides
- Herbicides urées substituées
- Herbicides triazines
- Herbicides autres
- Fongicides
- Métabolites
- Autres fonctions

100%

Commentaires et liste des substances quantifiées

Commentaires :

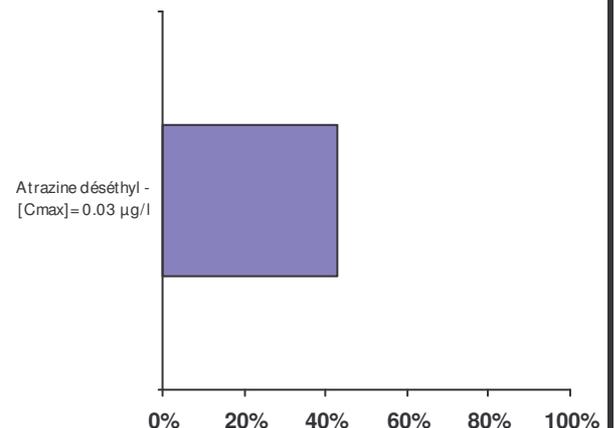
Le puits se situe dans la nappe du Garon en amont du seuil des Mouilles, dans un environnement agricole composé pour moitié d'arboriculture et pour moitié de friches, dans un rayon de 250 m. L'urbanisation gagne du terrain tout autour.

Comme auparavant, on y retrouve un peu d'atrazine-déséthyl, non détectée en 2006 (signe d'une contamination faible mais toujours présente). Sa qualité se maintient en classe Bleue selon le SEQ Eau potable mais retrograde en classe Verte selon le SEQ Patrimonial (Bleue en 2006).

Liste des substances retrouvées:

Atrazine déséthyl.

Fréquence de quantification des substances actives les plus fréquentes

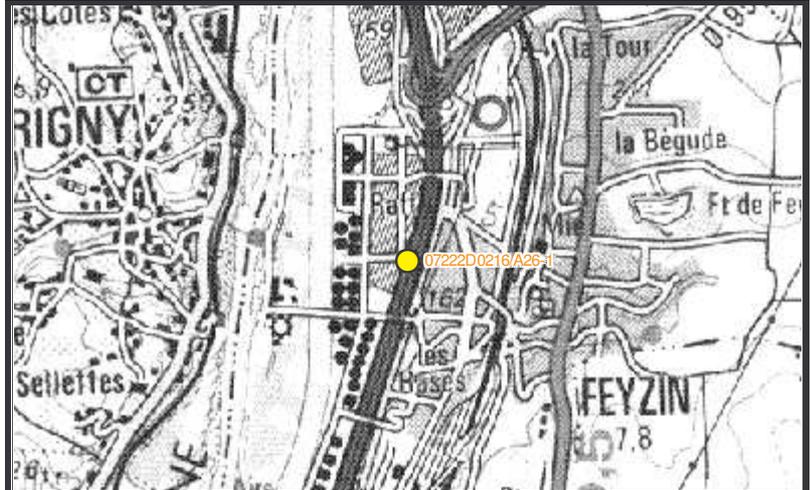


Synthèse

Concentration cumulée maximum/prélèvement	0.03 µg/l
Concentration cumulée minimum./prélèvement	0.00 µg/l
Nombre maximum de subst. quantifi./prélèv.	1
Nombre minimum de subst. quantifi./prélèv.	0
Fréquence à laquelle la somme des concentrations est > 0.5 µg/l	0.00%
Fréquence à laquelle les prélèvements sont concernés par une concentration > 0.1 µg/l pour au moins une substance	0.00%

Information sur la station

Indice BSS:	07222D0216/A26-1
Réseau:	Réseau de bassin pesticides géré par l'Agence de l'Eau
Fréquence des prélèvements:	1 tous les 2 mois
Département:	Rhône
Commune:	FEYZIN
Coord. X Lambert 2 étendu:	795466
Coord. Y Lambert 2 étendu:	2077499
Profondeur:	-19
Aquifère:	alluvions du Rhône
Petite région agricole:	Vallée du Rhône
Usage du point:	industriel

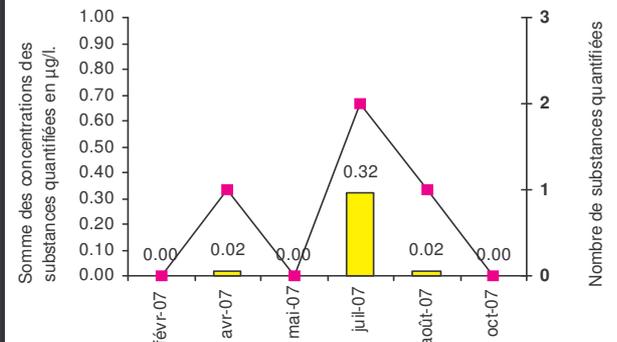


la couleur du point correspond à la classe définie par le SEQ'Eau souterraine - aptitude à l'usage AEP- V0

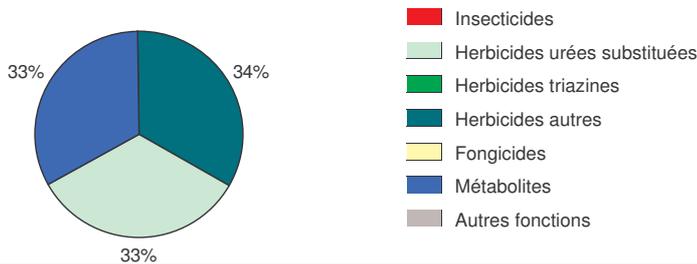
Statistiques générales

Période d'étude	01/01/2007 au 31/12/2007
Nombre de prélèvements	6
Nombre de substances analysées	378
Nombre de substances quantifiées	3

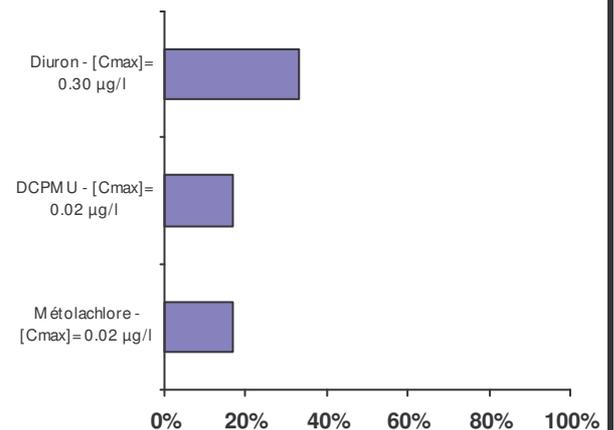
Concentrations cumulées et nombre de substances quantifiées par prélèvement



Répartition par groupes d'usage



Fréquence de quantification des substances actives les plus fréquentes



Commentaires et liste des substances quantifiées

Commentaires :
Le puits se situe dans les alluvions du Rhône à l'aval de Lyon, dans un environnement fortement industrialisé. Le Diuron y reste encore très marqué en 2007, tandis qu'apparaissent DCPMU et Métolachlore (en moindres concentrations), signes d'une contamination majoritairement d'origine industrielle. La présence de ces molécules contribue à maintenir la mauvaise qualité du point, en classe Jaune selon le SEQ Eau Potable, et Orange (en amélioration relative par rapport à 2006) selon le SEQ patrimonial.

Liste des substances retrouvées:
DCPMU, Diuron, Métolachlore.

Synthèse

Concentration cumulée maximum/prélèvement	0.32 µg/l
Concentration cumulée minimum./prélèvement	0.00 µg/l
Nombre maximum de subst. quantifi./prélèv.	2
Nombre minimum de subst. quantifi./prélèv.	0
Fréquence à laquelle la somme des concentrations est > 0.5 µg/l	0.00%
Fréquence à laquelle les prélèvements sont concernés par une concentration > 0.1 µg/l pour au moins une substance	16.67%

Information sur la station

Indice BSS:	07223C0089/S
Réseau:	Réseau de bassin pesticides géré par l'Agence de l'Eau
Fréquence des prélèvements:	1 tous les 2 mois
Département:	Rhône
Commune:	CORBAS
Coord. X Lambert 2 étendu:	799800
Coord. Y Lambert 2 étendu:	2076310
Profondeur:	-17
Aquifère:	alluvions fluvio-glaciaires du couloir de Moins
Petite région agricole:	Bas Dauphiné
Usage du point:	AEP

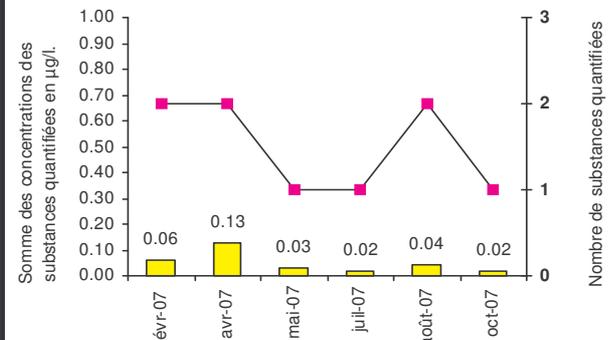


la couleur du point correspond à la classe définie par le SEQ'Eau souterraine - aptitude à l'usage AEP- V0

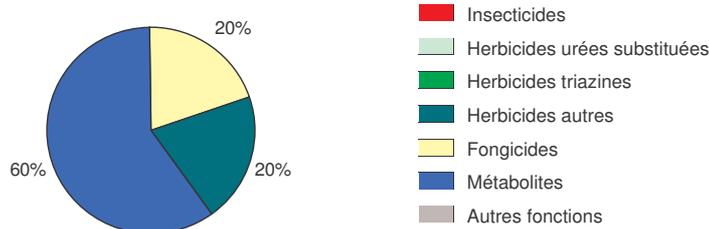
Statistiques générales

Période d'étude	01/01/2007 au 31/12/2007
Nombre de prélèvements	6
Nombre de substances analysées	378
Nombre de substances quantifiées	5

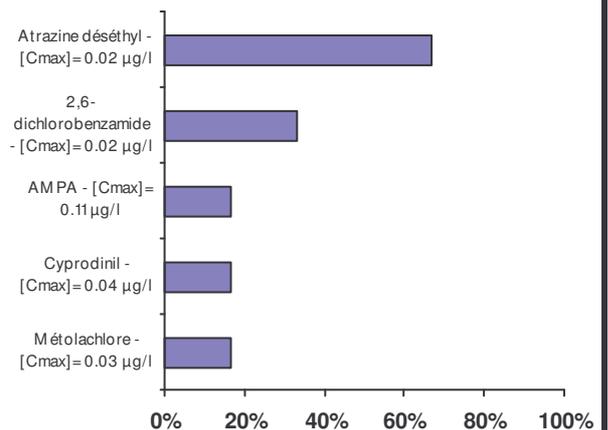
Concentrations cumulées et nombre de substances quantifiées par prélèvement



Répartition par groupes d'usage



Fréquence de quantification des substances actives les plus fréquentes



Commentaires et liste des substances quantifiées

Commentaires :
Le puits se situe dans les alluvions fluvio-glaciaires de l'Est Lyonnais, dans un environnement immédiat très urbanisé.
Plusieurs substances s'y retrouvent en 2007 : l'Atrazine déséthyl (comme avant 2006), l'AMPA, ainsi que le 2,6-dichlorobenzamide, métolachlore et cyprodinil pour la première fois. Très largement atteint en 2007, ce point voit sa qualité se dégrader nettement, en classe Jaune selon le SEQ Eau potable et Orange selon le SEQ patrimonial. Il s'agit de la plus mauvaise qualité enregistrée depuis le début du suivi.

Liste des substances retrouvées:
2,6-dichlorobenzamide, AMPA, Atrazine déséthyl, Métolachlore, Cyprodinil.

Synthèse

Concentration cumulée maximum/prélèvement	0.13 µg/l
Concentration cumulée minimum./prélèvement	0.02 µg/l
Nombre maximum de subst. quantifi./prélèv.	2
Nombre minimum de subst. quantifi./prélèv.	1
Fréquence à laquelle la somme des concentrations est > 0.5 µg/l	0.00%
Fréquence à laquelle les prélèvements sont concernés par une concentration > 0.1 µg/l pour au moins une substance	16.67%

Information sur la station

Indice BSS:	06298X0012/VILLA
Réseau:	Réseau régional complémentaire pesticides
Fréquence des prélèvements:	1 tous les 2 mois
Département:	Haute-Savoie
Commune:	PERRIGNIER
Coord. X Lambert 2 étendu:	917210
Coord. Y Lambert 2 étendu:	2153770
Profondeur:	-39
Aquifère:	complexe d'alluvions fluvio-glaciaires et morainiques des terrasses de Thonon
Petite région agricole:	Bas-Chablais
Usage du point:	AEP

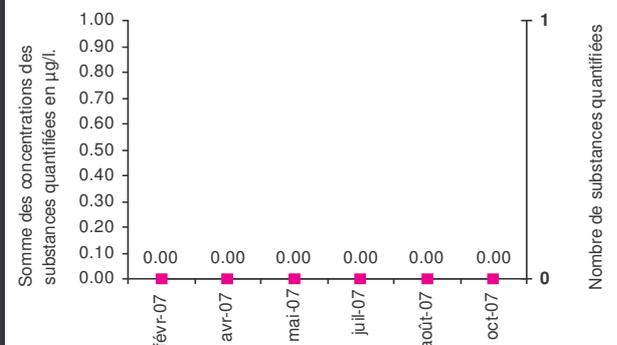


la couleur du point correspond à la classe définie par le SEQ'Eau souterraine - aptitude à l'usage AEP- V0

Statistiques générales

Période d'étude	01/01/2007 au 31/12/2007
Nombre de prélèvements	6
Nombre de substances analysées	378
Nombre de substances quantifiées	-

Concentrations cumulées et nombre de substances quantifiées par prélèvement



Répartition par groupes d'usage

- Insecticides
- Herbicides urées substituées
- Herbicides triazines
- Herbicides autres
- Fongicides
- Métabolites
- Autres fonctions

Commentaires et liste des substances quantifiées

Commentaires :
Le captage se situe dans la nappe de Draillant. Celle-ci est localement protégée par un recouvrement argileux de plusieurs mètres. Le secteur est caractérisé par une dominante de fourrager et céréales. Il existe cependant quelques vergers à l'amont du captage.
Comme auparavant, aucune substance recherchée n'y est détectée en 2007 : cette bonne qualité est décrite par la classe Bleue selon le SEQ Eau potable et selon le SEQ Patrimonial.

Liste des substances retrouvées:
-

Fréquence de quantification des substances actives les plus fréquentes

Synthèse

Concentration cumulée maximum/prélèvement	0.00 µg/l
Concentration cumulée minimum./prélèvement	0.00 µg/l
Nombre maximum de subst. quantifi./prélèv.	0
Nombre minimum de subst. quantifi./prélèv.	0
Fréquence à laquelle la somme des concentrations est > 0.5 µg/l	0.00%
Fréquence à laquelle les prélèvements sont concernés par une concentration > 0.1 µg/l pour au moins une substance	0.00%

Information sur la station

Indice BSS:	06774X0046/SCE
Réseau:	Réseau de bassin pesticides géré par l'Agence de l'Eau
Fréquence des prélèvements:	1 tous les 2 mois
Département:	Haute-Savoie
Commune:	CRUSEILLES
Coord. X Lambert 2 étendu:	891139
Coord. Y Lambert 2 étendu:	2119714
Profondeur:	0
Aquifère:	calcaires urgoniens du massif de Salève
Petite région agricole:	Plateau des Bornes
Usage du point:	AEP

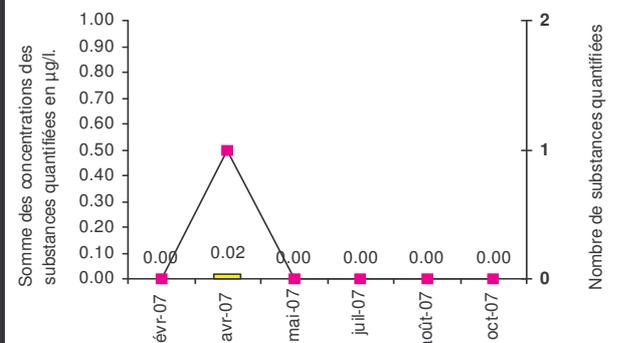


la couleur du point correspond à la classe définie par le SEQ'Eau souterraine - aptitude à l'usage AEP- V0

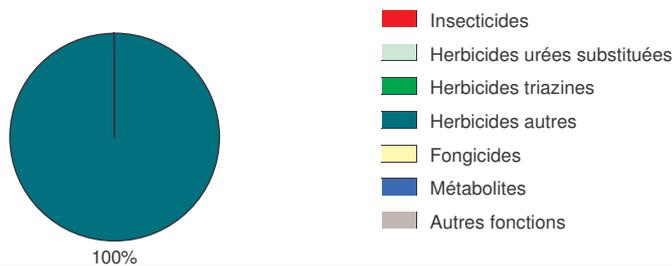
Statistiques générales

Période d'étude	01/01/2007 au 31/12/2007
Nombre de prélèvements	6
Nombre de substances analysées	378
Nombre de substances quantifiées	1

Concentrations cumulées et nombre de substances quantifiées par prélèvement



Répartition par groupes d'usage

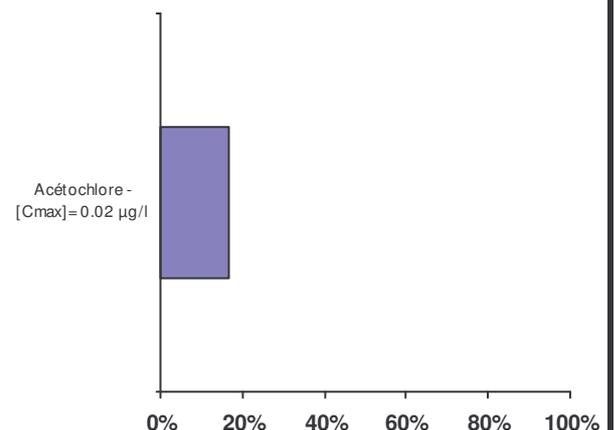


Commentaires et liste des substances quantifiées

Commentaires :
 Cette source émerge du massif calcaire du Salève, en rive droite du torrent des Usses.
 La disparition du Diuron se confirme en 2007 mais l'acétochlore y apparaît.
 La station conserve une classe de qualité Bleue selon le SEQ Eau potable, mais se dégrade selon le SEQ Patrimonial (passant du Bleu, atteint en 2006, au Vert, comme en 2005).

Liste des substances retrouvées:
 Acétochlore.

Fréquence de quantification des substances actives les plus fréquentes



Synthèse

Concentration cumulée maximum/prélèvement	0.02 µg/l
Concentration cumulée minimum./prélèvement	0.00 µg/l
Nombre maximum de subst. quantifi./prélèv.	1
Nombre minimum de subst. quantifi./prélèv.	0
Fréquence à laquelle la somme des concentrations est > 0.5 µg/l	0.00%
Fréquence à laquelle les prélèvements sont concernés par une concentration > 0.1 µg/l pour au moins une substance	0.00%

Information sur la station

Indice BSS:	06297X0022/F2105A
Réseau:	Réseau régional complémentaire pesticides
Fréquence des prélèvements:	1 tous les 2 mois
Département:	Haute-Savoie
Commune:	DOUVAINE
Coord. X Lambert 2 étendu:	906024
Coord. Y Lambert 2 étendu:	2154072
Profondeur:	-10
Aquifère:	complexe d'alluvions fluvio-glaciaires et morainiques des terrasses de Thonon
Petite région agricole:	Bas-Chablais
Usage du point:	AEP

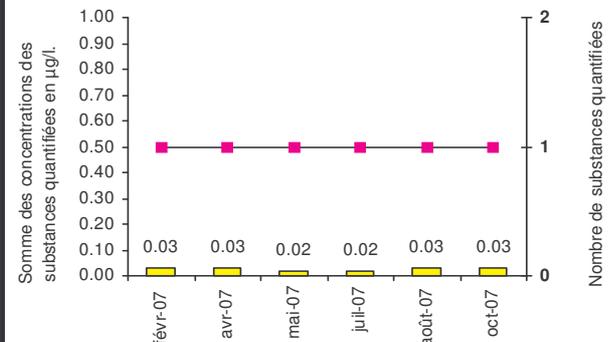


la couleur du point correspond à la classe définie par le SEQ'Eau souterraine - aptitude à l'usage AEP- V0

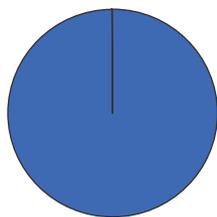
Statistiques générales

Période d'étude	01/01/2007 au 31/12/2007
Nombre de prélèvements	6
Nombre de substances analysées	378
Nombre de substances quantifiées	1

Concentrations cumulées et nombre de substances quantifiées par prélèvement



Répartition par groupes d'usage



- Insecticides
- Herbicides urées substituées
- Herbicides triazines
- Herbicides autres
- Fongicides
- Métabolites
- Autres fonctions

100%

Commentaires et liste des substances quantifiées

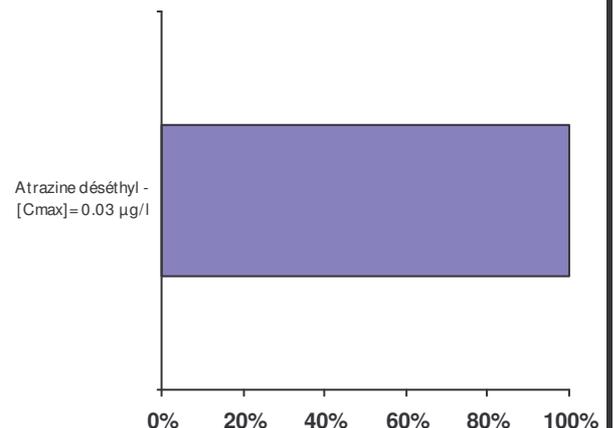
Commentaires :

Ce point surveille les eaux de la nappe de Douvaine, sur un secteur caractérisé par la présence de cultures céréalières et fouragères. Le captage est situé en zone boisée avec des champs cultivés en périphérie immédiate et des parcelles arboricoles à quelques kilomètres au sud. Les substances détectées sont en diminution constante depuis plusieurs années. Seule l'atrazine déséthyl a été quantifiée en 2007. La qualité du point se maintient logiquement en classe bleue selon le SEQ AEP et classe verte selon le SEQ Patrimonial (reconquise en 2006).

Liste des substances retrouvées:

Atrazine déséthyl.

Fréquence de quantification des substances actives les plus fréquentes



Synthèse

Concentration cumulée maximum/prélèvement	0.03 µg/l
Concentration cumulée minimum./prélèvement	0.02 µg/l
Nombre maximum de subst. quantifi./prélèv.	1
Nombre minimum de subst. quantifi./prélèv.	1
Fréquence à laquelle la somme des concentrations est > 0.5 µg/l	0.00%
Fréquence à laquelle les prélèvements sont concernés par une concentration > 0.1 µg/l pour au moins une substance	0.00%

Information sur la station

Indice BSS:	06538X0057/F
Réseau:	Réseau de bassin pesticides géré par l'Agence de l'Eau
Fréquence des prélèvements:	1 tous les 2 mois
Département:	Haute-Savoie
Commune:	SAINT-JULIEN-EN-GENEVOIS
Coord. X Lambert 2 étendu:	886880
Coord. Y Lambert 2 étendu:	2133660
Profondeur:	-115
Aquifère:	formations fluvio-glaciaires profondes du Genevois "aval"
Petite région agricole:	Bas-Genoivis
Usage du point:	AEP

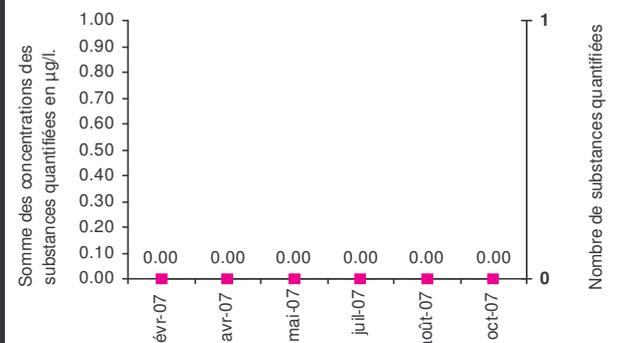


la couleur du point correspond à la classe définie par le SEQ'Eau souterraine - aptitude à l'usage AEP- V0

Statistiques générales

Période d'étude	01/01/2007 au 31/12/2007
Nombre de prélèvements	6
Nombre de substances analysées	378
Nombre de substances quantifiées	-

Concentrations cumulées et nombre de substances quantifiées par prélèvement



Répartition par groupes d'usage

- Insecticides
- Herbicides urées substituées
- Herbicides triazines
- Herbicides autres
- Fongicides
- Métabolites
- Autres fonctions

Commentaires et liste des substances quantifiées

Commentaires :
Le puits de Crache capte la nappe profonde du Genevois dans sa partie aval. Il se localise dans un environnement agricole, représenté par des cultures assez diversifiées ainsi que quelques vignes. Ce point confirme son bon niveau de qualité reconquis en 2006. Le Diuron n'y est plus présent et aucun paramètre n'y est déclassant en 2007. La classe de qualité selon le SEQ AEP reste donc Bleue, niveau également atteint pour le SEQ Patrimonial.

Liste des substances retrouvées:
-

Fréquence de quantification des substances actives les plus fréquentes

Synthèse

Concentration cumulée maximum/prélèvement	0.00 µg/l
Concentration cumulée minimum./prélèvement	0.00 µg/l
Nombre maximum de subst. quantifi./prélèv.	0
Nombre minimum de subst. quantifi./prélèv.	0
Fréquence à laquelle la somme des concentrations est > 0.5 µg/l	0.00%
Fréquence à laquelle les prélèvements sont concernés par une concentration > 0.1 µg/l pour au moins une substance	0.00%

Ressources, territoires et habitats
Énergie et climat
Prévention des risques
Développement durable
Infrastructures, transports et mer

**Présent
pour
l'avenir**